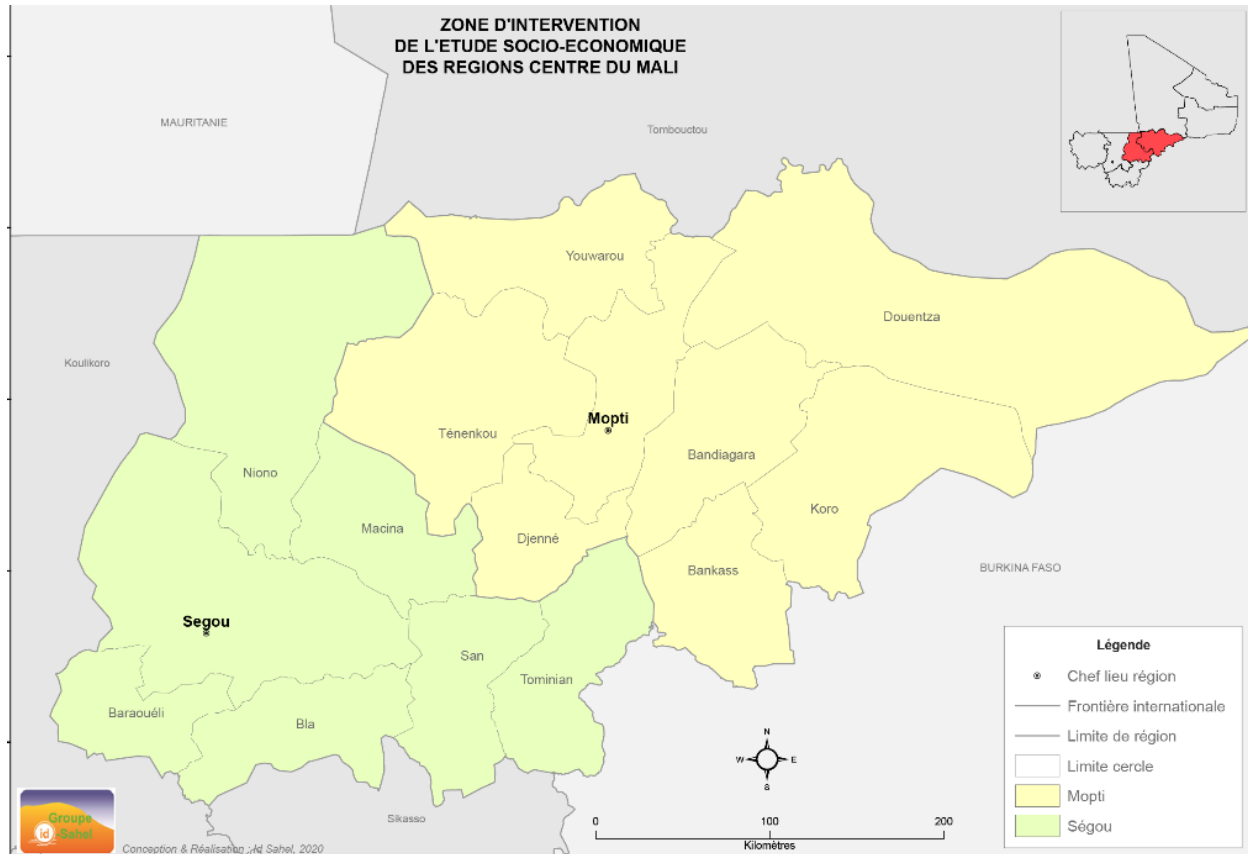




# DIAGNOSTIC SOCIO ECONOMIQUE DES REGIONS DU CENTRE DU MALI

## RAPPORT FINAL



Octobre 2020

Par : *Ibrahim Ouattara, Mahamadou Guindo, Abdramane Traoré, Adama Coulibaly*

 **AGRISTUDIO S.r.l.**  
AGRICOLTURA • GEOLOGIA • AMBIENTE  
Via Frusa 3  
50131 Firenze - Italia  
Tel. + 39 055575175 Fax + 39 0555047122  
[info@agristudiosrl.it](mailto:info@agristudiosrl.it)

 **INGENIERIE POUR LE DEVELOPPEMENT AU SAHEL**  
S.I.P.E. 8663 Tel. 20 28 92 08 76 37 91 75 Bamako/ Mali/ Email : id\_sahel2000@yahoo.fr chiacos@yahoo.fr  
Web : idsahel.com/ N° RCCM du siège : Ma. 8ko. 2004-B-3876 N°F : 085104507W  
Baco Djicoroni ACI Bamako Mali  
+223 20 28 92 08  
[Id\\_sahel2000@yahoo.fr](mailto:Id_sahel2000@yahoo.fr)

# TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>4</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES (FIGURES)</b>	<b>6</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>8</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>12</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>15</b>
<b>I. OBJECTIFS/RESULTATS DE L'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE</b>	<b>20</b>
1.1. Objectifs de l'étude	20
1.2. Résultats attendus	20
1.3. Démarche méthodologique	20
1.4. Limites de l'étude	25
<b>II. REGION DE SEGOU</b>	<b>26</b>
2.1. Présentation de la région de Ségou	26
2.1.1. Présentation physique	26
2.1.2. Climat	26
2.1.3. Population	26
2.1.4. Situation administrative	31
2.1.5. Atouts et contraintes	32
2.1.6. Profil de pauvreté	33
2.1.7. Principaux défis	39
2.2. Gouvernance/situation sécuritaire	39
2.2.1. Etat de lieux de la gouvernance	39
2.2.2. Répartition spatiale	44
2.2.3. Principales causes	49
2.2.4. Principaux défis	49
2.3. Situation Economique	50
2.3.1. Secteur primaire	50
2.3.2. Secteur secondaire	53
2.3.3. Principaux défis par secteur	55
2.3.4. Projets/programmes d'appui	57
2.3.5. L'analyse des secteurs économiques de la région de Ségou suivant la perception des communautés	59
2.4. Accès aux Services Sociaux de Base	61
2.4.1. Éducation	61
2.4.2. Santé	68
2.4.3. Eau potable-hygiène-assainissement	74
2.4.4. Sécurité alimentaire et nutritionnelle	75
2.4.5. Principaux défis par secteurs	87
2.4.6. Projets/programmes d'appui	88
2.5. Situation Humanitaire	91
2.5.1. Déplacement de populations (par caractéristiques : sexe, âge, zone de départ, etc)	91
2.5.2. Répartition spatiale	101
2.5.3. Principaux défis	105
2.5.4. Projets/programmes d'appui	106
2.6. Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région	106
<b>III. REGION DE MOPTI</b>	<b>108</b>
3.1. Présentation	108
3.1.1. Présentation physique : superficie, climat, population	108
3.1.2. Situation administrative	112

3.1.3.	Atouts et contraintes	112
3.1.4.	Profil de pauvreté	113
3.1.5.	Principaux défis	117
3.2.	<i>Gouvernance/Situation Sécuritaire</i>	117
3.2.1.	Etat des lieux	117
<b>2.2.3.</b>	<b>Principales causes</b>	127
<b>2.2.4.</b>	<b>Principaux défis</b>	127
3.3.	<i>Problématique de la situation sécuritaire :</i>	128
3.3.1.	Evolution temporelle :	128
3.3.2.	Répartition spatiale	129
2.3.3.	Principales causes	130
2.3.4.	Principaux défis	130
3.4.	<i>Situation Economique</i>	131
3.4.1.	Secteur primaire	131
3.4.2.	Secteur Secondaire	136
3.4.3.	Secteur tertiaire	141
3.4.4.	Espaces Economiques Partagés (EEP)	142
3.4.5.	Principaux défis par secteur	146
3.4.6.	Projets/programmes d'appui	149
3.4.7.	L'analyse des secteurs économiques de la région de Mopti suivant la perception des communautés	151
3.5.	<i>Accès Aux Services Sociaux De Base</i>	152
3.5.1.	Education	152
3.5.2.	Santé	161
3.5.3.	Eau potable-hygiène-assainissement	166
3.5.4.	Sécurité alimentaire	168
3.5.5.	Principaux défis par service	181
3.5.6.	Projets/programmes d'appui	182
3.5.7.	Situation Humanitaire	183
3.5.8.	Principaux défis	198
3.5.9.	Projets/programmes d'appui	199
3.6.	<i>Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région</i>	200
<b>IV.</b>	<b>PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUIVI/EVALUATION</b>	<b>201</b>
<b>V.</b>	<b>AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRE DES REGIONS DU CENTRE DU MALI</b>	<b>203</b>
5.1.	<i>Axes d'intervention prioritaires - région de Ségou</i>	203
5.2.	<i>Axes d'intervention prioritaires - région de Mopti</i>	214
<b>VI.</b>	<b>PRINCIPALES CONCLUSIONS</b>	<b>227</b>
<b>VII.</b>	<b>PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</b>	<b>228</b>
<b>VIII.</b>	<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<b>239</b>
<b>ANNEXE :</b>	<b>TERMES DE REFERENCE</b>	<b>240</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Echantillon considéré .....	22
Tableau 2 : Liste des communes enquêtées à Ségou .....	22
Tableau 3 : Liste des communes enquêtées à Mopti .....	22
Tableau 4: Répartition des enquêteurs.....	23
Tableau 5: Population de la région par commune .....	26
Tableau 6 : Répartition de la population des Cercles pour les années 1998 et 2009 .....	29
Tableau 7 : Densité par Cercle .....	30
Tableau 8 : Cercles et superficie de la Région de Ségou.....	32
Tableau 9 : Seuil de Pauvreté selon le sexe du Chef de ménage et suivant le milieu de résidence.....	34
Tableau 10 : Indice de la pauvreté dans nos communes.....	36
Tableau 11 : De la Pauvreté à la Richesse.....	38
Tableau 12 : De la Richesse à la Pauvreté.....	38
Tableau 13 : Etat des lieux de la gouvernance par niveau de collectivité .....	45
Tableau 14 : Evolution de la production céréalière en tonne à Ségou de 2016 à 2019 .....	51
Tableau 15 : Evolution de la production de 2016 à 2019 .....	53
Tableau 16 : Dynamique de la capacité d'accueil dans la région de 2016 à 2019 .....	54
Tableau 17 : Retracer l'ensemble de ces activités reconnues. ....	60
Tableau 18 : Principaux indicateurs de l'éducation au Mali de 2015 à 2018 .....	61
Tableau 19 : État des établissements d'enseignement dans les communes enquêtées .....	67
Tableau 20 : Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%).....	68
Tableau 21 : Prévalence des maladies les plus courantes par région et milieu .....	69
Tableau 22 : Proportion de population vivant des rayons spécifiques des centres de santé.....	70
Tableau 23 : État des infrastructures de santé (CSCOM) dans les communes enquêtées .....	73
Tableau 24 : État des indicateurs en 2018 .....	74
Tableau 25 : Etat des infrastructures de l'hydraulique rurale et urbaine dans les communes enquêtées .....	75
Tableau 26 : Evolution de l'insécurité alimentaire par région et cercle entre 2015 et 2016 .....	78
Tableau 27 : Liste des communes des communes en situation préoccupante sur le plan de la sécurité alimentaire .....	82
Tableau 28 : Stratégies d'approvisionnement des communes enquêtées en produits de consommation durant les périodes de rupture.....	83
Tableau 29 : Stratégies d'adaptation non-alimentaire regroupée par région .....	87
Tableau 30 : Projets et organisations intervenant dans la région.....	88
Tableau 31 : Contacts des Partenaires intervenant de la région de Ségou.....	90
Tableau 32 : Zones départ et d'accueil des PDI de la région de Ségou.....	92
Tableau 33 : <i>Situation des personnes déplacées internes de la région de Ségou (2016 à 2020)</i> .....	93
Tableau 34 : Situation des déplacés retournés de la région de Ségou au dernier semestre 2020) .....	93
Tableau 35 : Situation des PDI du Cercle de Macina.....	101
Tableau 36 : Situation du Cercle de Niono.....	102
Tableau 37 : Cercle de San.....	103
Tableau 38 : Cercle de Ségou .....	103
Tableau 39 : Cercle de Tominian, Barouéli et Bla .....	104
Tableau 40 : Répartition de la population par cercle et commune en 2019.....	109
Tableau 41 : Répartition de la population des Cercles pour les années 1998 ; 2009 et 2019.....	111
Tableau 42 : Découpage administratif.....	112
Tableau 43 : De la Pauvreté à la Richesse.....	116
Tableau 44 : De la Richesse à la Pauvreté.....	117
Tableau 45 : Etat des lieux de la gouvernance par niveaux de collectivité .....	123
Tableau 46 : Campagne agricole à Mopti en 2019.....	132
Tableau 47 : Evolution du cheptel dans la région de Mopti.....	133



Tableau 48 : Evolution de la production de 2016 à 2019 .....	134
Tableau 49 : Evolution de la production de 2016 à 2019 .....	134
Tableau 50: Liste des Forêts classées de Région de Mopti (Cercle de Youwarou).....	135
Tableau 51 : Dynamique de la capacité d'accueil dans la région de 2016 à 2019 .....	137
Tableau 52 : Structures éducatives de la région de Mopti – Education Formelle en 2016-2017 .....	153
Tableau 53 : Causes et raisons de la détérioration de la situation de l'éducation.....	156
Tableau 54 : État de fonctionnalité des infrastructures éducatives par communes enquêtée .....	160
Tableau 55 : Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%) .....	161
Tableau 56 : Prévalence de certaines maladies par région, milieu et tranche d'âge de la population (%) .....	162
Tableau 57 : Pourcentage de population vivant dans des rayons spécifiques des centres de santé.....	163
Tableau 58 : État des lieux des infrastructures de santé (CSCOM) pour la région de Ségou .....	165
Tableau 59 : État des infrastructures de santé (CSCOM) dans les communes enquêtées .....	165
Tableau 60 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable dans la région.....	166
Tableau 61 : Etat des infrastructures de l'hydraulique rurale et urbaine dans les communes enquêtées .....	167
Tableau 62 : Evolution des indicateurs dans le domaine de l'assainissement pour la région .....	168
Tableau 63 : Evolution de l'insécurité alimentaire par région et cercle entre 2015 et 2016 .....	170
Tableau 64 : Liste des communes des communes en situation préoccupante sur le plan de la sécurité alimentaire .....	174
Tableau 65 : Stratégies d'adaptation non-alimentaire regroupée par région.....	179
Tableau 66 : Zones et populations particulièrement à risque en août 2020.....	180
Tableau 67 : Principaux défis par service social de base.....	181
Tableau 68 : Projets et organisations intervenant dans la région.....	182
Tableau 69 : Zones de départ et d'accueil des PDI de la région de Mopti .....	184
Tableau 70 : <i>Situation des déplacés - Région de Mopti</i> .....	185
Tableau 71 : Situation des PDI en 2016 .....	185
Tableau 72 : Situation des PDI en 2017 .....	187
Tableau 73 : Situation des PDI en 2018 .....	188
Tableau 74 : Situation des PDI 2019 .....	189
Tableau 75 : Situation PDI du cercle de Bandiagara.....	190
Tableau 76 : Situation PDI du cercle de Bankass.....	191
Tableau 77 : Situation PDI du cercle de Djenné .....	192
Tableau 78 : Situation PDI du cercle de Douentza.....	193
Tableau 79 : Situation PDI du cercle de Koro.....	194
Tableau 80 : Situation PDI du cercle de Ténenkou .....	195
Tableau 81 : Situation PDI du cercle de Mopti .....	196
Tableau 82 : Situation PDI du cercle de Youwarou .....	197

## LISTE DES GRAPHIQUES (FIGURES)

Figure 1 : Evolution de la population de la région de 1998 à 2019.....	30
Figure 2 : Découpage administratif .....	31
Figure 3 : Taux brut de scolarisation au fondamental 1 par région (%) en 2018-2019.....	62
Figure 4 : Taux bruts de scolarisation de 2016 à 2018.....	62
Figure 5 : Cartographie de la situation de fonctionnalité des écoles en 2017 .....	63
Figure 6 : Cartographie de la situation de fonctionnalité des écoles en 2018 .....	64
Figure 7 : Cartographie de la situation de fonctionnalité des écoles en 2019 .....	64
Figure 8 : Tendances du nombre d'écoles non-fonctionnelles par région et par mois depuis la rentrée scolaire 2019.....	65
Figure 9 : Situation de non-fonctionnalité par catégorie (statut) d'établissement.....	65
Figure 10 : Situation de non-fonctionnalité des écoles par Type d'établissement .....	65
Figure 11 : Raisons de non-fonctionnalité des écoles par région .....	66
Figure 12 : Situation d'ensemble des écoles pour la région et les cercles en 2020 .....	67
Figure 13 : Pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé par cercle et par année.....	71
Figure 14 : Cartographie des infrastructures de santé .....	72
Figure 15 : État des lieux des infrastructures de santé (CSCOM) pour la région de Ségou.....	73
Figure 16 : État de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques dans les communes enquêtées.....	74
Figure 17 : Carte de l'évolution de l'insécurité alimentaire au Mali au niveau régional, 2014-2018... ..	77
Figure 18 : Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à Février 2020.....	80
Figure 19 : Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle.....	81
Figure 20 : Situation de l'insécurité alimentaire dans les communes enquêtées en juin 2020 .....	82
Figure 21 : Appréciation des populations enquêtées sur les prix pratiqués sur les marchés.....	84
Figure 22 : Impact des prix des produits alimentaires sur les choix de consommation .....	85
Figure 23 : Distribution des pourcentages de ménages usant de stratégie d'adaptation réduite par cercle en 2020 .....	85
Figure 24 : <i>Situation des PDI retournées de la région de Ségou par genre et</i> .....	93
Figure 25 : Situation des déplacés de la région selon le milieu de résidence et le genre. ....	100
Figure 26 : Situation PDI du cercle de Macina .....	101
Figure 27 : Situation PDI cercle de Niono .....	102
Figure 28 : Situation PDI du cercle de San .....	103
Figure 29 : Situation des PDI du cercle de Ségou .....	103
Figure 30 : Situation PDI des cercles de Tominian, Barouéli et Bla.....	104
Figure 31 : Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région de Ségou.....	106
Figure 32 : Carte découpage administratif de la région de Mopti .....	108
Figure 33 : Structures éducatives de la région de Mopti - Education Non-Formelle en 2016-2017 ...	153
Figure 34 : État des lieux des structures éducatives de la région en 2016 -2017 .....	154
Figure 35 : Indicateurs par académie en 2016.....	155
Figure 36 : Indicateurs par académie en 2017 .....	155
Figure 37 : Indicateurs par académie en 2018.....	155
Figure 38 : Tendances du nombre d'écoles non-fonctionnelles par région et par mois depuis la rentrée scolaire 2019.....	157
Figure 39 : Situation de non-fonctionnalité par catégorie (statut) d'établissement.....	157
Figure 40 : Situation de non-fonctionnalité des écoles par Type d'établissement .....	157
Figure 41 : Raisons de non-fonctionnalité des écoles par région .....	158
Figure 42 : Situation d'ensemble des écoles pour la région et les cercles en 2020 .....	158
Figure 43 : État de fonctionnalité des infrastructures éducatives dans les communes enquêtées .....	159
Figure 44 : Cartographie des infrastructures de santé dans la région .....	164
Figure 45 : État de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques dans les communes enquêtées....	167
Figure 46 : Carte de l'évolution de l'insécurité alimentaire au Mali au niveau régional, 2014-2018. ....	169

Figure 47 : Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à Février 2020.....	172
Figure 48 : Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle.....	173
Figure 49 : Situation de l'insécurité alimentaire dans les communes enquêtées en juin 2020.....	175
Figure 50 : Stratégies d'approvisionnement des communes enquêtées en produits de consommation durant les périodes de rupture.....	175
Figure 51 : Appréciation des populations enquêtées sur les prix pratiqués sur les marchés.....	177
Figure 52 : Impact des prix des produits alimentaires sur les choix de consommation .....	177
Figure 53 : Distribution des pourcentages de ménages usant de stratégie d'adaptation réduit par cercle en 2020 .....	178
Figure 54 : <i>Situation des déplacés de la région de Mopti selon le milieu de résidence et le genre ....</i>	185
Figure 55 : Situation des PDI de la région de Mopti en 2016 .....	186
Figure 56 : Situation PDI du cercle de Bandiagara .....	191
Figure 57 : Situation PDI du cercle de Bankass .....	192
Figure 58 : Situation PDI du cercle de Douentza .....	194
Figure 59 : Situation PDI Tenenkou.....	196
Figure 60 : Situation PDI du cercle de Mopti.....	197
Figure 61 : Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région de Mopti.....	200

## SIGLES ET ABREVIATIONS

SIGLES ET ABREVIATIONS	INTITULE
AEP	Adduction d'Eau Potable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ASC	Agents de Santé Communautaires
BF	Borne Fontaine
CAP	Centre d'Animation Pédagogique
CEP	Centre d'Education pour le Développement
CFCT	Centre de formation des collectivités territoriales
COMATEX	Compagnie Malienne des Textiles
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSIr	L'indice des stratégies de survie simplifié réduit
CSRéf	Centre de Santé de Référence
DNP	Direction Nationale de la Population
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DRPIA	Direction Régionale des Productions et Industries Animales
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
EAC	Enquête Agricole Conjoncturelle
EDM	Société Energie du Mali
EDM	Énergie Du Mali
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
GPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
IFM	Institut de formation des maîtres
INSAT	Institut National de Statistiques
IPC	Indice de Pauvreté Communale
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
ODC	Organisation de Développement Communautaire ODHD/LCP Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAR	Pla n d'amélioration des ressources
PDESC	Programme de Développement Economique, Social et Culturel
PDESC	Programme de Développement Économique, Social et Culturel
PDI	Personne dplacée interne
PEM	Point d'Eau Moderne
PENTA	Pentavalent
PGP	Plan de gestion du patrimoine
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
PTI	Plan triennal d'investissement
R L	Routes d'Intérêt Local
RIC	Routes d'Intérêt Communal
RN	Route nationale
RR	Route régionale
SAEP	Système d'Adduction d'Eau Potable
SLIS	Système Local d'Information Sanitaire au Mali
STD	Service Technique Déconcentré de l'Etat
TBS	Taux Brut de Scolarisation

## RESUME ANALYTIQUE

L'étendue spatiale et temporelle de la crise qui affecte le Mali depuis 2012 aura montré les limites de l'Etat malien dans la gestion de cette crise au fil du temps. Cette crise met également à très rude épreuve les capacités effectives de l'État à restaurer mais surtout à assurer à toute la population un accès équitable et régulier à des services sociaux de base de même qualité partout sur le territoire.

Dans les régions du centre du Mali, on constate de façon générale une offre insuffisante des services sociaux de base et la satisfaction improbable des besoins essentiels des populations. Un état problématique des choses qui est aggravé par le spectre de l'insécurité qui plane sur une partie de territoire, imposant d'extrêmes restrictions à l'accès des populations aux services sociaux de base, exacerbant de la sorte des tensions et des conflits dans des zones auparavant déjà fragilisées.

D'une manière générale, notons que, dans l'ensemble du pays, et plus particulièrement dans les régions du centre du Mali, tous les secteurs ou domaines de la société, prise dans son ensemble, ont souffert à plus d'un titre de l'impact de la crise : la gouvernance, la sécurité des personnes et des biens, l'économie, l'accès aux services sociaux essentiels, tous ces domaines témoignent du recul important que le pays a subi avec cette crise. Cet impact de la crise sécuritaire interpelle les pouvoirs publics qui doivent tout mettre en œuvre pour restaurer l'autorité de l'État mais aussi et surtout assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire. Sur le plan de la gouvernance, dans les deux régions du centre du Mali, la gouvernance locale souffre des effets collatéraux de la crise multidimensionnelle. Les leçons à tirer de cette pratique de gouvernance en vigueur dans les deux (02) régions nécessitent de profondes réformes sur le plan institutionnel et le respect des textes de la décentralisation. Cela suppose, pour une mise en œuvre efficiente de la décentralisation, d'accélérer le processus de transfert des compétences et des moyens aux Collectivités et le renforcement du dispositif d'appui aux Collectivités ainsi que l'amélioration du niveau de déconcentration des services techniques déconcentrés de l'État.

Sur le plan sécuritaire, les effets de la crise sont diversement ressentis dans les deux régions. Dans la région de Mopti la situation sécuritaire est très préoccupante au regard de statistiques de sur le nombre de victimes, d'attaques de pillage de villages et des positions des FDS. Dans la région de Ségou, force est de constater que trois (03) cercles sur sept (07) subissent des attaques récurrentes. Il s'agit des cercles de Niono, Macina et Ségou. A la différence de la région de Mopti, ces trois cercles concentrent le maximum d'attaques de la part de groupes armés.

Sur le plan humanitaire, les diverses interventions opérées sur le terrain par les acteurs humanitaires mériteraient d'être mieux coordonnées et ciblées afin de faciliter l'aide humanitaire. A Mopti, les contraintes d'accès physique à certaines localités du fait de l'absence et de l'état défectueux des infrastructures routières, la voie fluviale récemment perturbée aussi par des attaques, interpellations et enlèvements des civiles y compris les humanitaires. L'assistance humanitaire aux communautés vulnérables et particulièrement celles retranchées ou vivant sous blocus des milices et autres groupes armés dans les localités éloignées des grandes agglomérations demeure délicate et souvent retardée en attendant des négociations d'accès. En fonction des spécificités régionales, les réponses humanitaires devraient rimer avec l'adoption de stratégies adaptées basées sur l'acceptance communautaire.

Sur le plan économique, à Ségou les activités dominantes sont du secteur primaire avec l'Agriculture, l'Elevage et la Pêche. Aussi, nous retrouvons beaucoup d'activités de cueillette dans certains cercles de Ségou et dans la zone inondée du Delta Intérieur du Niger dont la grande partie se retrouve à Mopti. Ségou a une économie reposant principalement sur l'agriculture. La région produit près de 30% de la production céréalière nationale (mil, sorgho, riz, etc...).

S'agissant du riz, la production régionale satisfait 60% des besoins nationaux. Le sous-secteur agricole emploie plus de 80% de la population active de la région. D'ailleurs, Ségou a la vocation d'être le grenier du Mali.

La région de Mopti, zone agro-sylvo-pastorale et halieutique par excellence, tire elle aussi l'essentiel de sa richesse du secteur primaire. Les principales activités de production sont fortement tributaires des conditions climatiques et particulièrement de la pluviométrie qui rythme les crues et décrues du fleuve Niger dont l'incidence sur les productions agricoles, pastorales et halieutiques n'est plus à démontrer. L'élevage représente l'une des principales richesses de la région de Mopti. Ses produits pourraient constituer la base et le début d'une exportation industrielle. Elle occupe la première place en effectif bovins et ovins/caprins et possède 22,10% du cheptel national bovin du pays et 26,5% de l'effectif d'ovins-caprins du Mali. Les abondantes ressources fourragères du Delta sont liées aux vastes étendues de prairies naturelles ou « bourgoutières » de près de 685.000 ha et des eaux en toute saison facilitant l'abreuvement des troupeaux. La pêche fluviale occupe une place très importante dans l'économie malienne et plus particulièrement dans celle de Mopti (Activité de pêche, transport et commercialisation des produits de pêche). À la différence de l'élevage, dont l'importance économique demeure sur le plan régional, la pêche et surtout son commerce reste concentré à Mopti.

Le tourisme dans la région de Ségou tire profit de sa situation géographique de relais pour les touristes qui voyagent entre Bamako et Tombouctou. Le festival sur le Niger a fini de prouver la place incontournable qu'elle occupe dans la dynamique économique de la région. Tout comme Ségou, la Région de Mopti a toujours tiré profit du tourisme. Mais le secteur a pris un grand coup avec la crise sécuritaire du centre ayant pris une allure ethnique. Le plateau dogon placé patrimoine de l'UNESCO a vu partir petit à petit son avantage touristique avec tous les services d'entraînement tels que l'hôtellerie et la restauration.

Le contexte sécuritaire a visiblement contribué à rendre pauvre une bonne partie des communes dans leur élan de développement. En regardant le niveau de l'Indice de Pauvreté Communale de 2014 à 2018, nous observons deux faits majeurs : La majorité des communes en état de pauvreté ont vu leur situation s'améliorer, mais la propension à sortir de la pauvreté est plus lente dans la région de Mopti. En effet, en analysant les dynamiques de la pauvreté de notre échantillon de communes dans la région de Mopti, on s'aperçoit que la pauvreté s'est accentuée de façon globale entre 2014 et 2018.

Sur le plan de l'accès aux services sociaux de base, toutes les personnes interrogées (représentants de l'État, autorités régionales, communales, villageoises, populations, responsables de services techniques) évoquent le lourd fardeau que l'insécurité omniprésente impose sur tous les plans aux populations et aux travailleurs. En effet, dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité alimentaire, les indicateurs observés (Taux Brut de Scolarisation, pourcentage de population vivant dans un rayon de 5 km, pourcentage de population en situation de sécurité alimentaire) de 2016 à 2018 ont des niveaux nettement inférieurs à celui de 2011.

Un peu partout dans les communes visitées, ce sont les mêmes constats préoccupants qui reviennent dans les propos des membres des communautés ou de leurs représentants :

- i. Infrastructures saccagées ici et là ;
- ii. Impossibilité de travailler efficacement en toute sécurité lorsqu'on le souhaite, y compris dans des domaines aussi vitaux que l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce, pour ne rien dire des activités comme le tourisme, l'hébergement et le tourisme qui sont même en train de mourir tranquillement ;
- iii. Difficultés de redéployer un personnel compétent dès lors même qu'il accepte de se rendre disponible ;
- iv. Présence discrète de l'Etat lui-même, dont le personnel est limité, dans le meilleur des cas, essentiellement confiné aux chefs-lieux de cercle.

L'impact de la crise n'affecte pas de la même manière toutes les communes, certaines étant plus éprouvées que d'autres. Notons cependant que dans toutes les communes visitées les populations nous ont fait part de perturbations, plus ou moins importantes selon les communes, sur le plan de l'offre, de l'accès et de la disponibilité de services sociaux essentiels tels que la santé, l'éducation et l'accès à l'eau potable.

C'est donc dire qu'il est impératif, dans les circonstances actuelles, que l'Etat et ses partenaires s'engagent rapidement à :

- créer de toute urgence les conditions d'un retour rapide de l'Administration (sous-préfets) et des services techniques dans leurs zones pour réinstaurer la confiance avec la population ;
- accélérer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et procéder à son appropriation par l'ensemble des acteurs nationaux ;
- accélérer la modernisation et le renforcement des capacités opérationnelles de forces de défense et de sécurité, avec l'appui ciblé des partenaires techniques et financiers ;
- assurer une mobilisation accrue du financement pour une mise en œuvre adéquate des politiques et stratégies disponibles dans les domaines sociaux, de la gouvernance et du développement ;
- procéder à une sécurisation communautaire des infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques et mettre en place des stratégies adaptées pour un meilleur accès des populations aux services sociaux de base ;
- poursuivre, redynamiser et renforcer le dialogue et le vivre ensemble.

## INTRODUCTION<sup>1</sup>

La crise sécuritaire qui affecte le Mali depuis 2012 a révélé les limites de l'État aussi bien dans sa capacité de gestion de la chose publique que dans sa capacité à assumer efficacement et équitablement ses responsabilités de protection des personnes et des biens. C'est qu'en effet, de par sa position géostratégique et son potentiel important en ressources diverses, l'espace sahélo-saharien est devenu à la fois un enjeu politico-militaire important et le théâtre d'actes regrettables de terrorisme, de banditisme croissant, de conflits intercommunautaires et d'une criminalité transnationale et transfrontalière organisée. Ce qui ne fait que compliquer, pour le Mali, la question de la gestion et de la résolution de la crise sécuritaire qui l'affecte sur tous les plans, et plus particulièrement celui de sa capacité à assurer à ses populations un accès égal aux services sociaux de base que sont l'éducation, la santé, l'eau, l'hygiène, la sécurité alimentaire, etc., dans un contexte général marqué par l'insécurité et la pandémie du COVID-19.

Effectivement, sur le plan du fonctionnement des services sociaux de base, tous les responsables des services techniques évoquent une insécurité omniprésente qui hypothèque toute accessibilité aux terrains de l'exercice de leurs activités respectives. Au nord et dans certaines parties du centre du pays, tous les services sociaux de base ont en commun certaines caractéristiques : (i) infrastructures saccagées ; (ii) impossibilité de travailler efficacement en toute sécurité ; (iii) difficultés de redéployer un personnel compétent. A quoi il faut également ajouter le recul de la présence de l'État, dont l'essentiel du personnel se limite, à l'heure actuelle, essentiellement aux chefs-lieux de cercle qui sont relativement sécurisés.

Rappelons que la crise sécuritaire qui affecte jusqu'à présent le pays a éclaté au grand jour en 2012 essentiellement dans les régions du Nord du pays. A partir de 2013, avec l'appui de la communauté internationale, le pays avait commencé à se relever de cette crise, à la suite de trois événements majeurs :

- l'organisation, en mai 2013, de la conférence de Bruxelles « ensemble pour le Mali » suivi de l'organisation des élections présidentielle et législatives ;
- la signature, les 15 mai et 20 juin 2015, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger ;
- l'organisation, le 22 octobre 2015, de la conférence de Paris sur le thème « les régions du nord au cœur de la réconciliation et de la consolidation de la paix/bâtir un Mali Emergent ».

Mais l'espoir annoncé par ces événements fut seulement de courte durée. De fait, depuis 2016, les activités terroristes se sont intensifiées avec l'apparition de nouveaux groupes dans le Delta central du fleuve Niger, avec notamment la propagation de la violence terroriste de la région du Nord du Mali (Kidal, Tombouctou, Gao, Ménaka) vers la région du Centre du Mali (régions de Mopti et de Ségou). Une évolution qui fait du Centre du Mali une des zones les plus vulnérables et dangereuses tant par l'accroissement du nombre de massacres intercommunautaires et de dégâts causés par les terroristes que par la complexité des enjeux sociaux, économiques et politiques que cela soulève.

En effet, la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger en juin 2015 n'a pas suffi à aplanir toutes les difficultés. Puisque, cinq ans après cette signature, non seulement l'état de sa mise en œuvre sont largement en deçà des attentes, mais en outre il existe aujourd'hui encore beaucoup de points de blocages liés essentiellement au non-respect des engagements pris par les parties prenantes, notamment :

---

<sup>1</sup> Aussi bien pour cette introduction que pour l'ensemble du document nous nous beaucoup inspiré du texte de l'Observatoire humain du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté intitulé *Rapport national sur le Développement Humain 2019. Impact de la crise sécuritaire au Mali sur l'accès des populations aux services sociaux de base*, Bamako, Juin 2020.



- la persistance de l'insécurité du fait des attaques des groupes terroristes et narcotrafiquants ;
- la question de la bonne foi et de l'engagement ferme de certaines parties-prenantes de l'Accord ;
- la question de l'exclusivité des différents groupes armés, des femmes et des jeunes dans le processus de mise en œuvre de l'Accord ;
- l'insuffisance des ressources mobilisées en faveur de la mise en œuvre de l'Accord ;
- l'absence de l'Administration dans plusieurs circonscriptions administratives du nord et du centre du Mali.

Toutes choses qui, on l'aura compris, montrent que la crise sécuritaire au Mali perdure et se complexifie de plus en plus, malgré l'importante assistance militaire sous régionale et internationale dont le pays bénéficie (CEDEAO, MINUSMA, Force Barkhane, etc.). Avec pour conséquence grave que l'Etat (administration et autres institutions publiques) est pratiquement absent dans plusieurs zones du centre et du nord du pays. Une absence qui a, de ce fait, entraîné l'occupation de ces parties du territoire national par des groupes terroristes et livré les populations de ces zones à leurs exactions.

Dès lors, l'accès aux populations les plus vulnérables et les plus nécessiteuses est entravé autant par la criminalité grandissante (enlèvement de véhicules, braquages, pillage des dépôts, etc.) que par des blocages dus aux conflits intercommunautaires, aussi bien dans les régions du nord que dans celles du centre. Sans oublier que, sur le plan général, la mobilité même des populations est d'autant plus réduite que des dangers omniprésents empêchent ou limitent tous les déplacements, y compris même celui des partenaires opérant dans le secteur de l'humanitaire.

Tous ces éléments continuent d'avoir un impact considérable sur les efforts de développement, particulièrement sur l'accès des populations aux services sociaux de base, et plus directement sur l'incidence de la pauvreté dans ces zones. En effet, l'impact marquant de la crise se reflète dans le fait que, malgré une croissance économique solide ces dernières années, l'incidence de la pauvreté restait en 2017 supérieure à son niveau de 2010 (44,9% en 2017 contre 43,7 % en 2010). Étant entendu en outre que, quel que soit l'indicateur de mesure de la pauvreté, ce phénomène frappe plus le milieu rural que le milieu urbain et plus les autres communes urbaines que Bamako ; et qu'en plus les régions les plus touchées par ce fléau sont également les régions du centre et du nord du Mali.

De là, la décision du gouvernement Mali, en mai 2019, d'adopter une nouvelle orientation de sa politique de gestion de la crise sécuritaire en lieu et place de la stratégie en œuvre depuis 2018, le Plan de Sécurité Intégré des Régions du Centre, qui visait essentiellement le renforcement du dispositif sécuritaire dans les régions de Ségou et Mopti.

Cette nouvelle orientation s'appuie sur la mise en place du Cadre Politique de Gestion de la Crise au Centre du Mali (CPGCC) dans l'objectif d'apaiser climat social et ramener la sécurité dans les régions du Centre par une combinaison des actions sécuritaires et politiques. Dans le but de parvenir à la stabilisation effective des régions de Mopti et de Ségou, est assignée au CPGCC la mission de mettre en place une stratégie politique, articulée autour de la gouvernance, la sécurité, le développement et la cohésion sociale. Une stratégie globale qui devra être opérationnalisée à travers trois instruments : un comité politique national qui regroupe à peu près treize ministres, un comité politique modulable et un comité régional structuré autour du commandant de zone.

Le Secrétariat Permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise au Centre Mali (SP-CGPCC), organe central de cette nouvelle stratégie, a la responsabilité de mettre œuvre toutes les orientations qui auront été décidées par le comité politique national mais également d'assurer la coordination aux niveaux stratégique et politique de l'ensemble des efforts de

stabilisation du centre. Pour ce faire, le Secrétariat Permanent suit l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire, jauge les indicateurs de stabilité pour en déduire la dynamique d'ensemble et émettre des orientations pour la suite de l'action de l'État.

C'est dans ce contexte général que la présente étude, « Diagnostic socioéconomique des régions du centre du Mali », a été commanditée par le Secrétariat Permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise au Centre Mali (SP-CGPCC) dans le but d'informer sa tâche stratégique de suivi de la situation sécuritaire et humanitaire et de détermination des indicateurs pertinents de stabilité afin d'éclairer l'Etat sur les grandes orientations de son action.

L'objectif général de cette étude est d'analyser toutes les données disponibles afin de réaliser le Diagnostic socioéconomique des régions du centre du Mali (Mopti et Ségou) dans l'objectif de permettre au Secrétariat Permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise au Centre Mali (SP-CGPCC) d'affiner sa stratégie de stabilisation des régions du centre du Mali. Cette étude vise plus spécifiquement à :

- Faire le diagnostic socioéconomique du centre ;
- Identifier les problèmes prioritaires de chaque commune ;
- Faire une cartographie des acteurs en présence ;
- Identifier leurs domaines d'intervention ;
- Etablir et faire une analyse des forces, faiblesses et opportunités ;
- Faire l'état des lieux de la situation humanitaire ;
- Produire tous autres indicateurs pertinents.

Cette étude diagnostique devra permettre d'atteindre les résultats suivants :

- Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ;
- La cartographie de l'économie locale est établie ;
- Le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ;
- Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures sont identifiés. Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ;
- La cartographie de l'économie locale est établie ;
- Le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ;
- Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures identifiées.

## GLOSSAIRE

### ➤ **Diagnostic socio-économique**

La réalisation du diagnostic consistera à faire l'état des lieux à travers des observations combinées aux investigations sur le terrain ainsi que l'établissement du bilan diagnostic par secteur à l'échelle locale. De façon spécifique, il s'agira d'identifier les contraintes et les atouts, potentialités par secteur. C'est également à ce niveau que sont conduites les études socio-économiques et thématiques menées au niveau de chaque cercle d'intervention. Ces études permettront de vérifier, actualiser, compléter les données documentaires sectorielles.

On peut distinguer essentiellement trois (03) types de diagnostics :

- i) Diagnostic technique ;
- ii) Diagnostic participatif et
- iii) Synthèse diagnostic.

### ➤ **Crise sécuritaire**

Dans le domaine des relations internationales, une crise se définit comme une rupture soudaine ou une aggravation d'une situation politique et sécuritaire préexistante. (La fabrique du Monde). C'est un état de rupture de la sécurité.

### ➤ **Sécurité**

La sécurité est l'état d'esprit d'une personne (ou d'un groupe) qui se sent **tranquille, rassurée, en confiance, à l'abri du danger**. (La toupie).

### ➤ **Sécurité humaine**

La sécurité humaine est une approche axée sur les individus et leur sécurité, qui reconnaît que la stabilité durable, non seulement des États, mais également des sociétés qu'ils représentent, est impossible tant que la sécurité humaine n'est pas garantie. La sécurité humaine fait référence à la fois aux droits des citoyens à vivre dans un environnement sécuritaire et à l'existence d'une activité politique, sociale, religieuse et économique au sein de chaque société à l'abri de violences organisées. (Réseau de recherche sur les opérations de paix, ROP, 2005).

### ➤ **Terrorisme**

Au regard de la législation en vigueur, le terrorisme se définit comme tout acte de violence (attentats, prises d'otages, de sabotage, de détournement, etc.) commis par un individu ou une organisation pour créer un climat d'insécurité, exercer un chantage à l'encontre d'un individu, d'un gouvernement ou pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système (Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, 2017, p 9). Il « est l'emploi de la terreur à des fins idéologiques, politiques ou religieuses » (Wikipédia, 08/12/2019).

### ➤ **Radicalisation**

La radicalisation est « un processus selon lequel des personnes adoptent un système de croyances extrêmes-comprenant la volonté d'utiliser, d'encourager ou de faciliter la violence-en vue de faire triompher une idéologie, un projet politique ou une cause comme moyen de transformation sociale. » (**Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)**). Elle est le résultat d'un processus où les pratiques normales de dialogue et de compromis sont progressivement délaissées pour un engagement accru dans des tactiques de confrontation et de conflits plus ou moins violents. La stratégie nationale du Mali lie l'extrémisme violent et la radicalisation au phénomène plus courant et plus connu qu'est le terrorisme dans ses dimensions les plus violentes.

### ➤ **Personne affectée**

Désigne les victimes collatérales et tout individu fragilisé par la perte d'un proche à la suite d'un acte terroriste. (Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, 2017, p 9).

➤ **Accessibilité aux services sociaux de base**

L'accessibilité aux services sociaux de base, dans le cadre de la présente analyse, renvoie à l'existence physique de l'infrastructure, la possibilité pour les populations de s'y rendre (accessibilité géographique) et la fréquentation par les populations cibles.

➤ **Fonctionnalité des infrastructures sociales de base**

L'infrastructure sociale sera considérée comme fonctionnelle dès que les critères requis suivants sont respectés ; il s'agit de la disponibilité d'équipements /matériels, des ressources humaines, de la fréquentation des populations et surtout l'absence de facteurs (socio-culturels, etc.) empêchant la fourniture du service en question.

➤ **Paquet Minimum d'Activités (PMA)**

C'est un ensemble d'activités qui, une fois implantées dans un centre de santé, permettent l'absorption de nouvelles interventions sans violer les contraintes liées à l'organisation du travail, au financement du centre de santé et à la charge du travail du personnel. Ce PMA comprend des activités curatives, préventives et promotionnelles et sociales... (<https://www.memoireonline.com>).

➤ **Indice synthétique de fécondité** Nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité actuels par âge.

➤ **Prévalence de la contraception** Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui utilisent une méthode contraceptive

➤ **Mortalité infantile** : probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire.

➤ **Mortalité juvénile** : probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire.

➤ **Mortalité infanto-juvénile** : probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

➤ **Taux brut de scolarisation au 1er cycle (TBS)**

Ce taux correspond au nombre total d'élèves du 1er cycle exprimé en pourcentage de la population de tranche d'âges correspondante (7-12ans).

➤ **Taux brut de scolarisation au 2eme cycle (TBS)**

Ce taux correspond au nombre d'élèves total du 2<sup>ème</sup> cycle exprimé en pourcentage de la population de tranche d'âges correspondante (13-15ans).

➤ **Pourcentage de redoublants dans le cycle (%Red)**

Il mesure le nombre d'élève qui redoublent dans le cycle par rapport à l'effectif total dans le cycle.

➤ **Taux d'achèvement au 1er cycle (TA)**

Ce taux indique le nombre d'élèves nouveaux admis en 6<sup>ème</sup> année d'études sur la population d'enfants d'âge susceptible (12 ans) d'être en 6ème année.

➤ **Taux d'achèvement au 2ème cycle (TA)**

Ce taux indique le nombre d'élèves nouveaux admis en 9<sup>ème</sup> année d'études sur la population d'enfants d'âge susceptible (15 ans) d'être en 9<sup>ème</sup> année.

➤ **Indice de parité entre les genres (IPG)** : Ratio des filles par rapport aux garçons qui fréquentent le niveau primaire et ratio des filles par rapport aux garçons qui fréquentent l'école secondaire. L'indice traduit l'importance de l'écart entre les genres.

### ➤ **Eau potable**

Eau destinée à la consommation des ménages, des entreprises ou des administrations qui par traitement ou naturellement répond à des normes définies par la législation et la réglementation en vigueur sur la qualité de l'eau.

### ➤ **Adduction d'Eau Potable (AEP)**

Système d'alimentation en eau potable basé sur la distribution de l'eau à travers un réseau de canalisations enterrées assez dense pouvant desservir plusieurs bornes fontaines et branchements privés. Il exploite les eaux souterraines et/ou de surface et comprend également un dispositif de traitement d'eau.

### ➤ **Point d'eau moderne (PEM)**

Ouvrage réalisé et aménagé suivant des normes techniques, produisant de l'eau de façon permanente et avec une qualité acceptée comme potable.

### ➤ **Sources améliorées d'approvisionnement en eau potable (eau de boisson)**

Comprennent l'eau de robinet, les bornes fontaines, les puits à pompe, les forages, les puits creusés, les sources protégées, l'eau de pluie, l'eau livrée par un camion-citerne ou par charriot avec un petit réservoir et de l'eau en bouteille ou en sachet.

### ➤ **Sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. (FAO, Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

Quatre concepts fondamentaux permettent de mieux saisir la notion de sécurité alimentaire : disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité.

- **Disponibilité** : C'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire, et les stocks.
- **Accessibilité** : C'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.
- **Utilisation** : C'est l'utilisation par les ménages de la nourriture à laquelle ils ont accès pour la satisfaction des besoins individuels en éléments protéino-énergétiques et en micronutriments. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la distribution de la nourriture parmi les membres du ménage, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.
- **Stabilité** : C'est la possibilité pour une population, un ménage ou une personne d'avoir un accès permanent à une nourriture adéquate sans que cela ne soit menacé par l'émergence de chocs soudains ou d'événements/facteurs cycliques/saisonniers. Ce quatrième pilier intègre la stabilité des prix et des revenus des populations vulnérables. Il concerne aussi à la fois la régularité, la disponibilité et l'aspect lié à l'accès à la sécurité alimentaire.

### ➤ **Classes de sécurité alimentaire**

L'analyse de la situation de sécuritaire alimentaire classe les ménages en quatre catégories :

- **En sécurité alimentaire** Le ménage est capable d'assurer les besoins essentiels alimentaires et non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence.

- **Insécurité alimentaire légère :** Le ménage dispose d'une consommation alimentaire minimale, mais incapable d'assurer certaines dépenses essentielles non alimentaires sans épuiser les moyens d'existence.
- **Modérément en insécurité alimentaire :** Le ménage fait face à une déficience de consommation alimentaire, OU, dispose d'une capacité marginale d'assurer les besoins alimentaires minimaux seulement à travers l'épuisement accéléré des moyens d'existence.
- **En insécurité alimentaire sévère :** Le ménage fait face à une importante déficience de la consommation alimentaire, OU, Perte extrême des moyens d'existence aboutissant à d'importantes déficiences de consommation alimentaire, OU pire.

➤ **Région :**

La région est une collectivité territoriale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Cercle : Le cercle est le 2ème niveau du découpage administratif. Il est constitué de communes et est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

➤ **Commune :**

La commune est une collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est urbaine ou rurale. La commune urbaine se compose essentiellement de quartiers ; la commune rurale se compose essentiellement de villages et/ou de fractions.

➤ **Localités :**

Il s'agit des villages, des fractions ou des quartiers des zones urbaines. Le Village «est un ensemble de concessions regroupées sur un espace géographique donné et qui abritent des ménages dépendant d'une même autorité locale ou chefferie» (INSTAT 4ème RGPH, Répertoire des villages 2013). Les fractions et les quartiers des zones urbaines sont considérées comme des localités au même titre que les villages. Par contre, les hameaux (de culture souvent), les cités et résidences ne sont pas considérés comme des localités car ils dépendent de la « chefferie » d'un village, d'une fraction ou d'un quartier.

➤ **Personnes vulnérables**

Les personnes vulnérables sont celles qui sont relativement (ou totalement) incapables de protéger leurs propres intérêts. Plus précisément, leur pouvoir, leur intelligence, leur degré d'instruction, leurs ressources, leur force ou autres attributs nécessaires pour protéger leurs intérêts propres, peuvent être insuffisants. (Encyclopédie de l'Agora).

➤ **Gouvernance :**

La notion de gouvernance se réfère ici à l'ensemble des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lequel les acteurs censés être parties prenantes du développement socioéconomique, participent à la prise des décisions et à la mise en œuvre des actions publiques.

➤ **Centre de Santé Communautaire (CSCOM) :**

Les centres de santé communautaires sont des établissements de santé de base construits sur une aire de santé par une association de santé communautaire ; le CSCOM comprend au moins un dispensaire, une maternité et un dépôt de médicaments essentiels (réf : Loi n°02-049 AN RM / 22 juillet 2002 Portant loi d'orientation sur la santé). Le niveau de qualification minimale exigée pour la Direction Technique du Centre de Santé Communautaire est celui d'un infirmier du 1er cycle. (Réf : Arrêté Interministériel N° 94 - 5092 / MSSPA-MATS-M F du 21 avril 1994 fixant les conditions de création des CSCOM et les modalités de gestion des services socio-sanitaires de cercle, de commune, des CSCOM), dans la même enceinte : normalement.

➤ **Développement Humain Durable (DHD)**

Le développement humain durable renvoie, notamment, à la possibilité pour l'individu de vivre longtemps et en bonne santé, d'avoir un accès libre au savoir et aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable ou qui lui semble convenable. Le concept de développement humain s'articule autour de quatre grands axes : productivité, justice sociale, durabilité et contrôle par les personnes de leur destinée (PNUD 1990).

➤ **Indice du développement humain et ses composantes**

L'IDH est un indice composite qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. Théoriquement, la valeur de l'indice va de 0 à 1. Il tient compte de trois dimensions du développement humain. D'abord, la possibilité d'avoir une vie longue et en bonne santé en se fondant sur l'espérance de vie à la naissance. Ensuite, le niveau de scolarisation, évalué à partir du taux d'analphabétisme et de la fréquentation des différents niveaux du système scolaire. Enfin, le standard de vie, calculé à partir du produit intérieur brut (PIB) par habitant en tenant compte de la parité du pouvoir d'achat (PPA). La PPA sert « à mesurer le pouvoir d'achat relatif des monnaies de différents pays pour les mêmes types de biens et de services.

➤ **Indice d'Inégalités de Genre**

L'indice d'inégalités de genre (IIG) est un indice créé par le PNUD destiné à évaluer les différences entre les sexes dans la distribution des progrès et à estimer la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes. Il est estimé selon trois dimensions : la santé reproductive des femmes, leur autonomisation et le marché du travail. Il permet ainsi d'estimer les pays dans lesquels les femmes sont plus ou moins désavantagées. Sa valeur est comprise entre 0 et 1. Plus sa valeur est élevée, plus le pays est inégalitaire entre hommes et femmes.

➤ **Agenda Femmes, Paix et Sécurité**

En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a marqué l'histoire en adoptant la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette résolution préconise de faire participer les femmes à l'établissement de la paix, de mieux les protéger contre les violations de leurs droits fondamentaux et de leur donner accès à la justice et aux services de lutte contre la discrimination.

# I. OBJECTIFS/RESULTATS DE L'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

## 1.1. Objectifs de l'étude

La présente étude portant « Diagnostic socio-économique des régions centres du Mali » vise à analyser et faire le Diagnostic socioéconomique des régions du Centre du Mali (Mopti et Ségou).

Tel qu'énoncé dans les termes de référence, les objectifs Spécifiques attendus de la mission visent entre autres à :

- faire le diagnostic socioéconomique du centre ;
- identifier les problèmes prioritaires de chaque commune ;
- faire une cartographie des acteurs en présence ;
- identifier leurs domaines d'intervention ;
- établir et faire une analyse des forces, faiblesses et opportunités ;
- faire l'état des lieux de la situation humanitaire ;
- produire tous autres indicateurs pertinents.

## 1.2. Résultats attendus

- Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ;
- la cartographie de l'économie locale est établie ;
- le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ;
- les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures sont identifiés ;
- l'état des lieux des secteurs sociaux de base, y compris le secteur de l'humanitaire est établi ;
- les indicateurs pertinents par secteur d'intervention sont disponibles.

## 1.3. Démarche méthodologique

La méthodologie adoptée pour conduire l'étude diagnostique socio-économique a été participative et itérative. Elle a été axée sur la concertation et la participation inclusive des acteurs à tous les niveaux.

L'adoption d'une approche mixte combinant à la fois les méthodes quantitatives et qualitatives de collecte des données a contribué à l'évaluation des impacts socioéconomiques des projets/programmes opérant dans les deux (02) régions.

La combinaison a permis le recueil d'informations pertinentes auprès des acteurs clés à savoir : les représentants de l'État, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les Collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les organisations communautaires, les acteurs non étatiques (ANE), les agriculteurs, les éleveurs, les commerçants, les groupes vulnérables, les organisations socio professionnelles/humanitaires etc.).

Aussi l'approche méthodologique s'est appuyée sur les sources de collecte des données ci-après :

- la **recherche documentaire** en vue de procéder à une investigation large pour identifier, collecter et exploiter toute documentation pouvant apporter un éclairage sur l'objet de l'étude ;
- **l'observation des faits** sur le terrain lors des opérations de collecte des données et l'évaluation des impacts socioéconomiques ;
- **les entretiens** avec les acteurs clés à l'aide de questionnaires et guides d'entretien.



### ➤ **Cadrage de la mission**

En tant qu'étape incontournable, le cadrage de la mission s'est tenu dans la salle de conférence du secrétariat permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise des régions centre du Mali. Etaient présents à ladite séance, les membres du comité national du cadre politique de gestion de la crise ainsi que le représentant du PNUD.

Le cadrage a permis de cerner tous les contours de l'étude et surtout d'avoir une vision partagée de la problématique de l'étude. Il a été un cadre privilégié d'écoute mutuelle et d'échanges féconds sur les enjeux du diagnostic et surtout les attentes du commanditaire ; ce qui a permis de :

- harmoniser les points de vue sur la démarche méthodologique proposée par le consultant ;
- valider le planning de travail en tenant compte des délais contractuels ;
- prendre en compte toutes les observations formulées par le client en vue de l'atteinte des objectifs de l'étude.

Aussi, les éclairages et contributions apportés ont sans doute permis de repreciser certains aspects clefs du processus, notamment en ce qui concerne l'échantillonnage.

### ➤ **Revue de littérature**

Elle a consisté à exploiter des documents de planification tant au niveau national, régional que macroéconomique, des rapports d'activités des ministères sectoriels et institutions, les rapports d'études sectoriels, les Documents de planification au niveau régional et local (SRAT, PSDR, PDESC etc.) RGPH, les textes législatifs et règlementaires ainsi que toute documentation pertinente en lien avec l'objet de l'étude.

### ➤ **Elaboration des outils de collecte des données**

L'élaboration des outils de collecte a concerné les cibles ci-après : la Tutelle (Gouvernorat et cercles), la DRPSIAP, la DRP, les Académies, la DRPIA, les Collectivités locales, les organisations socio professionnelles, l'APEJ, la DRA, le FAFPA, les PTF, les ONGs nationales et internationales, les Agences des Nations Unies (PAM, l'UE, UNHCR etc...)

### ➤ **Mise à niveau des agents de collecte**

Les agents de collecte mobilisés pour les besoins d'enquête ont reçu une formation afin de mieux les outiller et les familiariser avec le logiciel COBO Collecte. Cette séance de mise à niveau a été suivie par un pré test dans le chef-lieu de région. Cela a sans doute permis de corriger certaines imperfections et de restructurer certains outils.

### ➤ **Collecte des données**

La collecte des données a été faite à l'aide d'outils quantitatifs et qualitatifs. Elle s'est déroulée tant au niveau régional que local (cercles et communes).

### ➤ **Définition de l'échantillon**

Un des préalables à la tenue de l'étude diagnostic socio-économique est la définition de l'échantillon. Un échantillon raisonné a été retenu pour choisir les communes d'investigation dans les quinze (15) cercles d'intervention.

A noter que le choix de ces communes s'est sur la recommandation de l'équipe du Gouvernorat dans les deux régions sur la base des (4) critères que nous leur avons communiqués, à savoir :

- commune représentative des problèmes et/ou difficultés le plus communes dans le cercle ;
- commune ayant souffert sur le plan économique de la crise ;
- commune ayant souffert sur le plan de l'accès aux services sociaux essentiels ;

- commune ayant souffert sur le plan sécuritaire et sanitaire de la crise (pandémie COVID-19).

**Tableau 1:** Echantillon considéré

Région	Cercles	Communes	Focus group	Entretien individuel	Total
<b>Ségou</b>	7	3*21	4	3	7
			112	72	184
<b>Mopti</b>	8	3*24	4	3	7
			128	72	200
<b>TOTAL</b>	<b>15 cercles</b>	<b>45 communes</b>	<b>248</b>	<b>150</b>	<b>398</b>

➤ **Communes enquêtées :**

Au total, **quarante-cinq** (45) communes réparties dans quinze (15) cercles des deux régions ont fait l'objet de l'enquête.

**Tableau 2 :** Liste des communes enquêtées à Ségou

Région	Cercles	Communes
<b>Ségou</b>	Barouéli	Barouéli
		Sanando
		Tamani
	Bla	Bla
		Kemeni
		Yangasso
	Macina	Macina
		Kokry
		Menimpébougou
	Niono	Niono
		Siribala
		Sirifila Boundi
	San	San
		Tenè
		Kassorola
	Ségou	Ségou
		Pelengana
		Sakoiba
Tominian	Tominian	
	Fangasso	
	Tibissa	

*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

**Tableau 3 :** Liste des communes enquêtées à Mopti

Région	Cercles	Communes
<b>Mopti</b>	Bandiagara	Bandiagara
		Dourou
		Sangha
	Bankass	Bankass
		Diallassagou
		Koulogon
	Djené	Djené
		Nema Badeya Kafo
		Ouro Aly
	Douentza	Douentza
		Dalla
		Koubelkouna

Région	Cercles	Communes
	Koro	Koro
		Dougouténé I
		Madougou
	Mopti	Mopti
		Konna
		Sio
	Tenenkou	Tenenkou
		Gathie
		Guidio
	Youwarou	Youwarou
		Gathié
		Guidio

Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Il importe de signaler qu'au niveau de chaque commune cible, Deux (02) types d'entretien ont été conduits à savoir :

- deux (02) entretiens individuels à l'intention du Maire ou son secrétaire général ainsi que le DTM du CSCOM de la commune.
- trois (03) focus group par commune à l'intention des organisations existantes.

#### ➤ Organisations socioprofessionnelles enquêtées

Au niveau de chaque commune, deux (02) types d'organisations ont été enquêtées à savoir les organisations sexo spécifiques et les organisations socio professionnelles mixtes. Il convient de préciser que ces organisations ont été interrogées en focus groupe dont la taille variait entre 06 personnes à 10 personnes. Au total cent trente-cinq (135) organisations réparties dans 45 communes ont été enquêtées. La typologie des organisations investiguées en focus groupe est la suivante :

- ☞ Groupe de discussion (OP mixtes) : Il regroupe les hommes adultes des conseils communautaires, des groupes de producteurs et / ou de tout autre dirigeant existant dans la localité et des catégories socioprofessionnelles pour discuter de thèmes prédéfinis par l'outil qualitatif.
- ☞ Groupe de discussion (OP femmes) : Il s'agit des femmes adultes des groupes et associations de femmes (épargne et prêt, activités génératrices de revenus des femmes, etc.), des groupes de productrices, des catégories socioprofessionnelles et / ou toute autre dirigeante existant dans la communauté pour discuter de thèmes prédéfinis par l'outil qualitatif.
- ☞ Groupe de discussion (OP Jeunes) : Il regroupe les jeunes garçons âgés de 15 à 25 ans des associations de jeunes, des catégories socioprofessionnelles de jeunes et / ou groupes de jeunes existants dans les communautés pour discuter de thèmes prédéfinis par l'outil qualitatif.

Enfin, pour les besoins de l'enquête, **quinze (15) enquêteurs** ont été déployés pour une durée de **dix (10) jours** pour couvrir l'ensemble des communes réparties dans deux (02) régions. Le ratio retenu était de trois (03) communes par enquêteur et par cercle.

La répartition des enquêteurs est indiquée dans le tableau ci-après :

**Tableau 4:** Répartition des enquêteurs

Région	Nbre Cercle	Nbre Commune	Total enquêteurs	Durée
<b>Ségou</b>	07	21	7	10
<b>Mopti</b>	08	24	8	10
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>45</b>	<b>15</b>	<b>10</b>

➤ **Séance de travail avec la Tutelle (Gouvernorats et cercles)**

Au niveau de chaque région, la mission s'est d'abord entretenue avec la DRPSIAP qui a bien voulu l'introduire au Gouvernorat. A ce niveau, les échanges ont porté sur :

- le chronogramme de la mission ;
- la méthodologie de travail ;
- le choix et la confirmation des communes d'investigation sur la base de critères sélectifs proposés à savoir :
- l'incidence sécuritaire et sanitaire de la crise ;
- l'incidence économique de la crise.

Les attentes du Consultant en rapport avec la participation et l'implication de tous les acteurs régionaux et locaux ont été évoquées pour la réussite de la mission.

A la fin de la séance, le Guide d'entretien « Tutelle » a été remis à la Tutelle aux fins de remplissage.

➤ **Entretiens structurés avec les services techniques déconcentrés de l'Etat**

Pour les besoins de la présente étude, plusieurs services techniques déconcentrés de l'Etat (STD) ont été enquêtés. Il s'agit entre autres de :

- la Direction Régionale du Plan, de la Statistique, de la Planification, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population (DRSIAP) ;
- la Direction Régionale des Productions et de l'Industrie Animale (DRPIA) ;
- la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) ;
- l'Académie d'Enseignement (AE) ;
- la Direction Régionale de la Pêche (DRP) ;
- la DRS ;
- la DRDSES ;
- DRACPN (Eau – Assainissement)
- DRR (Route/infrastructures)
- DRI (Industrie) ;
- DRE (Elevage)
- DREF (Eaux et forêt)
- Sécurité (Armée – Police – Gendarmerie – Garde)
- Coordination Régionale des ONG
- le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) ;
- l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (APEJ) ;
- l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (l'ANPE).
- les ONGs nationales et internationales ;
- les Agences du système des Nations Unies
- etc....

➤ **Traitement et analyse des données collectées**

Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse statistique. Ceux-ci ont consisté à l'épuration des données collectées aux fins d'analyses quantitative et qualitative.

En outre, l'analyse des résultats a permis de décrire la situation socio-économique des deux (02) régions cibles. Les logiciels utilisés pour le traitement des données sont Excel, CPRO et SPSS. Les conclusions de l'étude ont été consignées dans un rapport provisoire.

➤ **Rapportage**

A l'issue de la compilation et de l'interprétation des données recueillies, le projet de rapport diagnostique socio-économique a été soumis au Secrétariat Permanent du Cadre Politique de Gestion de la Crise des régions du Centre du Mali. Une séance de pré validation dudit rapport

a réuni les cadres du SP\_CPGCRC et les Consultants du Groupement AGRISTUDIO/ID Sahel, à l'issue de laquelle des commentaires et observations ont été formulés.

Le rapport final qui en découlera intégrera les commentaires et suggestions formulées par le commanditaire.

#### **1.4. Limites de l'étude**

L'étude « Diagnostic socio-économique des régions du Centre du Mali » a été conduite dans un contexte particulier inhérent à la crise multidimensionnelle que vit cette partie du pays. De sa mise en œuvre, il nous a été donné de relever un certain nombre de facteurs handicapant qui ont émaillé le processus de collecte des données.

Nous en retiendrons entre autres :

- les difficultés liées à l'accès aux sources tant au niveau des services techniques régionaux et subrégionaux (cercles et communes) ;
- la faiblesse des statistiques sur les secteurs productifs et sociaux de base notamment dans les Collectivités Communes, considérés comme l'échelon de base pour le recueil de données ;
- les difficultés rencontrées par les enquêteurs dans la collecte des données, surtout dans les zones à risque notamment Youwarou, Téninkou, Bankass et Koro (Région de Mopti), Niono et Macina (région de Ségou) entraînant le retard dans l'acheminement des fiches de collecte ;
- l'indisponibilité de certains élus/ secrétaires généraux au passage des enquêteurs ;
- l'éclatement des foyers de pandémie COVID-19 dans certaines communes au moment de l'enquête (cas de Youwarou) créant la panique chez les populations et l'indisponibilité du personnel de santé.

## II. REGION DE SEGOU

### 2.1. Présentation de la région de Ségou

#### 2.1.1. Présentation physique

La région de Ségou est située dans la partie centrale du pays, entre les 12°30 et 15°30 de latitude Nord ; 4° et 7° de longitude Ouest. Elle couvre une superficie estimée à 62 504 km<sup>2</sup>, soit 5% du territoire national. Elle s'étend du Nord au Sud sur environ 330 km et d'Ouest en Est sur 310 km. Quatrième région administrative du Mali, elle est limitée au Nord par la région de Tombouctou et la République Islamique de la Mauritanie, à l'Ouest par la région de Koulikoro, au Sud par celle de Sikasso et par le Burkina Faso et à l'Est par les régions de Tombouctou et de Mopti.

#### 2.1.2. Climat

La région de Ségou a un climat tropical sec du type soudanien nord. La pluviométrie moyenne annuelle varie de 600 à 800 mm. La durée des saisons est respectivement comprise entre 7 et 9 mois pour la période sèche et 3 ou 4 mois pour la période pluvieuse. N'eût été la présence des cours d'eau, la zone de l'inter-fleuve est un milieu subaride. Son indice d'aridité climatique est  $0,25 < IAC < 0,50$ .

Les températures sont souvent élevées et varient de 28°C à 40 °C.

Deux types de vents dominants soufflent dans la Région durant toute l'année, et provoquent quelques fois de véritables tempêtes de sable. Ce sont l'harmattan et la mousson.

#### 2.1.3. Population

**Tableau 5:** Population de la région par commune

Régions	Cercles	Communes	2019		
			Masculin	Féminin	Ensemble
			<b>1 590 024</b>	<b>1 624 416</b>	<b>3 214 440</b>
			<b>473 410</b>	<b>483 513</b>	<b>956 923</b>
		Segou	91 854	91 665	183 519
		Baguindadouyou	7 085	7 199	14 284
		Bellen	4 831	4 675	9 506
		Boussin	7 607	8 207	15 814
		Cinzana	24 708	24 880	49 588
		Diedougou	11 324	11 397	22 722
		Diganibougou	10 696	10 776	21 472
		Dioro	31 225	32 863	64 088
		Diouna	6 182	6 385	12 567
		Dougabougou	19 299	19 124	38 423
		Farako	7 816	8 365	16 181
		Farakou Massa	9 746	10 475	20 221
		Fatine	16 994	17 571	34 565
		Kamiandougou	10 388	10 475	20 863
		Katiena	23 345	23 548	46 892
		Konodimini	10 725	11 150	21 875
		Markala	31 036	32 097	63 133
		Massala	4 975	5 066	10 041

Régions	Cercles	Communes	2019		
			Masculin	Féminin	Ensemble
		N'gara	7 826	8 266	16 092
		N'koumandougou	9 386	9 386	18 772
		Pelengana	38 210	38 561	76 771
		Sakoiba	12 479	12 658	25 137
		Sama Foulala	4 675	4 991	9 667
		Samine	8 352	8 583	16 936
		Sansanding	16 030	16 136	32 166
		Sebougou	10 901	11 437	22 338
		Sibila	12 669	13 594	26 263
		Soignebourgou	2 127	2 133	4 260
		Souba	13 571	13 991	27 562
		Togou	7 348	7 858	15 205
				<b>137 623</b>	<b>141 249</b>
	Baroueli	Barouéli	29 485	29 436	58 921
		Boidie	15 098	15 222	30 320
		Dougoufie	6 242	6 487	12 729
		Gouendo	7 165	7 390	14 555
		Kalake	10 960	11 734	22 694
		Konobougou	25 251	25 936	51 187
		N'gassola	3 889	3 892	7 781
		Sanando	22 050	22 824	44 873
		Somo	4 615	4 836	9 451
		Tamani	8 670	9 282	17 952
		Tesserla	4 198	4 212	8 410
			<b>189 978</b>	<b>199 983</b>	<b>389 961</b>
	Bla	Bla	30 434	32 078	62 511
		Beguene	7 972	8 387	16 358
		Diaramana	13 265	14 301	27 566
		Diena	6 516	6 546	13 062
		Dougouolo	5 815	6 160	11 975
		Falo	27 924	28 636	56 559
		Fani	9 223	9 777	18 999
		Kzangasso	3 943	4 307	8 249
		Kemeni	8 968	9 482	18 451
Korodougou		7 488	8 095	15 583	
Koulandougou		3 200	3 274	6 475	
Niala		6 800	7 306	14 107	
Samabogo		8 713	9 447	18 159	
Somasso		7 352	7 698	15 050	
Tiemena		7 363	7 991	15 354	
Touna		20 363	21 425	41 788	
Yangasso	14 642	15 073	29 715		
		<b>159 257</b>	<b>165 269</b>	<b>324 526</b>	
MACINA	Macina	24 360	25 501	49 862	
	Boky Were	10 647	10 526	21 173	
	Folomana	5 775	5 787	11 562	

Régions	Cercles	Communes	2019			
			Masculin	Féminin	Ensemble	
		Kokry Centre	12 071	11 964	24 035	
		Kolongo	22 753	24 224	46 978	
		Matomo	10 164	10 493	20 657	
		Monimpebougou	22 951	23 724	46 675	
		Saloba	23 426	24 539	47 965	
		Sana	15 715	16 372	32 087	
		Souleye	6 526	7 038	13 564	
		Tongue	4 869	5 100	9 969	
	<b>Niono</b>			<b>249 329</b>	<b>252 245</b>	<b>501 574</b>
		Niono	55 631	56 600	112 232	
		Diabaly	23 674	23 509	47 184	
		Dogofry	23 237	23 519	46 756	
		Kala Siguida	14 547	14 793	29 339	
		Mariko	16 214	15 833	32 047	
		Nampalari	7 658	7 606	15 264	
		Pogo	11 194	11 247	22 441	
		Siribala	26 257	25 658	51 915	
		Sirifila Boundy	22 263	22 984	45 247	
		Sokolo	17 212	17 222	34 434	
		Toridaga Ko	19 728	21 190	40 918	
		Yeredon Saniona	11 713	12 082	23 795	
				<b>227 772</b>	<b>230 833</b>	<b>458 605</b>
	<b>San</b>	San Commune	46 106	45 951	92 057	
		Baramandougou	6 200	6 377	12 577	
		Dah	8 847	8 934	17 781	
		Diakourouna	7 929	8 153	16 082	
		Dieli	9 366	9 858	19 223	
		Djeguena	2 685	2 868	5 552	
		Fion	4 392	4 549	8 941	
		Kaniegue	4 928	4 859	9 788	
		Karaba	5 890	6 057	11 947	
		Kassorola	11 182	11 283	22 465	
		Kava	12 481	12 753	25 233	
Moribila		7 761	8 108	15 869		
N'goa		6 223	6 399	12 622		
Niamana		6 575	6 598	13 173		
Niasso		8 828	9 279	18 107		
N'torosso		6 965	7 055	14 020		
Ouolon		9 146	9 155	18 301		
Siadougou		12 229	12 163	24 392		
Somo		2 547	2 599	5 147		
Sourountouna		8 443	8 563	17 006		
Sy	8 758	8 502	17 260			
Tene	14 037	14 361	28 398			
Teneni	4 758	4 865	9 623			
Tourakolomba	5 408	5 420	10 828			



Régions	Cercles	Communes	2019		
			Masculin	Féminin	Ensemble
		Waki	6 088	6 124	12 212
			<b>152 653</b>	<b>151 324</b>	<b>303 978</b>
	<b>Tominian</b>	Tominian	17 211	17 229	34 439
		Benena	12 426	12 225	24 650
		Diora	11 509	10 493	22 001
		Fangasso	16 319	16 419	32 738
		Koula	12 241	12 625	24 866
		Lanfiala	6 387	6 592	12 978
		Mafoune	15 946	16 060	32 006
		Mandiakuy	14 857	14 130	28 987
		Ouan	6 198	6 322	12 520
		Sanekuy	11 175	10 454	21 629
		Timissa	18 734	19 416	38 150
		Yasso	9 652	9 360	19 012

Source: Direction nationale de la Population, janvier 2019

**Tableau 6 : Répartition de la population des Cercles pour les années 1998, 2009 et 2019.**

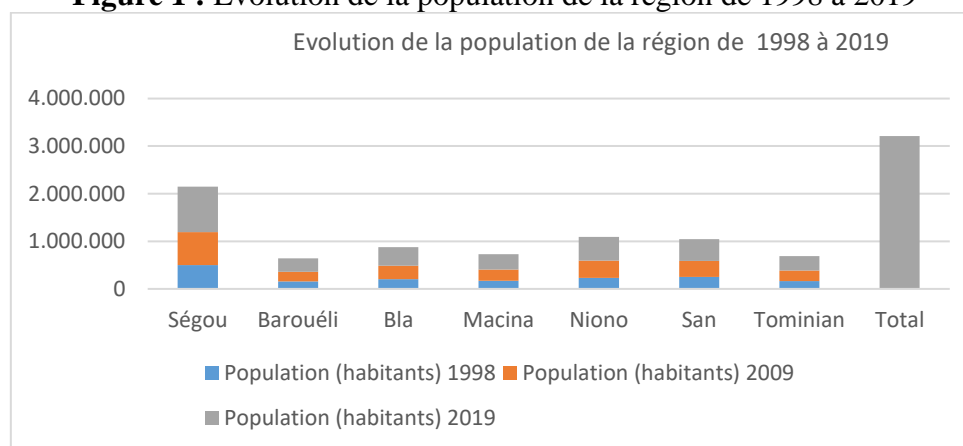
Cercles	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (habitants)		
		1998	2009	2019
<b>Ségou</b>	13.876	501 447	691 358	956 923
<b>Barouéli</b>	4.714	157 145	203 550	278 872
<b>Bla</b>	6.389	202 295	283 663	389 961
<b>Macina</b>	7.005	168 853	237 477	324 526
<b>Niono</b>	17.743	228 264	365 443	501 574
<b>San</b>	6.159	250 597	334 911	458 605
<b>Tominian</b>	6.618	166 756	219 853	303 978
Total	<b>62 504</b>	<b>1 675 357</b>	<b>2 336 255</b>	<b>3 214 440</b>

Sources : RGPH 1998, RGPH 2009, DNP-2020

Selon la DNP, en 2016, la Région de Ségou comptait **2 868 000** habitants soit 16,1 % de la population totale du Mali (**17 818 996** habitants) ce qui la place au troisième rang mondiale après la Région de Sikasso (**3 241 999** habitants) et la Région de Koulikoro (**2 970 998** habitants). Cette population y est inégalement répartie avec près de 79 % appartenant au secteur rural. Le taux d'accroissement de la population est estimé à **3,1%**.

De 2016 à 2019, la population résidente de Ségou s'est accrue de 89 % témoignant d'un important dynamisme démographique.

**Figure 1 : Evolution de la population de la région de 1998 à 2019**

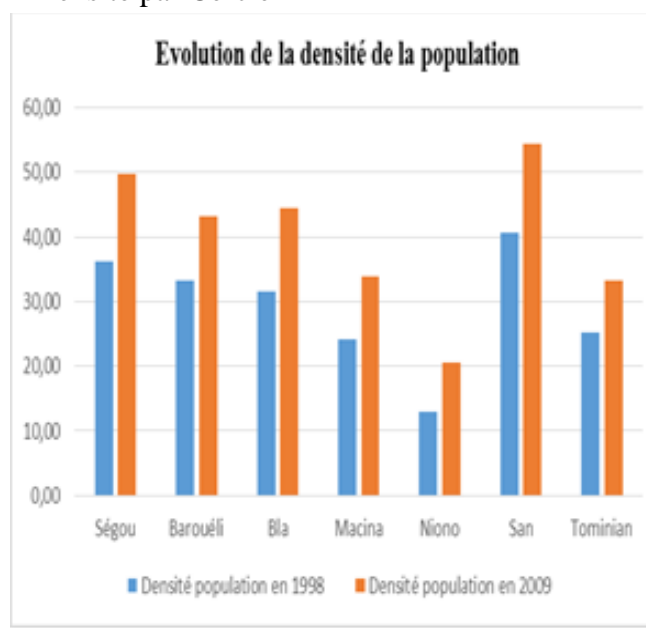


**Tableau 7 : Densité par Cercle**

Cercle	Densité population en 1998	Densité population en 2009
Ségou	36,14	49,82
Barouéli	33,34	43,18
Bla	31,66	44,40
Macina	24,10	33,90
Niono	12,87	20,60
San	40,69	54,38
Tominian	25,20	33,22
Région	26,84	37,41

Sources : RGPH, 1998 et RGPH, 2009

**Densité par Cercle**



Source : ID Sahel, 2020

La superficie de la Région de Ségou étant de 62 504 km<sup>2</sup>, sa densité de la population est de 37,41 hts/km<sup>2</sup> en 2009, composés de 50,5% de femmes pour 49,5% d'hommes. Cette population est répartie dans 391 116 ménages.

En 1998 et 2009, l'effectif de population le plus important est détenu par le cercle de Ségou. Ce dernier a pourtant une densité de population comparable aux autres Cercles (San, Barouéli et Bla) du fait que sa superficie est plus importante.

Entre 1998 et 2009, la densité moyenne de la Région de Ségou est ainsi passée de 26,84 habitants au km<sup>2</sup> à 37,41 habitants au km<sup>2</sup> soit un taux d'accroissement de 39,5%.

Dans la Région, les plus faibles densités sont observés au niveau des Cercles du Macina, Niono et Tominian. Ces faibles densités de population s'expliquent par le fait que les latitudes des Cercles du Macina sont dans une zone aride. La présence des falaises au nord et des collines au sud peuvent expliquer la faible densité de la population dans le Cercle de Tominian.

Il convient d'ajouter à ce processus de densification, des phénomènes plus difficiles à observer tels que la mobilité saisonnière à l'intérieur de la Région (et en particulier vers la zone Office

du Niger, de l'Office Riz et les cercles de Niono et de Macina, mais aussi vers d'autres Régions (Sikasso et Bamako principalement).

Les cercles de San et de Tominian sont les plus sujets aux départs de leurs jeunes durant les saisons agricoles. Niono et Macina reçoivent de leur côté des populations de tout le Mali (avec une accélération difficile à chiffrer depuis 2012 et qui pourrait devenir un des enjeux majeurs pour ces deux cercles) (Source : *Plan Stratégique de Développement Régional de Ségou, 2011-2020*).

Les cercles de San, de Ségou, Bla et Barouéli ont les plus fortes densités de peuplement. Cela s'explique par l'existence d'aménagement hydro-agricoles : les plaines de San ouest, le seuil de Talo et les aménagements de l'Office Riz Ségou et de l'Office du Niger.

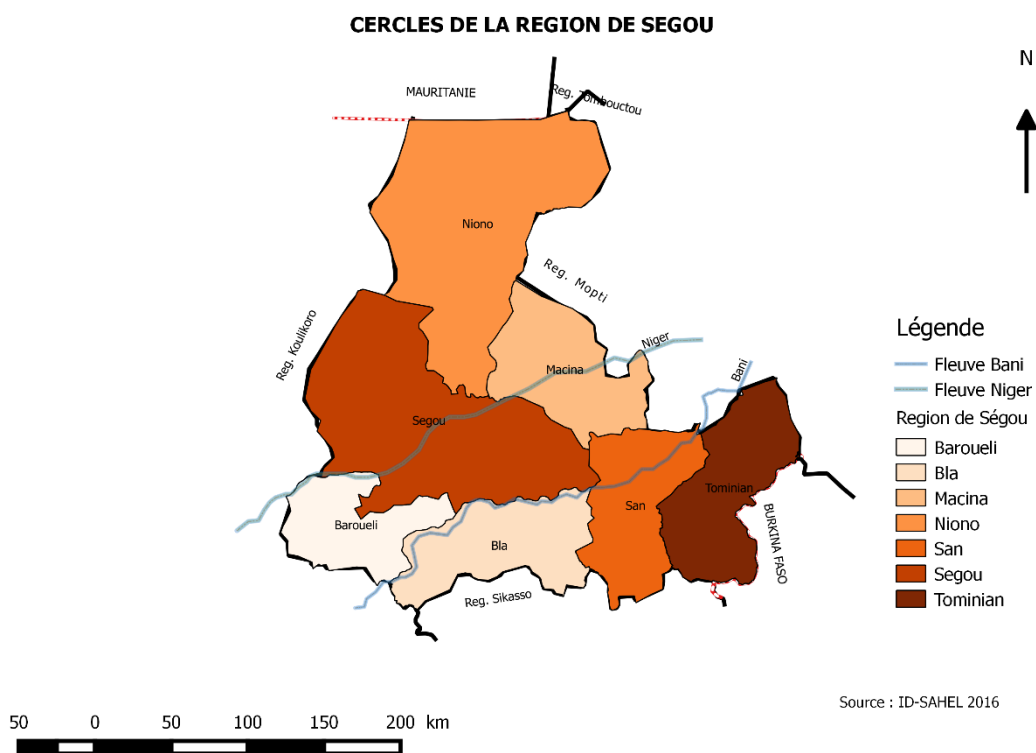
#### 2.1.4. Situation administrative

La région de Ségou a été érigée en Collectivité Territoriale par la Loi N° 99- 035 du 10 Août 1999 portant création des Cercles et Régions du Mali.

La collectivité Région est administrée par une Assemblée régionale de vingt-cinq (25) Conseillers ; le bureau de l'Assemblée régionale étant l'organe exécutif et constitué d'un président et de deux vice-présidents.

La Région de Ségou est divisée en sept (7) Cercles qui suivent : Barouéli, Bla, Macina, Niono, San, Ségou, Tominian. L'ensemble de ces Cercles regroupent **cent-dix-huit (118)** communes dont trois Communes urbaines (Niono, Ségou et San) et deux milles deux cent cinquante-huit (2 258) villages.

**Figure 2 : Découpage administratif**



**Tableau 8 : Cercles et superficie de la Région de Ségou**

Nom du Cercle	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nombre de Communes	Nombre de villages
<b>Barouéli</b>	4 714	11	234
<b>Bla</b>	6 389	17	223
<b>Macina</b>	7 005	11	247
<b>Niono</b>	17 743	12	242
<b>San</b>	6 159	25	427
<b>Ségou</b>	13 876	30	568
<b>Tominian</b>	6 618	12	317
<b>Total région</b>	<b>62 504 soit 5 % du territoire national</b>	<b>118</b>	<b>2 258</b>

*Source : Annuaire statistique, 2012*

Des services déconcentrés de l'Etat sont présents dans les chefs-lieux des Cercles. Avec l'avènement du multipartisme intégral en mars 1991, la scène politique de la région de Ségou est animée par plusieurs partis politiques.

#### 2.1.5. Atouts et contraintes

- Comme **atouts de la région de Ségou**, on peut retenir :
  - Croissance démographique (population très jeune avec près de 60% de jeunes (0 à 19 ans) ;
  - Présence de cours d'eau importants :
    - Fleuve Niger : 292 km,
    - Le Bani : 250 km,
    - Les mares (permanents, semi permanents, temporaires) plus de 200 ;
  - Présence d'espaces économiques partagés (EEP) à fort potentiel de développement (le Triangle pastoral de Missibougou (4000 Km) partagé entre Ségou et Mopti), la Zone pastorale de Daouna partagée entre Ségou, Koulikoro et la Mauritanie ; le périmètre pastoral de Sokolo partagé entre Ségou, Mopti, Tombouctou et Koulikoro et la zone pastorale de Nampalari partagée entre Ségou, Tombouctou et Mopti).
- Des potentialités agro-pastorales et hydro agricoles aménageables importants estimés à près de 500 000 ha de bas-fonds repartis dans l'ensemble de la Région et de plus d'un million d'hectares en zone Office du Niger ;
- Des ressources humaines disponibles avec de bonnes initiatives de valorisation des potentialités socioculturelles, touristiques et artisanales ;
- Un cheptel important et diversifié ;
- Position stratégique de la région : Zone tampon de par sa situation géographique au centre du pays et ayant des frontières communes avec (05) Régions du Mali et deux Etats de la sous-région (Burkina Faso et la Mauritanie).
- **Les contraintes** de la région de Ségou se résument essentiellement à :
  - la faible valorisation du potentiel agricole ;
  - le faible taux d'emploi dans la région ;
  - mal gouvernance ;
  - l'insécurité persistante dans au moins deux (02) cercles (Niono et Macina) ;
  - la faible accessibilité des populations aux structures sanitaires et la très faible couverture en personnel sanitaire ;
  - faible niveau de desserte en infrastructures routières ;

- le faible taux de fréquentation scolaire au second cycle (35,8%) dans la région, notamment chez les filles (26,2%) ;
- la faible qualité de l'enseignement accentuée par l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires ;
- la faible prise en compte du genre dans les activités socio-économiques
- le faible niveau d'industrialisation de la région ;
- le faible taux de rentabilité du cheptel ;
- le faible niveau d'infrastructures et d'équipements urbains en matière d'assainissement notamment dans les villes de Ségou, San, Niono, Bla, Baraouéli, etc.

### 2.1.6. Profil de pauvreté

Au Mali, un indice de développement humain est calculé chaque année par l'Observatoire du Développement humain Durable (ODHD). Il permet d'actualiser le niveau déterminé par le rapport du PNUD qui est en décalage de deux ans en matière de statistique. Mais, si l'IDH est calculé au niveau National, il n'est pas aisé de le localiser au niveau région ou cercle, encore moins par zone.

Beaucoup de définitions existent par rapport au concept du Développement humain qui est évolutif. Dans cette diversité d'approches conceptuelles, le PNUD décrit le développement humain comme « un processus visant à élargir les possibilités offertes aux individus ». En principe, ces possibilités peuvent être infinies et évoluer au cours du temps. Cependant, quel que soit le niveau de développement, les trois principales sont : celle de mener une vie longue et saine, d'acquérir des connaissances et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour disposer d'un niveau de vie décent. En l'absence de ces possibilités fondamentales, un grand nombre d'autres opportunités restent inaccessibles. Pour autant le développement humain ne s'arrête pas là. D'autres potentialités, auxquelles les individus attachent une grande valeur vont des libertés politiques, économiques et sociales à la possibilité d'exprimer sa créativité ou sa productivité, en passant par la dignité personnelle et le respect des droits de l'homme ». (PNUD, 1990 et 1995). Les indicateurs de pauvreté les plus utilisés sont :

- **Incidence de la pauvreté**

L'incidence de pauvreté ou indice numérique de pauvreté ou encore taux de pauvreté d'une région ou d'un pays, est la proportion de personnes (ou de ménages) pauvres dans l'ensemble de la population de la région ou du pays. C'est-à-dire le pourcentage d'individus ayant un revenu annuel moyen inférieur au montant du seuil de pauvreté.

- **Profondeur de la pauvreté**

La profondeur ou écart ou intensité ou encore acuité de la pauvreté est l'indice volumétrique de pauvreté exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté. L'indice volumétrique de pauvreté est le déficit de revenu des personnes (ou des ménages) pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Il mesure le transfert de ressources qu'il faudrait opérer pour porter le revenu de tout individu (ou ménage) pauvre exactement au niveau du seuil de pauvreté, faisant, par là même, disparaître la pauvreté.

- **La sévérité**

Alors que la profondeur de la pauvreté indique de combien les pauvres dans leur ensemble sont en dessous de la ligne de pauvreté, **l'indice de sévérité** de la pauvreté renseigne sur les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres.

- **Les contributions relatives et absolues**

Ces deux notions permettent de mesurer ou de cibler les couches spécifiques au niveau desquelles un effort plus consentit pour combattre la pauvreté dans son ensemble. Il peut s'agir des différentes couches d'analyse telles que la région, le milieu, le sexe, les couches vulnérables,

les catégories socioprofessionnelles, etc. La contribution relative explique le poids de l'entité ou groupe (par exemple de la région) dans l'ensemble de la pauvreté en pourcentage. La somme des contributions est naturellement égale à 100.

Aussi la contribution absolue exprime la valeur exacte de l'indicateur pour une couche sociale ou entité géographique donnée. La somme des contributions absolues est égale à la valeur totale de l'indicateur du FGT (incidence, profondeur et sévérité).

**Tableau 9 : Seuil de Pauvreté selon le sexe du Chef de ménage et suivant le milieu de résidence**

Taux de pauvreté	2015	2016	2017	2030
Femme	47,3	47,4	45,1	23,7
Homme	47,1	46,1	43,9	23,1
Urbain	29,2	13,2	12,6	6,6
Rural	53,1	24,1	22,9	12
<b>Total</b>	<b>47,2</b>	<b>46,8</b>	<b>44,5</b>	<b>23,4</b>

Cependant, comme dans le travail en cours, il s'agit d'approcher les phénomènes au niveau désagrégé du cercle. Etablir un IDH au niveau d'une zone écologique sera fastidieux. Mais par contre on peut apprécier le niveau de pauvreté des cercles à travers un autre Indice Composite appelé Indice de Pauvreté Communal (IPC).

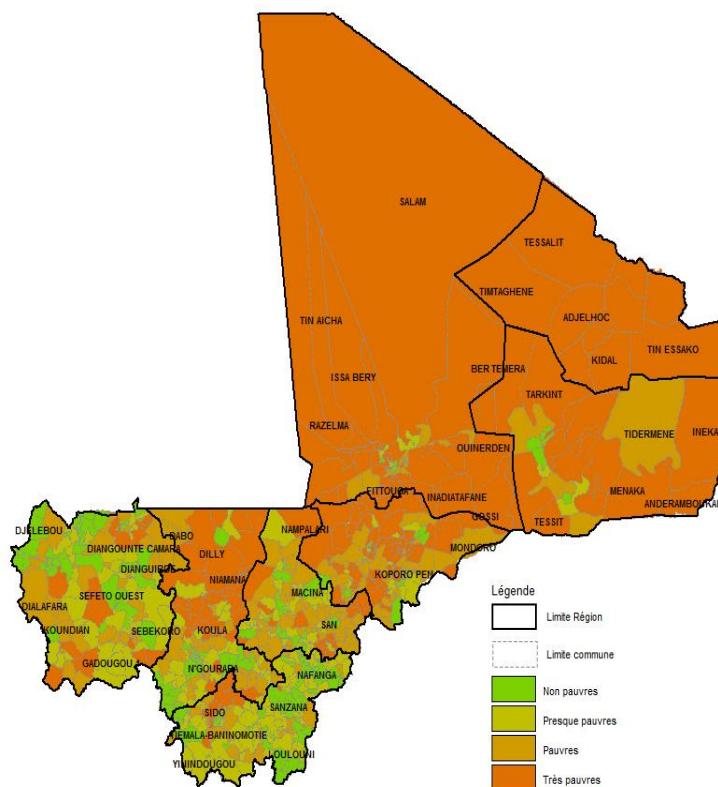
Le profil de pauvreté des communes permet de s'informer sur l'existence de l'offre de services publics dans les 703 communes du Mali. Les meilleures politiques publiques doivent assurer à la fois l'offre (existence) et l'accès des populations à des services publics de qualité. Le présent encadré fait la synthèse des résultats de l'édition 2018, grâce à une enquête réalisée entre 2016 et 2017. Cette édition a été réalisée dans un contexte marqué principalement par : la persistance de l'insécurité, une conjoncture économique difficile et la fermeture des écoles au nord et dans une partie du centre du pays.

L'Indice de Pauvreté des Communes (IPC) est évalué par le biais de l'offre de services sociaux et économiques. À l'aide des indicateurs économiques et sociaux caractérisant les communes et leurs localités constitutives, l'étude détermine sept facteurs dits « Composantes Principales », qui sont :

- (i) la présence, dans les localités, de structures d'offre de services économiques et sociaux (éducation, santé, eau, énergie, banque) avec une notion de concentration de la population,
- (ii) l'«offre de proximité de services d'éducation post 1er cycle et des services privés de santé»,
- (iii) l'«offre distante de services de santé de base »,
- (iv) l'«offre de proximité des services d'éducation et de santé de base »,
- (v) la couverture téléphonique des localités de la commune,
- (vi) l'«offre privée distante des services de santé»,
- (vii) l'« offre spécifique de fourniture d'électricité par le réseau AMADER27 ».

Ce sont les sept (7) composantes qui sont combinées pour construire un indicateur unique appelé Indice de Pauvreté Communale (IPC), en vue de mesurer l'offre de services économiques et

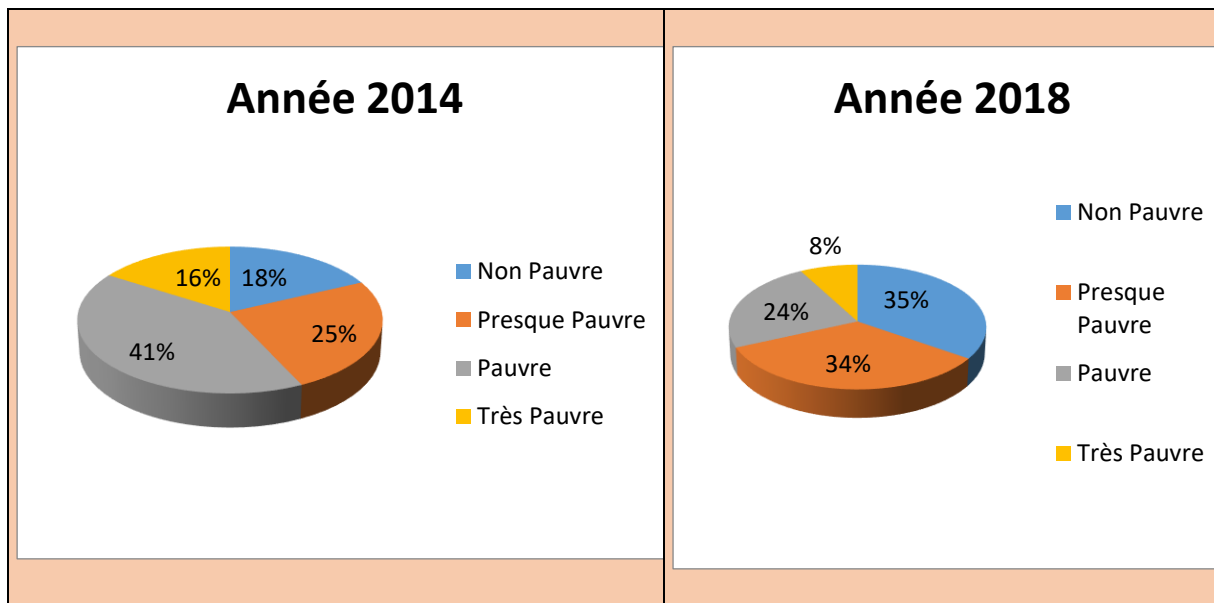
sociaux. A partir de l'IPC, on distingue 4 statuts de commune : « Très Pauvre », « Pauvre », « Presque Pauvre » et « Non Pauvre ».



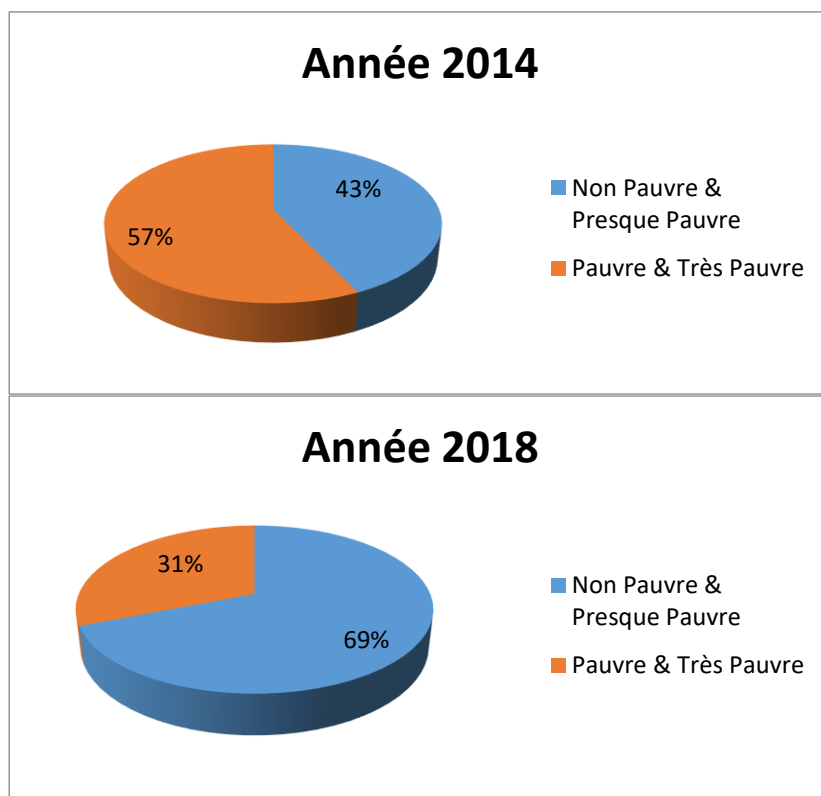
Dans cette analyse, nous allons nous limiter à l'Indice de Pauvreté Communale pour adresser le statut de pauvreté de nos communes respectives.

- **Analyse de l'IPC dans la région de Ségou**

L'Indice de pauvreté Communale sur l'ensemble de la région de Ségou donne des résultats forts intéressants entre 2014 et 2018. De façon globale on peut conclure que la situation de pauvreté s'est amenuisée de 2014 à 2018. C'est dire qu'on trouve plus de communes pauvres en 2014 qu'en 2018.



Sur l'ensemble des cercles de Ségou, la proportion des communes Très Pauvres était de 16% en 2014, mais ce ration a reculé jusqu'à 8% en 2018. Au même moment les communes riches constituaient 18% (Communes Non Pauvres) en 2014 pour s'établir à 35% en 2018. Ce bon spectaculaire peut s'expliquer par la marche normale de l'économie pendant cette période malgré le risque sécuritaire.



En faisant une agrégation des quatre modalités permettant de regrouper les Non Pauvres et Presque Pauvre (Communes Riches) et les Très Pauvres et Pauvres (Communes en Pauvreté) on se rend compte rapidement que 57% des 118 communes de Ségou étaient pauvres en 2014 et 43% s'en sortaient d'affaires. Cette tendance s'est renversée pour se trouver en seulement 31% de Communes en état de Pauvreté contre 69% de Communes riches. Ce bon spectaculaire de 26% montre les efforts consentis par les différents acteurs de développement de la région au rang desquels il faut accorder une place de choix aux acteurs étatiques dans l'encadrement des secteurs économiques prioritaires des communes.

Cette tendance se confirme également avec les communes de notre échantillon dans le cadre de la collecte des données et de la perception des acteurs locaux dans les zones d'intervention.

Le tableau ci-dessous, donne la situation de l'indice de la pauvreté dans nos communes de notre échantillon dans la région de Ségou selon leur niveau d'IPC, leur statut de pauvreté et le rang qu'elles occupent dans la région entre les années 2014 et 2018.

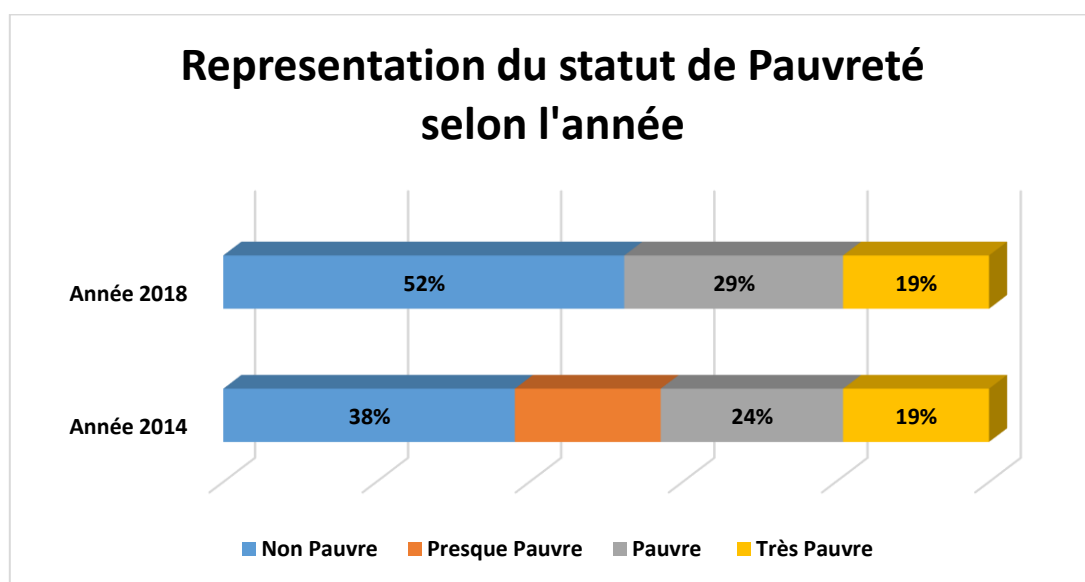
**Tableau 10 :** Indice de la pauvreté dans nos communes

Communes	Pauvreté des communes en 2014			Pauvreté des Communes en 2018		
	IPC 2014	Statut de Pauvreté de la Commune	Rang dans la région	IPC 2018	Statut de Pauvreté de la Commune	Rang dans la région
Ségou	1,99	non pauvre	1	2,062225	non pauvre	1
Pelenguana	-0,03	presque pauvre	37	-0,10498	presque pauvre	81
Sokoiba	-0,24	très pauvre	104	-0,16558	pauvre	95



Communes	Pauvreté des communes en 2014			Pauvreté des Communes en 2018		
	IPC 2014	Statut de Pauvreté de la Commune	Rang dans la région	IPC 2018	Statut de Pauvreté de la Commune	Rang dans la région
San	0,89	non pauvre	2	0,82242	non pauvre	3
Kassorola	-0,27	très pauvre	110	-0,16107	pauvre	93
Tene	-0,14	Pauvre	81	-0,18801	pauvre	101
Niono	0,25	non pauvre	5	0,52929	non pauvre	4
Siribala	0,05	presque pauvre	22	0,04744	presque pauvre	47
Sirifla Boundi	0,06	non pauvre	20	0,21269	non pauvre	19
Bla	0,08	non pauvre	13	0,09695	non pauvre	33
Kemeni	0,04	presque pauvre	24	0,01855	presque pauvre	57
Yangassa	0,01	presque pauvre	29	0,27576	non pauvre	15
Macina	0,08	non pauvre	12	0,07917	non pauvre	38
Kokry	0,05	non pauvre	21	0,07967	non pauvre	37
Monimpébougou	-0,16	Pauvre	89	-0,16636	pauvre	96
Tominian	-0,2	Pauvre	96	0,04147	non pauvre	51
Fangasso	-0,27	très pauvre	109	-0,23013	pauvre	109
Tibissa	-0,23	très pauvre	103	-0,07349	presque pauvre	73
Barouéli	0,09	non pauvre	10	-0,12075	pauvre	86
Sanando	-0,09	Pauvre	52	0,09504	non pauvre	34
Tamani	0,03	presque pauvre	26	0,14146	non pauvre	28

La proportion de l'état de pauvreté des 21 communes de notre échantillon à Ségou donne les résultats suivants :



Ce graphique montre que les Communes presque pauvres en 2014 sont devenues toutes Non Pauvre en 2018.

Les tableaux qui suivent montrent la dynamique de statut des communes passant de la situation de « Communes en Pauvreté » à « Communes Riches » et vice-versa.

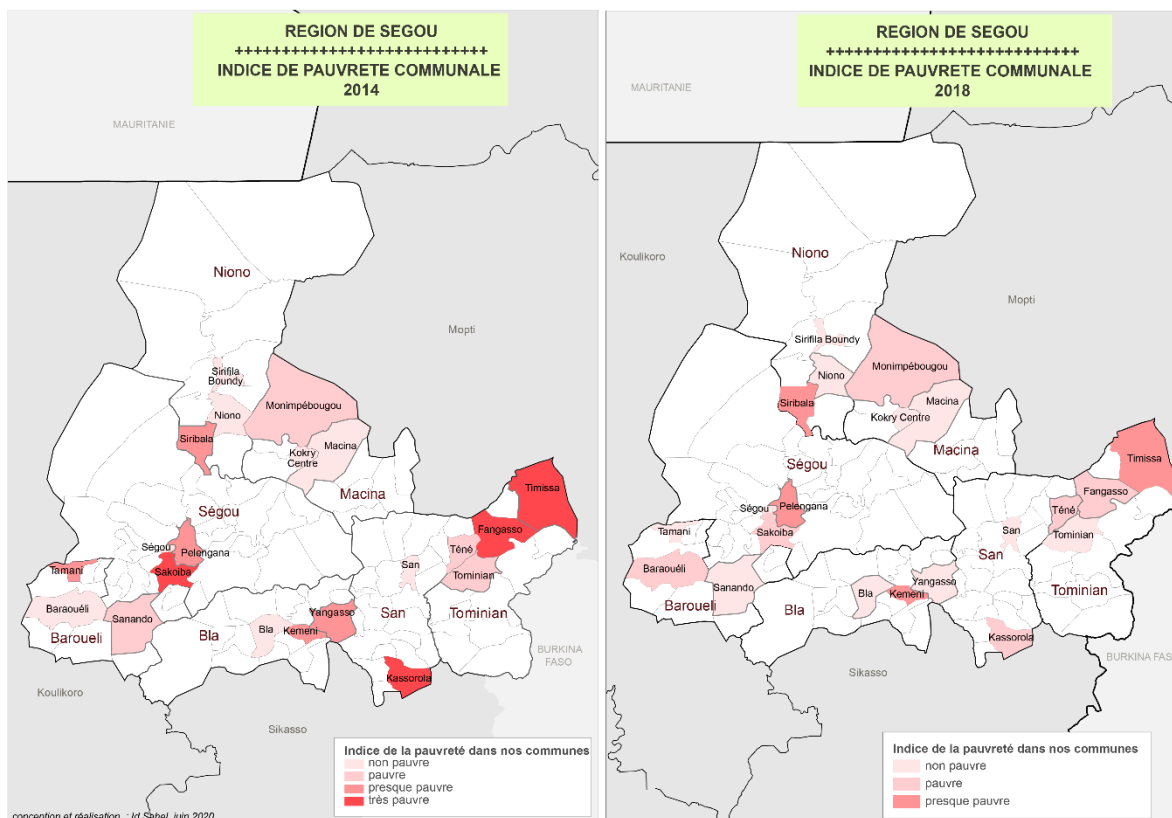
**Tableau 11 : De la Pauvreté à la Richesse**

Du groupe (Très Pauvre - Pauvre) vers le groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)			
Communes 2014	Statut de Pauvreté	Commune en 2018	Statut de Pauvreté
Sokoiba	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Sokoiba	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Kassorola	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Kassorola	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Tene	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Tene	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Monimpébougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Monimpébougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Tominian	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Fangasso	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Fangasso	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Baraoueli	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Tibissa	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Tominian	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Sanando	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Tibissa	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Segou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Sanando	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Pelenguana	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Segou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
San	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Pelenguana	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Niono	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	San	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Siribala	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Niono	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Sirifla Boundi	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Siribala	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Bla	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Sirifla Boundi	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Kemeni	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Bla	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Yangassa	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Kemeni	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Macina	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Yangassa	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Kokry	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Macina	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Baraoueli	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Kokry	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Tamani	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Tamani	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)

**Tableau 12 : De la Richesse à la Pauvreté**

Du groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre) vers le groupe (Très Pauvre - Pauvre)			
Commune en 2014	Statut de Pauvreté	Commune en 2018	Statut de Pauvreté
Baraoueli	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Segou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Segou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Pelenguana	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Pelenguana	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	San	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
San	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Niono	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Niono	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Siribala	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Siribala	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Sirifla Boundi	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Sirifla Boundi	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Bla	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Bla	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Kemeni	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Kemeni	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Yangassa	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Yangassa	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Macina	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Macina	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Kokry	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Kokry	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Tamani	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Tamani	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Tominian	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Sokoiba	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Tibissa	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Kassorola	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Sanando	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Tene	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Baraoueli	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Monimpébougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Sokoiba	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Fangasso	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Kassorola	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Tominian	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Tene	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Tibissa	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Monimpébougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Sanando	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Fangasso	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)

La situation de pauvreté des Communes est dynamique, beaucoup de communes Très pauvres et Pauvres sont devenues Presque Pauvre et même Non pauvre, tant dis que la situation de certaines se sont dégradées de la situation de Non Pauvre à Presque Pauvre et Même Pauvre. De façon globale la situation s'est plutôt améliorée pour les communes de Ségou de 2014 à 2018.



### 2.1.7. Principaux défis

- Défi sécuritaire ;
- Défi de sécurité alimentaire ;
- Changement climatique ;
- Défi humanitaire avec de plus en plus de déplacements de populations en raison de la persistance de la crise ;
- Défi lié aux difficultés d'accès aux infrastructures socio-éducatives ;
- Défi d'accès aux soins de santé ;
- Défi de la pauvreté ;
- Migration de crise qui affecte les couches vulnérables etc...

## 2.2. Gouvernance/situation sécuritaire

### 2.2.1. Etat de lieux de la gouvernance

Les investigations menées dans les Collectivités territoriales, (notamment les Communes rurales et urbaines), ont mis en exergue les insuffisances liées à la pratique de bonne gouvernance.

Nous en retiendrons essentiellement :

#### 1. Difficultés de recouvrement des impôts et taxes locaux.

Dans les communes investiguées, force est de relever des faiblesses dans l'exécution des budgets et de la trésorerie. Dans bien des cas, ces faiblesses constatées ont une incidence négative sur le paiement des salaires du personnel et la prise en charge des besoins prioritaires des populations en matière de fourniture des services sociaux de base.

Aussi, il apparaît au niveau de l'ensemble des communes, spécifiquement des communes urbaines, un profond incivisme fiscal que les différentes stratégies et dispositifs de mobilisation de ressources ne parviennent pas encore à inverser. Cet incivisme repose en partie sur le manque de confiance dans la collectivité quant à l'utilisation des fonds collectés. Les collectivités

doivent strictement appliquer les principes de bonne gouvernance et prouver aux populations qu'ils sont effectifs. Cela repose sur le renforcement de la participation citoyenne et la transparence dans la gestion (consultation pour l'élaboration des budgets, PTI, etc., restitution publique pour la reddition de comptes...). Au-delà, le manque d'éducation civique et citoyenne doit également être pris en charge.

## ***2. Persistance des difficultés dans le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux CT***

La décentralisation est responsable en partie des avancées incontestables dans les domaines de l'accès des populations au service public de base (éducation, santé et eau) et de l'amélioration de la gouvernance locale. Cependant des difficultés subsistent au niveau du transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.

Des raisons invoquées par les enquêtés, nous retiendrons essentiellement :

- l'insécurité persistante (82%) ;
- le manque de ressources financières (100%) et
- l'absence d'une prise de décisions autorisant certains transferts (100 %).

La décentralisation ne peut être une réussite sans un transfert effectif de l'ensemble des compétences prévues. Aussi, l'opérationnalisation de la régionalisation nécessite de la part de l'Etat non seulement une volonté politique mais également la mise à disposition effective des ressources (financière, matérielle et humaine) nécessaires à la mise en œuvre de ces compétences transférées aux Collectivités.

En définitive, l'Etat devra veiller à l'adéquation compétences transférées-ressources nécessaires à la mise en œuvre des compétences transférées.

## ***3. Difficultés liées au respect des exigences de règles de procédures et de transparence pour le développement d'outils simples*** pour la gestion de l'information, (instaurer un mécanisme de suivi rapproché avec la tutelle) ;

## ***4. Manque de planification opérationnelle et coordination des activités.***

Dans le prolongement du manque de planification opérationnelle, la coordination des activités reste très parcellaire dans la plupart des Collectivités. Il n'existe pas de rencontres périodiques de bilan et de programmation opérationnelle systématiques qui permettraient une mise en synergie de l'action des différents agents communaux.

De plus, la gestion de la plupart des CT investiguées, manque de planification des activités. En effet, le rôle d'impulsion, de coordination et de contrôle des activités des services communaux est rarement pleinement joué par le Secrétaire Général. Ce dernier est confiné le plus souvent dans un rôle de « secrétaire particulier » du maire plus que comme le pilote des services communaux. Cet état de fait résulte en partie d'une immixtion (travail en direct avec les différents agents) des élus dans la gestion de l'administration communale.

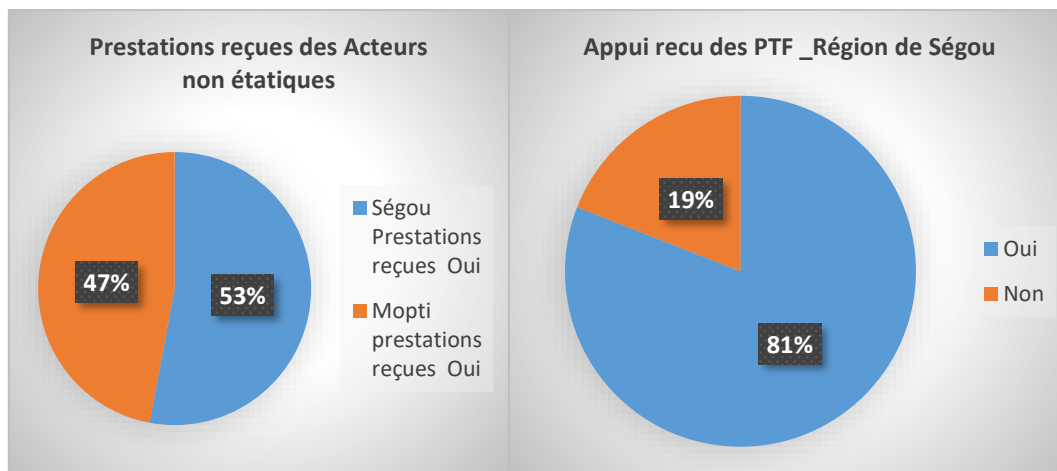
Il en résulte l'absence de plan de travail, donc pas de i) plan d'action pour la conduite des activités et ii) de répartition des tâches permettant un contrôle adéquat des réalisations iii) ni de mécanismes de suivi évaluation des actions à exécuter.

## ***5. Le manque de synergie et de complémentarité entre les niveaux de collectivités Régions -Cercles et Communes.***

En effet, les constats qui se dégagent mettent en évidence le manque de synergie et de complémentarité entre les niveaux de collectivité notamment en ce concerne la conception de politiques et stratégies de développement.

En outre, les Collectivités établissent des relations multiformes avec les Acteurs non étatiques qui leur apportent appuis conseils et assistance.

Les graphiques ci-après renseignent sur les prestations reçues des Acteurs non étatiques et les appuis reçus des PTF dans les communes d'investigation des deux (02) régions.

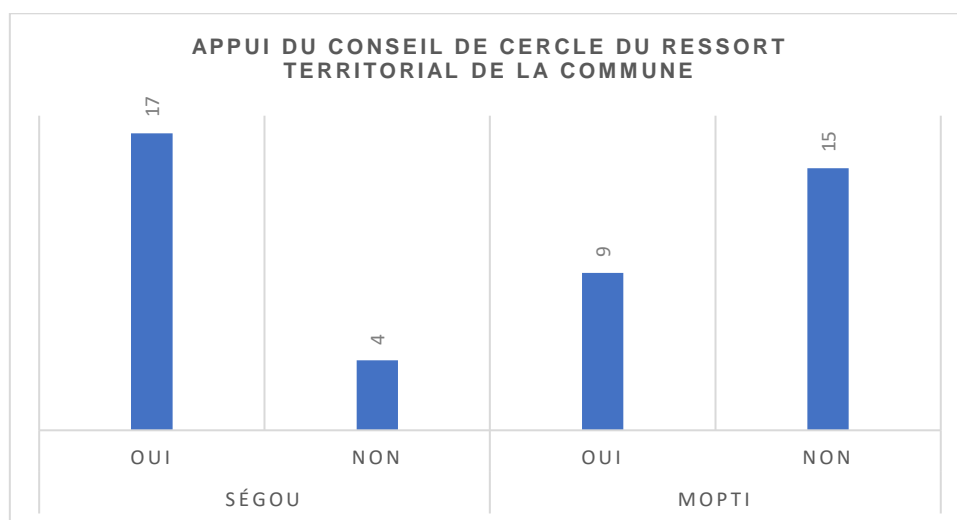


Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel \_Juin 2020

Dans la région de Ségou, 53% des personnes interrogées résidant dans les communes cibles d'enquête attestent de la vitalité des prestations reçues des acteurs non étatiques. Les impacts des prestations sont surtout perceptibles dans les domaines du développement rural, le renforcement des capacités, la gouvernance etc...

En ce qui concerne les appuis apportés par les PTF, la région de Ségou est accréditée d'un score de 81% de OUI contre 50% pour Mopti. Cette différence de perception tiendrait entre autres au degré d'acuité de l'impact sécuritaire de la crise dans les localités concernées. En effet, la région de Mopti est considérée comme la zone la plus affectée par la crise sécuritaire au regard des impacts produits sur le plan social et économique et même institutionnel.

- 6. Une faible coordination entre les différents niveaux :** organes, commissions, services techniques propres des communes, services techniques déconcentrés de l'Etat, responsables des communautés de base et organisations de la société civile. Cela est notamment dû au faible dynamisme des mécanismes de concertation et de négociation avec les acteurs locaux.

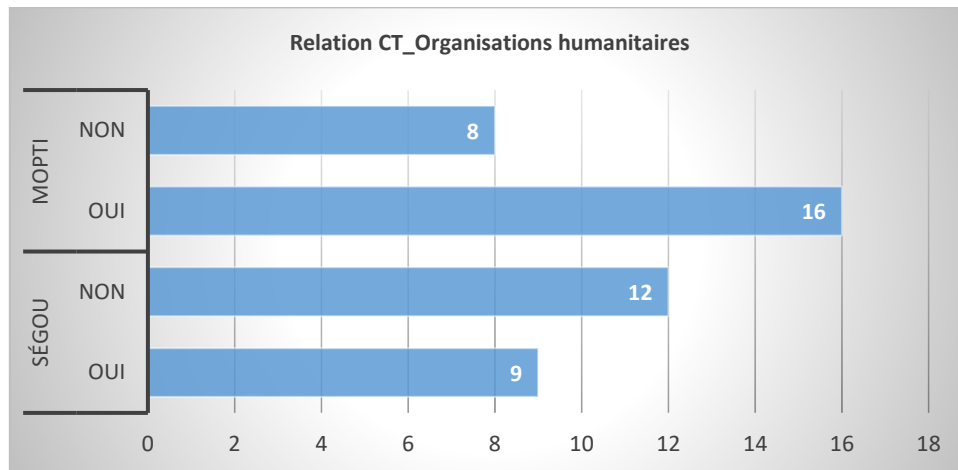


Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel \_Juin 2020

De l'analyse du graphique, il ressort qu'au cours des six (06) derniers mois, les missions d'appui des conseils de cercle en direction des communes rurales et urbaines de leur ressort sont diversement appréciées. En effet, dans la région de Ségou, 76% des personnes interrogées (notamment le maire et le secrétaire général) apprécient la qualité de l'appui apporté par le conseil de cercle du ressort territorial contre 24% qui estiment le contraire.

En revanche, dans la région de Mopti, 62% n'apprécient pas la qualité des missions d'appui du conseil de cercle du ressort territorial contre 38% qui estiment le contraire. Les principales raisons invoquées sont les effets collatéraux de la crise sécuritaire et le manque de ressources.

De l'avis des interlocuteurs, les appuis des conseils de cercle portent notamment sur le renforcement des capacités des élus et du personnel communal, la planification opérationnelle, la gestion communale et le suivi des activités.



Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel \_Juin 2020

Par rapport à l'existence d'une relation entre les organisations humanitaires et les CT investiguées, dans la région de Mopti, la relation semble plus forte qu'à Ségou. En effet, dans la première région citée, nous enregistrons un score de 67% favorable contre 33% tandis qu'à Ségou, il est de 50%. Cette différence de perception au niveau régional résulterait en partie du degré d'acuité des impacts négatifs de la crise multiforme durement ressentie par les communautés.

Les domaines d'intervention les plus fréquemment cités sont la protection, la résilience et le relèvement. En effet dans les zones de crise, les collectivités territoriales (cercles et communes) subissent des perturbations importantes. Ainsi dans bon nombre de communes exposées à des risques sécuritaires, le dysfonctionnement de l'administration communale paralyse la gestion de proximité incarnée par la décentralisation et tous les services connexes dans les municipalités (état civil, autorisations diverses, services d'hygiène et de salubrité publique, voiries,...). En définitive, ces difficultés fragilisent à plusieurs endroits l'accès aux services sociaux de base et accroissent considérablement la vulnérabilité des populations.

### ***7. L'insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.***

D'une manière générale, les services techniques déconcentrés constituent le principal acteur de l'appui dans le domaine de la gestion administrative et financière des collectivités territoriales.

L'appui pour la maîtrise d'ouvrage des investissements hydrauliques est assuré principalement par les services techniques déconcentrés et les Programmes /Projets des partenaires au développement. L'appui pour la maintenance et la gestion des équipements non hydrauliques est assuré par les trois principaux acteurs cités précédemment avec la tutelle. La maintenance

et la gestion des équipements hydrauliques est assuré principalement par les Projets/ Programmes et subsidiairement par les services techniques déconcentrés.

L'appui de la tutelle est singulièrement perceptible dans le contrôle de légalité et l'assistance conseil. Dans ce domaine précis, les conseils communaux sont aussi appuyés par les services techniques et les partenaires au développement qui constituent l'essentiel de l'appui.

#### **8. Déficit de circulation de l'information**

Dans les communes enquêtées, le manque de cadre d'échanges et de coordination est aggravé par la mauvaise circulation de l'information au sein de l'administration communale. Toutes les collectivités investiguées se caractérisent par l'absence ou l'insuffisance de dispositifs d'information/ communication formels tant à l'endroit des élus que du personnel communal (plus spécifiquement, ce manque d'information touche aussi les administrés).

Le partage d'information repose ainsi sur des créneaux informels ce qui a pour conséquences des niveaux d'information inégaux qui engendrent des frustrations et une faiblesse de création de synergies. Aussi, la gestion des dossiers fait souvent l'objet de modalités peu enclines à la bonne circulation de l'information car basée sur une approche verticale et directe entre les maires et les secrétaires généraux. Cette approche verticale constitue un biais au processus d'échanges d'information et donc les synergies entre services communaux. Cependant, la situation est quelque peu différente dans les communes urbaines, chef lieux de cercle (au nombre de 15) où la tenue de réunion d'information périodique sur le fonctionnement des services communaux semble être de règle.

#### **9. Le dysfonctionnement des organes délibérants et exécutifs caractérisé par l'irrégularité de la tenue des sessions.**

De l'avis des enquêtés, la faiblesse de fonctionnement des cadres de concertation régionaux et locaux (CROCSAD, CLOCSAD, CCOCSAD est notoire dans toutes les collectivités investiguées de la région. Pour la plupart d'entre elles, ces cadres de concertation ne fonctionnent qu'au gré des partenaires au développement.

En effet, la mise en place des cadres de concertation répond à un souci de relever les défis de développement local auxquels les Collectivités dans leur ensemble font face.

Par ailleurs, de l'avis des (élus et secrétaires généraux), les raisons de cette faiblesse de fonctionnement des cadres de concertation tiennent essentiellement à l'insécurité persistante et le manque de financement.

#### **10. Des insuffisances constatées dans la transparence, participation et responsabilisation des populations**

La transparence, participation et responsabilisation conditionnent la bonne gouvernance et participent du renforcement de la démocratie. Dans les collectivités investiguées, les faiblesses relevées portent essentiellement sur les éléments ci-après :

- un faible engagement de la majorité des élus dans la conception et la formulation des choix stratégiques ;
- une faible coordination entre les différents niveaux : organes, commissions de travail, services techniques propres des communes, services techniques déconcentrés de l'Etat et organisations de la société civile ;
- insuffisance des capacités techniques des élus pour la gestion de leurs rôles et des populations par rapport à leur participation /mobilisation pour la gestion publique, surtout pour les catégories femmes et jeunes, autour des priorités du développement à l'échelon local, en particulier ;

### **11. *L'exercice peu effectif de la tutelle, du contrôle de légalité et de l'appui - conseil***

Dans la région de Ségou, l'exercice de la tutelle n'est pas effectif dans la plupart des communes de l'inter fleuve (Cercles de Ségou, Macina, San) qui sont la cible d'attaques récurrentes des groupes armés. En revanche, l'effectivité de la Tutelle, du contrôle et de l'appui conseil est ressentie surtout dans les communes urbaines, chefs-lieux de cercle.

#### **2.2.2. Répartition spatiale**

Dans le cadre de la présente étude, les niveaux de collectivités territoriales considérés sont la région, le cercle et la commune. Il ressort des investigations que la pratique de gouvernance est perfectible au regard des insuffisances décelées.

Le tableau ci-après indique l'état des lieux de la gouvernance locale par niveaux de collectivité



**Tableau 13 : Etat des lieux de la gouvernance par niveau de collectivité**

Niveau de collectivité territoriale	Cercles touchés	Communes investiguées	Dysfonctionnements Constatés	Observations
Région de Ségou	Baroufle	Barnaoul Sanando Tamani	<p>Le dysfonctionnement des organes délibérants et exécutifs caractérisé par l'irrégularité de la tenue des sessions.</p> <p>-Insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.</p> <p>-Faible engagement de la majorité des élus dans la conception et la formulation des choix stratégiques</p> <p>Déficit d'information au sein de l'administration communal</p> <p>-Non tenue des CCOCSAD</p>	<p>Les sessions se tiennent régulièrement dans la commune de Barouéli</p> <p>Effectivité du Contrôle de la légalité sur les documents de planification (Budget, PDESC) dans les trois communes</p>
	Bla	Bla Kemeni Yangasso	<p>-Gestion communale</p> <p>- Difficultés dans la planification et coordination des activités</p> <p>- Méconnaissance des rôles et responsabilités des acteurs dans la gestion communale et la maîtrise des textes</p>	<p>-Appui du PACUM/ DCC</p> <p>-La commune de Bla dispose de documents de planification à jour (PDESC, PTI, PAR, PGP) suite à l'intervention du PACUM</p> <p>- Inclusion dans le budget d'objectifs de collecte de ressources propres</p>

Niveau de collectivité territoriale	Cercles touchés	Communes investiguées	Dysfonctionnements Constatés	Observations
			<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.</li> <li>- Insuffisance des capacités techniques des élus</li> <li>- Non tenue des CCOCSAD</li> <li>- Non-respect des principes de redevabilité</li> </ul>	<p>établis conformément au PAR dans la commune de urbaine de Bla</p> <p>Effectivité de la tenue de consultations publiques sur le PTI et le budget dans la commune urbaine</p>
	Macina	<p>Macina</p> <p>Kokry</p> <p>Monimpébougou</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Exercice de la Tutelle peu effectif (communes de l'inter fleuve)</li> <li>-L'insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.</li> <li>-Difficultés de financement des sessions CLOCSAD et CCOCSAD</li> </ul>	<p>Les sessions se tiennent régulièrement dans la commune de Macina</p> <p>Effectivité du Contrôle de la légalité sur les documents de planification (Budget, PDESC) à Macina et Kokry</p>
	Niono	<p>Niono</p> <p>Siribala</p> <p>Sirifila Boundi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Exercice de la Tutelle peu effectif (communes de l'inter fleuve)</li> <li>-Irrégularité des sessions et des CCOCSAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La commune de Niono a bénéficié de l'intervention du PACUM</li> <li>- Inclusion dans le budget d'objectifs de collecte de ressources propres</li> </ul>

Niveau de collectivité territoriale	Cercles touchés	Communes investiguées	Dysfonctionnements Constatés	Observations
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect des principes de redevabilité</li> <li>-Insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>établis conformément au PAR dans la commune urbaine de Ségou</li> <li>-Effectivité de la tenue de consultations publiques sur le PTI et le budget dans la commune urbaine</li> <li>-Bonne tenue des documents de planification (budget, PDESC, PTI, PAR, PGP)</li> <li>-L'exercice du contrôle de légalité est effectif sur les documents de planification (budget et PDESC)</li> </ul>
	San	<ul style="list-style-type: none"> <li>San</li> <li>Kassorola</li> <li>Téné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Irrégularité de la tenue des sessions</li> <li>-Personnel communal instable</li> <li>- Insuffisance des capacités techniques des élus</li> <li>-Difficultés de financement des sessions CLOCSAD et CCOCSAD</li> <li>- Non-respect des principes de redevabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sessions régulièrement tenues dans la commune de San et Téné</li> <li>Effectivité du Contrôle de la légalité sur les documents de planification (Budget, PDESC) dans les communes de San, Kassorola et Téné</li> </ul>
	Ségou	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ségou</li> <li>Pelenguana</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance des capacités techniques des élus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La commune de Niono a bénéficié de l'intervention du PACUM</li> </ul>

Niveau de collectivité territoriale	Cercles touchés	Communes investiguées	Dysfonctionnements Constatés	Observations
		Sakoiba	-L'insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.	Inclusion dans le budget d'objectifs de collecte de ressources propres établis conformément au PAR dans la commune urbaine de Ségou  Effectivité de la tenue de consultations publiques sur le PTI et le budget dans la commune urbaine
	Tominian	Tominian Fangasso Tibissa	-Insuffisance des capacités techniques des élus  - Non-respect des principes de redevabilité dans les communes rurales de Fangasso et de Tibissa	-Sessions régulièrement tenues dans la commune de Tominian  -Effectivité du Contrôle de la légalité sur les documents de planification (Budget, PDESC)

Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel\_Juin 2020

### 2.2.3. Principales causes

La situation de mal gouvernance et de crise sécuritaire que vivent les régions centre du Mali tiennent essentiellement aux raisons suivantes :

- **La faiblesse de l'exercice de la Tutelle dans les localités en proie à l'insécurité ;**

Dans nombre de localités des régions centre la présence de l'Administration d'Etat y compris les services déconcentrés de l'Etat est quasi nulle. Il en va de même pour les Collectivités territoriales caractérisées par un dysfonctionnement inquiétant.

- **Le Déficit de gouvernance.**

Comme signalé plus haut, dans les zones de crise (référence est ici faite aux communes d'investigation), les collectivités territoriales (cercles et communes) continuent de subir des perturbations importantes. Ainsi dans bon nombre d'entre elles, le dysfonctionnement de l'administration communale est perceptible et cela impacte négativement la gestion de proximité incarnée par la décentralisation et tous les services connexes dans les municipalités (état civil, autorisations diverses, services d'hygiène et de salubrité publique, voiries...). A terme, ces difficultés compromettent à maints endroits l'accès aux services sociaux de base et accroissent considérablement la vulnérabilité des populations, en particulier les jeunes et les femmes.

- **La faiblesse du dispositif régional de sécurisation**

L'impossibilité actuelle d'assurer le monopole de la force a donné naissance une prolifération de groupes armés de plusieurs ordres. En outre leur existence s'influence mutuellement, car « la formation d'un groupe armé d'un côté provoque en général la formation d'un autre du côté opposé » (Centre\_Simon\_Skjodt, 2018, 10).

### 2.2.4. Principaux défis

Les défis mis en évidence se présentent ainsi qu'il suit :

Il s'agit de :

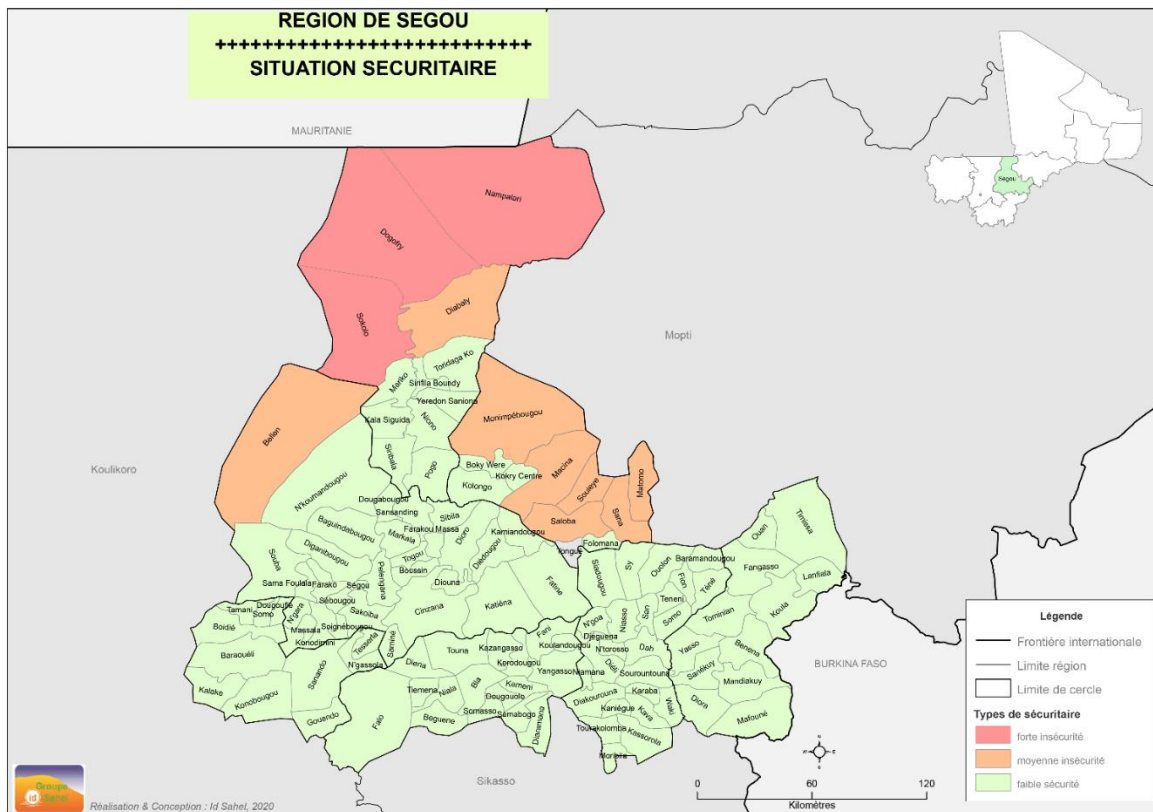
- ***Défi de sécurisation /stabilisation des régions centre du Mali***

Le défi sécuritaire est de loin le plus préoccupant en ce sens qu'il conditionne le développement durable des régions centre du Mali.

En effet, la vulnérabilité des régions centre du Mali se situe au niveau des crises sécuritaires qui sont survenues d'une manière récurrente dans le pays. La crise sécuritaire de 2012, perçue plutôt une crise multidimensionnelle (politique, institutionnelle et humanitaire). A cela, il convient de signaler que les menaces transnationales de plus en plus pesantes constituent des facteurs aggravant de cette situation de vulnérabilité.

Il est sans conteste que dans ces régions centre du Mali, la prolifération de réseaux internationaux du crime organisé ainsi que la présence accrue de groupes terroristes sont autant de menaces qui risquent de compromettre les efforts de reconstruction :

- défi lié à la sécurisation des zones de départ des PDI ;
- défi lié à la régularité de l'assistance humanitaire ;
- défi lié au redéploiement de l'Administration d'Etat dans les localités en proie à l'insécurité ;
- défi du renforcement des capacités des FDS ;
- défi de la bonne gouvernance locale etc..



### 2.3. Situation Economique

La région de Ségou avec une superficie de 62 504 km<sup>2</sup> soit cinq pour cent (5%) du territoire national a une vocation agro-pastorale et sa population est essentiellement rurale. Cette zone est principalement située dans la partie nord de la zone soudanienne avec un cumul annuel compris entre 700 et 900 millimètres de pluie par an. Les systèmes de production à base de céréales traditionnelles (mil et sorgho) sont dominants. En raison de la pluviométrie, le coton est cultivé sur la partie sud de la zone de Konobougou et au Sud de Tominian en passant par Bla et Kimparana. - L'inter-fleuve, zone comprise entre les fleuves Bani et Niger avec une pluviométrie allant de 500 à 700 millimètres. Elle est située dans la région physiographique du delta mort ce qui lui donne des sols argileux lourds dans les basses altitudes (en faibles superficies) et des sols légers sur le reste.

Les sols légers, pauvres, sont dominants. Les systèmes de production sont basés majoritairement sur la culture du mil et sont très extensifs.

Dans l'extrême nord (Ouagadou, Diabaly et Nampala) l'élevage de petits ruminants devient important. - La Zone Office du Niger, centrée sur les plaines aménagées de l'Office du Niger et située au Nord du fleuve Niger. Grâce à la maîtrise de l'eau par l'irrigation des systèmes de production basés sur la riziculture de saison ou de contre saison et le maraîchage s'y sont développés.

#### 2.3.1. Secteur primaire

- **Agriculture**

La région de Ségou est une région à vocation Agro-sylvo-pastorale et halieutique qui dispose d'un important potentiel en matière de terres aménagées et aménageables. Toutefois, l'évolution de l'agriculture dans la région de Ségou est fortement liée aux interventions publiques et en particulier aux investissements hydro-agricoles dans la zone de l'Office du Niger, le long du fleuve Niger, du Bani et des autres cours d'eau.

La production maraîchère prend une place importante dans l'économie régionale. Dans une étude prospective territoriale réalisée en mars 2016 pour le compte de l'Agence Française de Développement (AFD), il ressort que les productions maraîchères ont atteint un taux d'accroissement moyen annuel de 42%. Cette évolution est liée à l'extension des périmètres maraîchers dans la région mais également à l'intensification des systèmes de production. Le diagnostic participatif a aussi révélé que dans l'ensemble des filières porteuses, le niveau d'organisation des acteurs n'est pas encore à la hauteur des exigences de compétitivité sur les chaînes de valeurs.

A l'instar des autres régions, Ségou a une économie reposant principalement sur l'agriculture. La région produit près de 30% de la production céréalière nationale (mil, sorgho, riz, etc...). S'agissant du riz, la production régionale satisfait 60% des besoins nationaux. Cela est imputable principalement à la mise en valeur des potentialités rizicoles de l'Office du Niger et de l'Office riz de Ségou. Notons que la région est globalement excédentaire sur le plan de la satisfaction des besoins en céréales.

Le sous-secteur agricole emploie plus de 80% de la population active de la région. D'ailleurs, Ségou a la vocation d'être le grenier du Mali. Il concerne les cultures de rente, les cultures vivrières, le maraîchage, les cultures émergentes et l'arboriculture. Les cultures de rente concernent le coton, l'arachide et la canne à sucre.

Par ailleurs, les cultures d'opportunité que sont le sésame, l'oseille de Guinée, le soja, le pourghère et le dâh bénéficient en effet, dans la région, de conditions agro-climatiques favorables à leur développement. Le sésame est cultivé essentiellement dans les cercles de Tominian et de Ségou.

Les cultures vivrières reposent principalement sur les céréales sèches et le riz qui occupent 99,4% des superficies emblavées. Les autres cultures vivrières comme les légumineuses (niébé et voandzou) et les tubercules (manioc, igname et patate douce) demeurent marginaux avec, respectivement, 5,4% et 0,2% des superficies consacrées à chacune d'elles. Les céréales sèches que sont le mil, le maïs, le sorgho et le fonio dominent les paysages agricoles de la région de Ségou. La riziculture est pratiquée dans tous les cercles de la région de Ségou qui produit près de 50% de la production nationale. Le riz est cultivé dans les bas-fonds et dans les plaines aménagées par des projets/programmes de développement agricole comme l'ON, l'ORS et le PMB.

Contrairement aux céréales sèches, la croissance de la production rizicole est essentiellement due aux gains de productivité enregistrés pendant cette période.

**Tableau 14 :** Evolution de la production céréalière en tonne à Ségou de 2016 à 2019<sup>2</sup>

Spécifications	Production en 2015	Production en 2016	Production en 2017	Production en 2018	Production en 2019
<b>RIZ</b>	166 959	192 002.85	193b502.85	222b528	255b907
<b>Mil</b>	100 253	112 283.36	125b757.36	140b848.24	157b750
<b>Sorgho</b>	4 858	5489.54	6b203.18	7b009.59	7b920.84
<b>Maïs</b>	1 933	2184.29	2b468.25	2b789.12	3b151.71

Source : DRA Ségou Rapport CROCSAD et Bilan annuel de l'Office du Niger

Ce tableau montre une évolution croissante de la production des quatre spéculations, riz, Mil, et maïs de 2015 à 2019 malgré les difficultés dues à l'insécurité dans la zone. Pour la région de

<sup>2</sup> Données calculées sur la base d'une série ancienne s'arrêtant à 2015 en appliquant un taux d'accroissement successif de 15%, 12%, 13% et 13%

Ségou on peut croire que les grands bassins de production n'ont pas été touchés par les attaques multiples des groupes armés terroristes.

- **Elevage**

Dans la région de Ségou, le sous-secteur de l'élevage occupe aussi une place privilégiée dans l'économie régionale. L'élevage est pratiqué par plus de 80% de la population et constitue une importante source de revenus pour de nombreux ménages. Il joue par ailleurs un rôle important dans la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture. En effet, la région de Ségou est le premier exportateur de bétail sur pied au Mali, et occupe les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> rangs du pays pour ses effectifs en petits ruminants et en bovins. La progression du cheptel est le fruit, notamment, de l'amélioration de l'état du cheptel, notamment son alimentation. La multiplication des aménagements hydro-agricoles dans la région s'est en effet traduite par une augmentation des fourrages et des ressources en eau.

L'effectif du cheptel a été estimé en 2015 à 77077093 têtes composé de 1563284 bovins, 3256821 ovins, 2804481 caprins, 20198 équins, 161784 asins, 2807 camelins, 71345 porcins et 7 707 709 volailles.

La production du lait est estimée à 285490935,5 litres en 2014-2015 à répartie comme ci-après : camelins (10635, caprins (269686304), ovins (231222) et bovins (30944739).

184255,75 kg de volaille ont été réalisés. Les abattages de volailles ont concerné 128027,75 kg de poulets, 56736 kg de pintades, 9651 kg de canards et 5095 kg pigeons.

La production totale des œufs s'élève à 13 401 775 dont 5 865 762 œufs de consommation. Elle se développe actuellement dans la région de Ségou. Elle se concentre dans les cercles de Barouéli, Macina, Niono et Ségou.

Au niveau des infrastructures vétérinaires la Région dispose de : 145 parcs de vaccination, 31 marchés à bétails, 34 aires d'abattage aménagées et 50 pharmacies vétérinaires. Pour les aires d'abattage de volailles, elle compte 01 à Ségou, 01 à Konobougou, 01 à Bla, 01 à Kimparana. L'accroissement du cheptel ces dernières années s'est également accompagné d'une augmentation des productions animales (lait, viande, peaux/cuirs).

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du cheptel de 2016 à 2019 dans la région de Ségou

**Evolution du Cheptel dans la région de Ségou de 2016 à 2019**

Cheptel	2016	2017	2018	2019
Bovins	1 610 722	1 659 044	1 708 814	1 813 731
Ovins	3 418 903	3 589 848	3 769 341	3 957 809
Caprins	2 986 699	3 136 034	3 292 836	3 316 054
Equins	20 621	21 033	21 454	21 776
Asins	172 010	192 823	196 678	197 953
Camelins	3 144	3 521	3 908	3 955
Porcins	72 480	73 205	74 030	749 247
Volaille	8 475 894	8 530 999	8 530 999	9 526 746

*Source : Direction Régionale de la production industrielle et animale Ségou (DRPIA)*

Au regard des statistiques de la DRPIA de Ségou, le secteur de l'élevage ne semble pas être très affecté par la crise sécuritaire pendant la période de 2016 à 2019.

<sup>3</sup> Source DRPIA Ségou – Rapport ID Sahel « Schéma directeur régional de la formation professionnelle technique pour l'emploi de la région de Ségou.



- **La pêche**

A Ségou, le développement de la pêche est favorisé par la présence d'importantes ressources en eaux, en particulier le fleuve Niger, le Canal du Sahel (entre Ségou et Niono), les canaux d'irrigation de l'Office du Niger et celle de plusieurs casiers rizicoles (qui favorisent la reproduction des poissons). En 2009, la région comptait 12.236 pêcheurs qui appartiennent essentiellement aux ethnies bozos et somonos. Les productions de poissons frais ont connu une nette augmentation ces dernières années.

L'évolution de la production halieutique dans la région s'est traduite par une augmentation sensible des quantités de poissons transformés. Les productions de poissons fumés, séchés et brûlés se sont ainsi accrues. Ces activités de transformation sont essentiellement artisanales et assurées par des femmes, généralement regroupées en groupement d'intérêt économique (GIE).

**Tableau 15 : Evolution de la production de 2016 à 2019**

Type de production	Période de production			
	2016	2017	2018	2019
<b>Quantité de poissons capturés (en tonnes)</b>	15,596	8305,471	10425	13441,89
<b>Production aquacole (en tonnes)</b>	332,984	279,091	695,72	2957,63
<b>Production de poissons (en tonnes)</b>	1582,79	1564,095	2053,001	169,025
<b>Production de poissons séchés (en tonnes)</b>	456,48	600,799	556,786	779,847

Source : Direction Régionale de la pêche Ségou (DRP)

- **Ressources naturelles**

Dans la région de Ségou, la cueillette est une activité qui a connu un essor récent suite à la chute des revenus agricoles. Généralement pratiquée par les femmes, elle concerne des produits comme le karité, la gomme arabique, le pain de singe, etc. Ainsi l'exploitation de la gomme arabique, qui est exportée notamment au Sénégal, génère des revenus non négligeables aux femmes, tout comme l'Acacia Nilitoka de la zone de Nampala qui fait l'objet d'exportation vers la Mauritanie. La filière tend, par ailleurs, à s'organiser à travers la création de nombreuses associations de producteurs. Toutefois la filière karité, tout comme l'ensemble des filières qui constituent le secteur de la cueillette, reste confrontée à de nombreuses contraintes : mauvaises conditions de traitement et de conditionnement des produits (amande et beurre), insuffisance des unités de conservation et de transformation, insuffisance de formation des producteurs, etc.

Spéculation	2016	2017	2018	2019
<b>Karité</b>	2 218	7 392	8 419	4 905
<b>Zaban</b>	4 533	4 529	4 833	6 559
<b>Pain de singe</b>	1 200	1 051	1 028	1 281
<b>Ronier</b>	2 001	2 206	2 253	2 869

Le tableau ci-dessus montre une évolution en dents de scie des 4 principaux produits de la cueillette dans la région. Tandis que la quantité de karité a chuté presque de moitié entre 2018 et 2019, la production de Zaban a fait l'inverse passant de 4 833 tonnes à 6 559 tonnes en 2019.

### 2.3.2. Secteur secondaire

- **Mine et Industrie**

La Région de Ségou est l'une des principales régions industrielles du Mali. Les unités industrielles se concentrent principalement dans la commune de Ségou suivie de Niono. Les communes de San, de Pélangana et de Niono regroupent peu d'unités industrielles. Les cercles de Barouéli, Bla et Tominian sont quant à eux totalement dépourvus d'unités.

Le sous-secteur de l'industrie est à prédominance agro-alimentaire essentiellement constituées de l'usine textile de la COMATEX S.A, des Sucreries SUKALA S.A, des boulangeries, d'huileries, de laiteries, d'une tannerie moderne et le moulin moderne du Mali à Sébougou. On dénombre également des imprimeries, une Tannerie (ADEBORIA Sahel), l'unité de production de matériels à Diamarabougou et l'usine spécialisée dans la production de produits organiques (PROFEBA) à Palengana.

Les unités industrielles de production et de commercialisation d'aliments de bétail/volaille sont :

- Huilerie Ba Mariama la capacité de production est de 240 Tonnes par jour ;
- Huilerie Cotonnière Alimata Koné 165 ; La sahélienne des huileries et savonnerie (SHS) 210 ;
- Huilerie du sahel ; la coprav (aliment volaille) ;
- Abattoir (farine de sang) ;
- Danaya (aliment bétail à Tominian) ;
- Les moulins modernes du Mali pour l'aliment bétail 240 t/j.

#### • **Tourisme**

Le tourisme dans la région de Ségou tire profit de sa situation géographique de relais pour les touristes qui voyagent entre Bamako et Tombouctou. Le festival sur le Niger a fini de prouver la place incontournable qu'elle occupe dans la dynamique économique de la région. L'étude de l'impact socio-économique du festival sur le Niger a fait ressortir les impacts économiques, sociaux, culturels et touristiques. La région regorge de potentialités pour le développement du tourisme vert, la valorisation des multiples usages du fleuve Niger : courses de pirogues « Longal », pêche collective, etc. D'autres potentialités peuvent être développées telles que la mise en valeur de la pêche des mares sacrées de San (Sankémo), des masques et marionnette de Markala, la musique traditionnelle, la migration des troupeaux, la traversée du fleuve et bien d'autres trésors.

**Tableau 16 : Dynamique de la capacité d'accueil dans la région de 2016 à 2019**

Type d'hébergement	Quantité en 2016	Quantité en 2017	Quantité en 2018	Quantité en 2019	Capacité d'accueil en 2019
<b>Hôtel</b>	18	19	19	24	395
<b>Motel</b>	05	05	07	07	79
<b>Auberge</b>	06	06	07	08	62
<b>Campement</b>	01	01	01	01	06
<b>Centre d'accueil</b>	02	02	02	02	35
<b>Résidence</b>	03	04	05	07	73

Source : Direction Régionale du Tourisme et de l'Hôtellerie (DRTH)

Apparemment, les structures d'hébergement n'ont pas été obligées de fermer les portes malgré la situation sécuritaire. Le nombre d'infrastructures est resté identique par type d'hébergement, souvent même ont évolué en termes de quantité.

#### • **Artisanat**

A Ségou, les activités artisanales regroupent l'artisanat de transformation des métaux et de constructions métalliques, l'habillement, le textile, le bâtiment, la maçonnerie, la plomberie,

l'électricité ainsi que la transformation de produits agricoles. Au titre des sites réservés à l'artisanat, on note :

- **le conservatoire « N'Tomo »** enseigne l'apprentissage des techniques de la teinture végétale du *Bogolan* et de l'indigo.
- **les galeries Badjidala et Kasobane, la tapisserie Nyeleni, le GATEX**, présentent de merveilleux produits : tapis en laine, pagnes, couvertures et boubous en cotonnade et le *Bogolan* le plus raffiné du Mali.
- **Kalabougou**, village des potières, se situe sur la rive gauche du fleuve. Les femmes forgeronnes sont maîtresses de l'art de la poterie, de mères en filles elles se transmettent leur savoir-faire millénaire.

- **Commerce**

Le commerce est une activité très développée dans la région de Ségou. Les échanges qui s'y effectuent portent sur une multitude de produits qui se répartissent en produits d'importation et d'exportation. Le commerce est principalement caractérisé par un système de foires hebdomadaires où les échanges des produits du secteur primaire dominant. On trouve dans le circuit de distribution des commerçants agréés et un secteur traditionnel caractérisé par le petit commerce généralement informel qui s'exerce dans ces marchés journaliers ou hebdomadaires à travers la région. Le plus important des produits échangés porte sur les céréales (mil, sorgho, riz) et le bétail dans presque tous les marchés. Ségou par sa position géographique constitue un carrefour commercial entre des régions du Mali, soit pour la vente effective des produits, soit pour le transit entre le Nord (Mopti, Gao), l'Ouest (Bamako, Kayes) et Sud du Mali (Sikasso).

### 2.3.3. Principaux défis par secteur

Les défis des secteurs sont en étroite corrélation avec les contraintes du secteur. Pour le secteur primaire les défis sont d'ordre organisationnel au sein du secteur et aussi liés aux équipements nécessaires pour booster les trois sous-secteurs (Agriculture – Elevage et la pêche). Cependant, la foresterie reste un domaine d'avenir pour la diversification des produits du primaire.

Principaux défis du secteur Primaire à Ségou	
Sous-secteur	Défis
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème foncier (conflits entre producteurs).</li> <li>• Inorganisation des producteurs.</li> <li>• Insuffisance de personnels d'appui et d'encadrement.</li> <li>• Analphabétisme des producteurs.</li> <li>• Faible niveau d'aménagement</li> <li>• Enclavement des zones de production.</li> <li>• Prévalence des oiseaux granivores. Faible structuration des filières agricoles.</li> <li>• Mauvaise coordination et mise en cohérence des différentes interventions.</li> <li>• Mauvaise gestion des aménagements hydro agricoles. Coûts d'exploitation élevés des aménagements hydro agricoles</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système extensif d'élevage prédominant.</li> <li>• Insuffisance d'équipements et d'aménagements.</li> <li>• Nombreux conflits entre éleveurs et agriculteurs,</li> <li>• Problème de gestion des pâturages et des points d'eau.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de gestion de la transhumance.</li> <li>• Problème d'organisation des éleveurs et de la valorisation des filières.</li> <li>• Aléas climatiques.</li> <li>• Maladies animales multiples et endémiques. Elevage de prestige.</li> <li>• Faible application des textes.</li> <li>• Faible valorisation des filières de l'élevage.</li> <li>• Dégradation des écosystèmes</li> </ul>
<b>Pêche</b>	Eco système fragile et dégradation des ressources naturelles. Faible maîtrise de l'eau Insuffisance ou non-respect des textes/règles. Problème d'organisation des pêcheurs et de la commercialisation du poisson. Existence d'engins de pêche non adaptés. Insuffisance de pratique de pisciculture et insuffisance d'étangs. Insuffisance de matériels et ressources humaines pour les services de contrôle. Déficit pluviométrique. Ensablement des fleuves et lacs/Dégradation du biotope. Sous équipement des pêcheurs. Forte pression sur les plans d'eau
<b>Foresterie/Ressources naturelles</b>	Exploitation abusive des ressources. Défrichement incontrôlé, braconnage. Érosion des berges des fleuves. Ensablement des cours d'eau et lacs. Problème de transfert des compétences. Faible niveau d'encadrement Insuffisance de ressources matérielles et humaines pour la protection de l'environnement.

Le secteur secondaire à Ségou regorge de beaucoup de défis, car à part le tourisme qui a fait ses preuves en lien avec l'histoire du Royaume Bambara de Ségou, les autres semblent au stade embryonnaire tel l'industrie et l'artisanat. Les défis concernent les aspects de renforcement de capacités, d'organisation du sous-secteur et **de financement du sous-secteur.**

Principaux défis du secteur Secondaire à Ségou	
Sous-secteur	Défis
<b>Mine et Industrie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de petites industries adaptées pour la transformation de la production locale.</li> <li>• Faible appui financier aux industries</li> <li>• Faible professionnalisme dans certains sous-secteurs</li> </ul>
<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrudescence de l'insécurité liée à la menace terroriste dans la bande sahélo-saharienne ;</li> <li>• Arrêt brutal des activités de l'industrie touristique suite à la crise du centre du Mali ;</li> <li>• Difficultés de relance de l'activité touristique ;</li> <li>• Vieillesse et surexploitation de certains circuits classiques ;</li> <li>• Destruction totale ou partielle de certains sites pendant le conflit ;</li> <li>• Abandon progressif de certaines pratiques authentiques ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déstructuration de la profession des acteurs du tourisme et de l'hôtellerie liée à la crise du tourisme consécutive au conflit armé dans le pays ;</li> <li>• Concurrence entre les opérateurs ;</li> <li>• Arrêt des flux touristiques vers la destination Ségou à la suite du conflit armé et de l'insécurité ;</li> <li>• Inéquité dans la redistribution des retombées du tourisme.</li> </ul>
<b>Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible niveau de professionnalisation de la filière</li> <li>• Faible diversification des produits de l'artisanat</li> </ul>
<b>Commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce trop tourné vers la capitale</li> <li>• Faible participation des produits locaux au marché local</li> </ul>

Les 3 (trois) sous-secteurs sont bien développés en termes de pratiques, mais souffrent le plus souvent d'un manque d'organisation. Les trois sous-secteurs ne sont pas bien documentés ce qui les maintient au stade embryonnaire.

<b>Principaux défis du secteur Tertiaire à Ségou</b>	
<b>Sous-secteur</b>	<b>Défis</b>
<b>Services de transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Problème d'insécurité sur les axes routiers</li> <li>• Coût élevé des transports de Ségou aux autres communes</li> <li>• Etat défectueux du parc</li> </ul>
<b>Foire hebdomadaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible enthousiasme pour la participation aux foires</li> <li>• Diminution de la variété des produits sur les marchés ruraux</li> <li>• Insécurité sur les lieux de foire et sur les axes y menant</li> <li>• La non-participation des étrangers aux importantes foires proches des frontières</li> </ul>
<b>Internet et ICT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La répétition des attaques sur les infrastructures de communication</li> <li>• La faiblesse récurrente des niveaux de connectivité à l'internet</li> <li>• La réduction du nombre de cybercafé et de cabines téléphoniques</li> </ul>

#### **2.3.4. Projets/programmes d'appui**

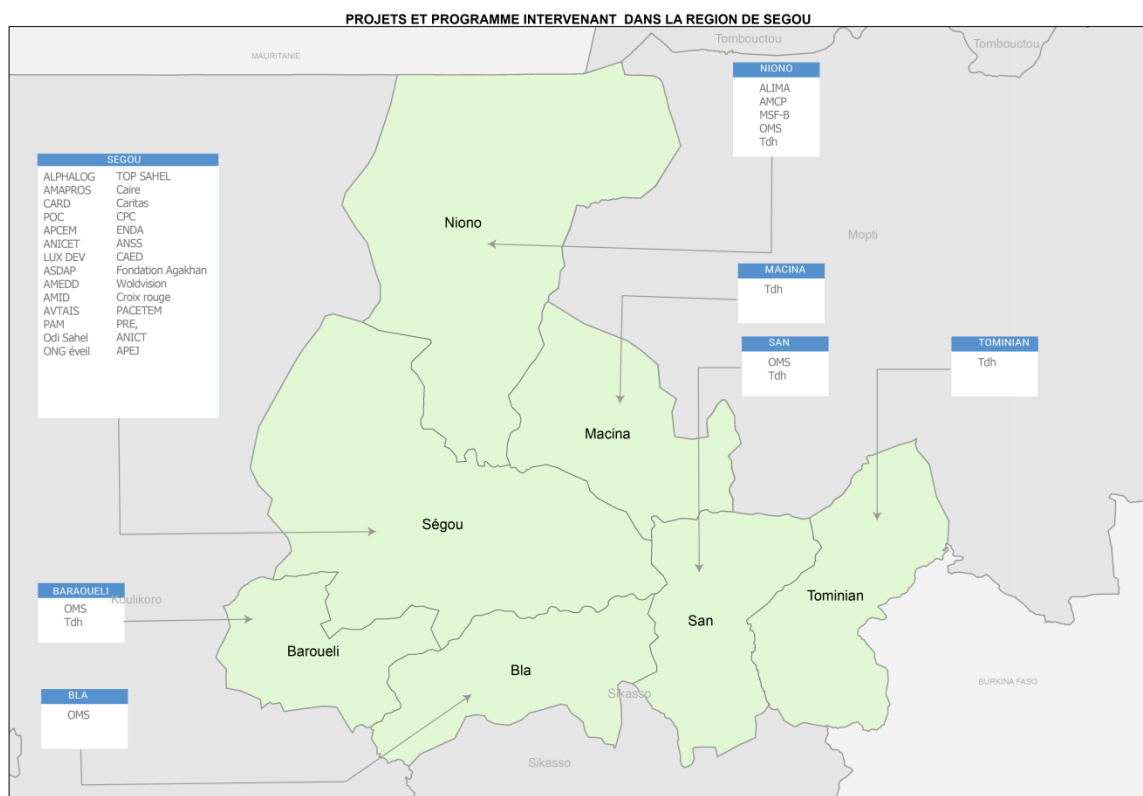
L'Etat malien fait de son mieux pour assurer la stabilité des régions du centre au-delà de son devoir régalien du garant du développement du pays. Beaucoup d'initiatives sont en cours pour ramener la stabilité et le développement dans les deux (02) régions du centre du Mali. Ce travail se fait avec l'appui des partenaires techniques et financiers présents dans le pays qui interviennent à travers des projets et programmes.

Le tableau ci-dessous récapitule la liste des partenaires à la stabilisation et au développement de la région de Ségou.

<b>Projets/Programmes</b>	<b>Prestations fournies</b>
	Organisation des formations pour le personnel du CRS
	Financement des sessions du CRGP
	Financement des projets de formation continue à l'endroit des acteurs de l'économie
	Financement des missions de suivis évaluation
	Appui au fonctionnement du service en charge de la formation professionnelle (financier et matériel etc.)

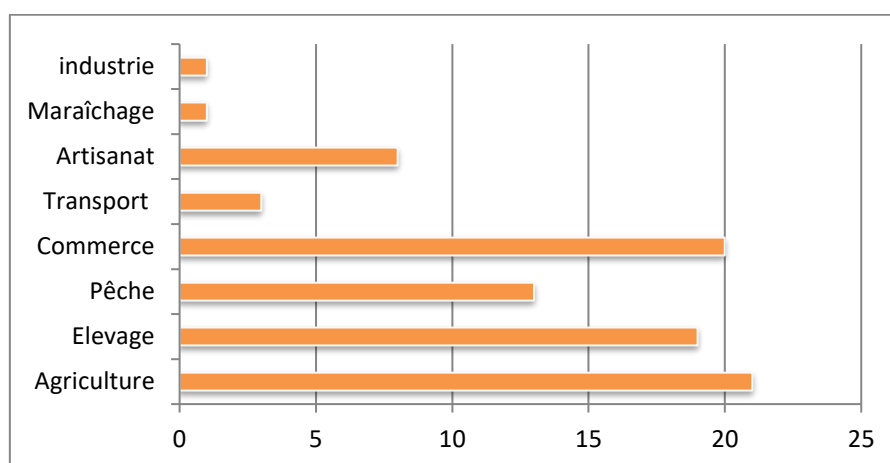
	Appui à l'élaboration des outils de planification (SDRFPTE, plan de communication)
	Appui à la mise en place d'un mécanisme de financement régional de la FP
	Renforcement des capacités des opérateurs de formation
<b>Projet Appui au Cadre Politique de Gestion de la Crise des Régions du Centre du Mali</b>	Sécurisation et renforcement des capacités, Appui institutionnel Développement durable
<b>PSIRC</b>	Sécurité et développement
<b>Lux-dev</b>	Organisation des formations pour le personnel du CRS
	Financement des sessions du CRGP
	Financement des projets de formation continue à l'endroit des acteurs de l'économie
	Financement des projets de formation qualifiantes et par apprentissage à l'endroit jeunes
	Financement des missions de suivis évaluation
	Appui au fonctionnement du service en charge de la formation professionnelle (financier et matériel etc.)
	Appui à l'élaboration des outils de planification (SDRFPTE, plan de communication)
	Construction et équipement des CFP/IFP
	Elaboration des programmes de formation
	Formation des formateurs des centres et des ateliers champs/écoles
<b>WORD VISION</b>	Éducation, hydraulique, santé et assainissement.
<b>ANICT</b>	Construction des infrastructures.
<b>ALPHALOG</b>	Assainissement
<b>LUX DEV :</b>	Equipements sanitaires, bureautique et locomotive, renforcement des capacités des acteurs
<b>OIM</b>	Cohésion sociale/Réinsertion socio-professionnelle
<b>APECM</b>	Assistance dans le domaine de la santé, éducation et le droit des enfants
<b>ASDAP</b>	Domaine humanitaire, distribution des vivres aux démunis
<b>AMAPROS</b>	Santé, éducation et droit des enfants, établissement des actes d'état civil pour les jeunes
<b>ASDAF</b>	Création des associations des femmes dans le cadre de l'agriculture et l'alphabétisation
<b>USCET</b>	Intensification des petits commerces, élevage, agriculture
<b>TONUS</b>	Maraîchage
<b>PADRE/ GIZ</b>	Décentralisation, Environnement
<b>ALPHALOG</b>	Amélioration du cadre de vie, Renforcement des capacités des élites et Associations, assainissement
<b>CARD</b>	Mise en œuvre de la cohésion sociale.
<b>PNUD</b>	Développement durable
<b>MUNISMA</b>	Consolidation de la paix, réconciliation et la restauration de l'autorité de l'Etat, intermédiation
<b>UNHCR</b>	Humanitaire

Sans être exhaustif, cette carte représente les Projets et Programmes d'Appui à la région de Ségou



### 2.3.5. L'analyse des secteurs économiques de la région de Ségou suivant la perception des communautés

Les enquêtes menées par ID SAHEL dans la région de Ségou ont permis d'identifier les principales activités économiques pratiquées dans la région de Ségou.



Il ressort que l'Agriculture est l'activité la mieux partagée par les différents acteurs économiques. Après l'agriculture suivent respectivement le petit commerce et l'Elevage. Il ressort de là également que les activités des secteurs tertiaires sont les moins citées.

**Tableau 17 : Retracer l'ensemble de ces activités reconnues.**

Région	Cercle	Commune	Activités économiques
Ségou	Barouéli	Barouéli	Agriculture et commerce
		Sanando	Agriculture, le commerce, l'élevage et la pêche
		Tamani	Agriculture, élevage et pêche
	Bla	Bla	Agriculture, élevage, pêche, commerce, transport et artisanat
		Kemeni	Agriculture, élevage, pêche, petit commerce et artisanat
		Yangasso	Agriculture, élevage, pêche, petit commerce et artisanat
	Macina	Kokry	Agriculture, le maraîchage, élevage, la pêche (pisciculture, aviculture, apiculture), le petit commerce
		Macina	Agriculture (riziculture), élevage, la pêche, le petit commerce
		Monimpéboougou	Agriculture, le petit commerce, élevage
	Niono	Niono	Agriculture, élevage, commerce, Artisanat...
		Siribala	Agriculture, élevage, commerce, pêche, l'usine de sucre Sukala S.A...
		Sirifila Boundi	Agriculture, élevage, pêche, commerce
	San	Kassorola	Agriculture, élevage, le commerce et la pêche.
		San	Agriculture, élevage, pêche, commerce, transport
		Tenè	Commerce, agriculture, élevage
	Ségou	Pelengana	Agriculture, pêche, élevage, commerce, artisanat, tertiaire
		Sakoiba	Agriculture, élevage, petit commerce
		Ségou	Le commerce, agriculture, élevage, pêche, artisanat
	Tominian	Fangasso	Agriculture, commerce, élevage, artisanat, cueillettes
		Tibissa	Agriculture, élevage et le petit commerce
		Tominian	Agriculture, élevage, commerce, artisanat

- **Institutions financières présentes**

Il existe plusieurs institutions financières dans la région de Ségou. Cette liste n'est pas exhaustive, elle peut s'ajuster en tout moment en fonction de la conjoncture économique qui peut amener à la fermeture ou au retrait d'une institution d'une zone.

Noms de l'Institution financière	Dénomination de l'Institution
<b>BOA</b>	Bank Of Africa
<b>BSIC</b>	Banque Sahélo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
<b>BNDA</b>	Banque Nationale pour le Développement Agricole
<b>Banque Atlantique</b>	Banque Atlantique
<b>BDM</b>	Banque de Développement du Mali



Noms de l'Institution financière	Dénomination de l'Institution
<b>BIM sa</b>	Banque Internationale pour le Mali
<b>Ecobank</b>	Banque Panafricaine
<b>CAECE jigiseme</b>	Caisse Associative d'Epargne et de Crédit des Entrepreneurs
<b>BMS</b>	Banque Malienne de Solidarité
<b>Kafo jiginew</b>	Caisse de Crédit de microfinance

## 2.4. Accès aux Services Sociaux de Base

Nous l'avons implicitement suggéré dans notre introduction, aujourd'hui, du fait de la crise sécuritaire et ses corollaires (destruction d'infrastructures, menaces, attaques, braquages, brimades, vols et viols), la question de l'accès aux services sociaux de base pour les populations exposées est désormais un enjeu politique et moral important pour l'État lui-même. Puisque dans certaines zones ou villages cette possibilité ou non d'accès à ces services sociaux revient à une question de vie ou de mort pour certaines personnes ou une question d'avenir pour d'autres.

### 2.4.1. Éducation

Le Mali fait face à une crise sécuritaire qui a un impact notable sur les services sociaux de base, plus particulièrement dans les régions du centre et du nord du Mali. Malgré l'accord de paix signé en juin 2015, la situation sécuritaire reste toujours préoccupante. Une situation de précarité qui ne fait que renforcer les besoins énormes qui avaient déjà été identifiés dans le secteur de l'éducation. Les contraintes et difficultés de ce secteur sont en outre aggravées par les effets corrélatifs de l'insécurité, notamment l'abandon de poste par le personnel éducatif, le manque de matériel didactique, l'insécurité alimentaire, les épidémies, etc. Ces crises combinées compromettent l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants dans les zones concernées.

Au Mali de manière générale, le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental est estimé à 74,6% dans l'ensemble. Seule la région de Mopti a un taux inférieur à 50 %<sup>4</sup>. La région de Ségou (70,4%) se situe légèrement en-dessous de la moyenne nationale de 74,6%, tandis que le district de Bamako (110,7%) et la région de Gao (87,9%) affichent les taux bruts les plus élevés.

#### 2.4.1.1. Indicateurs pour le secteur de l'éducation au Mali de 2016 à 2018

**Tableau 18** : Principaux indicateurs de l'éducation au Mali de 2015 à 2018

Education et alphabétisation	EMOP 2015	EMOP 2016	EMOP 2017	EMOP 2018
Taux brut de scolarisation (%) au primaire I	74,1	77,1	76,1	<b>74,6</b>
Filles (%)	71,1	75,0	74,8	<b>73,4</b>
Garçons (%)	76,8	78,8	77,2	<b>75,7</b>
Taux net de scolarisation (%) au primaire I	57,3	60,2	60,9	<b>57,7</b>
Filles (%)	55,2	58,9	60,4	<b>57,5</b>
Garçons (%)	59,2	61,4	61,4	<b>57,9</b>
Taux brut de scolarisation (%) au primaire II	55,4	53,9	54,6	<b>53,9</b>
Filles (%)	49,8	53,2	55,3	<b>53,7</b>
Garçons (%)	60,3	54,6	53,9	<b>54,0</b>
Taux net de scolarisation (%) au primaire II	31,1	31,9	29,5	<b>27,6</b>

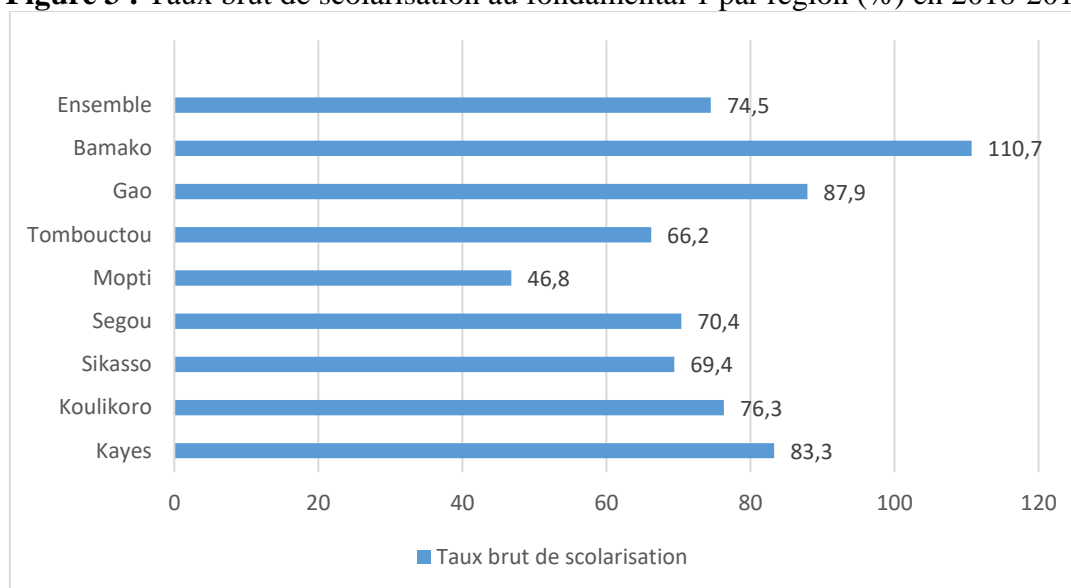
<sup>4</sup> Le taux brut de scolarisation de Mopti était de 46,8% pour 2018.

Filles (%)	28,3	32,3	30,7	<b>27,9</b>
Garçons (%)	33,5	31,5	28,4	<b>27,3</b>
Population de 6 ans ou plus sans instruction (%)	61,5	62,0	62,0	<b>60,2</b>
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus (%)	33,1	31,0	34,3	<b>35,5</b>
Femmes (%)	22,2	21,6	24,6	<b>25,7</b>
Hommes (%)	<b>45,1</b>	<b>41,4</b>	<b>44,8</b>	<b>46,2</b>

Source : EMOP2018/2019

Pour le second cycle, le taux national est de 53,9%. Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus reste encore relativement faible (35,5%), signe qu'il existe encore une grande partie de la population sans instruction scolaire (60,2%) c'est un peu plus d'une personne sur deux.

**Figure 3 : Taux brut de scolarisation au fondamental 1 par région (%) en 2018-2019**



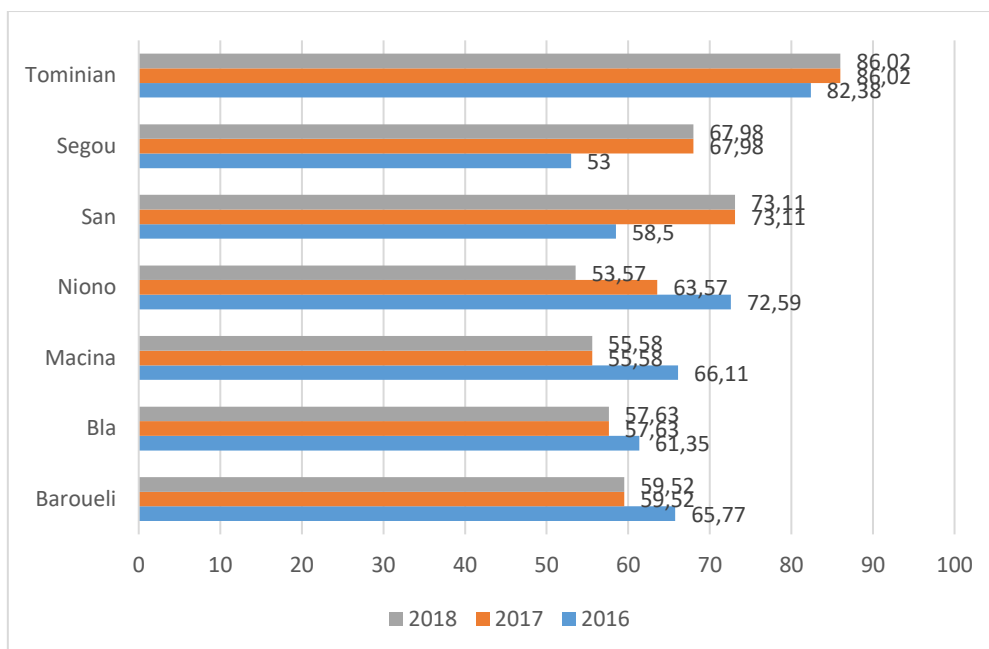
Source : EMOP2018/2019

Comme l'indique ce graphique, globalement le taux de scolarisation de la région (70,4%) est en-dessous du seuil national (74,5), en outre à l'intérieur de la région, il y a une grande disparité selon les cercles.

#### 2.4.1.2. État des lieux de l'éducation dans la région de Ségou entre 2016 et 2018

Pour une appréciation de l'efficacité du système d'éducation, les indicateurs couramment utilisés sont le taux brut et le taux net de scolarisation. Cependant, malheureusement toutes les données que nous avons obtenues auprès des instances compétentes n'indiquent que le taux brut de scolarisation. Cela limite certes notre appréciation de la situation concrète du terrain, mais les données ci-dessous sont les meilleures données disponibles que nous avons pu obtenir.

**Figure 4 : Taux bruts de scolarisation de 2016 à 2018**

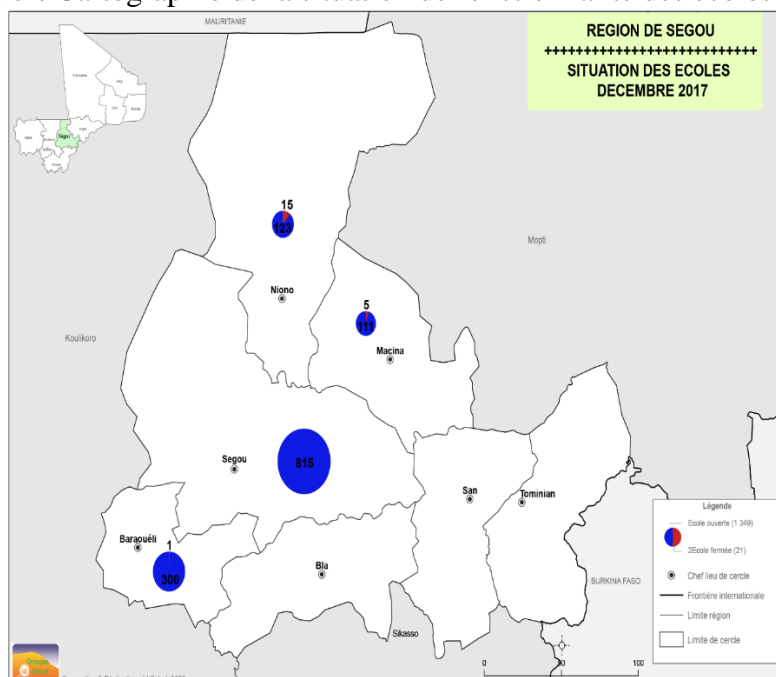


Source : DRPSIAP\_2016, 2017, 2018

Les données relatives aux cercles de la région montrent que le cercle de Tominian affiche régulièrement des scores satisfaisants (86,02%), très largement au-dessus même de la moyenne nationale (74,5%), alors que le cercle de Niono affiche le taux le plus bas (53,57) de la région.

Clairement, à l'exclusion de Tominian et San, tous les cercles de la région (y compris Ségou) semblent avoir de sérieuses difficultés au chapitre de la scolarisation des enfants. Tous sont très en-deçà de la moyenne nationale. Cela qui est particulièrement inquiétant pour la région sur le plan du capital humain et des capacités de mise en valeur des potentialités dormantes de la région.

Figure 5 : Cartographie de la situation de fonctionnalité des écoles en 2017

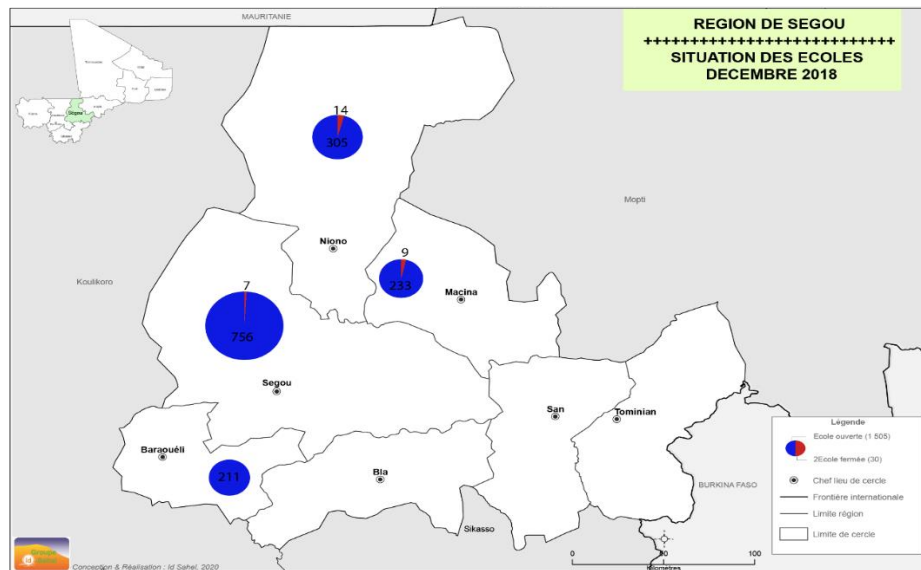


Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Un grand total de 20 écoles fermées dans l'ensemble de la région en 2017. Avec 15 écoles fermées dans le cercle de Niono sur les 123 écoles du cercle (taux de fermeture de 12,19%) et

5 écoles fermées dans le cercle de Niono sur les 111 écoles du cercle (taux de fermeture de 4,50%).

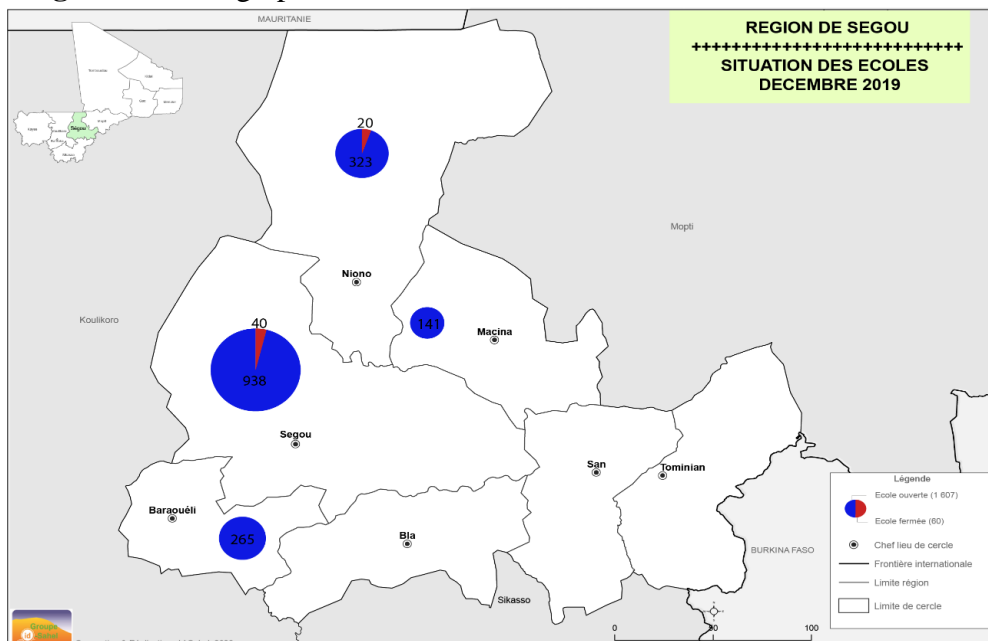
**Figure 6 :** Cartographie de la situation de fonctionnalité des écoles en 2018



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Comparée à l'année précédente, en 2018, il n'y pas du tout d'amélioration de la situation de l'éducation dans la région avec grand total de 29 écoles fermées dans la région. Avec 14 écoles fermées dans le cercle de Niono sur les 305 écoles du cercle (taux de fermeture de 4,59%), 9 écoles fermées dans le cercle de Macina sur les 233 écoles du cercle (taux de fermeture de 3,86%) et finalement 7 écoles fermées dans le cercle de Ségou sur les 756 écoles du cercle.

**Figure 7 :** Cartographie de la situation de fonctionnalité des écoles en 2019



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

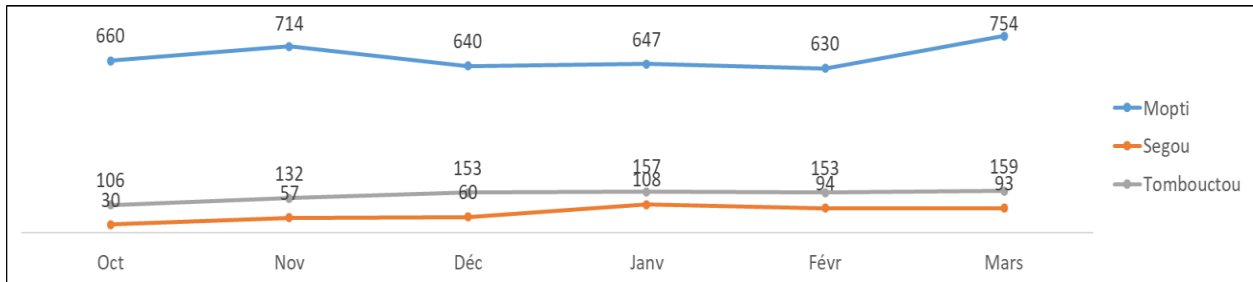
En 2019, la situation se dégrade significativement avec un grand total de 60 écoles fermées dans l'ensemble de la région contre 29 écoles fermées en 2018. De ce total, nous avons 40 écoles fermées dans le cercle de Ségou sur les 938 écoles du cercle (taux de fermeture de 4,26%) et 20

écoles fermées dans le cercle de Niono sur les 323 écoles du cercle (taux de fermeture de 6,19%).

### 2.4.1.3. État des lieux de l'éducation dans la région de Ségou entre de 2019 à 2020

Comparée à la tendance préoccupante de 2016-2019, la tendance d'ensemble dans le domaine de l'éducation à Ségou depuis la rentrée scolaire 2019 demeure toujours alarmante sans être catastrophique comme à Mopti (voir graphique ci-dessous).

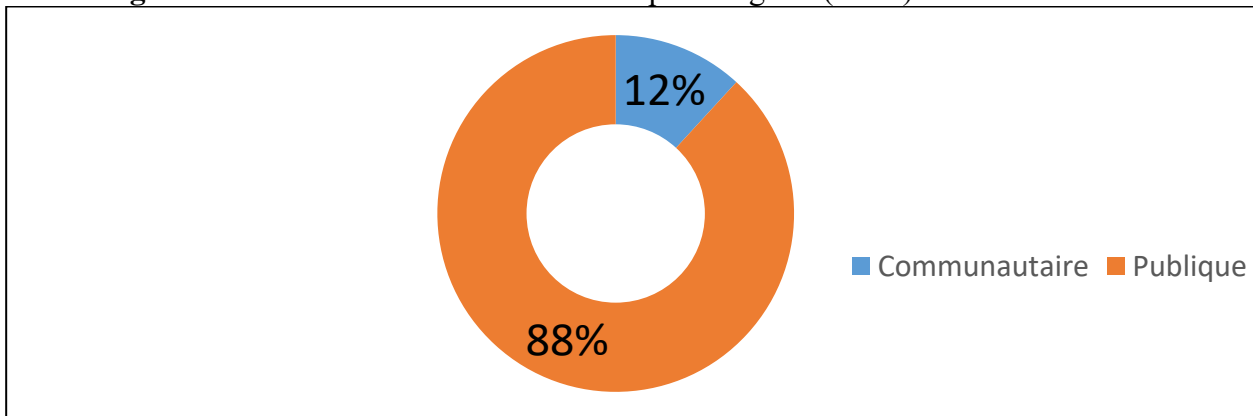
**Figure 8 :** Tendence du nombre d'écoles non-fonctionnelles par région et par mois depuis la rentrée scolaire 2019



*Source : Académie d'Enseignement de Ségou, Mopti et Tombouctou*

A Ségou, au total, 93 écoles sont non-fonctionnelles en mars 2020, avec un pic de 108 écoles en janvier 2020. Cela veut dire concrètement que la situation d'ensemble ne s'améliore pas réellement au fil des ans.

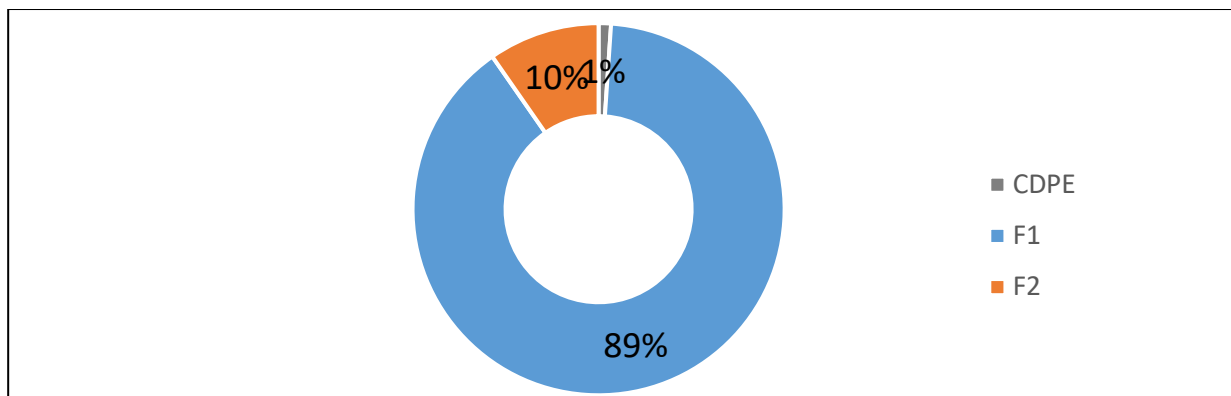
**Figure 9 :** Situation de non-fonctionnalité par catégorie (statut) d'établissement



*Source : Académie d'Enseignement de Ségou*

Tout comme à Mopti, les établissements publics sont les plus affectés par les fermetures d'écoles (88%) que les établissements communautaires (12%). Les Medersas et les établissements privés ne sont pas touchés par le phénomène de fermeture.

**Figure 10 :** Situation de non-fonctionnalité des écoles par Type d'établissement

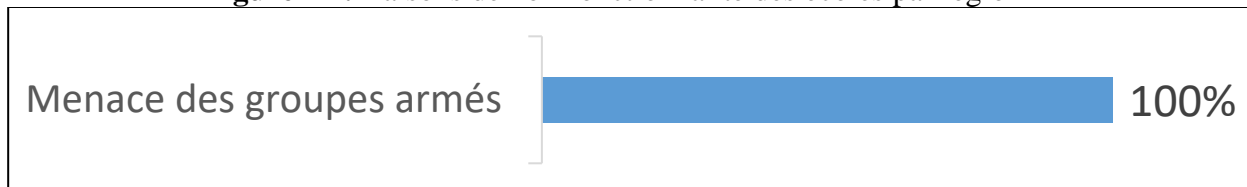


Source : Académie d'Enseignement de Ségou

En ce qui concerne le type d'établissement affecté, remarquons que les écoles fondamentales du premier cycle sont les plus affectées par les fermetures d'écoles (89%). Les écoles fondamentales du second cycle sont certes touchées, mais dans moindre seulement (10%) ainsi que les CDPE (1%).

Quant aux raisons de la non-fonctionnalité de ces écoles, elles varient sans aucun doute selon les cercles et les communes, mais elles demeurent liées, pour l'essentiel, à l'insécurité générale.

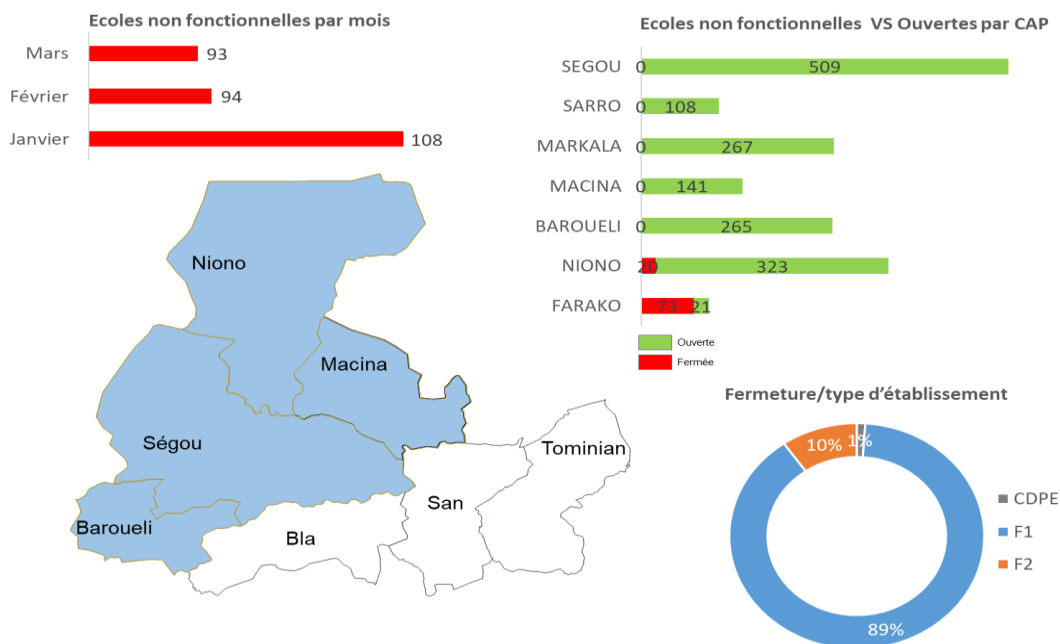
**Figure 11** : Raisons de non-fonctionnalité des écoles par région



Source : Académie d'Enseignement de Ségou

La présence ou la menace des groupes armés demeurent partout la cause majeure de non-fonctionnalité de ces écoles (100%). À cette cause principale, il faut ajouter également l'absence des enseignants ou des élèves par peur l'insécurité et la terreur causée par ces groupes.

**Figure 12 : Situation d'ensemble des écoles pour la région et les cercles en 2020**



*Source : Académie d'enseignement de Ségou*

Les cercles les CAP les plus touchés sont celui de Niono (20 écoles fermées contre 323) et surtout celui de Farako : 73 écoles fermées contre 21 écoles ouvertes !

**Tableau 19 : État des établissements d'enseignement dans les communes enquêtées**

Région	Cercle	Communes	Etat d'enseignement – Etablissement			Total
			Bon	Passable	Mauvais	
Ségou	Baraoueli	Baraoueli	10	1	2	13
		Sanando	11	1	6	18
		Tamani	9	3	1	13
	Bla	Kemeni	0	3	0	3
		Yangasso	0	2	0	2
	Macina	Macina	1	15	11	27
		Kokry	2	9	4	15
		Monimpébougou	3	2	14	19
	Niono	Niono	4	0	0	4
		Siribala	0	5	2	7
		Sirifila Boundi	3	0	5	8
	San	San	0	3	0	3
		Kassorola	9	1	4	14
		Tenè	9	5	3	17
	Ségou	Ségou	2	1	0	3
		Pelengana	0	1	0	1
		Sakoiba	1	1	1	3
	Tominian	Tominian	6	10	11	27
		Fangasso	10	12	0	22
Tibissa		9	2	20	31	
		<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>189</b>	<b>193</b>	

#### 2.4.1.4. Conséquences de la fermeture des écoles

Il importe de distinguer entre écoles non fonctionnelles (fermeture involontaire pour des raisons de sécurité) et écoles fermées (par décision des autorités scolaires). Mais en tout état de cause ce phénomène de la fermeture volontaire ou involontaire des écoles a des conséquences sociales graves qui affectent en premier le pan le plus vulnérable de la population (jeunes garçons et jeunes filles). En effet :

- Outre les enfants non-scolarisés et ceux abandonnant l'école chaque année, du fait de la fermeture volontaire ou involontaire des écoles, il y a un nombre de plus en plus croissant d'enfants scolarisés qui n'ont plus accès à l'éducation ;
- Les enfants en dehors de l'école n'ont plus la possibilité d'avoir accès à des offres alternatives / intégration dans le système éducatif ; leur avenir s'en trouve définitivement affecté ;
- Les enfants en dehors de l'école constituent facilement le stock de population susceptible de basculer dans la délinquance juvénile et la radicalisation ;
- Les enfants en dehors de l'école constituent facilement la principale cible des efforts d'enrôlement aux Forces et groupes armés ;
- Pour les jeunes filles, la fermeture des écoles constitue un facteur aggravant des mariages précoces ;
- En outre, il faut ajouter que tous les enfants, quelle que soit leur communauté d'appartenance, font face à des risques plus élevés de violences et d'abus, sont plus exposés à un manque d'accès aux services de protection, etc.

#### 2.4.1.5. Projets et programmes dans le domaine de l'éducation

POD	Mopti	Dialogue communautaire pour l'ouverture des écoles fermées
	Ségou	Dialogue communautaire pour l'ouverture des écoles fermées
		Formation des animateurs volontaires des centres

#### 2.4.2. Santé

Sur le plan national, le taux de morbidité de la population malienne est de 24,2 %. Ce taux est plus élevé chez les femmes (25,3%) que chez les hommes (23,0%). Les personnes âgées de 60 ans et plus (38,4%) et les enfants de moins de 5 ans (31,6%) sont les plus touchés par la maladie.

**Tableau 20** : Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)

Groupe d'âge	Avril-juin 2019			Juillet-septembre 2019		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Moins de 5 ans</b>	31,7	29,5	30,7	31,9	31,3	<b>31,6</b>
<b>5 - 10 ans</b>	20,6	19,3	20,0	23,9	23,5	<b>23,7</b>
<b>11 -14 ans</b>	18,0	17,0	17,6	17,5	19,6	<b>18,5</b>
<b>15 - 59 ans</b>	18,1	25,7	22,1	17,2	23,8	<b>20,8</b>
<b>60 ans et plus</b>	42,2	46,8	44,0	39,6	36,4	<b>38,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>22,9</b>	<b>25,3</b>	<b>24,1</b>	<b>23,0</b>	<b>25,3</b>	<b>24,2</b>

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

L'analyse des données par région, montre que, sur le plan national, il n'y a pas vraiment de grande disparité entre le milieu urbain (24,1%) et rural (24,2%). En revanche, la région de Ségou (avec un taux de morbidité de 21,0%) se situe bien confortablement au-dessous de la moyenne nationale des 24,2%. Alors que la région voisine de Mopti (30,3%) est très largement au-dessus de la moyenne nationale sur le plan de la morbidité.



**Tableau 21 : Prévalence des maladies les plus courantes par région et milieu**

	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème d'œil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/céphalées	Autres
<b>Région</b>													
<b>Kayes</b>	14,5	1,2	2,1	2,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	1,0	1,0	<b>0,5</b>
<b>Koulikoro</b>	14,6	0,5	2,1	0,9	0,1	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3	1,3	1,0	<b>0,2</b>
<b>Sikasso</b>	15,8	0,3	1,3	0,5	0,2	0,0	0,1	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	<b>0,5</b>
<b>Ségou</b>	12,6	0,5	1,7	3,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,3	0,4	1,3	1,3	<b>0,8</b>
<b>Mopti</b>	17,5	1,3	3,2	2,2	0,4	0,3	0,5	0,3	0,8	0,4	2,1	2,4	<b>0,7</b>
<b>Tomboucto</b>	52,6	0,5	16,4	25,0	0,0	0,1	0,4	0,0	2,3	1,1	12,6	15,5	<b>0,1</b>
<b>Gao</b>	15,7	0,7	2,5	0,0	0,3	0,8	0,2	0,0	0,0	0,4	2,4	0,7	<b>0,2</b>
<b>Kidal</b>	13,2	0,0	1,5	3,2	0,1	0,1	0,6	0,0	0,1	0,7	1,7	1,1	<b>0,0</b>
<b>Bamako</b>	10,3	0,2	1,7	1,4	0,5	0,4	0,2	0,6	0,3	1,3	1,9	1,0	<b>5,0</b>
<b>Milieu</b>													
<b>Urbain</b>	13,7	0,3	2,1	2,0	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	1,0	2,0	1,4	<b>3,0</b>
<i>'Bamako</i>	10,3	0,2	1,7	1,4	0,5	0,4	0,2	0,6	0,3	1,3	1,9	1,0	<b>5,0</b>
<i>'Autres villes</i>	17,5	0,5	2,4	1,8	0,3	0,3	0,4	0,1	0,5	0,7	2,0	1,8	<b>0,8</b>
<b>Rural</b>	17,0	0,7	2,9	3,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,4	1,8	1,9	<b>0,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>16,1</b>	<b>0,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Pour la région de Ségou, le paludisme est l'affection la plus prévalent (12,6%), suivie des affections suivantes : toux (3 %) douleurs dans le dos/articulations (1,7%), maux de tête (1,3%) et maux de ventre (1,3%).

### 2.4.2.1. Aperçu sur l'état de la santé dans la région de Ségou

Le tableau ci-dessous permet d'avoir une appréciation générale des proportions de populations vivant dans des rayons spécifiques des centres de santé pour la région.

**Tableau 22 : Proportion de population vivant des rayons spécifiques des centres de santé**

Région	Population totale	Population dans un rayon de 5km	Proportion de population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé	Population dans un rayon de 15km	Proportion de population vivant dans un rayon de 15 km d'un centre de Santé	Population dans un rayon de plus de 15km	Proportion de population vivant dans un rayon de plus de 15 km
<b>Kayes</b>	2665001	1592790	59,77	2258185	84,73	406838	<b>15,27</b>
<b>Koulikoro</b>	3237000	1632086	50,42	2831963	87,49	405041	<b>12,51</b>
<b>Sikasso</b>	3533000	1845235	52,23	3180970	90,04	357461	<b>10,12</b>
<b>Ségou</b>	3123723	1702684	54,51	2772389	88,75	186687	<b>5,98</b>
<b>Mopti</b>	2721000	1344664	49,42	2320968	85,3	400035	<b>14,7</b>
<b>Tomboucto</b>	902000	405995	45,01	559337	62,01	107189	<b>11,88</b>
<b>Gao</b>	650246	204971,2	31,52	330395,2	50,81	65511,1	<b>10,07</b>
<b>Kidal</b>	91086	35529	39,01	45546	50	42592	<b>46,76</b>
<b>Taoudenit</b>	181266	26764	14,77	46603	25,71	133690	<b>73,75</b>
<b>Menaka</b>	74965	12829	17,11	22809	30,43	11120	<b>14,83</b>
<b>Bamako</b>	2420001	2264770	93,59	2420001	100	0	<b>0</b>
<b>Mali</b>	<b>19599288</b>	<b>11068317</b>	<b>57</b>	<b>16789166</b>	<b>86</b>	<b>2116164</b>	<b>11</b>

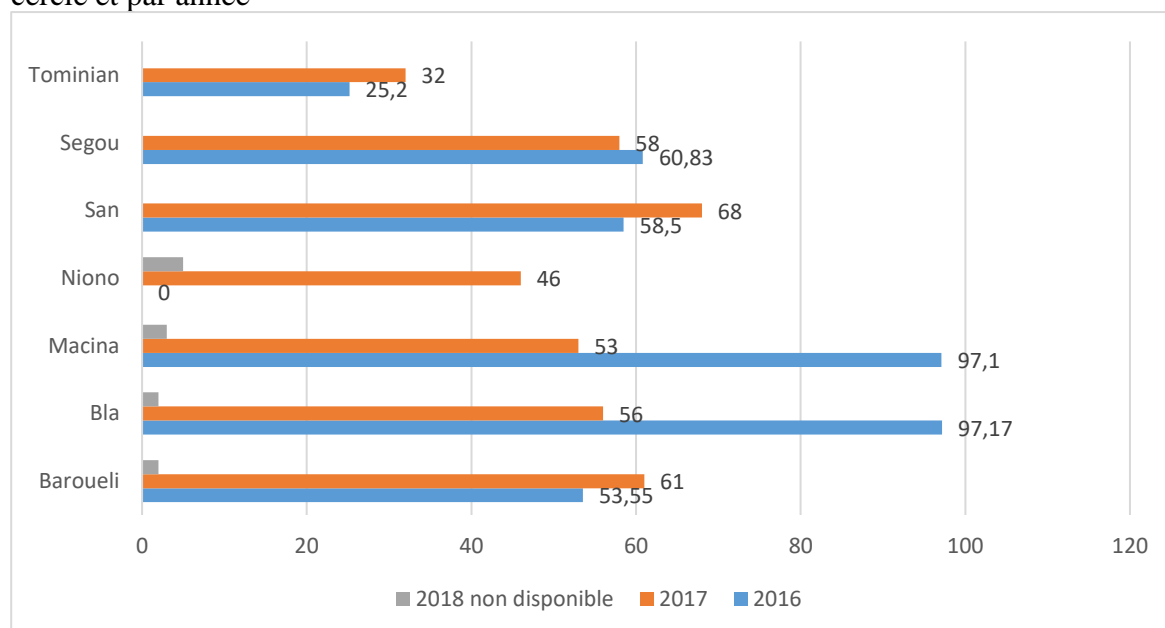
Source : DHIS2 (Annuaire Statistique du Système National d'Information Sanitaire 2018)

Nous constatons ainsi que, pour la région de Ségou, seulement 54,51% de la population se trouve dans un rayon de 5 km d'un centre de santé alors que la moyenne nationale se situe à 57%. Cela est légèrement préoccupant.

En effet, dans la région de Ségou, la très grande majorité de la population de la région (88,75%) vit dans un rayon de 15 km d'un centre de santé et 5,98% dans un rayon de plus de 15 km. Cela, nous l'avons dit, est préoccupant d'autant plus que les voies de communication et les conditions de transport sont particulièrement difficiles dans la région. Surtout dans la conjoncture actuelle de forte insécurité.

Le graphique ci-dessous le confirme, non seulement existe-il une grande disparité entre les cercles de la zone, mais en outre il y a une disparité selon les années. À Macina et Bla une proportion de 97% de la population vivait dans un rayon de 5 km d'un centre de santé en 2016 ; mais en 2017, c'est-à-dire une année plus tard, ce taux a diminué considérablement aussi bien pour Macina (53%) que pour Bla (56%). Cela est certainement relié à la situation sécuritaire mais également à la dégradation des infrastructures.

**Figure 13 :** Pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé par cercle et par année



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

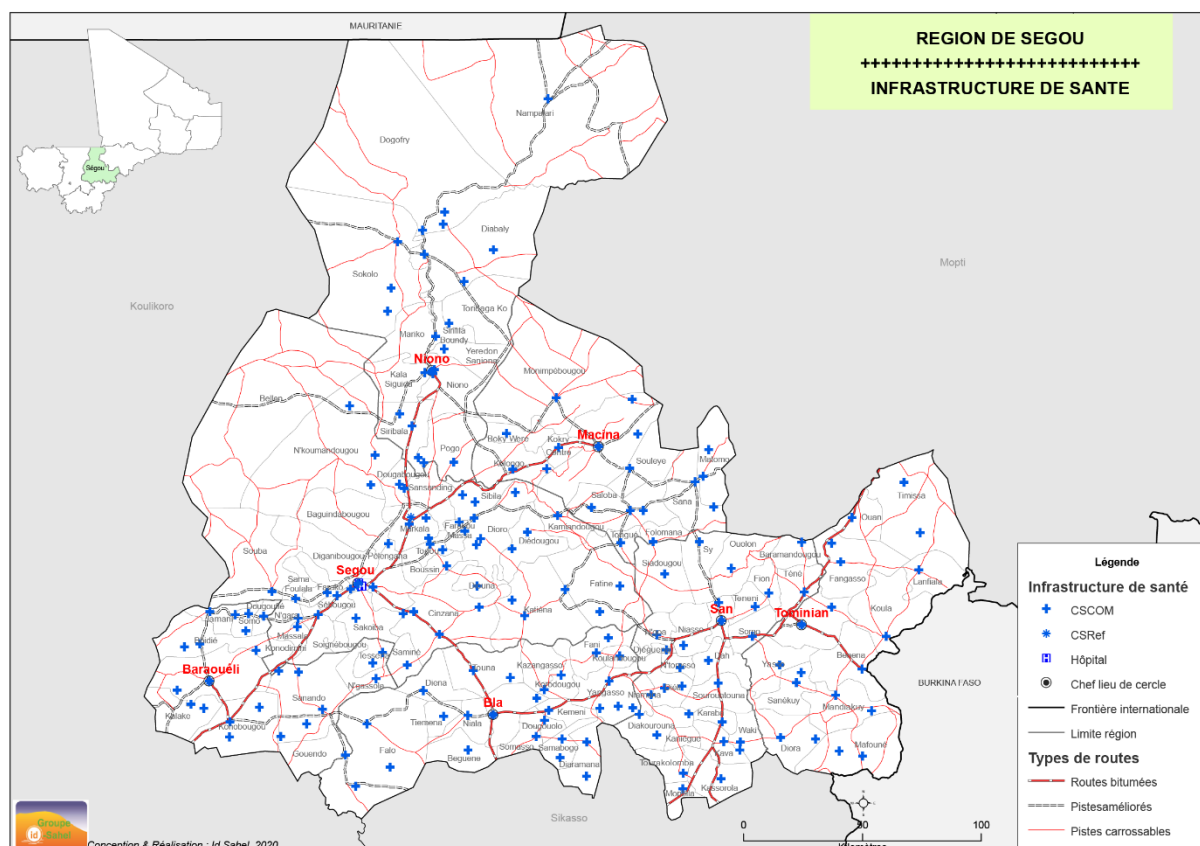
Ces données témoignent d'un double phénomène dans la région :

- Sur un plan que nous appellerons spécifique, il y a, d'un côté, une dégradation significative de l'accessibilité des centres de santé entre 2016 et 2017 dans certains cercles, notamment Bla, Macina, Niono et Ségou ; et, de l'autre côté, il y a également ce qui ressemble à une apparente amélioration relative de cette accessibilité dans les cercles de Barouéli, San et Tominian.
- Sur un plan global cette fois-ci, en 2017 comparativement aux années précédentes, il y a une très nette dégradation générale de l'accessibilité aux centres de santé de proximité pour les populations dans l'ensemble de la région du fait des facteurs liés à l'insécurité. Preuve claire de l'important effort d'investissement qui reste encore à faire sur le plan de l'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population.

#### 2.4.2.2. État des infrastructures de santé / CSCOM

La figure ci-dessous donne une bonne représentation de la localisation et de la répartition des infrastructures de santé dans la région de Ségou.

**Figure 14 : Cartographie des infrastructures de santé**



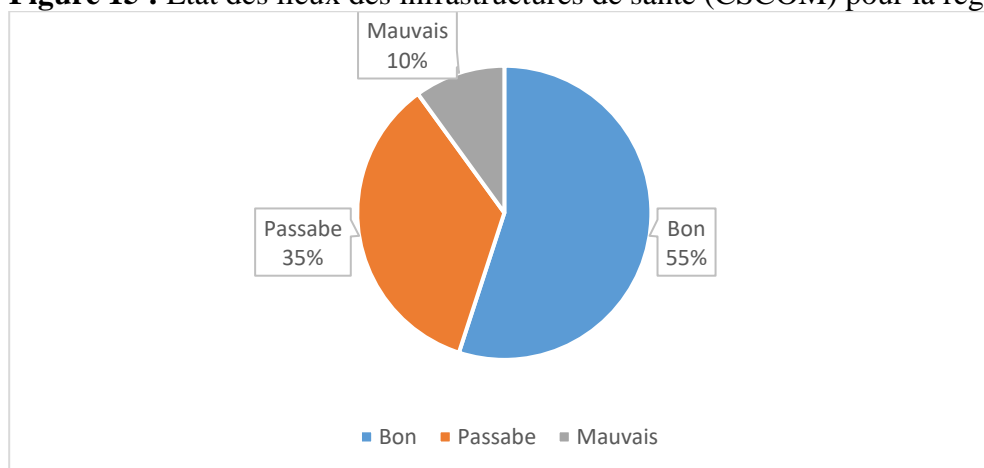
*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

Comme on peut le constater sur la carte, certaines communes sont particulièrement mal pourvues en infrastructures de santé. Ce sont notamment les communes dans les cercles suivants :

- Cercle de Macina : Monimpébougou, Boky Were, Souleye ;
- Cercle de Niono : Dogofry, Diabaly, Nampalari, Sokolo, Toridaga Ko et Kalasigida ;
- Cercle de San : Siadougou, Sy, Baramandougou et Oualon ;
- Cercle de Ségou : Belen, N’koumandougou, Souba, Banguindabougou, Sama Foulala, Diganibougou ;
- Cercle de Tominian : Timissa, Ouan, Lanfiala, Koula, Fangasso et Benena.

D’autre part, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, sans être catastrophique, l’état global des infrastructures de santé dans la région n’est pas du tout satisfaisant.

**Figure 15 :** État des lieux des infrastructures de santé (CSCOM) pour la région de Ségou



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

En effet, selon ce graphique, Pour Ségou, 55% des infrastructures de santé sont en bon état, 35% dans un état passable et seulement 10% en mauvais état. La situation de ces infrastructures est certes meilleure à Ségou qu'à Mopti - où une proportion de 65% de ces infrastructures est dans état passable. Mais cela ne doit pas masquer le fait que 45% de ces infrastructures sont dans un état problématique à Ségou.

**Tableau 23 :** État des infrastructures de santé (CSCOM) dans les communes enquêtées

Cercles	Communes	Bon	Passable	Mauvais	Total	
Ségou	Niono	Niono	4	0	0	4
		Siribala	0	2	0	2
		Sirifila Boundi	3	0	0	3
	Bla	Bla	2	0	0	2
		Kemeni	0	1	0	1
		Yangasso	1	0	0	1
	Macina	Macina	0	3	0	3
		Kokry	0	1	0	1
		Monimpébougou	0	0	1	1
	Ségou	Ségou	3	0	0	3
		Pelengana	2	0	0	2
		Sakoïba	2	0	0	2
	San	San	0	1	2	3
		Kassorola	0	1	0	1
		Tenè	0	1	0	1
	Tominian	Tominian	2	1	0	3
		Fangasso	0	2	0	2
		Tibissa	1	0	0	1
	Baraoueli	Baraoueli	2	0	0	2
		Sanando	0	0	1	1
Tamani		0	1	0	1	
	<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>40</b>	

Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Cette situation d'ensemble des infrastructures de santé est particulièrement inquiétante aussi bien pour Mopti que Ségou. A Ségou, 45% des infrastructures sont dans un état problématique, ce qui est alarmant.

Les conséquences de cette situation sont graves sur le plan socio-sanitaire. En effet, les difficultés d'accès aux infrastructures de santé ont un impact direct sur l'état sanitaire général de ces populations (difficultés d'accès aux soins de santé préventifs, curatifs et promotionnels). Cela affecte également plus durement les populations les plus vulnérables et les plus exposées, occasionnant du coup l'augmentation des mortalités et des morbidités maternelles et infantiles.

### 2.4.3. Eau potable-hygiène-assainissement

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable et l'hydraulique, il faut signaler que la région jouit d'énormes atouts et potentialités : la présence de cours d'eau importants (le fleuve Niger, 292 km, le fleuve Bani, 250 km) ainsi que de nombreuses mares (permanentes et semi-permanentes).

**Tableau 24** : État des indicateurs en 2018

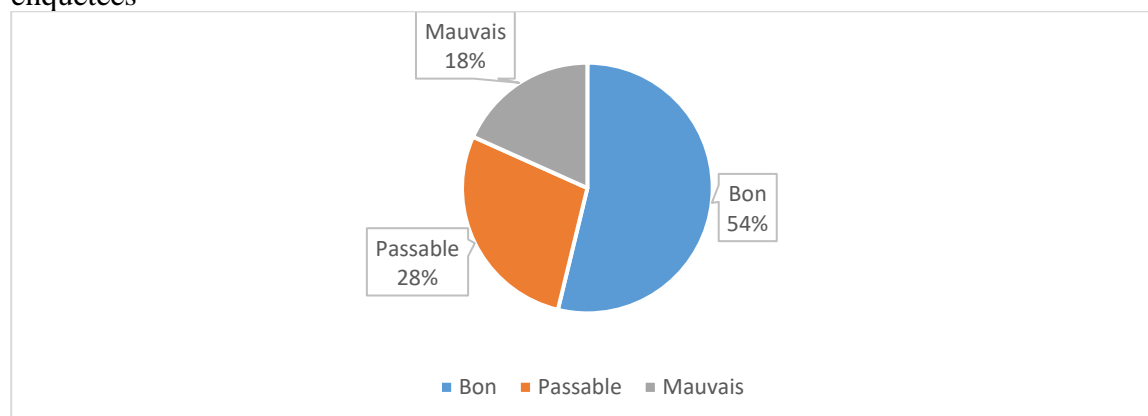
Cercle	Taux d'accès à l'eau potable (%)	Taux d'équipement des points d'eau (%)
<b>Baroueli</b>	64	77
<b>Bla</b>	59	51
<b>Macina</b>	69	-
<b>Niono</b>	33	39
<b>Ségou</b>	59	55
<b>San</b>	59	71
<b>Tominian</b>	59	74

Source : DNH

Ces données montrent que le taux moyen d'accès à l'eau potable dans la région est de 57%, avec de fortes disparités entre les cercles : le cercle de Macina (69%) ayant le meilleur taux d'accès, ceux de Bla, Ségou, San et Tominian ayant le même taux (59%), et le cercle de Niono ayant le taux le plus bas (33%).

Sur le plan de l'équipement des points d'eau, il y a plus grande disparité entre les cercles : Barouéli ayant le meilleur taux (77%) alors que des cercles comme Niono (39%), Bal (51%) et Ségou (55%) sont franchement sous-équipés.

**Figure 16** : État de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques dans les communes enquêtées



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Pour l'ensemble des communes visitées, la situation d'ensemble est bien meilleure que dans la région de Mopti : une proportion de 54% de ces infrastructures se trouve dans un bon état de fonctionnement – cela reste pour l'instant un signe encourageant, mais il est évident que des

efforts importants restent à faire sur ce plan. 28% de ces infrastructures se trouve dans un état seulement passable de fonctionnement tandis que l'autre partie (18%) se trouve en mauvais état de fonctionnement. Le tableau ci-dessous donne, pour chaque commune enquêtée, l'état de ces infrastructures.

**Tableau 25 :** Etat des infrastructures de l'hydraulique rurale et urbaine dans les communes enquêtées

Région	Cercle	Commune	Etat- hydraulique rurale et urbaine			Total	
			Bon	Passable	Mauvais		
Ségou	Baroueli	Baroueli	10	1	4	15	
		Sanando	1	0	0	1	
		Tamani	0	13	1	14	
	Bla	Bla	3	0	0	3	
		Kemeni	2	3	0	5	
		Yangasso	0	3	0	3	
	Macina	Macina	1	1	0	2	
		Monimpébougou	3	2	0	5	
	Niono	Niono	3	0	0	3	
		Siribala	0	1	0	1	
		Sirifila Boundi	3	0	0	3	
	San	San	0	0	1	1	
		Kassorola	11	2	9	22	
	Ségou	Ségou	2	0	0	2	
		Pelengana	3	0	0	3	
		Sakoiba	6	0	0	6	
	Tominian	Tominian	1	0	0	1	
		Tibissa	4	1	9	14	
			<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>77</b>	<b>41</b>	

*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, les plans stratégiques d'assainissement (PSA) sont des outils importants qui permettent de prendre en compte les éventuelles mutations de la société et de réaliser les travaux et investissements nécessaires pour y faire face. Malheureusement, nous n'avons pu avoir les informations requises sur l'état de réalisation des dans les cercles et les communes de la région.

Il est certain que l'impact de la situation sécuritaire sur le secteur de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de manière générale n'est pas du tout à sous-estimer.

Les conséquences en sont des difficultés particulières d'accès à l'eau pour la consommation humaine et animale, ce qui est une source de privation et de contraintes mais en outre une cause de prévalence des maladies et de stress hydriques (agriculture, cheptel, pâturage) et de conflits intra- ou intercommunautaires.

Raison pour laquelle il est indispensable, dans l'état actuel des choses, d'inciter les communes à mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des activités inscrites dans les PSA.

#### 2.4.4. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Sans aucun doute, l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est une tâche complexe qui requiert de prendre en compte la combinaison de nombreux facteurs tels :

- La consommation alimentaire (accès et utilisation des aliments) ainsi que l'état de santé, au titre des causes immédiates de l'insécurité alimentaire et de l'état nutritionnel qui se manifestent au niveau individuel ;
- La disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les pratiques de soins, les conditions d'hygiène et de santé, au titre des causes sous-jacentes qui se manifestent au niveau du ménage, constituent une résultante de leur mode de vie et influencent les causes-sous-jacentes ;
- Les stratégies liées au mode de vie des ménages (production, revenus, dons, échanges, prêts, épargnes et transferts), la disponibilité en aliments évaluée à partir de la production, des importations/exportations, stocks nationaux, etc. ; la disponibilité et l'accès aux services et infrastructures de base opérationnels (santé, éducation, eau potable, assainissement) ; les conditions agro écologiques, etc. ;

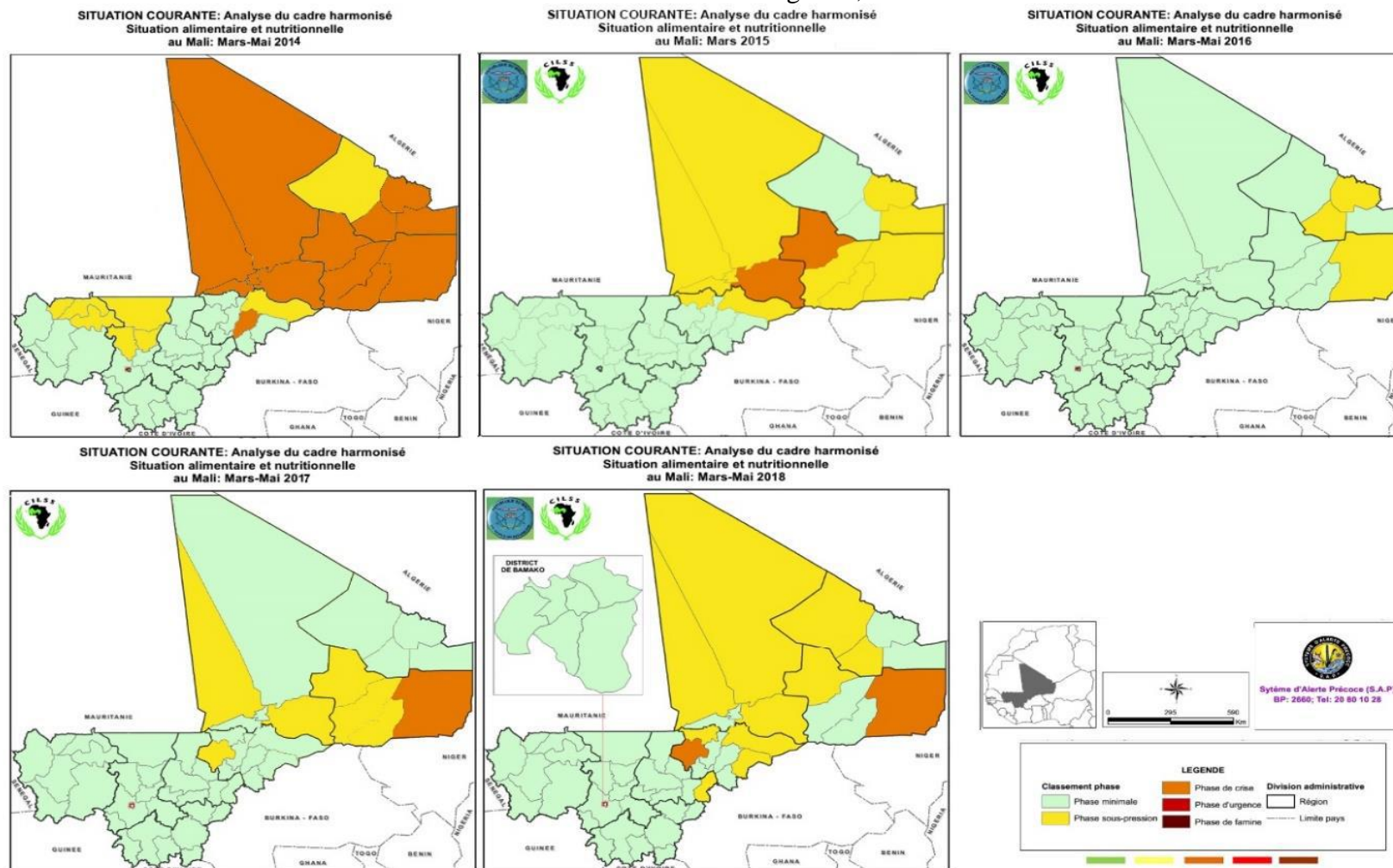
Aussi, n'avons-nous pas la prétention de fournir ici une telle analyse pour les régions concernées par cette étude. Nous proposons ci-dessous une vue générale, aussi précise que possible, de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces régions (en 2016 et après 2016), sur la base des données disponibles, pour permettre une meilleure appréciation de l'impact de la crise sur les populations concernées.

#### **2.4.4.1. Situation de la sécurité alimentaire de 2016 à 2018**

En 2016, la situation d'ensemble du pays dénotait une légère amélioration de la situation globale, avec notamment une tendance à la baisse de la population classée en phase 2 (sous pression) et en phases 3 et 4 (crise et urgence), en raison surtout d'une meilleure disponibilité alimentaire en mai 2016 (voir graphique Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali septembre 2007 - février 2020, ci-dessous).



**Figure 17 : Carte de l'évolution de l'insécurité alimentaire au Mali au niveau régional, 2014-2018**



Source : CILSS/Agrhymet et partenaires, Analyses Cadres Harmonisés, Mars-Mai 2014-2018

Comme le révèle le synopsis des cinq dernières années (2014-2018) sur ce graphique, on observe en effet une tendance à la baisse de la population classée en phase 2 (sous pression – jaune sur la carte) et en phases 3 et 4 (crise et urgence, respectivement orange et rouge sur la carte). Du fait notamment de meilleures disponibilités alimentaires depuis mai 2016 (Cadre Harmonisé, 2016).

Mais, malgré cette légère amélioration, la situation demeurerait tout de même préoccupante dans certaines régions, dont Mopti et Ségou, lesquelles avaient plutôt connu une dégradation de leur sécurité et alimentaire à cause de facteurs liés à la situation sécuritaire de ces régions.

**Tableau 26** : Evolution de l'insécurité alimentaire par région et cercle entre 2015 et 2016

Région	Cercle	ENSAN Septembre 2015	ENSAN Septembre 2016	Variation
		Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	Insécurité alimentaire (modérée et sévère)	
<b>KAYES</b>	Kaves	10%	10,40%	<b>0,36%</b>
	Bafoulabé	33%	20,20%	<b>-12,30%</b>
	Dièma	10%	29,70%	<b>19,70%</b>
	Kenieba	11%	21,80%	<b>10,47%</b>
	Kita	30%	18,90%	<b>-11,58%</b>
	Nioro	17%	29,40%	<b>12,40%</b>
	Yélimané	3%	10,30%	<b>6,97%</b>
<b>SIKASSO</b>	Sikasso	8%	14,40%	<b>6,48%</b>
	Bougouni	16%	26,40%	<b>10,00%</b>
	Kadiolo	20%	11,50%	<b>-8,50%</b>
	Kolondièba	15%	11,70%	<b>-2,97%</b>
	Koutiala	12%	13,60%	<b>1,93%</b>
	Yanfolila	25%	13,70%	<b>-10,97%</b>
	Yorosso	12%	23,00%	<b>11,00%</b>
<b>KOULIKOURO</b>	Koulikoro	4%	19,50%	<b>15,50%</b>
	Banamba	2%	20%	<b>18,00%</b>
	<b>Dioïla</b>	<b>13%</b>	<b>20,80%</b>	<b>8,21%</b>

	<b>Kangaba</b>	<b>1%</b>	<b>8,80%</b>	<b>8,13%</b>
	Kati	16%	38,50%	<b>22,50%</b>
	Kolokani	40%	70,40%	<b>30,40%</b>
	Nara	28%	15,80%	<b>-12,20%</b>
<b>SEGOU</b>	Ségou	13%	7,40%	<b>-5,52%</b>
	Barouéli	5%	25,10%	<b>19,77%</b>
	Bla	4%	18,20%	<b>14,45%</b>
	Macina	11%	13,70%	<b>2,37%</b>
	Niono	6%	16,90%	<b>11,11%</b>
	San	12%	40,80%	<b>28,69%</b>
	Tominian	34%	59,70%	<b>25,70%</b>
	Monti	10%	16,60%	<b>6,18%</b>
	Bandiagara	29%	42,90%	<b>13,81%</b>
<b>MOPTI</b>	Bankass	25%	32,40%	<b>7,40%</b>
	Djenne	18%	18,20%	<b>0,34%</b>
	Douentza	33%	28,70%	<b>-4,24%</b>
	Koro	42%	57,90%	<b>16,08%</b>
	Ténenkou	28%	40,10%	<b>12,41%</b>
	Youwarou	54%	33,50%	<b>-20,07%</b>
	Tombouctou	7%	21,20%	<b>13,83%</b>
<b>TOMBOUCTOU</b>	Dire	6%	13,70%	<b>7,27%</b>
	Gourma Rharous	7%	20,80%	<b>13,88%</b>
	Goundam	59%	18%	<b>-41,38%</b>
	Niafunké	22%	37,50%	<b>15,19%</b>
	Gao	18%	77%	<b>59,00%</b>
<b>GAO</b>	Ansongo	44%	70,50%	<b>26,50%</b>
	Bourem	29%	25,70%	<b>-3,63%</b>
	Ménaka	21%	54%	<b>33,33%</b>
	Kidal	39%	9,20%	<b>-30,13%</b>
<b>KIDAL</b>	Abeïbara	62%	26,20%	<b>-35,80%</b>
	Tessalit	8%	13%	<b>5,00%</b>
	<b>Tin Essako</b>	<b>24%</b>	<b>35,50%</b>	<b>11,13%</b>

Source : ESAN 2016

La situation de la sécurité alimentaire apparaît très contrastée dans la région de Ségou. Il y a, d'une part, avec une amélioration encourageante (c'est-à-dire une réduction de la proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire) dans certains cercles comme Ségou (-5,52%), Macina (-2,37%), Niono (-11,11%). Mais il y a, d'autre part, une aggravation très préoccupante de la situation dans d'autres cercles.

Les cercles qui connaissent une augmentation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont :

- San (+28,69%) ;
- Tominian (+25,70%) ;
- Barouéli (+19,77%) ;

- Bla (+14,45%).

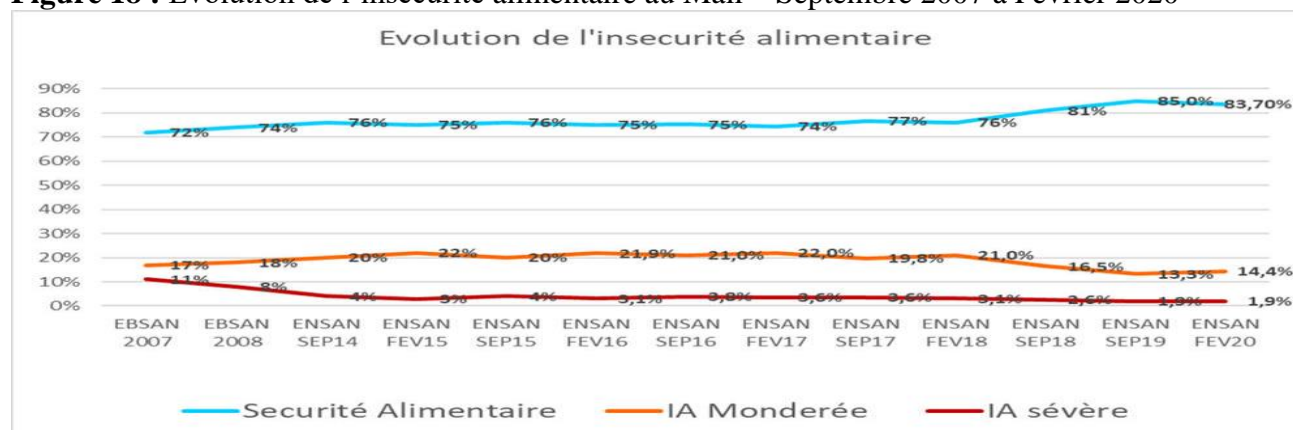
Comme l'on peut le voir, non seulement il y a plus de cercles concernés par l'aggravation de l'insécurité alimentaire que de cercles où il y a une amélioration sur ce plan, mais en plus l'aggravation a lieu dans des proportions nettement effrayantes : +28,69% à San – c'est presque un tiers de la population du cercle qui bascule brusquement en situation d'insécurité alimentaire ; même situation à Tominian (+25,79%) et dans une moindre mesure à Barouéli (+19,77%) et Bla (+14,45%).

En 2017, il y a encore une légère augmentation de l'insécurité alimentaire sur le plan régional avec une augmentation significative de la population classée en phase 2 (sous pression), selon l'analyse *rétrospective de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur les cinq dernières années et campagnes agricoles 2014/2015 - 2018/2019*<sup>5</sup>.

Une dégradation de la situation qui, on l'aura compris, est imputable à l'insécurité (conflits, présence de groupes armés et tensions intercommunautaires), laquelle conduit à une détérioration de l'accès aux ressources primaires, à la perturbation du fonctionnement des marchés, à l'augmentation du banditisme et des attaques de tout genre.

Toutefois, après 2017, la situation d'ensemble sur le plan de la sécurité alimentaire se stabilisera en 2018, comme le confirment les données de L'ESAN 2020 sur l'évolution des différentes formes de l'insécurité alimentaire au Mali de 2007 à 2020 (Voir le graphique ci-dessous).

**Figure 18 :** Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à Février 2020



Source : ESAN 2020

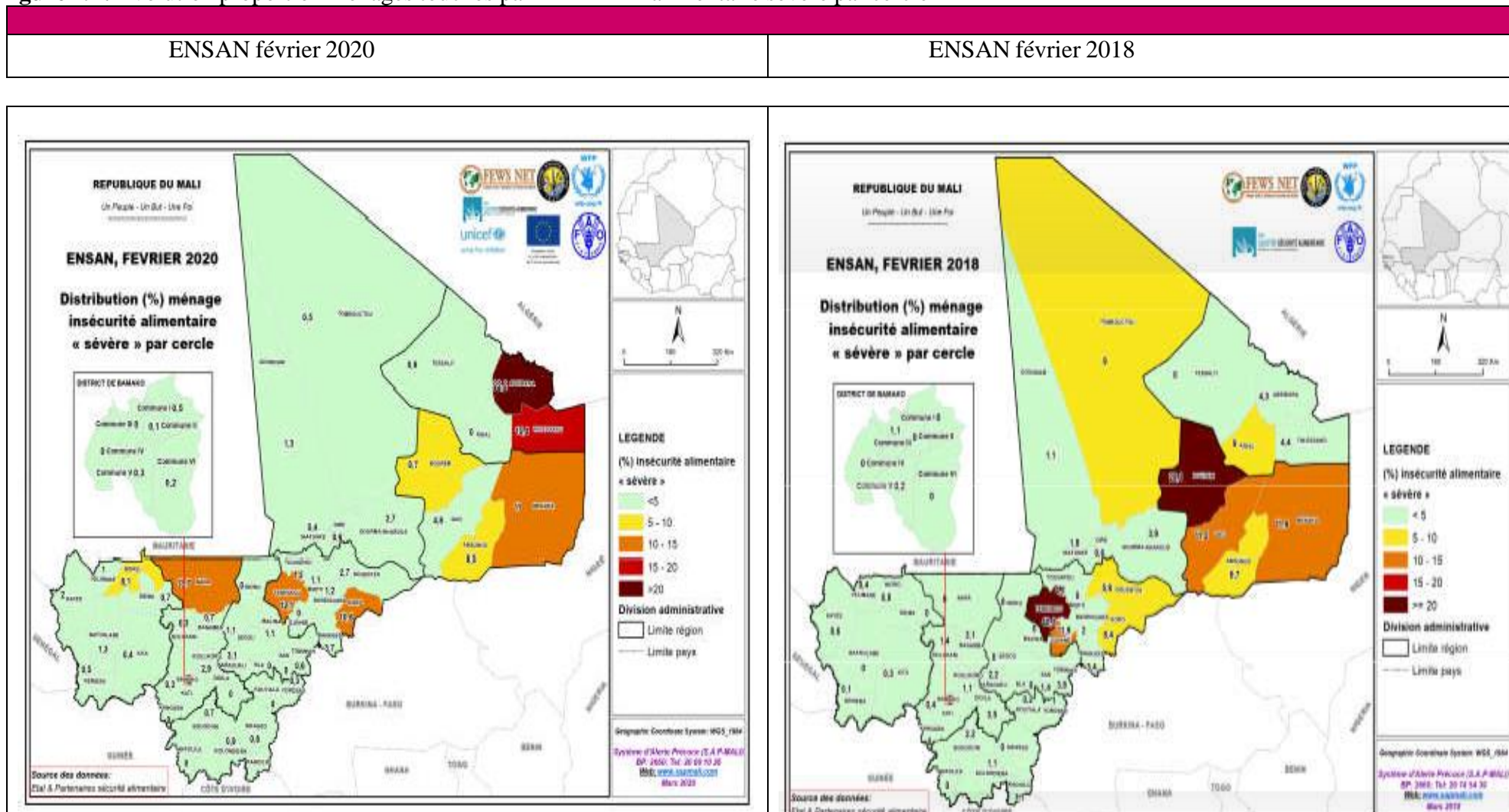
Tendance à la baisse générale de l'insécurité alimentaire, certes, mais qui cache mal en réalité, comme toujours, les grandes disparités qui existent non seulement entre les régions du pays mais également entre les cercles dans une même région ou bien même entre les communes d'un même cercle. Le graphique ci-dessous permet de se rendre compte de cette disparité.

#### 2.4.4.2. Situation de la sécurité alimentaire de 2018 à 2020

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, la tendance à la baisse et à la stabilisation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle se maintient, surtout dans les régions du centre du Mali même si la situation reste toujours un peu plus préoccupante dans la région de Mopti.

<sup>5</sup> Tharcisse Nkuzimana, Ana Pérez-Hoyos, Olivier Lefay, Marion Saurel Jose M Rodriguez-Llanes, Francois Kayitakire, *Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali. Analyse rétrospective sur les cinq dernières années et campagnes agricoles 2014/2015 - 2018/2019*, JRC Technical Reports, Commission Européenne, février 2019.

**Figure 19 :** Evolution proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle



Source : ESAN 2020

Dans la région de Ségou, il y a une amélioration, plutôt relative, de la situation de la sécurité alimentaire sur le plan général, étant donné que certains cercles demeurent encore dans une situation préoccupante.



En effet, au niveau des communes, les données des enquêtes de terrain confirment cette analyse. Notons, au passage, que les communes que nous avons enquêtées ont été recommandées par l'équipe du Gouvernorat de la région, sur la base du principe que ces communes étaient les plus représentatives des caractéristiques essentielles (des communes révélatrices pour ainsi dire) de la situation d'ensemble des autres communes des cercles concernés.

Sur les vingt-et-une (21) communes enquêtées dans la région de Ségou, douze (12) d'entre elles, c'est-à-dire plus de la moitié, se trouvent dans une situation préoccupante sur le plan de la sécurité alimentaire. Ces communes sont Tominian, Fangasso, Tibissa, Baraouéli, Sanando, Tamani, Bla, Kemeni, Yangasso, San, Tenè et Kassola.

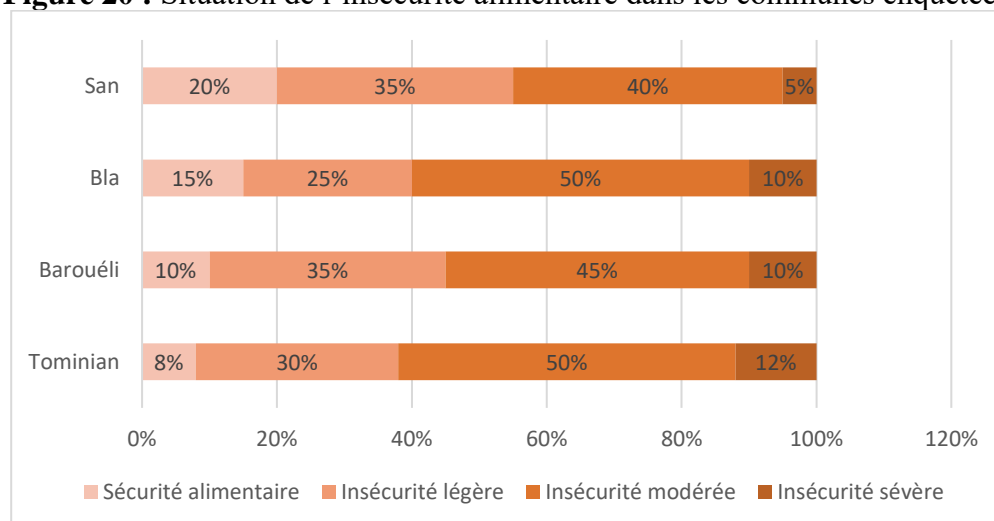
**Tableau 27 :** Liste des communes des communes en situation préoccupante sur le plan de la sécurité alimentaire

Région	Cercles	Communes
Ségou	Barouéli	Barouéli
		Sanando
		Tamani
	Bla	Bla
		Kemeni
		Yangasso
	San	San
		Tenè
		Kassorola
	Tominian	Tominian
		Fangasso
		Tibissa

Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Dans ces douze (12) communes, au cours de nos entretiens, surtout avec les associations de femmes, les populations nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à la santé alimentaire et nutritionnelle des enfants en bas âge. Et de fait, les communes de ces quatre (4) cercles présentent un profil similaire sur le plan de la sécurité alimentaire en cohérence avec les données de l'ESAN 2020, celles du rapport sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali – Analyse rétrospective sur les cinq dernières années et campagnes agricoles 2014/2015-2018/2019.

**Figure 20 :** Situation de l'insécurité alimentaire dans les communes enquêtées en juin 2020



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Ces appréciations sont certes celles d'acteurs locaux sur la situation de leur commune. Elles n'ont sans doute pas la précision ni la scientificité des appréciations de l'ESAN. Du moins, ont-elles le grand mérite de traduire pour nous ce que sont les perceptions, les représentations et les appréhensions de ces acteurs locaux la situation de leur commune au chapitre de la sécurité et/ou insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce qui nous paraît d'une grande importance.

Selon ces données, les communes du cercle de Tominian sont celles qui se trouvent dans la situation la plus difficile : 30% en insécurité légère, 50% en insécurité modérée et 12% en insécurité sévère – c'est la majorité de la population qui se trouve en insécurité alimentaire contre une très faible minorité (8%) en sécurité alimentaire. Situation similaire également dans les communes du cercle de Barouéli : 35% en insécurité légère, 45% en insécurité modérée et 10% en insécurité sévère. Les communes des cercles de Bla et San sont en meilleure position, mais leur situation d'ensemble demeure préoccupante.

La sécurité et/ou l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dépend, nous l'avons dit, d'une combinaison de facteurs complexes parfois reliés entre eux. Un de ces facteurs peut être l'accessibilité et/ou la disponibilité des produits.

**Tableau 28 :** Stratégies d'approvisionnement des communes enquêtées en produits de consommation durant les périodes de rupture

Région	Cercles	Communes	Stratégies d'approvisionnement en cas de rupture ou de problème d'accès
Ségou	Barouéli	Barouéli	Stocks de réserve
		Sanando	Banques de céréales
		Tamani	Banques de céréales
	Bla	Bla	Stocks de réserve, produits locaux et stocks invendables
		Kemeni	Banques de céréales, produits locaux et stocks invendables
		Yangasso	Assistance alimentaire (PAM)
	San	San	Produits locaux et stocks invendables
		Tenè	Assistance alimentaire (PAM)
		Kassorola	Banques de céréales
	Tominian	Tominian	Banques de céréales
		Fangasso	Produits locaux et stocks invendables
		Tibissa	Assistance alimentaire (PAM)

Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Comme l'indique le tableau, le recours aux banques de céréales, stocks de réserve (et éventuellement aux communes voisines et parents) est la stratégie la plus répandue (80% des cas). L'assistance alimentaire et le recours au partenaire techniques et financiers est la seconde stratégie (15% des cas). Enfin, il y a le recours aux stocks invendables (5% de cas).

Ajoutons également que l'insécurité alimentaire rapportée dans les entrevues avec les associations de femmes peut aussi être occasionnée par les chocs subis par les populations.

- **Chocs subis par les populations**

A cet égard, il est intéressant de remarquer que les enquêtes de l'ESAN montrent qu'une proportion importante des ménages – entre 38% (2015) et 20% (2020) – déclare avoir subi un

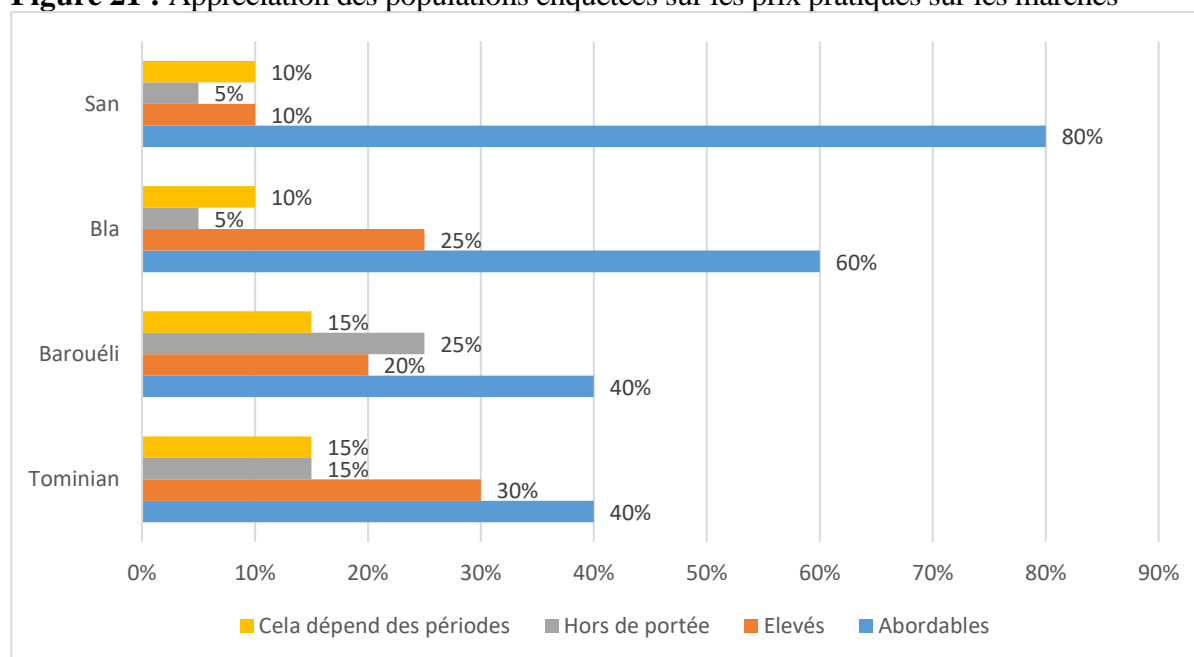
ou plusieurs chocs dans les six mois précédant, chocs qui ont eu un impact négatif sur leur capacité à se procurer de la nourriture ou des produits non-alimentaires essentiels<sup>6</sup>.

Les principaux chocs cités dans ce cadre étant, par ordre décroissant d'importance :

- Les dépenses irrégulières de santé (25% des réponses) ;
- La hausse des prix des produits alimentaires (15% des réponses) ;
- Décès d'un membre de la famille (10% des réponses) ;
- Insécurité et vols (7% des réponses) ;
- Perte d'emploi (7%) ;
- Déficit pluviométrique (7%).

Mais à Ségou, surtout dans les communes enquêtées la grande majorité des ménages déclare avoir subi un ou des chocs affectant leur capacité à se procurer la nourriture. Les cercles les plus touchés étant : Tominian (80%), Baraouéli (60%), Bla (50%), San (40%).

**Figure 21** : Appréciation des populations enquêtées sur les prix pratiqués sur les marchés



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

D'après ce graphique, la majorité des personnes interrogées estime que les prix pratiqués sont abordables dans l'ensemble, sauf à certains moments de l'année où ils peuvent être élevés.

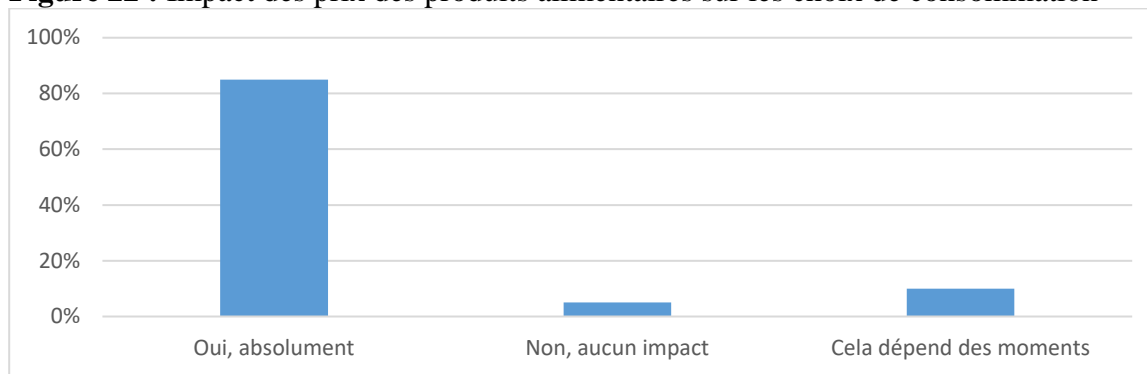
### • Stratégies d'adaptation

Dans les situations difficiles, les ménages développent différentes stratégies d'adaptation (autant d'indices ou indicateurs de leur détresse). A cet égard, aux populations enquêtées dans les différentes communes, nous avons posé la question : est-ce que le prix d'achat des produits alimentaires a un impact sur vos choix de consommation ?

<sup>6</sup> Cette proportion est restée stable depuis février 2016 (26,5%) et est en une baisse par rapport à septembre 2015 où le taux était à 38% (ESAN 2016).



**Figure 22 : Impact des prix des produits alimentaires sur les choix de consommation**



*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

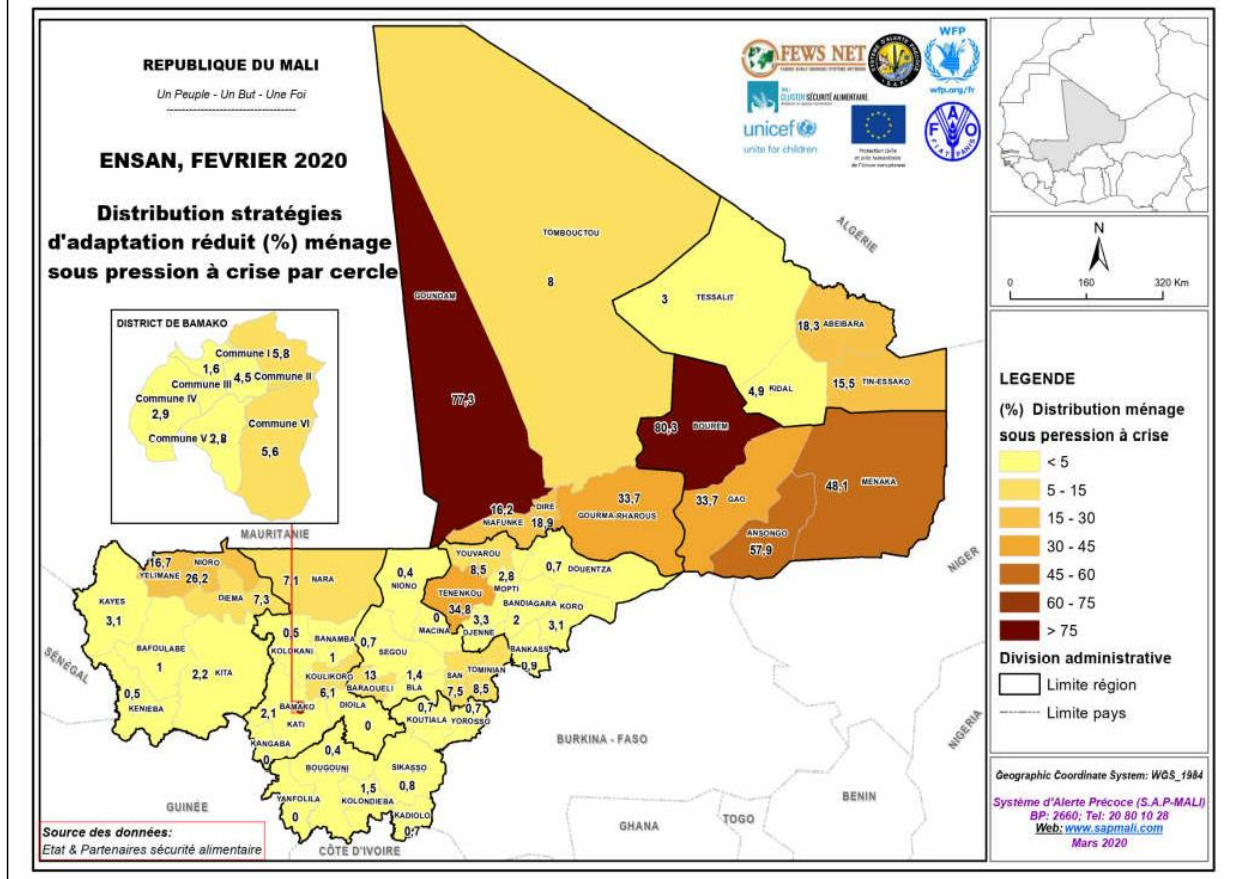
Ce graphique montre clairement que les prix ont manifestement un grand impact sur les choix de consommation des personnes interrogées dans toutes les 24 communes dans la région de Ségou (c'est d'ailleurs la même chose à Mopti), par conséquent ces prix déterminent dans large mesure les stratégies des acteurs.

Ces stratégies sont de deux types : Les stratégies d'adaptation alimentaire et les stratégies d'adaptation non-alimentaire.

Les stratégies d'adaptation alimentaires sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié réduit (CSIr), qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage : la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des portions, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Plus le score est élevé, plus les ménages ont recours à ces stratégies d'adaptation.

**Figure 23 : Distribution des pourcentages de ménages usant de stratégie d'adaptation réduit par cercle en 2020**

**Carte n°15: Distribution du CSIr sous pression à crise par cercle**



Source : ESAN 2020

Le cadre harmonisé classe l'indice de CSIr en trois classes :

- Phase 1 (acceptable) = 0 à 3 points ;
- Phase 2 sous pression = 4 à 18 points ;
- Phase 3 crise  $\geq$  à 19.

Bien que cela n'apparaisse pas clairement sur le graphique ci-dessus, dans nos entretiens avec les associations de femmes, nombreux sont celles qui nous ont révélées utiliser ces stratégies (celles de phase 1 presque toujours, et parfois celles de phase 2).

Les stratégies d'adaptation non-alimentaires : s'agissant du recours à des stratégies non alimentaires, les ménages ont été classés en 4 groupes :

- ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
- ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress, en ce sens qu'elles conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent, dépenser son épargne ; vendre des actifs/équipements non productifs du ménage ; acheter la nourriture à crédit ; emprunter de l'argent ; envoyer les membres du ménage manger ailleurs et la vente d'animaux) ;
- ceux ayant eu recours à des stratégies de crise au sens où ces stratégies affectent directement la productivité future (vendre des actifs/biens productifs ou moyens de transport ; réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles l'éducation, la santé ; retirer les enfants de l'école) ;
- ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence, entendons qui affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit notamment du fait de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager

dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

Il est important de signaler à cet égard qu'on note une plus grande vulnérabilité des femmes chef de ménages par rapport à cet indicateur.

Au niveau national, un peu plus du tiers des ménages (34,3%) a eu recours aux stratégies d'adaptation non alimentaires au cours des trente derniers jours pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Selon l'ESAN 2020, on observe aussi une augmentation de la proportion de ménage ayant eu recours à des stratégies non alimentaires par rapport février 2018 (24%), ce qui serait lié surtout à la situation sécuritaire instable qui continue de perturber l'environnement socio-économique des zones du Centre et du Nord du pays.

**Tableau 29** : Stratégies d'adaptation non-alimentaire regroupée par région

Région	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
<b>Kayes</b>	67,6%	18,7%	5,6%	<b>8,1%</b>
<b>Koulikoro</b>	71,9%	19,2%	6,1%	<b>2,8%</b>
<b>Sikasso</b>	85,5%	10,8%	1,0%	<b>2,7%</b>
<b>Ségou</b>	74,9%	15,8%	5,5%	<b>3,9%</b>
<b>Mopti</b>	55,0%	22,6%	9,3%	<b>13,2%</b>
<b>Tombouctou</b>	29,9%	37,5%	26,5%	<b>6,1%</b>
<b>Gao</b>	36,3%	34,7%	19,1%	<b>9,8%</b>
<b>Kidal</b>	50,4%	22,3%	17,2%	<b>10,2%</b>
<b>Bamako</b>	69,9%	20,8%	4,7%	<b>4,5%</b>
<b>National</b>	<b>65,7%</b>	<b>20,4%</b>	<b>7,9%</b>	<b>6,0%</b>

Source : ESAN 2020

A Ségou, en 2020, en baisse par rapport à 2016, le recours aux stratégies d'adaptation reste toujours élevé (25,2% des ménages au total, dont 15,8% pour les stratégies de stress, 5,5% pour les stratégies de crise et 3,9% pour les stratégies d'urgence.

Au niveau cercle, les ménages ont le plus recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence par ordre décroissant dans les cercles de Tominian, Baraouéli, Bla et San. Cette utilisation des stratégies non alimentaires pourrait être liée à la conjugaison de différent choc subit par les communautés à savoir l'insécurité, la perte de bétail et la baisse globale de revenus, le surendettement et le pillage/vol des animaux et des récoltes.

Les conséquences de l'insécurité alimentaire peuvent être problématiques à la fois pour les individus et sur le plan communautaire : sur le plan individuel signalons le sentiment de la faim, l'épuisement, la malnutrition et avitaminose, l'isolement, la honte, mais également la tentation vers des actions problématiques (vols, radicalisation, migrations). Sur le plan social il y a évidemment la stigmatisation sociale et ses conséquences, les atteintes à la solidarité et la cohésion sociales (conflits et tensions, radicalisation, etc.).

#### 2.4.5. Principaux défis par secteurs

Secteurs	Défis / enjeux
<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'insuffisance du personnel enseignant et des formateurs ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'état et le manque d'infrastructures adéquates</li> <li>• L'insuffisance du matériel didactique</li> <li>• La baisse du niveau des élèves</li> <li>• Taux élevé de déperdition et d'abandon scolaire</li> <li>• La réduction du temps effectif d'apprentissage dans les écoles</li> <li>• Manque de formation des finaliste CED</li> <li>• Fermeture des centres Alpha</li> <li>• Manque de Salle, de matériel, de mobilier pour les CED, Medersas et écoles Communautaires</li> <li>• La réticence de la population face aux CED</li> <li>• Difficultés de paiement du complément des salaires des enseignants communautaires par la population</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction ou non-fonctionnalité des infrastructures ;</li> <li>• Caractère dérisoire et incertain de l'offre de santé dans de nombreuses zones</li> <li>• Absence et désertion du personnel qualifié ;</li> <li>• Difficultés de déploiement ou de redéploiement du personnel</li> <li>• Difficultés d'accès aux centres de santé du fait de l'insécurité ou de l'état incertain de certaines voies de communication</li> </ul>
<b>Eau potable-hygiène-assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insuffisance des ressources humaines et des matériels adéquats</li> <li>• L'absence d'aquifères productifs dans certaines zones</li> <li>• Non-respect de la stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable par certaines ONG et les partenaires des collectivités (coopération décentralisée, jumelage ou particulier)</li> <li>• Difficultés de mobilisation des ressources financières pour l'investissement auprès des partenaires techniques et financiers ;</li> <li>• Insuffisance de formation et de recyclage des artisans réparateurs, mécaniciens des centres AEP, des membres de comités de gestion des points d'eau et d'association d'utilisateurs d'eau pour une gestion durable des points d'eau</li> </ul>
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insécurité/vol (24%), les dépenses irrégulières de santé (11%) du fait climat général de tension et d'insécurité</li> <li>• La hausse des prix des denrées alimentaires, le surendettement, les déplacements liés aux conflits inter/intra intracommunautaires affichent une part non négligeable.</li> </ul>

#### 2.4.6. Projets/programmes d'appui

**Tableau 30** : Projets et organisations intervenant dans la région

Domaine d'intervention	Organisation / projet
<b>Santé</b>	Alliance pour l'Action Médicale Internationale
	Alliance Médicale de lutte Contre le Paludisme
	Association Malienne pour la Survie du Sahel
	Catholic Relief Service
	International Rescue Committee
	Organisation Mondiale de la Santé
	Terre des Hommes
	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle/Nutrition</b>	Association Malienne d'Éveil au Développement Durable
	Alliance pour l'Action Médicale Internationale
	Association de Soutien au Développement des Activités de Population
	Cooperazione Internazionale

Domaine d'intervention	Organisation / projet
	Catholic Relief Service
	International Medical Corps
	International Rescue Committee
	Organisation Mondiale de la Santé
	Stop Sahel
	Terre des Hommes
	Fonds des Nations Unies pour la Population
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
	Agence Adventiste d'Aide et de Développement au Mali
	Association de Soutien au Développement des Activités de Population
	Direction Nationale de l'Agriculture
	Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
	Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
	Bureau International du Travail
	Conemund
Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	
Groupe de Recherche d'Applications Techniques	
Programme Alimentaire Mondial	
Jeunes Entreprises du Mali	
LE TONUS	
Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture	
Solidarités International	
SOS Faim	
Tearfund	
Education	Association d'Aide et d'Appui aux Groupements Ruraux et Urbains
	Conseils et Appui pour l'Education à la Base
	Centre d'Animation Pédagogique
	Œuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel
	Programme Alimentaire Mondial
	Search For Common Ground
	Fonds des Nations Unies pour la Population
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
Eau-hygiène et assainissement	Catholic Relief Service
	Stop Sahel
Protection	Association Malienne pour la Survie du Sahel
	Bureau National Catholique pour l'Enfance
	International Rescue Committee
	Peace One Day
	Terre des Hommes
	Fonds des Nations Unies pour la Population
	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
	Association Malienne pour la Survie du Sahel
	Croix Rouge Malienne
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
	CARE International
	United Nations Mine Action Service
	Equipe de Recherche et d'Appui pour le Développement
Groupe d'Animation Action au Sahel Mali	

Domaine d'intervention	Organisation / projet
	Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement
Coordination	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies

**Tableau 31 : Contacts des Partenaires intervenant de la région de Ségo**

Organisation	Acronyme	Tel 1	E-Mail	Secteur	Contact Type
<b>Bureau de la coordination des affaires humanitaires</b>	OCHA	75 99 34 96	Diarra4@un.org	Coordination	Système des Nations Unies
<b>CARE International</b>	CARE International	75 75 84 88	Jacque.dembele@care.org	Coordination	ONG Internationale
<b>CARE International</b>	CARE International	76 59 31 31	Eugene.coulibaly@care.org	Multi secteurs	ONG Internationale
<b>Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire</b>	DRDSES	76 03 53 89	<a href="mailto:mkonipo@yahoo.fr">mkonipo@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale du Développement Social et de l'Économie Solidaire</b>	DRDSES	66 51 11 20		Multi secteurs	Gouvernement
<b>AMAPROSS</b>	AMAPROS	78 15 47 86	<a href="mailto:mamadoulamine203@gmail.com">mamadoulamine203@gmail.com</a>	Protection	ONG Nationale
<b>Commission Verité Justice Réconciliation</b>	CVJR	76 11 64 83			Gouvernement
<b>Action Contre la Faim</b>	ACF	76 17 53 19	<a href="mailto:adiabate@ml.acfspain.org">adiabate@ml.acfspain.org</a>	Multi secteurs	ONG Internationale
<b>ASDAP</b>	ASDAP	79 19 39 03	abbas,kone@asdapml.org	Multi secteurs	ONG Nationale
<b>AMSS</b>	AMSS	78 57 17 26	<a href="mailto:diakiteami9100@gmail.com">diakiteami9100@gmail.com</a>	Multi secteurs	ONG Nationale
<b>COOPI</b>	COOPI	79 05 45 35	nutrition,segou@coopi.org	Multi secteurs	ONG Internationale
<b>EDUCO</b>	EDUCO	65 71 65 65	<a href="mailto:dioukou.konate@educorg">dioukou.konate@educorg</a>	Protection	ONG Internationale
<b>Enda Mali</b>	Enda Mali	73 04 22 51	<a href="mailto:ibasangare2@gmail.com">ibasangare2@gmail.com</a>	Protection	ONG Internationale
<b>IMC</b>	IMC	79 24 28 43		Multi secteurs	ONG Internationale
<b>Caritas</b>	Caritas	75 26 37 68	<a href="mailto:nrperou@gmail.com">nrperou@gmail.com</a>	Multi secteurs	ONG Internationale
<b>Créative</b>	Créative	72 29 98 45	sirascrea-pov.com	Protection	ONG Nationale
<b>Terre des hommes</b>	Tdh	91 57 96 00			
<b>Conseil Régional de la Société Civile</b>	CRSC	77 27 34 39	<a href="mailto:tiabou@yahoo.fr">tiabou@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	ONG Nationale
<b>Stop Sahel</b>	Stop Sahel	78 83 57 40	<a href="mailto:daourabadicko@gmail.com">daourabadicko@gmail.com</a>	Multi secteurs	ONG Nationale

Organisation	Acronyme	Tel 1	E-Mail	Secteur	Contact Type
<b>IEDA-RELIEF</b>	IEDA-RELIEF	76 26 30 21		Protection	ONG Internationale
<b>Peace One Day</b>	Peace One Day	76 52 34 04		Protection	ONG Nationale
<b>Police</b>	Police	66 79 49 23	<a href="mailto:seybamansahbagayoko@gmail.com">seybamansahbagayoko@gmail.com</a>	Protection	Gouvernement
<b>Direction Régionale des Services Vétérinaires</b>	DRSV	76 66 77 66	<a href="mailto:sangarenabynouhoum@gmail.com">sangarenabynouhoum@gmail.com</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale de la Santé</b>	DRS	76 88 02 73		Multi secteurs	Gouvernement
<b>Brigade Territoriale de Ségou</b>	Gendarme	76 61 85 61		Multi secteurs	Gouvernement
<b>Conseil Régional de Ségou</b>	CRS	76 07 71 32	<a href="mailto:aissatamaiga010@gmail.com">aissatamaiga010@gmail.com</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale de l'Hydraulique</b>	DRH	79 18 12 97	<a href="mailto:dintiola20002@yahoo.fr">dintiola20002@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale ACPN</b>	DRACPN	76 08 57 24	<a href="mailto:cheickbsangare@yahoo.fr">cheickbsangare@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale du Plan de la statistique, de l'information, de l'aménagement et de la Population</b>	DRPSIAP	79 33 27 08	<a href="mailto:tenincoura@yahoo.fr">tenincoura@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale de la Protection Civile</b>	DRPC	76 13 62 27	<a href="mailto:moisesomboro0@gmail.com">moisesomboro0@gmail.com</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Office Produit Agricole du Mali</b>	OPAM	76 01 70 49	<a href="mailto:7mohamedyousseuf@gmail.com">7mohamedyousseuf@gmail.com</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>DRPIA</b>	DRPIA	71 78 00 12	<a href="mailto:babadiarra330@gmail.com">babadiarra330@gmail.com</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale de l'Agriculture</b>	DRA	79 02 87 20	<a href="mailto:drasangare@yahoo.fr">drasangare@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Direction Régionale du Génie Rural</b>	DRGR	63 07 08 68	<a href="mailto:cissoko006@yahoo.fr">cissoko006@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Système d'Alerte Précoce</b>	SAP	76 39 22 29	<a href="mailto:adamadagnoko@yahoo.fr">adamadagnoko@yahoo.fr</a>	Multi secteurs	Gouvernement
<b>Académie d'Enseignement</b>	AE	66 72 73 33		Protection	Gouvernement

## 2.5. Situation Humanitaire

### 2.5.1. Déplacement de populations (par caractéristiques : sexe, âge, zone de départ, etc)

L'année 2019 a été marquée essentiellement par une exacerbation des violences et conflits intercommunautaires dans le centre du Mali (régions de Ségou et de Mopti) ; qui ont engendré une détérioration significative au niveau sécuritaire et humanitaire. La persistance de l'insécurité dans ces régions amplifie les déplacements de populations et contribue à l'accroissement des contraintes d'accès humanitaire dans un environnement d'urgence complexe caractérisé par une insuffisance et parfois, une absence d'infrastructures et de services sociaux de base.

- **Déplacements des populations**

Face à l'insécurité, de nombreuses populations ont été contraintes à fuir leurs domiciles dans le plus grand dénuement. Dans les chefs-lieux de Cercles où celles-ci ont principalement trouvé refuge, la question du logement se pose avec acuité tant pour elles que pour les communautés hôtes et les ménages retournés. Il faut noter que dans bien des cas, ces déplacements de populations sont imputables aux opérations militaires, aux activités des groupes armés, et aux pressions exercées sur la population civile, ainsi qu'à l'exacerbation des tensions intercommunautaires.

- **Zones de départ et destinations : Il convient de noter que les zones de départ sont généralement les zones de conflits et les foyers de tensions intercommunautaires.**

Pour la région de Mopti, les zones de départ sont généralement les localités situées dans le Gourma, le plateau Dogon et l'inter fleuve.

**Tableau 32 : Zones départ et d'accueil des PDI de la région de Ségou**

Région	Zone d'accueil (Cercle)	Zone de départ (Commune)
<b>Ségou</b>	Niono	Niono Dogofry Diabaly Kala Siguida Nampalari
	Macina	<u>Commune de :</u> Macina Kokry Kolongo Boky Wèrè Monimpebougou
	Barouéli	Barouéli
	Tominian	Tominian
	Ségou	Ségou Pelengana
	Bla	Bla
	San	San Téné Ouolon

- **Evolution spatiale**

La région de Ségou compte environ 500 000 personnes estimées dans le besoin d'assistance humanitaire en 2020. Depuis 2018, la situation humanitaire de la région s'est dégradée à cause de l'arrivée massive des personnes déplacées internes (PDI) principalement de la région de Mopti. En avril 2020, la région comptait encore 23 624 PDI. Sur le plan de la sécurité alimentaire, le Cadre Harmonisé de juin 2020 a estimé qu'environ 102 000 personnes seront en insécurité alimentaire sévère durant la période de soudure de juin à août 2020. En termes d'aléas naturels, les inondations de 2019 ont fait plus de 14.000 personnes sinistrées selon la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire. Le nord de la région reste difficilement accessible en raison de l'insécurité liée au banditisme et aux attaques contre les civils et les forces de défense et de sécurité. A la date du 27 mai 2020 deux cercles de la région de Ségou ont été affectés par la maladie et l'on a enregistré au total 14 cas positifs au COVID-19 dont 03 décès et 04 personnes guéris.

- **Profil humanitaire**

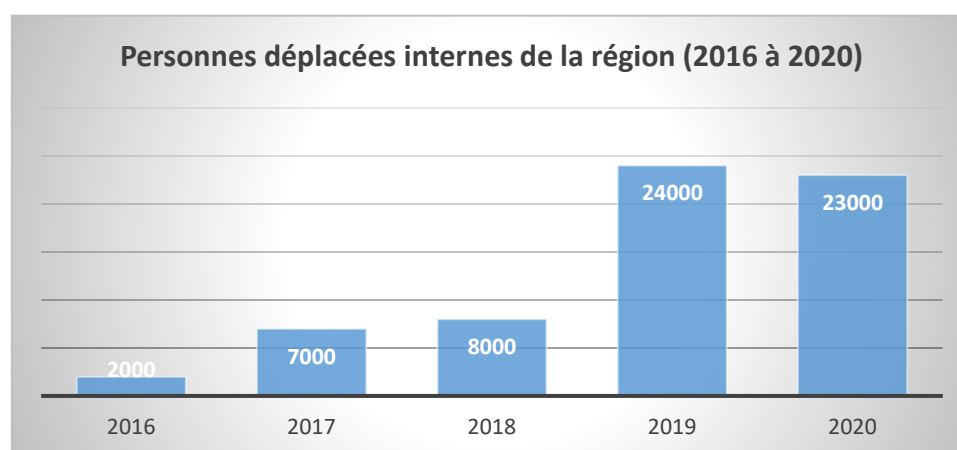


Toute la partie nord du cercle de Niono (les communes de Nampalary, Sokolo, Dogofry et Diabaly) et les parties Nord et Est de Macina (frontière avec Mopti et Tombouctou) sont difficiles d'accès pour les humanitaires pour les raisons suivantes : Insécurité liée au banditisme ; Attaques d'hommes armés contre les civils et les militaires ; Kidnapping des autorités (sous-préfet, forces de l'ordre...). En outre, les cercles de Ségou, Bla, San, Baraoueli, Niono et Macina sont inondés pendant une bonne partie de l'année, ce qui rend difficile l'accès aux communautés les plus reculées.

**Tableau 33 :** Situation des personnes déplacées internes de la région de Ségou (2016 à 2020)

Année	Nombre PDI/
<b>2016</b>	2000
<b>2017</b>	7000
<b>2018</b>	8000
<b>2019</b>	24000
<b>2020</b>	23000
<b>Total</b>	<b>64 000</b>

Source : DRDSES Ségou\_ Juillet 2020



Source : DRDSES Ségou\_ Juillet 2020

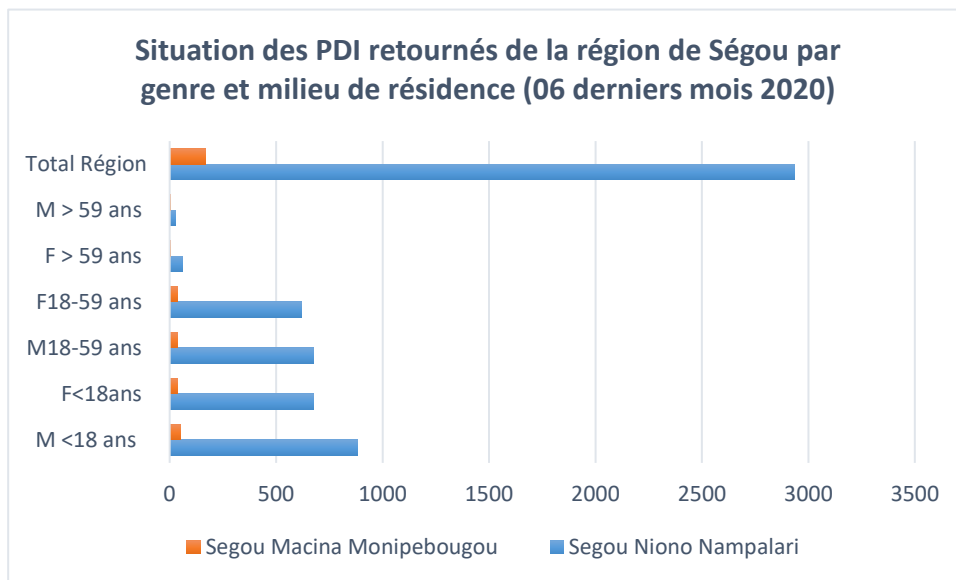
De l'analyse du graphique, il apparaît que de 2016 à 2020, le nombre de déplacés internes de la région ne cesse d'augmenter au fil des ans avec un pic enregistré en **2020** (23000 personnes soit 37,5%) de l'effectif total (64000 personnes enregistrées). Cette situation est surtout imputable à la situation de crise multiforme que connaît la région.

**Tableau 34 :** Situation des déplacés retournés de la région de Ségou au dernier semestre 2020)

Région	Communes	Nbre personnes retournées
<b>Ségou</b>	Nampalari	2937
	Monimpebougou	167
<b>Total</b>		<b>3104</b>

Source : DRDSES\_ Juillet 2020

**Figure 24 :** Situation des PDI retournées de la région de Ségou par genre et Milieu de résidence (2016 à 2020)



*Source : DRDSES Ségou\_ Juillet 2020*

### Commentaires :

De 2016 à 2020, la région de Ségou a enregistré 64000 PDI retournées. Les localités d'origine sont Nampalari (95%) dans le cercle de Niono et Monimpebougou (5%) dans le cercle de Macina.

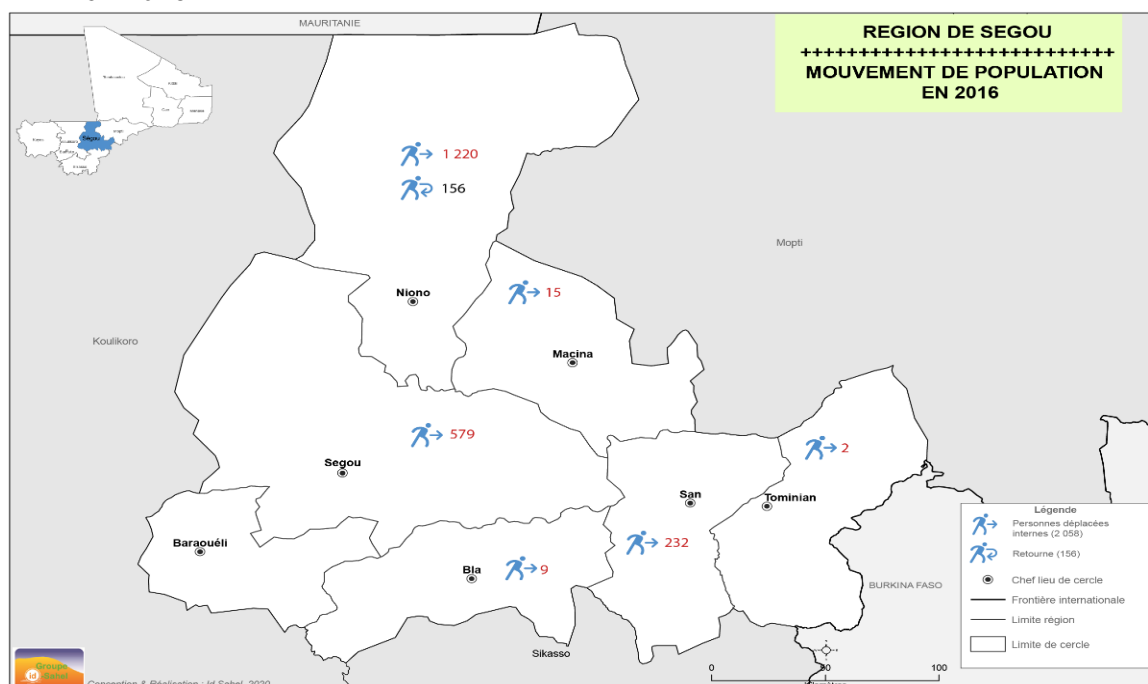
En 2020, on dénombre 3104 personnes retournées. Parmi les déplacés retournés, les jeunes constituent les principaux acteurs de ces mouvements de population dans les deux cercles avec respectivement 28% pour les jeunes garçons (<18 ans) et 22% pour les jeunes filles (<18 ans) à Nampalari. Dans le cercle de Macina, la frange touchée concerne les jeunes garçons de moins de 19 ans (1%) et les filles de la même tranche d'âge avec seulement 2%.

A noter que, les personnes âgées (> 59 ans) sont les moins touchées par ces mouvements à Nampalari dans le cercle de Niono où on enregistre 18% pour les femmes contre 0,9% pour les hommes. A Macina (commune de Monipebougou) la situation est jugée plus stable.

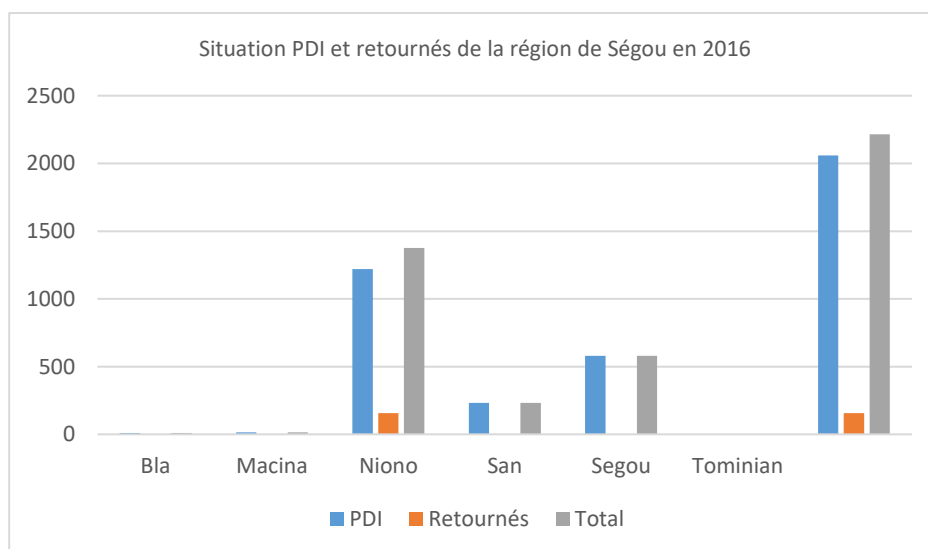
Les éléments ci-après renseignent sur l'évolution de la situation des PDI de 2016 à 2019 au niveau des deux (02) régions du centre.

Les tableaux ci-après indiquent la situation des personnes déplacées internes dans la région de 2016 à 2019 :

• PDI en 2016



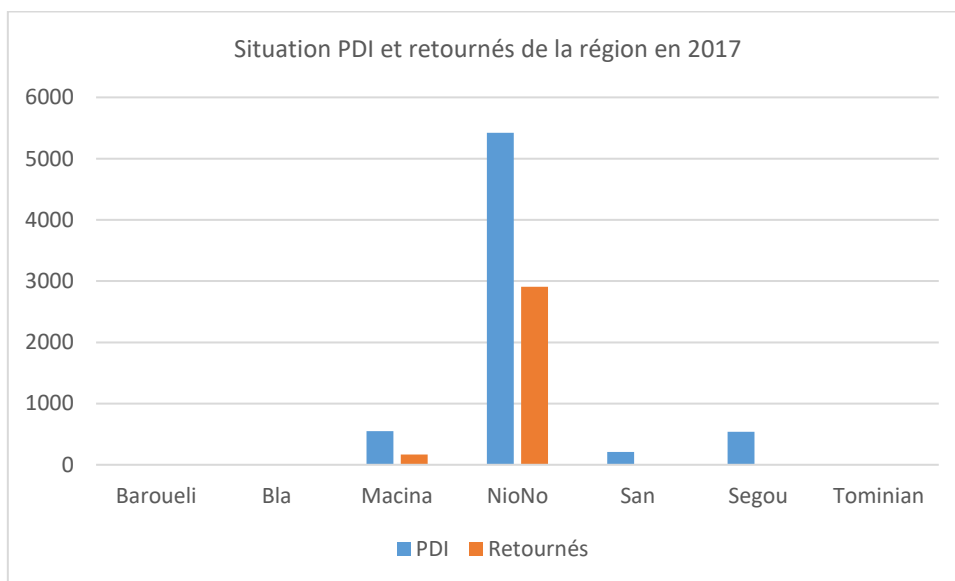
Commune	PDI	Retournés	Total
Bla	9	0	9
Macina	16	0	16
Niono	1220	156	1376
San	232	0	232
Segou	579	0	579
Tominian	2	0	2
	<b>2058</b>	<b>156</b>	<b>2214</b>



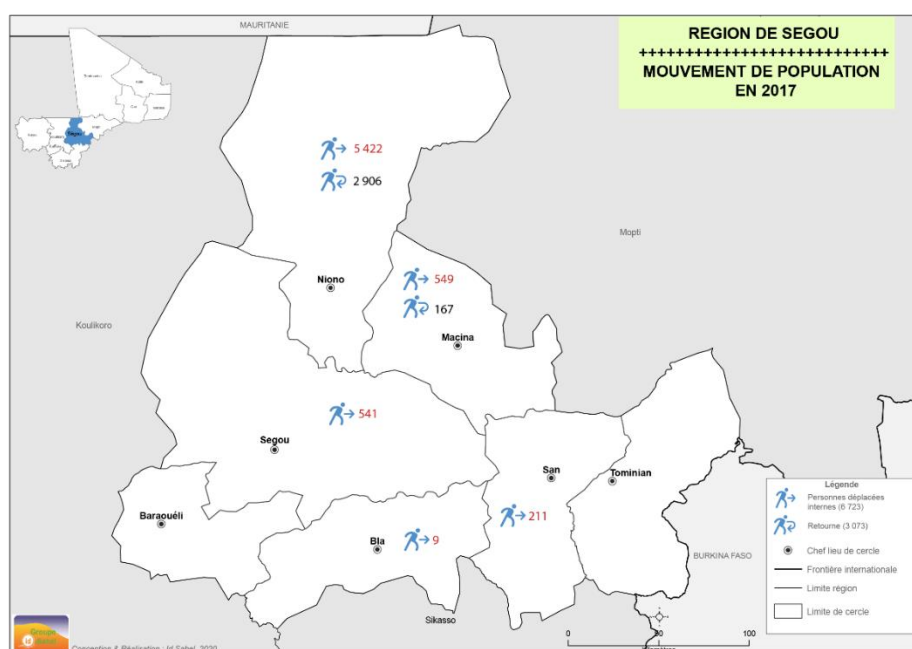
Il ressort du graphique que la commune de Niono concentre aussi bien le plus gros contingent de PDI que personnes retournées en 2016 soit respectivement 59% et 100%. Enfin, le cercle de Barouéli à cette date ne semble connaître de mouvements significatifs de population.

### PDI en 2017

Commune	PDI	Retournés	Total
<b>Baroueli</b>	0		0
<b>Bla</b>	0	0	0
<b>Macina</b>	549	167	716
<b>NioNo</b>	5 422	2 906	8 328
<b>San</b>	211	0	211
<b>Segou</b>	541	0	541
<b>Tominian</b>	0	0	
<b>Total</b>	<b>6 723</b>	<b>3 073</b>	<b>9 796</b>

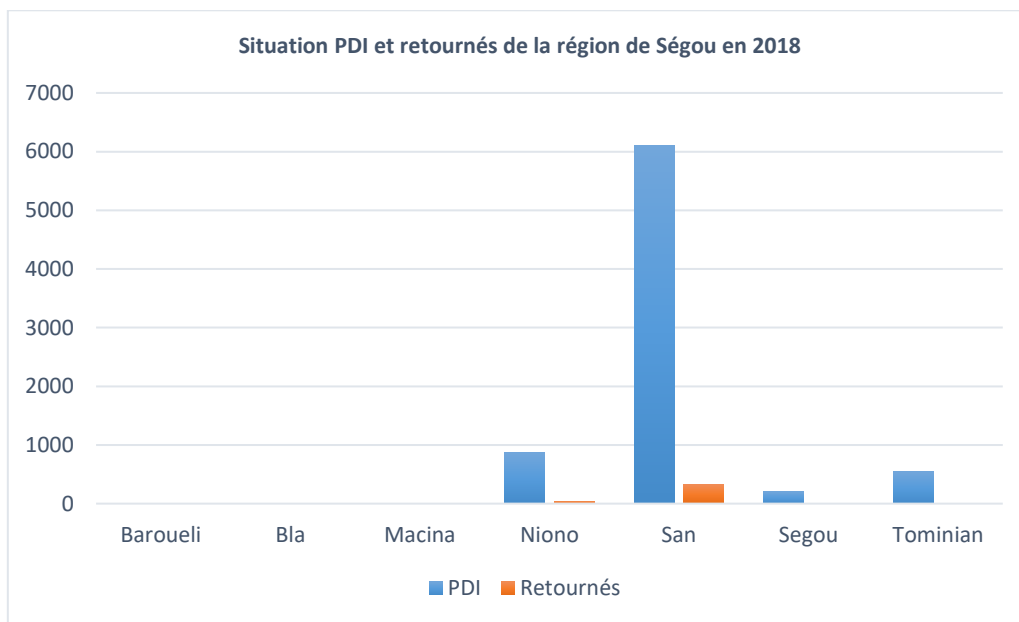


L'analyse du graphique fait ressortir que par rapport en l'année 2016, le mouvement des populations s'est accru de 30%. La commune de Niono concentre la majeure partie des PDI et des réfugiés comme laisse entrevoir le graphique.

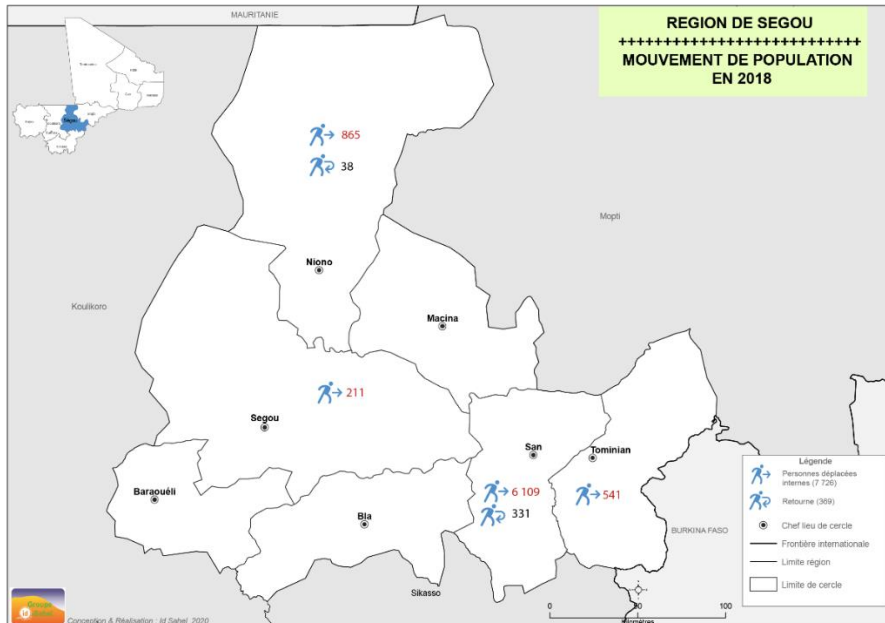


### PDI en 2018

Commune	PDI	Retournés	Total
<b>Baroueli</b>	0	0	0
<b>Bla</b>	0	0	0
<b>Macina</b>	0	0	0
<b>Niono</b>	865	38	903
<b>San</b>	6109	331	6440
<b>Segou</b>	211	0	211
<b>Tominian</b>	541	0	541
<b>Total</b>	<b>7726</b>	<b>369</b>	<b>8095</b>

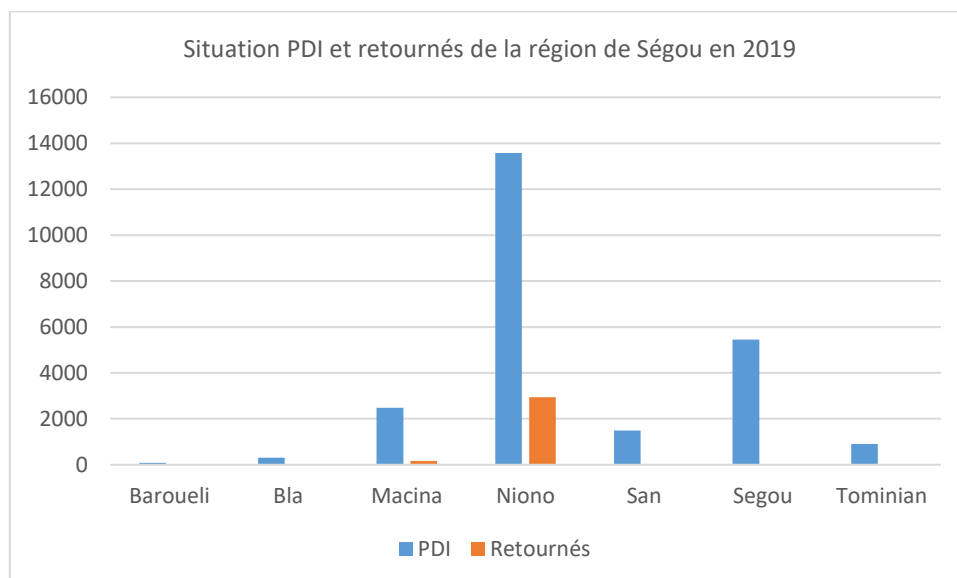


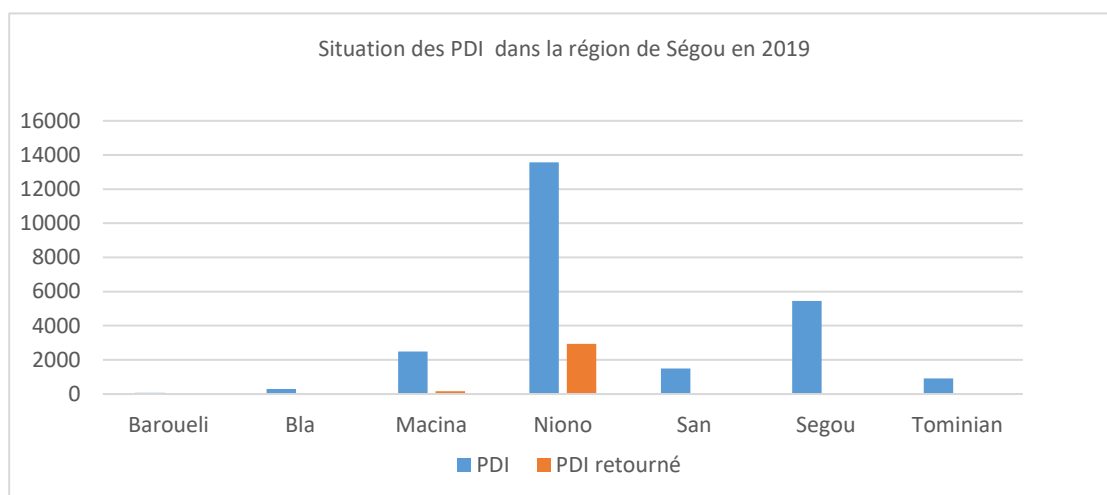
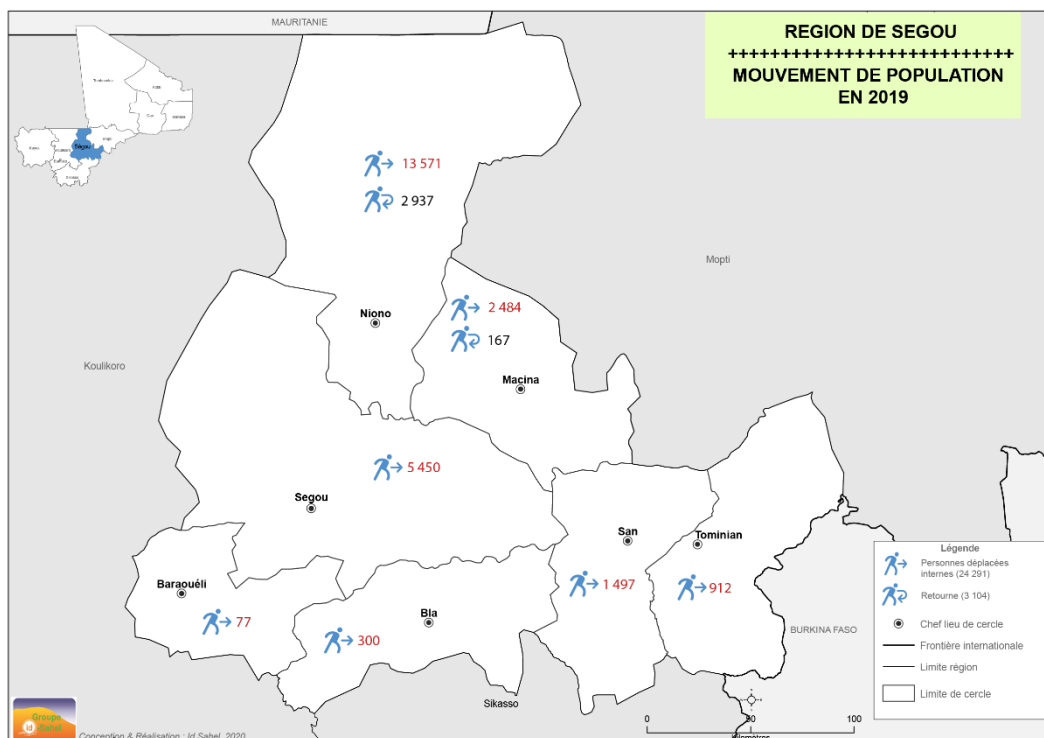
Le graphique laisse entrevoir une légère augmentation d'1% du nombre de déplacés internes par rapport à l'année 2017. En plus de la commune de Niono, la commune de San enregistre de plus en plus de PDI et de personnes retournées à hauteur de 79%. Comparé à l'année 2017, le nombre de personnes retournées a diminué de 12%. Par ailleurs, les chiffres indiquent une forte tendance au retour à San.



### PDI en 2019

Commune	PDI	Retournés	Total
<b>Barouéli</b>	77	0	77
<b>Bla</b>	300	0	300
<b>Macina</b>	2484	167	2651
<b>Niono</b>	13571	2937	16508
<b>San</b>	1497	0	1497
<b>Segou</b>	5450	0	5450
<b>Tominian</b>	912	0	912
<b>Total</b>	<b>24291</b>	<b>3104</b>	<b>27318</b>





L'analyse du graphique fait ressortir la tendance à la hausse des déplacements de population. Aussi, il convient de noter qu'en plus des communes de Niono et Macina, la commune urbaine de Ségou enregistre ses PDI (22%). En outre, en rapport avec les PDI, la commune de Niono connaît un regain de vitalité par rapport à l'année précédente soit une progression de 6%. D'une manière générale, le nombre de PDI a augmenté de 32% par rapport à l'année précédente.

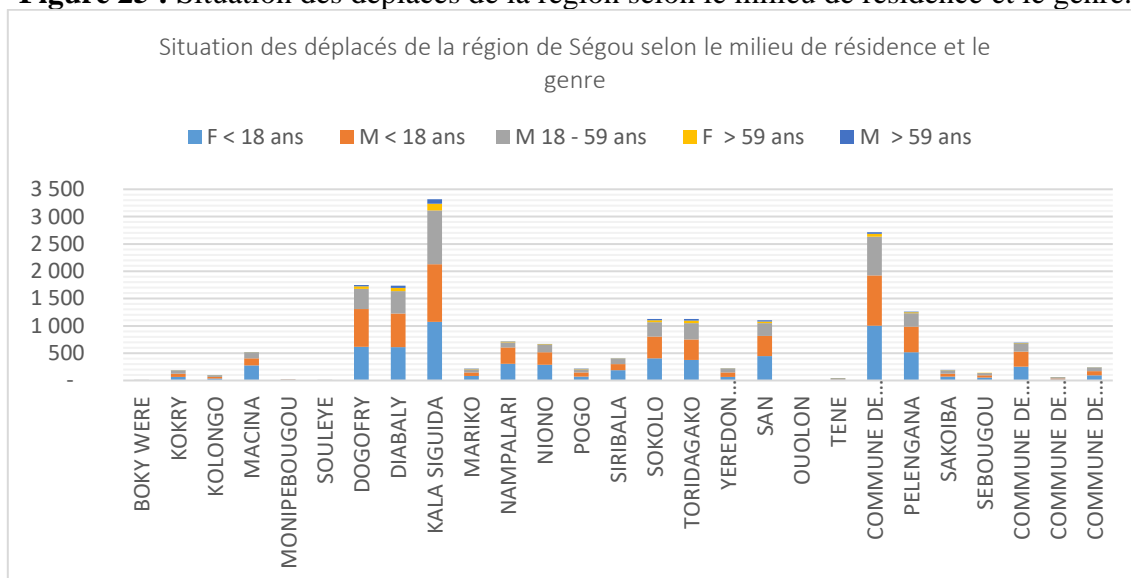
La situation des déplacés internes de la région de Ségou se présente ainsi qu'il suit :

Ségou	Macina	Boky Were	3	2	1	-	-	7
		Kokry	66	56	53	4	2	238
	Kolongo	35	33	23	3	2	120	
	Macina	277	126	102	8	6	640	
	Monipeboug ou	13	7	4	-	-	29	
	Souleye	4	4	2	-	-	12	
Ségou	Niono	Dogofry	619	690	371	43	26	2 224
		Diabaly	613	611	414	59	39	2 170
		Kala Siguida	1 073	1 058	981	123	82	4 219

	Mariko	85	62	59	8	6	282
	Nampalari	303	300	96	11	9	841
	Niono	287	227	139	8	5	811
	Pogo	70	75	59	8	6	279
	Siribala	189	109	98	4	2	507
	Sokolo	403	403	264	35	23	1 384
	Toridagako	374	377	302	43	29	1 442
	Yeredon Saniona	63	87	60	9	6	288
<b>San</b>	San	449	366	235	30	21	1 344
	Ouolon	1	-	1	-	-	3
	Tene	17	9	10	1	1	49
<b>Ségou</b>	Segou	1 003	921	711	49	32	3 403
	Pelengana	514	473	244	19	12	1 608
	Sakoiba	69	58	58	4	3	256
	Seboujou	55	42	39	1	-	179
<b>Tomini an</b>	Tominian	253	274	141	11	12	912
<b>Baraou eli</b>	Baraouli	19	16	17	1	1	77
<b>Bla</b>	Bla	97	77	55	3	1	300
		6 954	6 463	4 539	485	326	23 624

Source : DRDSES/OCHA Mopti\_Juillet 2020

**Figure 25 :** Situation des déplacés de la région selon le milieu de résidence et le genre.



A l'instar de la région de Mopti, il ressort de l'analyse du graphique que tous les cercles de la région de Ségou sont affectés par les mouvements de population, conséquence de la situation d'insécurité qui sévit dans la région.

Les communes les plus touchées se retrouvent dans le cercle de Niono avec 61,15% suivent les cercles de Ségou (23,05%) et de Macina (4,42%).

Les communes de Kala Siguida et de Ségou reçoivent le plus grand nombre de déplacés dépassant le seuil de mille personnes. D'une manière générale, on note également que les mouvements de populations touchent au premier chef les franges les plus vulnérables de la population notamment les jeunes (garçons et filles et les filles dont l'âge est < 18 ans ainsi que les adultes de 18 - 59 ans. Enfin, dans les cercles concernés, les couches juvéniles sont les plus



affectées par ces mouvements de population, ce qui pose de réels problèmes humanitaires en termes de santé, d'alimentation, d'éducation et de logement.

## 2.5.2. Répartition spatiale

### • Région de Ségou

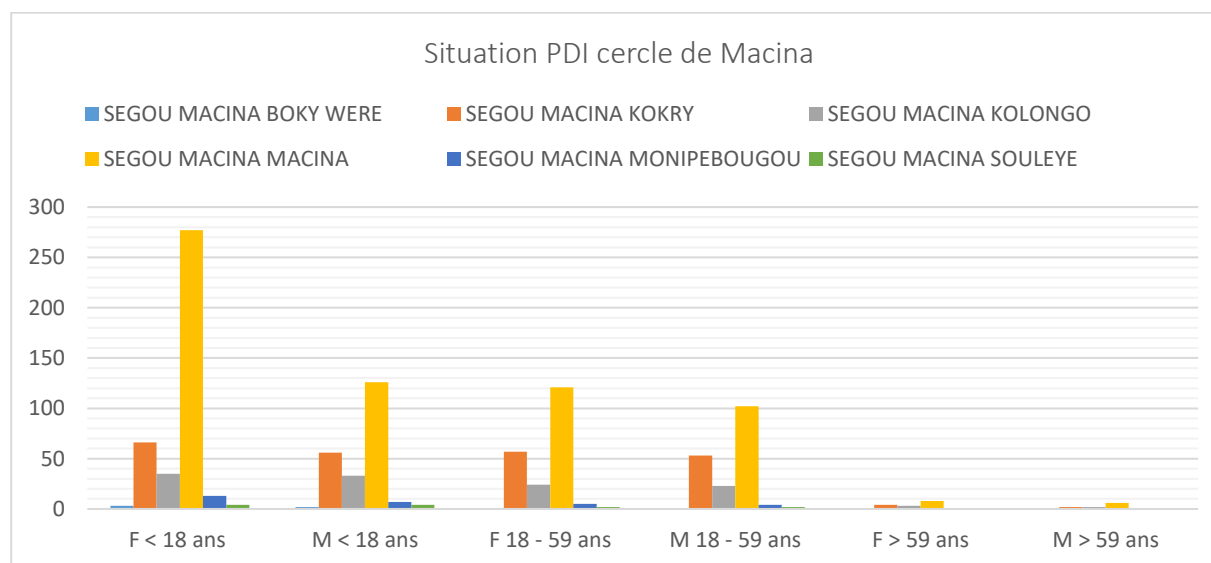
La situation des déplacés internes de la région se présente ainsi qu'il suit par cercle :

**Tableau 35 : Situation des PDI du Cercle de Macina**

Région	Cercle	Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
Ségou	Macina	Boky Were	3	2	1	1	-	-	7
		Kokry	66	56	57	53	4	2	238
		Kolongo	35	33	24	23	3	2	120
		Macina	277	126	121	102	8	6	640
		Monipebougou	13	7	5	4	-	-	29
		Souleye	4	4	2	2	-	-	12
	<b>Total</b>		<b>398</b>	<b>228</b>	<b>210</b>	<b>185</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>1046</b>

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020

**Figure 26 : Situation PDI du cercle de Macina**

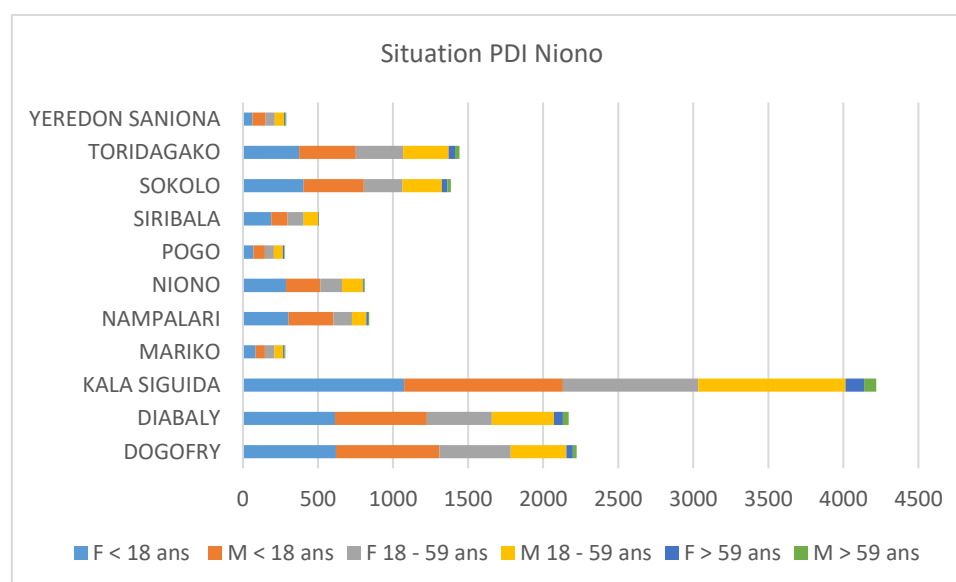


L'analyse du graphique fait ressortir que dans le cercle de Macina, les communes de Macina et de Kokry abritent le plus grand nombre de personnes déplacés avec respectivement 61,18% et 22,75%. On note également que dans les mouvements, les jeunes garçons et filles (< 18 ans) sont les durement affectés ; ce qui pose de réels problèmes de prise en charge des besoins prioritaires au plan de la santé, de l'éducation, d'hygiène et d'assainissement. En revanche, les personnes de dont l'âge est > 59 ans occupent la portion congrue avec 2,39%.

**Tableau 36 : Situation du Cercle de Niono**

Région	Cercle	Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
Ségou	Niono	Dogofry	619	690	475	371	43	26	2224
		Diabaly	613	611	434	414	59	39	2170
		Kala Siguida	1 073	1 058	902	981	123	82	4 219
		Mariko	85	62	62	59	8	6	282
		Nampalari	303	300	122	96	11	9	830
		Niono	287	227	145	139	8	5	811
		Pogo	70	75	61	59	8	6	279
		Siribala	189	109	105	98	4	2	507
		Sokolo	403	403	256	264	35	23	1384
		Toridagako	374	377	317	302	43	29	1442
		Yeredon Saniona	63	87	63	60	9	6	288
Total		-	4 079	3 999	2942	2843	351	233	14 436

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020

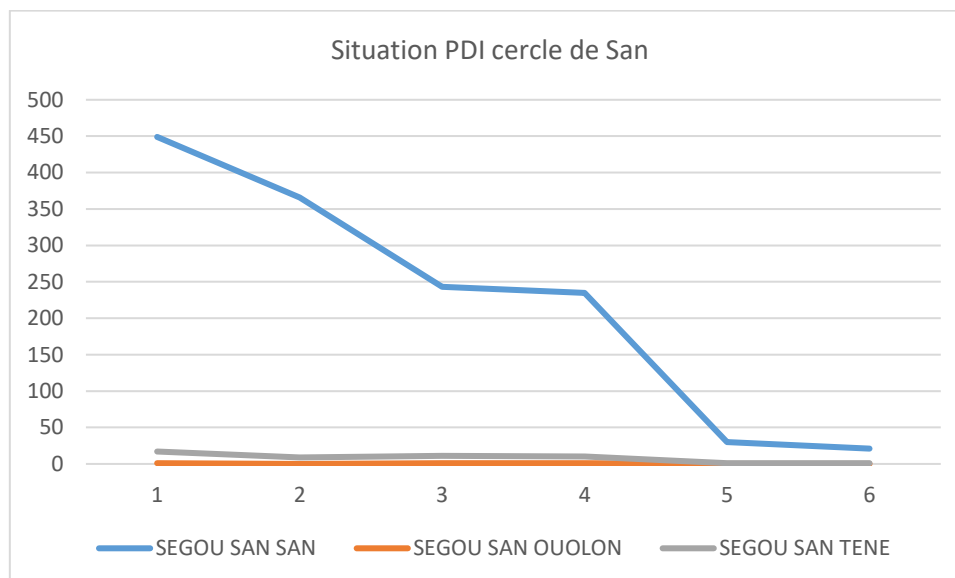
**Figure 27 : Situation PDI cercle de Niono**

De ce graphique, il apparaît que trois (03) communes du cercle de Niono se distinguent par l'ampleur des mouvements de population. Il s'agit des communes de Kala Siguida (29,22%), de Dogofry (15,40%) et de Diabaly (15,03%). En revanche dans les communes de Mariko et de Pogo, les déplacements de population sont d'une moindre importance. Notons dans toutes ces communes, les populations vulnérables sont constituées essentiellement de jeunes (filles et garçons à 66%). Les personnes âgées des deux sexes (> 59 ans) sont concernées à hauteur de 4%.

**Tableau 37 : Cercle de San**

Région	Cercle	Com mune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Tot al
Ségou	San	San	449	366	243	235	30	21	1344
		Ouolon	1	-	1	1	-	-	3
		Tene	17	9	11	10	1	1	49
Total			<b>467</b>	<b>375</b>	<b>255</b>	<b>246</b>	<b>31</b>	<b>22</b>	<b>1396</b>

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020

**Figure 28 : Situation PDI du cercle de San**

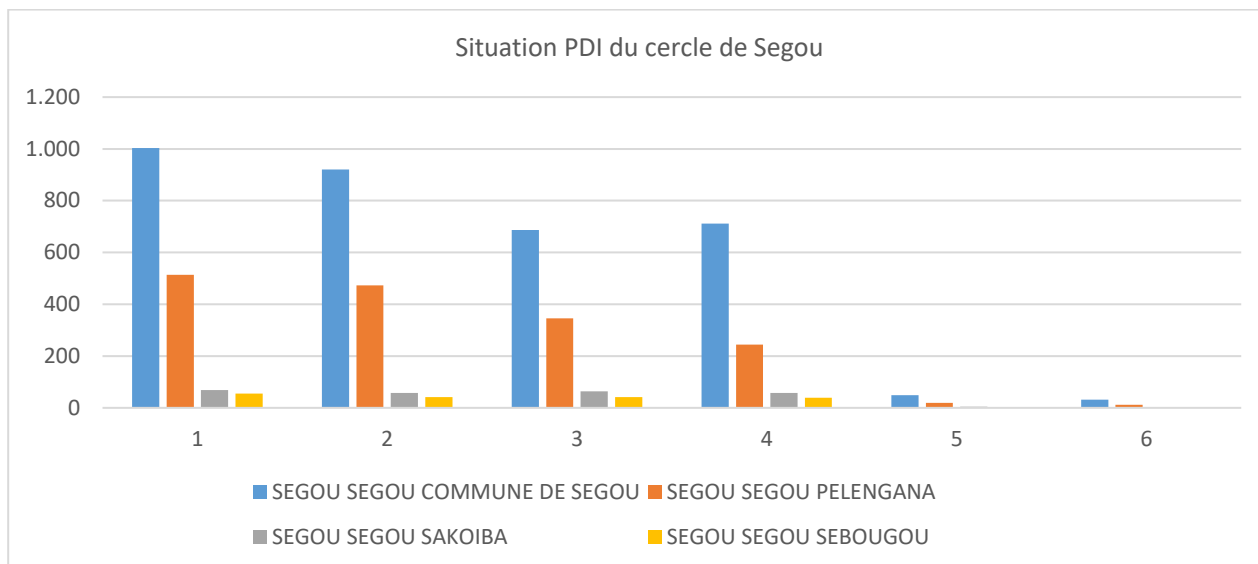
Les déplacements de population du fait de la crise ont beaucoup impacté la commune de San (96,27%) ; suivent les communes de Tené et Ouolon (3,73 %). La population dont la tranche d'âge est comprise entre **18 - 59 ans** est la plus affectée avec (35,88%).

**Tableau 38 : Cercle de Ségou**

Région	Cercle	Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
Ségou	Ségou	Ségou	1 003	921	687	711	49	32	3 403
		Pelengana	514	473	346	244	19	12	1608
		Sakoiba	69	58	64	58	4	3	256
		Sebougou	55	42	42	39	1	-	179
Total								<b>5 446</b>	

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020

**Figure 29 : Situation des PDI du cercle de Ségou**



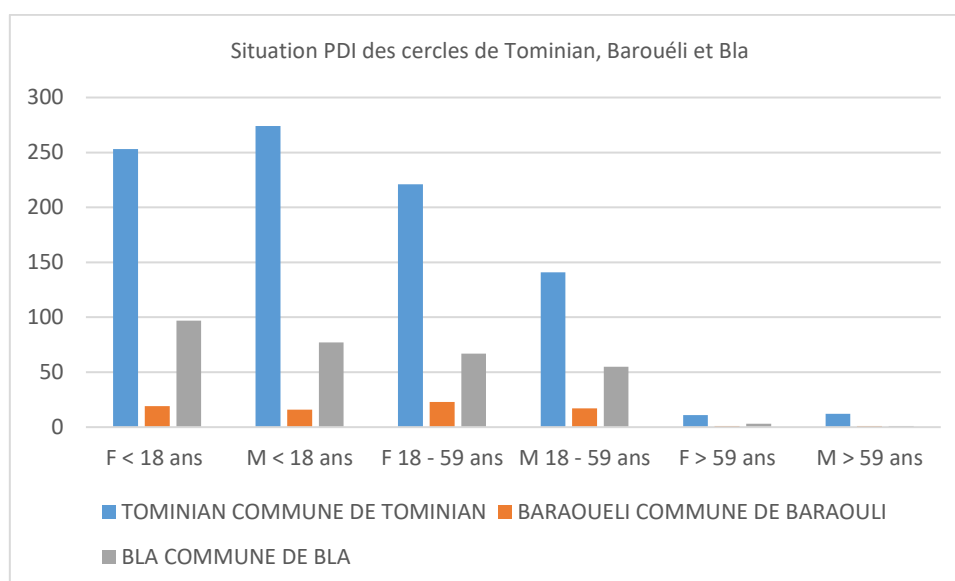
L'analyse du graphique laisse apparaître l'importance des mouvements de population dans le cercle de Ségou. Deux (02) communes s'illustrent au regard de l'importance numérique de ces mouvements. Il s'agit de la commune urbaine de Ségou (62,48%) et de la commune rurale de Pelengana (29,52%). Les jeunes constituent les segments de la population les plus vulnérables (48,34%) tandis que les personnes âgées (> 59 ans) représentent 2,20%.

**Tableau 39 : Cercles de Tominian, Barouéli et Bla**

Région	Cercle	Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
Segou	Tominian	Tominian	253	274	221	141	11	12	912
	Baraoueli	Baraouli	19	16	23	17	1	1	77
	Bla	Bla	97	77	67	55	3	1	300
<b>Total</b>			<b>369</b>	<b>367</b>	<b>311</b>	<b>213</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>1289</b>

*Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020*

**Figure 30 : Situation PDI des cercles de Tominian, Barouéli et Bla**



Il ressort de l'analyse du graphique que les mouvements de population sont d'une grande ampleur dans la commune de Tominian (70,70%) qu'à Bla (23,27%) et Barouéli (6 %).

Comme dans la plupart des cercles, les jeunes (garçons et filles de < 18 ans) sont les plus concernés soit 52,59% contre 2,24% pour les personnes âgées.

### 2.5.3. Principaux défis

Au nombre des défis, on peut retenir :

- la pérennisation de l'assistance humanitaire dans les régions du centre ;
- difficultés d'accès des populations des zones affectées par la crise sécuritaire aux services sociaux de base de qualité en raison de l'exacerbation des conflits ;
- la sécurisation des zones de départ des déplacés ;
- le déplacement massif des populations des zones concernées et la fragilisation de la cohésion sociale ;
- le renforcement des capacités des structures sanitaires pour la prise en charge des PDI (surtout en médicaments) ;
- l'immatriculation des PDI au RAMED ;
- le renforcement du dialogue entre les communautés en vue du retour des PDI ;
- l'intégration socio-économique des PDI ;
- la prolongation de la crise de protection des PDI etc...

#### • **Besoins Prioritaires :**

A la lumière des différentes évaluations effectuées par les agences humanitaires en collaboration avec les services locaux de développement social et de l'économie solidaire sur les sites des déplacés, il ressort que les premiers besoins prioritaires sont exprimés en termes de :

1. Assistance alimentaire ;
2. Assistance en abris d'urgences ;
3. Assistance en non-vivres ;
4. Assistance en eau ; hygiène et assainissement.

Enfin, il convient de noter que la perpétration des conflits intercommunautaires, au même titre que la menace de l'environnement protecteur et le manque de solutions durables de retour et à la paix, engendreront et maintiendront le rythme vertigineux des besoins en biens non alimentaires et en abris pour l'année 2020.

#### • **Impact économique des déplacements de population sur l'économie locale de la région**

Dans la région de Ségou, l'impact des déplacements massifs et incontrôlés des populations suite aux attaques récurrentes a occasionné des perturbations inestimables sur le plan économique, notamment sur l'économie locale. On peut en retenir ce qui suit :

- Désorganisation des systèmes de production essentiellement basés sur l'agriculture, l'élevage et la pêche ;
- Reconversion d'activités des PDI dans les zones d'accueil ;
- Abandon de terres agricoles par les populations ;
- Accentuation des vols de bétails ;
- Accès limité à certaines localités et pâturages du fait de la présence de groupes radicaux et des inondations ;
- Désorganisation des circuits habituels d'approvisionnement des populations en denrées de première nécessité ;
- Des ressources limitées, aussi bien des acteurs étatiques que des acteurs humanitaires, face aux besoins en abris et NFIs de tous les ménages déplacés ;

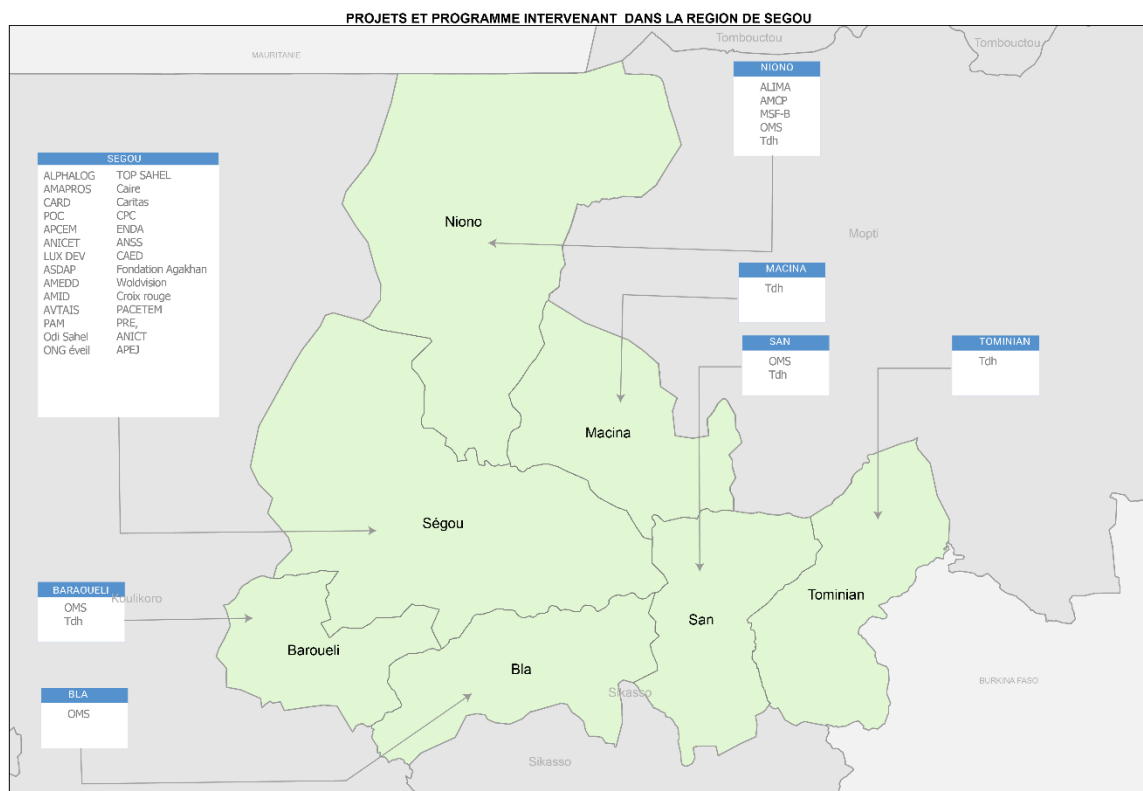
- Les risques d’expulsions auxquels restent exposés certains PDIs qui occupent toujours des parcelles de terre relevant du domaine privé ;
- Retrait des IMF (institutions de microfinances) et autres systèmes financiers décentralisés du fait de l’insécurité rendant les populations plus vulnérables ;
- Les risques d’expropriation des terres exploitées appartenant à la gente féminine dans des zones de départ ;
- Pertes de revenus des populations PDIs maintenant les populations dans la précarité ;
- Perturbation des marchés et renchérissement inhabituels des prix des denrées de base etc...

#### 2.5.4. Projets/programmes d’appui

Projets/Programmes	Prestations fournies
<b>OCHA</b>	Assistance humanitaire
<b>CICR</b>	Assistance humanitaire
<b>ERAR</b>	Assistance sociale
<b>EVEIL</b>	Assistance sociale
<b>AMSS</b>	Protection humanitaire
<b>CARD</b>	Renforcement de la cohésion sociale.
<b>PNUD</b>	Assistance sociale
<b>MUNISMA</b>	Consolidation de la paix, réconciliation et la restauration de l’autorité de l’Etat, intermédiation
<b>UNHCR</b>	Assistance Humanitaire

## 2.6. Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région

Figure 31 : Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région de Ségou



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

On le remarque aisément par cette carte, le cercle de Ségou est relativement bien couvert par les projets et programmes ainsi que celui de Niono. Mais des cercles comme Tominian, Macina et Bla sont particulièrement pauvres en projets et programmes.

### III. REGION DE MOPTI

#### 3.1. Présentation

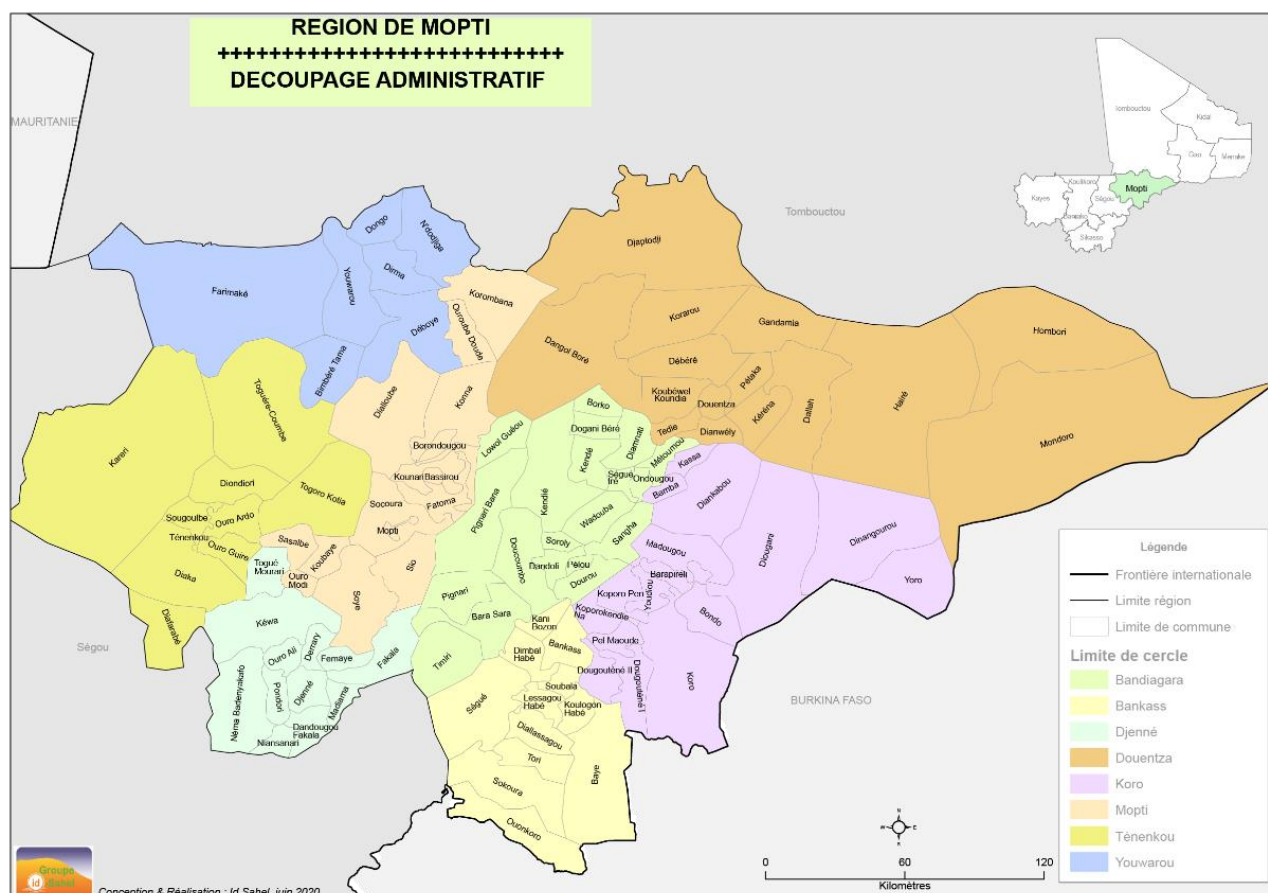
##### 3.1.1. Présentation physique : superficie, climat, population

La région de Mopti est située au centre du pays avec une superficie totale de 79 017 km<sup>2</sup>, soit 6,34 % du territoire national.

La Région de Mopti est située au centre du Mali et s'étend du 15°45' latitude Nord au 13°45' latitude Nord et du 5°30' longitude Ouest au 6°45' longitude Ouest. Elle est limitée :

- au nord par la Région de Tombouctou (les cercles de Rharous et de Niafunké);
- au sud par le Burkina Faso (sous-préfectures de Djibo, Ouahigouya et Tougan) et la Région de Ségou (cercles de Tominian, San et Macina) ;
- à l'Ouest par les cercles de Niono et Macina de la Région de Ségou ;
- à l'est par le Burkina Faso (sous-préfecture de Djibo) et la Région de Tombouctou (cercle de Gourma Rharous).

**Figure 32 : Carte découpage administratif de la région de Mopti**



#### • Climat

La région de Mopti est à cheval entre la zone sahélienne (isohyète 150 à 550mm) et la zone soudanienne Nord (isohyète 550 à 750 mm). La première zone est caractérisée par un régime aride et semi-aride ; quant à la seconde, plus faible, elle ne couvre qu'une faible partie de la région. Depuis la sécheresse des années 1970, les pluies s'étendent de juin à Septembre avec un maxi en Août. La température moyenne annuelle est de 28° C ; le mois de Mai est le plus chaud avec une moyenne de 33°C tandis que le mois de Janvier est le plus frais avec une moyenne de 22°C. Les vents forts soufflent de février à Août avec un maximum en juin.



- **Population**

La population totale de la région est estimée à **2 799 099 âmes dont 1384298 hommes et 1414803 femmes.**

Le cercle de Mopti fait partie des localités les plus peuplées pendant que Ténenkou et Youwarou présentent les plus faibles effectifs.

**Tableau 40 : Répartition de la population par cercle et commune en 2019**

Région	Cercles	Communes	Hommes	Femmes	Ensemble	
Mopti	Mopti		<b>1 384 298</b>	<b>1 414 803</b>	<b>2 799 099</b>	
			<b>251 599</b>	<b>255 521</b>	<b>507 120</b>	
		Mopti	82 590	83 450	166 040	
		Bassirou	1 134	1 228	2 362	
		Borondougou	5 423	5 670	11 094	
		Dialloubé	20 911	21 632	42 543	
		Fatoma	9 815	10 681	20 496	
		Konna	25 167	25 407	50 574	
		Korombana	19 955	20 929	40 884	
		Koubaye	4 521	4 512	9 033	
		Kounari	10 364	10 926	21 289	
		Ouro Modi	2 153	2 422	4 575	
		Ouroube Doude	8 495	8 308	16 804	
		Sasalbe	4 044	4 198	8 242	
		Sio	16 387	16 783	33 171	
		Socoura	25 848	24 991	50 839	
		Soye	14 791	14 383	29 174	
			<b>208 320</b>	<b>222 576</b>	<b>430 896</b>	
	Bandiagara		Bandiagara	12 162	11 436	23 597
			Bara Sara	10 366	10 299	20 665
			Borko	4 611	5 055	9 665
			Dandoli	6 420	6 748	13 168
			Diamnati	8 680	9 394	18 074
			Dogani Bere	2 921	3 153	6 075
			Doucombo	13 617	15 024	28 641
			Dourou	13 287	13 551	26 839
			Kende	2 481	2 641	5 122
			Kendie	16 706	18 323	35 029
			Lowol Gueou	6 223	6 090	12 313
			Metoumou	8 790	10 478	19 267
			Ondougou	3 554	4 223	7 776
			Pelou	2 832	3 144	5 976
		Pignari	10 640	11 441	22 081	
	Pignari Bana	19 883	21 465	41 348		
	Sangha	20 665	21 672	42 337		
	Segue Ire	9 295	11 133	20 429		
	Soroly	4 754	5 276	10 030		
	Timniri	12 038	12 129	24 167		
	Wadouba	18 396	19 901	38 297		

Région	Cercles	Communes	Hommes	Femmes	Ensemble
	<b>Bankass</b>		<b>181 717</b>	<b>182 261</b>	<b>363 978</b>
		Bankass	20 977	20 917	41 894
		Baye	26 686	26 561	53 248
		Diallassagou	15 473	15 744	31 217
		Dimbal Habbe	11 940	12 366	24 307
		Kani-Bonzoni	9 227	8 757	17 983
		Koulogon Habe	9 823	10 124	19 948
		Lessagou Habe	10 737	10 641	21 379
		Ouonkoro	15 890	15 318	31 208
		Segue	14 894	15 440	30 335
		Sokoura	26 689	26 325	53 014
		Soubala	7 255	7 431	14 687
		Tori	12 123	12 636	24 759
				<b>141 233</b>	<b>145 265</b>
	<b>Djenné</b>	Djenne	18 310	17 798	36 108
		Dandougou Fakala	6 444	6 491	12 936
		Derary	4 595	4 975	9 570
		Fakala	22 969	23 376	46 345
		Femaye	10 984	11 456	22 440
		Kewa	14 893	15 384	30 277
		Madiama	7 884	8 383	16 266
		Nema-Badenyakafo	31 514	32 269	63 783
		Niansanarie	3 235	3 285	6 520
		Ouro Ali	7 298	7 584	14 882
		Pondori	6 767	6 967	13 734
		Togue Mourari	6 339	7 297	13 635
				<b>171 412</b>	<b>167 614</b>
	<b>Douentza</b>	Douentza	17 003	15 996	32 999
		Dallah	5 625	5 514	11 139
		Dangol-Bore	18 148	18 335	36 484
		Debere	4 722	4 836	9 558
		Dianwely	5 988	5 901	11 889
		Djaptodji	25 231	24 576	49 807
		Gandamia	4 145	4 050	8 194
		Haire	20 696	20 555	41 251
		Hombori	15 879	15 880	31 759
		Kerena	2 753	2 612	5 365
		Korarou	2 520	2 221	4 741
		Koubewel Koundia	8 868	9 250	18 118
		Mondoro	30 054	27 948	58 002
		Petaka	3 918	3 716	7 633
Tedie		5 863	6 223	12 086	
			<b>245 515</b>	<b>252 920</b>	<b>498 435</b>
<b>Koro</b>	Koro	43 295	43 777	87 072	
	Bamba	8 781	9 643	18 425	
	Barapireli	8 861	8 912	17 773	
	Bondo	13 345	13 587	26 932	

Région	Cercles	Communes	Hommes	Femmes	Ensemble
		Diankabou	7 958	8 009	15 967
		Dinangourou	22 377	22 744	45 121
		Dioungani	22 055	22 689	44 744
		Dougoutene I	14 206	14 566	28 772
		Dougoutene Ii	14 050	14 879	28 930
		Kassa	12 366	13 616	25 982
		Koporo Pen	12 758	13 039	25 797
		Koporokendie Na	12 574	12 863	25 437
		Madougou	19 401	20 386	39 787
		Pel Maoude	9 279	9 498	18 777
		Yoro	12 907	13 362	26 268
		Youdiou	11 301	11 351	22 652
				<b>110 273</b>	<b>113 693</b>
	<b>Tenenkou</b>	Tenenkou	7 691	7 807	15 498
		Diafarabe	10 204	10 288	20 492
		Diaka	13 268	13 510	26 778
		Diondiori	13 907	14 262	28 170
		Kareri	19 177	19 043	38 220
		Ouro Ardo	6 855	7 360	14 215
		Ouro Guire	5 419	5 774	11 192
		Sougoulbe	6 010	6 712	12 722
		Togoro Kotia	9 152	9 619	18 771
		Toguere-Coumbe	18 588	19 318	37 906
				<b>74 229</b>	<b>74 953</b>
	<b>Youwarou</b>	Youwarou	15 914	16 133	32 047
		Bimbere Tama	5 485	5 841	11 326
		Deboye	15 859	15 967	31 826
		Dirma	5 561	5 599	11 160
		Dongo	7 818	7 958	15 776
		Farimake	8 296	8 084	16 380
		N'dodjiga	15 296	15 371	30 667

Source : DRPSIAP\_Mopti Aout 2020.

**Tableau 41** : Répartition de la population des Cercles pour les années 1998 ; 2009 et 2019

Cercles	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population (habitants)		
		1998	2009	2019
<b>Bandiagara</b>	7 250	237 139	310 080	430 896
<b>Bankass</b>	6 875	195 582	195 582	363 978
<b>Djenné</b>	4 563	155 551	155 551	286 497
<b>Douentza</b>	23 481	155 831	247 794	339 026
<b>Mopti</b>	7 262	263 719	254 216	507 120
<b>Koro</b>	11 150	267 579	361 944	498 435
<b>Ténenkou</b>	11 297	127 237	163 641	223 965
<b>Youwarou</b>	7 139	81 963	106 768	149 182
<b>Total</b>	-	<b>1 484 601</b>	<b>1 795 576</b>	<b>2 799 099</b>

Sources : RGPH 1998, RGPH 2009, DNP-2020

### 3.1.2. Situation administrative

La région de Mopti a été initialement créée par la loi N° 60 - 3 AL-RS. De nos jours, elle compte 117 collectivités dont 108 communes sur lesquelles on compte cinq (5) communes urbaines (Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza et Ténenkou), huit (08) Cercles et 2 078 villages et fractions.

**Tableau 42 : Découpage administratif**

Cercles	Superficie (km <sup>2</sup> )	Nombre de communes			Villages/fractions
		rurales	urbaines	total	
Mopti	7 262	14	1	15	258
Bandiagara	7 250	20	1	21	410
Bankass	6 875	12	0	12	279
Djenné	4 563	11	1	12	179
Douentza	23 481	14	1	15	259
Koro	11 150	16	0	16	312
Tenenkou	11 297	9	1	10	212
Youwarou	7 139	7	0	7	172
<b>Total</b>	<b>79 017</b>	<b>103</b>	<b>5</b>	<b>108</b>	<b>2 081</b>

Le cercle de Douentza est le plus vaste de la région avec 23 481 km<sup>2</sup> soit 29,7 % de la superficie totale et a la densité la plus faible (11 habitants au km<sup>2</sup>). Le plus petit cercle de la région est Djenné qui couvre une superficie de 4 563 km<sup>2</sup> soit 5,8 % de la superficie totale de la région avec une densité de 50 habitants au km<sup>2</sup>. Le cercle de Bandiagara renferme le plus grand nombre de commune (21 communes, soit 19,4 %), pendant que le cercle de Youwarou ne compte que 7 communes (6,5 %). La zone exondée compte 64 communes (59,3 %) contre 44 pour la zone exondée (40,7 %).

### 3.1.3. Atouts et contraintes

- **Atouts :**

- position centrale de la région ;
- proximité des ports de Lomé Togo et Ghana facilitant les échanges commerciaux ;
- richesse et Diversité des sites (potentiels naturel et culturel, sites de renommée mondiale, Djenné pays dogon, réserves du gourma, Delta intérieur du Niger, traversées des animaux) ;
- zone d'élevage par excellence abritant les festivités traditionnelles pastorales dont deux, la traversée des animaux à Diafarabé et le défilé des animaux à Dialloubé sont classées dans le patrimoine culturel mondial ;
- région est un lieu de brassage de toutes les ethnies ayant un savoir-faire en artisanat.

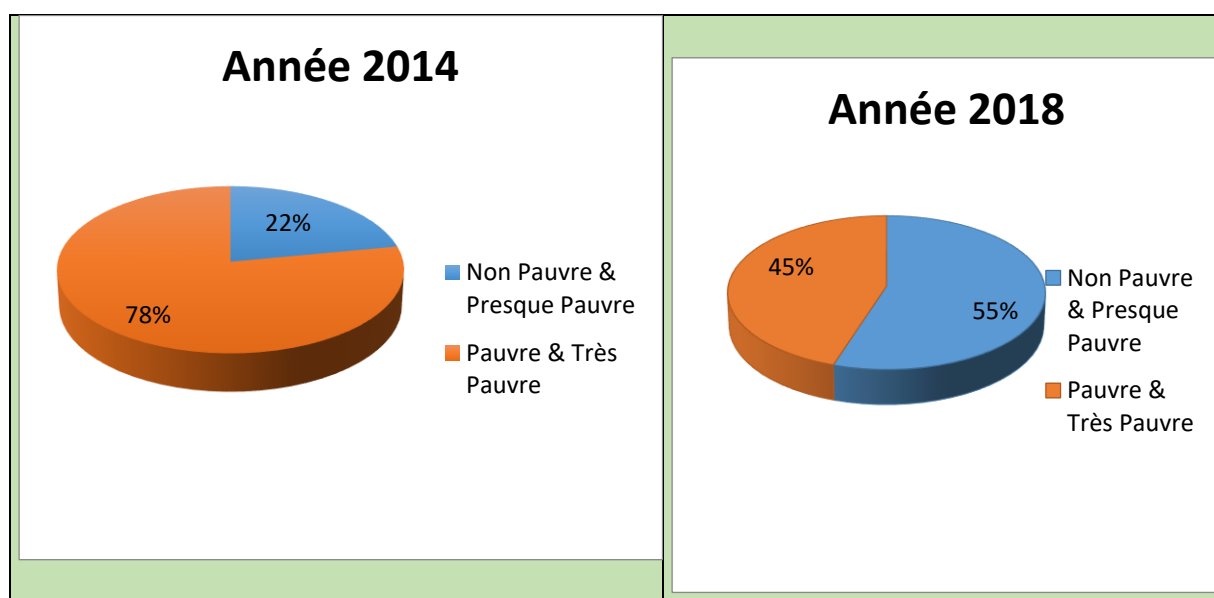
- **Contraintes :**

- crise sécuritaire (tous les cercles de la région sont affectés) ;
- non effectivité de l'exercice de la tutelle ;
- insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques ;
- faible valorisation du potentiel agricole ;
- faible taux d'emploi dans la région ;
- non effectivité de la gouvernance locale ;
- effets des changements climatiques ;
- migration de crise avec son corollaire de déplacement des populations surtout vulnérables ;
- réduction de l'accès humanitaire (principalement dans les zones complètement sous contrôle des groupes radicaux ou autres groupes armés et où il est presque impossible pour les partenaires notamment les humanitaires d'y travailler)

- couverture insuffisante de l'ensemble de la région par les acteurs chargés du monitoring de protection) ;
- destruction totale ou partielle de certains sites pendant le conflit ;
- accès difficile au financement pour la relance économique de la région ;
- faible accessibilité des populations aux structures sanitaires et la très faible couverture en personnel sanitaire ;
- faible niveau de desserte en infrastructures routières notamment dans le DIN (Delta intérieur du Niger) ;
- la faible qualité de l'enseignement accentuée par l'insuffisance d'enseignants et d'infrastructures scolaires ;
- le Faible niveau d'industrialisation de la Région.

### 3.1.4. Profil de pauvreté

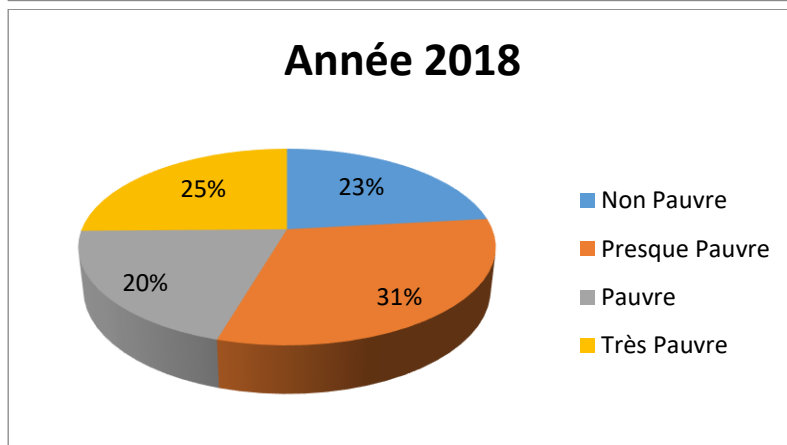
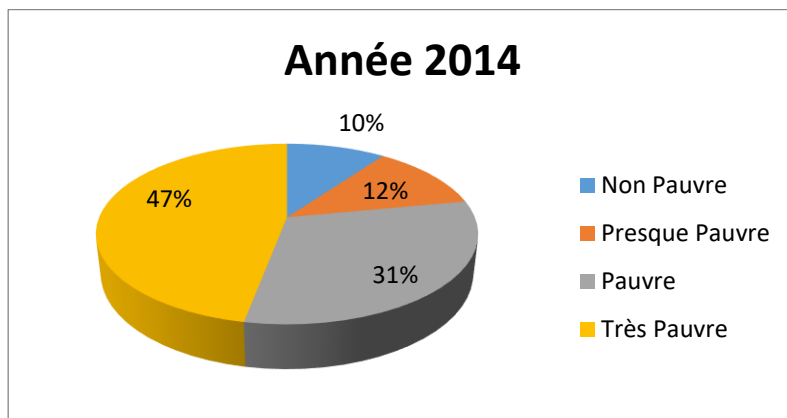
Le profil de pauvreté dans la région de Mopti donne des résultats mitigés entre 2014 et 2018. Si en 2014 on peut affirmer que la situation est disproportionnée en faveur des communes en état de pauvreté, en 2018 il y a eu un nivellement presque proportionnel entre Commune en Pauvreté et Communes qu'on peut qualifier de Riche en 2018.



En 2014 une proportion très importante des communes de Mopti, soit 78% était en situation de Pauvreté composée de Communes Très Pauvres et des Communes Pauvres, tandis que seulement 22% était en situation acceptable Non Pauvre et Presque Pauvre.

Cependant, la situation s'est inversée en 2018. Plus de la moitié des communes (soit 55%) était en situation de Communes Riches, et la proportion de communes en Pauvreté (Très Pauvre et Pauvre) a diminué de moitié (soit 45%). Ainsi, on peut dire qu'il y a eu plus de 100% d'amélioration de la situation des communes pauvres en 2014.

Les Très Pauvres constituaient les communes les plus rependues en 2014, soit 47% suivi des Pauvres, ce qui donne une position dominante à cette modalité de l'IPC. C'est ainsi que les Non Pauvres (10%) et Presque pauvre 12% donne ce total agrégé de 22% de Communes sorties de la pauvreté.



En 2018, les Très Pauvres 25% s'associent aux Pauvres pour donner cette catégorie de Pauvreté pour donner 45% d'état de Pauvreté globale.

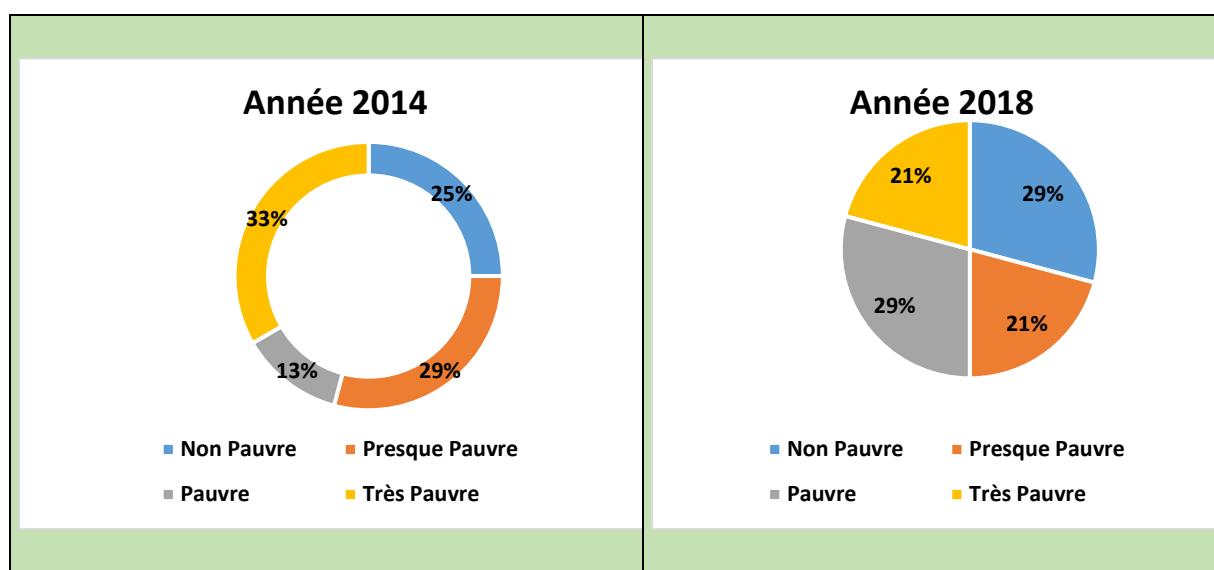
Cette tendance semble identique à celles des communes de notre échantillon des 24 communes de la région de Mopti

Le tableau ci-dessous, donne la situation de l'indice de la pauvreté dans les communes échantillonnées de la région de Mopti en **2014 et en 2018** selon leur niveau d'IPC, leur statut de pauvreté et le rang qu'elles occupent dans la région.

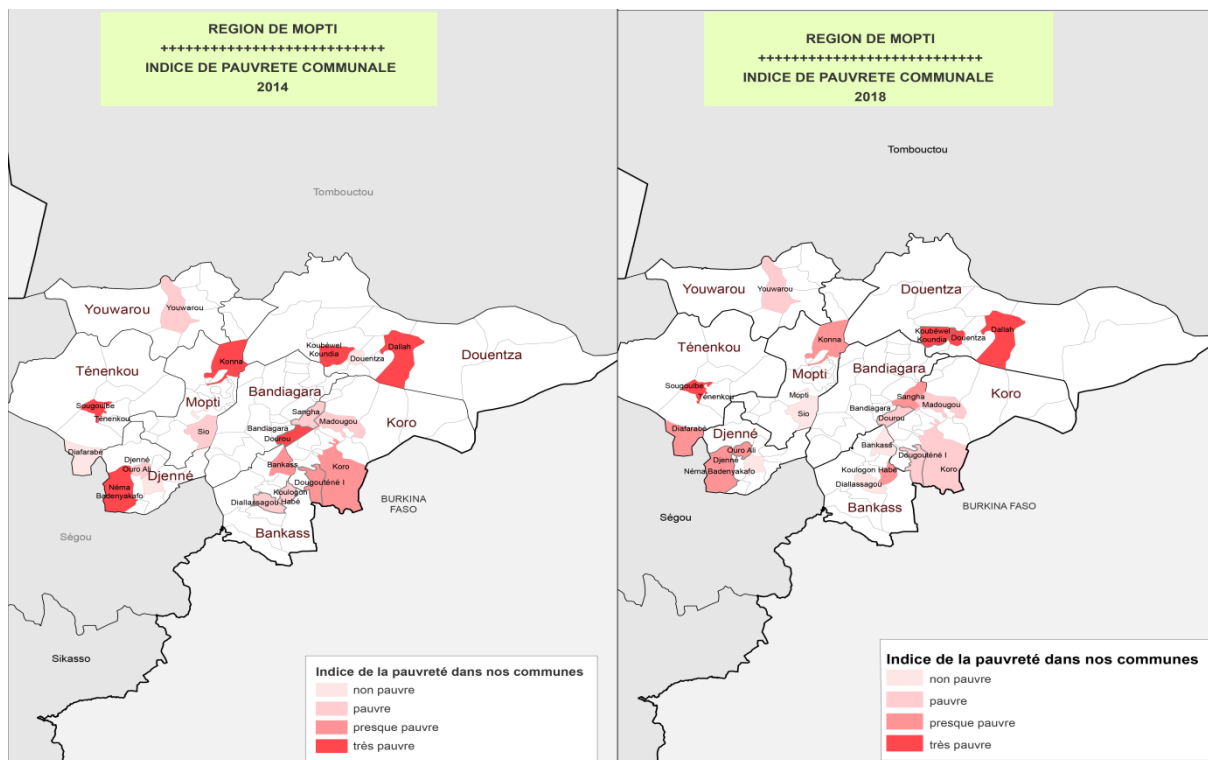
Communes	Pauvreté des communes en 2014			Pauvreté des Communes en 2018		
	IPC 2014	Statut de Pauvreté de la Commune	Rang dans la région	IPC 2018	Statut de Pauvreté de la Commune	Rang dans la région
<b>Mopti</b>	2	non pauvre	1	1,31375	non pauvre	1
<b>Sio</b>	-0,12	pauvre	32	0,26407	non pauvre	13
<b>Konna</b>	-0,25	très pauvre	74	- 0,05657	presque pauvre	50
<b>Bankass</b>	-0,05	presque pauvre	17	0,20612	non pauvre	18
<b>Koulongon</b>	-0,13	pauvre	35	- 0,90406	presque pauvre	57
<b>Diallassagou</b>	-0,1	pauvre	26	0,24526	non pauvre	14
<b>Douentza</b>	0,59	non pauvre	3	0,67328	très pauvre	5
<b>KoubelKounga</b>	-0,27	très pauvre	80	- 0,31748	très pauvre	102
<b>Dallah</b>	-0,22	très pauvre	60	- 0,24388	très pauvre	86

<b>Djenné</b>	0,16	non pauvre	6	0,34238	non pauvre	8
<b>Nema Badeya Kafo</b>	-0,27	très pauvre	82	0,01632	presque pauvre	34
<b>Ouro Aly (senossa)</b>	-0,11	pauvre	29	0,04612	presque pauvre	29
<b>Youwarou</b>	-0,27	pauvre	81	-0,2062	pauvre	79
<b>Bandiagara</b>	1,29	non pauvre	2	2,12819	non pauvre	1
<b>Sangha</b>	-0,19	pauvre	56	0,03619	presque pauvre	31
<b>Dourou</b>	-0,25	très pauvre	76	- 0,20499	pauvre	78
<b>Koro</b>	0,02	presque pauvre	12	- 0,19157	pauvre	73
<b>Madougou</b>	-0,15	pauvre	38	- 0,15106	pauvre	67
<b>Dougouteme1</b>	-0,05	presque pauvre	18	-0,2045	pauvre	77
<b>Tenenkou</b>	0,45	non pauvre	4	0,8179	non pauvre	4
<b>Diafarabé</b>	0,17	non pauvre	5	0,05676	presque pauvre	26
<b>Sougoulbé</b>	-0,24	très pauvre	71	- 0,29131	très pauvre	97

Si 33% des communes enquêtées en 2014 était Très Pauvres, ce nombre a diminué en 2018 à seulement 21%. Aussi, 25% des communes était Non Pauvres en 2014, ce chiffre a évolué pour s'établir à 29%. Cependant, et paradoxalement la proportion des communes qui sont tombées dans la pauvreté a plus que doublé passant de 13% à 29%. La situation a évolué au niveau de toutes les 4 modalités de l'Indice de Pauvreté Communale (IPC).



Le graphique ci-dessous montre la situation de nos communes enquêtées en 2020. On observe de façon visuelle les changements intervenus dans les dimensions de la pauvreté des communes. Certaines communes très pauvres ont gardé leur statut.



Aussi on analysant les dynamiques de la pauvreté de notre échantillon de communes dans la région de Mopti, on s’aperçoit que la pauvreté s’est accentuée de façon globale entre 2014 et 2018.

Les tableaux ci-dessous montrent ces dynamiques allant de la situation de Pauvreté à celle de la Richesse et vice versa.

**Tableau 43 : De la Pauvreté à la Richesse**

Du groupe (Très Pauvre - Pauvre) vers le groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)			
Communes 2014	Statut de Pauvreté	Commune en 2018	Statut de Pauvreté
Sio	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	KoubelKounga	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Konna	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Dallah	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Koulongon	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Youwarou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Diallassagou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Gathia	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
KoubelKounga	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Dourou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Dallah	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Madougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Nema Badeya Kafo	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Sougoube	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Ouro Aly (senossa)	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Douentza	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Youwarou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Koro	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Gathia	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Dougouteme1	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Guidio	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Sio	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Sangha	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Konna	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Dourou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Koulongon	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Madougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Diallassagou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Sougoube	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Nema Badeya Kafo	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Mopti	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Ouro Aly (senossa)	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Bankass	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Guidio	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Douentza	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Sangha	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Djene	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Mopti	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Bandiagara	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Bankass	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Koro	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Djene	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Dougouteme1	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Bandiagara	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Tenenkou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Tenenkou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
diafarabe	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	diafarabe	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)



**Tableau 44 : De la Richesse à la Pauvreté**

Du groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre) vers le groupe (Très Pauvre - Pauvre)			
Commune en 2014	Statut de Pauvreté	Commune en 2018	Statut de Pauvreté
Douentza	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Sio	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Koro	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Konna	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Dougouteme1	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Koulongon	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Mopti	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Diallassagou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Bankass	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Nema Badeya Kafo	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Djene	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Ouro Aly(senossa)	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Bandiagara	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Guidio	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Tenenkou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Sangha	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
diafarabe	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)	Mopti	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
KoubelKounga	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Bankass	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Dallah	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Djene	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Youwarou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Bandiagara	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Gathia	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Tenenkou	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Dourou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	diafarabe	Groupe (Presque Pauvre- Non Pauvre)
Madougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	KoubelKounga	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Sougoube	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Dallah	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Sio	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Youwarou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Konna	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Gathia	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Koulongon	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Dourou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Diallassagou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Madougou	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Nema Badeya Kafo	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Sougoube	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Ouro Aly(senossa)	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Douentza	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Guidio	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Koro	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)
Sangha	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)	Dougouteme1	Groupe (Très Pauvre - Pauvre)

Il est loisible de constater que le nombre de communes pauvre a augmenté de 2014 à 2018 dans la région de Mopti. Cette situation de dégradation du niveau de vie des communes peut s'expliquer en partie par l'insécurité grandissante dans cette région allant jusqu'à interdire les activités économiques dans la zone du plateau dogon et dans le Delta Intérieur du Niger. Toute chose qui donna un coup de massue au développement de cette région.

### 3.1.5. Principaux défis

- Défis sécuritaires ;
- Exercice peu effectif de la Tutelle, du contrôle de légalité et de l'appui – conseil ;
- Défi de la gouvernance locale ;
- Défis environnementaux ;
- Assistance humanitaire ;
- Migration de crise (Déplacements massifs et incontrôlés des populations suite aux attaques récurrentes) ;
- Accès limité des humanitaires à certaines localités et pâturages du fait de l'insécurité et des inondations ;
- Perturbation des marchés et renchérissement inhabituels des prix des denrées de base à cause de l'impact du Covid-19 ;
- Difficulté d'approvisionnement des districts sanitaires de la région, des aires de santé et sites ASC dans un contexte sécuritaire difficile.

## 3.2. Gouvernance/Situation Sécuritaire

### 3.2.1. Etat des lieux

Les investigations menées dans les Collectivités territoriales, (notamment les Communes rurales et urbaines), ont mis en exergue les insuffisances liées à la pratique de bonne gouvernance.

Nous en retiendrons essentiellement pour la région de :

### **1. Difficultés de recouvrement des impôts et taxes locaux.**

Dans les communes investiguées, force est de relever des faiblesses dans l'exécution des budgets et de la trésorerie. Dans bien des cas, ces faiblesses constatées ont une incidence négative sur le paiement des salaires du personnel et la prise en charge des besoins prioritaires des populations en matière de fourniture des services sociaux de base.

Aussi, il apparaît au niveau de l'ensemble des communes, spécifiquement des communes urbaines, un profond incivisme fiscal que les différentes stratégies et dispositifs de mobilisation de ressources ne parviennent pas encore à inverser. Cet incivisme repose en partie sur le manque de confiance dans la collectivité quant à l'utilisation des fonds collectés. Les collectivités doivent strictement appliquer les principes de bonne gouvernance et prouver aux populations qu'ils sont effectifs. Cela repose sur le renforcement de la participation citoyenne et la transparence dans la gestion (consultation pour l'élaboration des budgets, PTI, etc., restitution publique pour la reddition de comptes...). Au-delà, le manque d'éducation civique et citoyenne doit également être pris en charge.

### **2. Persistance des difficultés dans le transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux CT**

La décentralisation est responsable en partie des avancées incontestables dans les domaines de l'accès des populations au service public de base (éducation, santé et eau) et de l'amélioration de la gouvernance locale. Cependant des difficultés subsistent au niveau du transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales.

Des raisons invoquées par les enquêtés, nous retiendrons essentiellement :

- L'insécurité persistante (82%) ;
- Le manque de ressources financières (100%) et
- l'absence d'une prise de décisions autorisant certains transferts (100 %).

La décentralisation ne peut être une réussite sans un transfert effectif de l'ensemble des compétences prévues. Aussi, l'opérationnalisation de la régionalisation nécessite de la part de l'Etat non seulement une volonté politique mais également la mise à disposition effective des ressources (financière, matérielle et humaine) nécessaires à la mise en œuvre de ces compétences transférées aux Collectivités.

En définitive, l'Etat devra veiller à l'adéquation compétences transférées-ressources nécessaires à la mise en œuvre des compétences transférées.

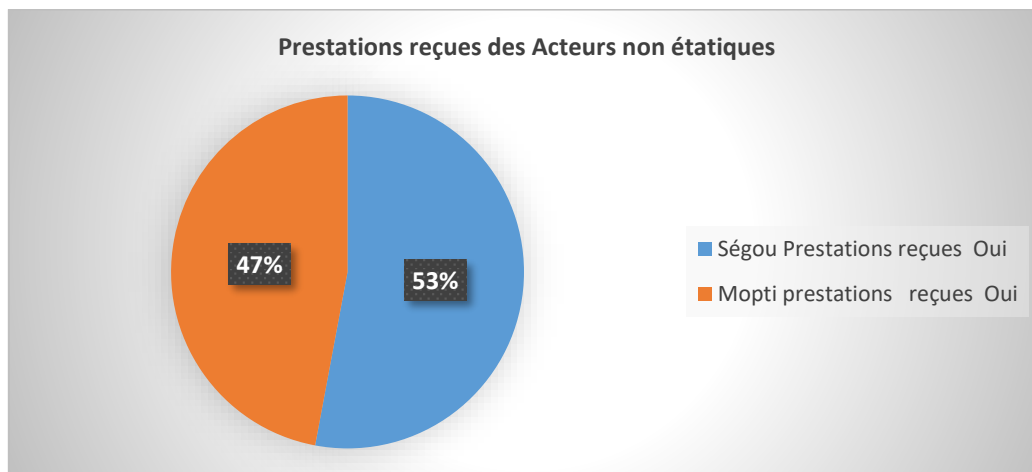
### **3. Difficultés liées au respect des exigences de règles de procédures et de transparence pour le développement d'outils simples** pour la gestion de l'information, (instaurer un mécanisme de suivi rapproché avec la tutelle) ;

### **4. Le manque de synergie et de complémentarité entre les niveaux de collectivités Régions -Cercles et Communes.**

En effet, les constats qui se dégagent mettent en évidence le manque de synergie et de complémentarité entre les niveaux de collectivité notamment en ce concerne la conception de politiques et stratégies de développement.

En outre, les Collectivités établissent des relations multiformes avec les Acteurs non étatiques qui leur apportent appuis conseils et assistance.

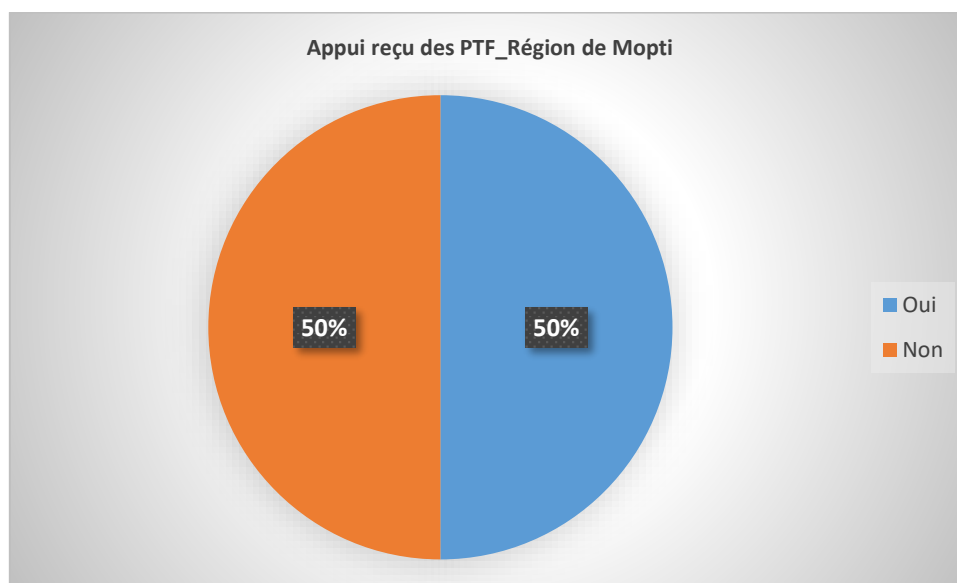
Les graphiques ci-après renseignent sur les prestations reçues des Acteurs non étatiques et les appuis reçus des PTF dans les communes d'investigation.



*Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel \_Juin 2020*

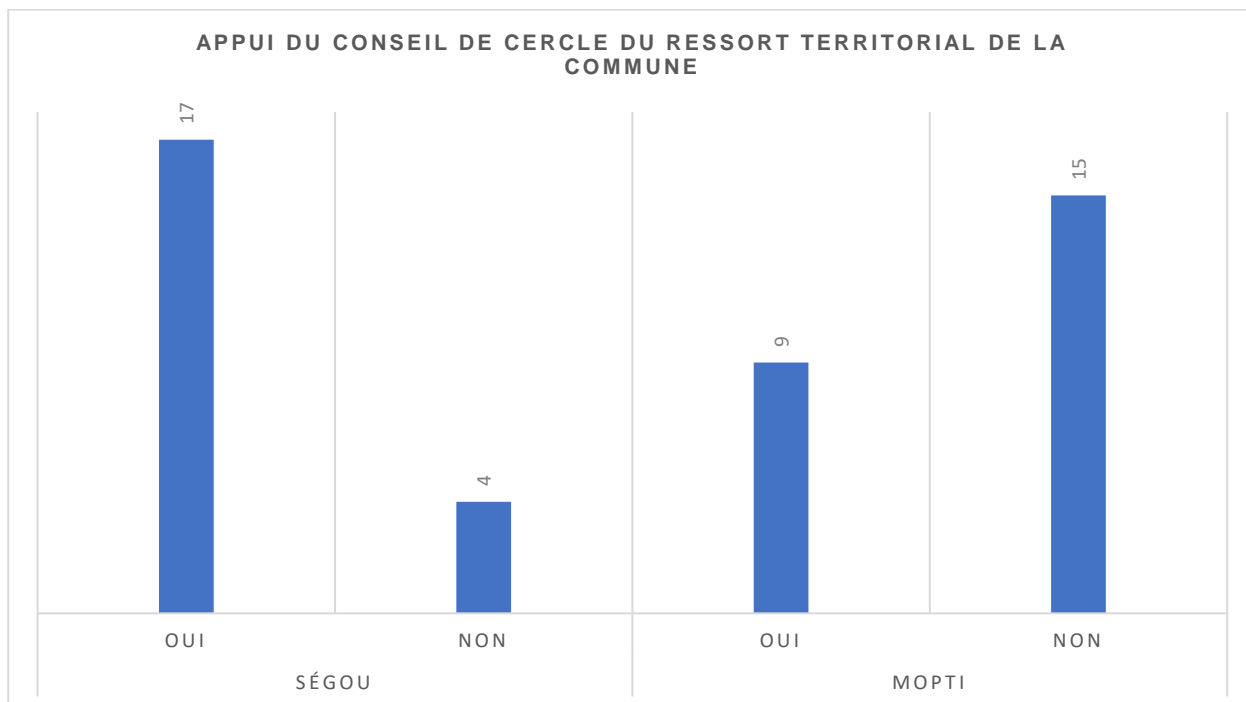
Dans la région de Mopti, 47% des personnes interrogées résidant dans les communes cibles d'enquête attestent de la vitalité des prestations reçues des acteurs non étatiques. Les impacts des prestations sont surtout perceptibles dans les domaines du développement rural, le renforcement des capacités, la gouvernance etc...

En ce qui concerne les appuis apportés par les PTF la région de Mopti est créditée de 50%. Ce score résulte du degré d'acuité de l'impact sécuritaire de la crise dans les localités concernées. En effet, la région de Mopti est considérée comme la zone la plus affectée par la crise sécuritaire au regard des impacts produits sur le plan social et économique et même institutionnel.



*Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel \_Juin 2020*

- 5. Une faible coordination entre les différents niveaux :** organes, commissions, services techniques propres des communes, services techniques déconcentrés de l'Etat, responsables des communautés de base et organisations de la société civile. Cela est notamment dû au faible dynamisme des mécanismes de concertation et de négociation avec les acteurs locaux.

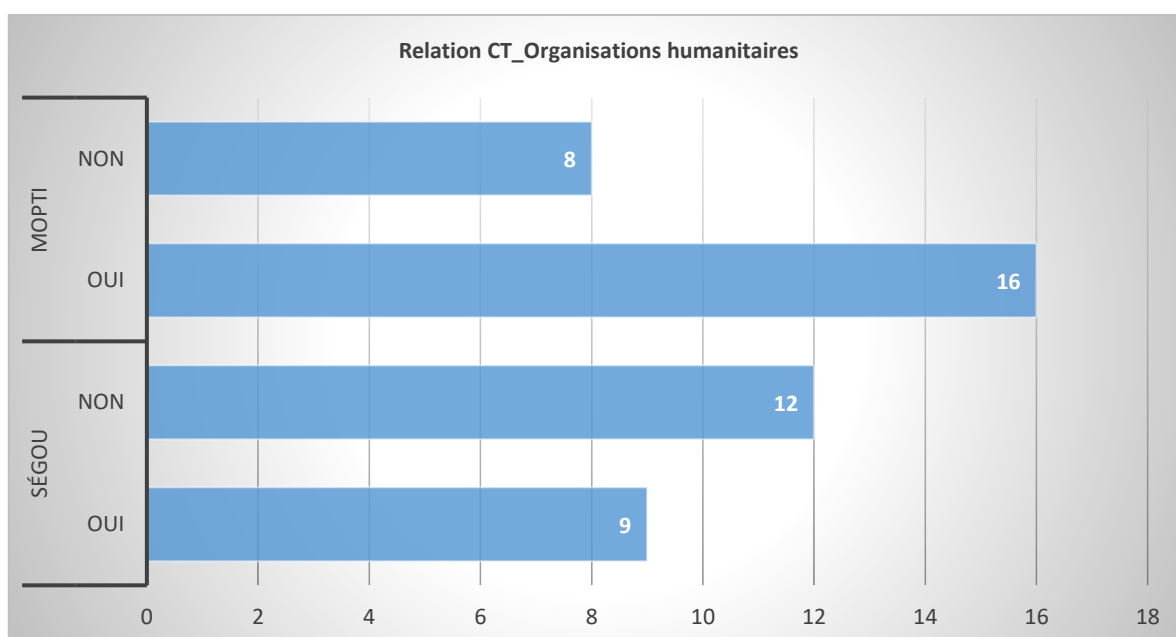


*Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel \_Juin 2020*

De l'analyse du graphique, il ressort qu'au cours des six (06) derniers mois, les missions d'appuis des conseils de cercle en direction des communes rurales et urbaines de leur ressort sont diversement appréciées. En effet, dans la région de Ségou, 76% des personnes interrogées (notamment le maire et le secrétaire général) apprécient la qualité de l'appui apporté par le conseil de cercle du ressort territorial contre 24% qui estiment le contraire.

En revanche, dans la région de Mopti, 62% n'apprécient pas la qualité des missions d'appui du conseil de cercle du ressort territorial contre 38% qui estiment le contraire. Les principales raisons invoquées sont les effets collatéraux de la crise sécuritaire et le manque de ressources.

De l'avis des interlocuteurs, les appuis des conseils de cercle portent notamment sur le renforcement des capacités des élus et du personnel communal, la planification opérationnelle, la gestion communale et le suivi des activités.



*Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel \_Juin 2020*

Par rapport à l'existence d'une relation entre les organisations humanitaires et les CT investiguées, dans la région de Mopti, la relation semble plus forte qu'à Ségou. En effet, dans la première région citée, nous enregistrons un score de 67% favorable contre 33% tandis qu'à Ségou, il est de 50%. Cette différence de perception au niveau régional résulterait en partie du degré d'acuité des impacts négatifs de la crise multiforme durement ressentie par les communautés.

Les domaines d'intervention les plus fréquemment cités sont la protection, la résilience et le relèvement. En effet dans les zones de crise, les collectivités territoriales (cercles et communes) subissent des perturbations importantes. Ainsi dans bon nombre de communes exposées à des risques sécuritaires, le dysfonctionnement de l'administration communale paralyse la gestion de proximité incarnée par la décentralisation et tous les services connexes dans les municipalités (état civil, autorisations diverses, services d'hygiène et de salubrité publique, voiries,...). En définitive, ces difficultés fragilisent à plusieurs endroits l'accès aux services sociaux de base et accroissent considérablement la vulnérabilité des populations.

#### ***6. L'insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.***

D'une manière générale, les services techniques déconcentrés constituent le principal acteur de l'appui dans le domaine de la gestion administrative et financière des collectivités territoriales.

L'appui pour la maîtrise d'ouvrage des investissements hydrauliques est assuré principalement par les services techniques déconcentrés et les Programmes /Projets des partenaires au développement. L'appui pour la maintenance et la gestion des équipements non hydrauliques est assuré par les trois principaux acteurs cités précédemment avec la tutelle. La maintenance et la gestion des équipements hydrauliques est assuré principalement par les Projets/ Programmes et subsidiairement par les services techniques déconcentrés.

L'appui de la tutelle est singulièrement perceptible dans le contrôle de légalité et l'assistance conseil. Dans ce domaine précis, les conseils communaux sont aussi appuyés par les services techniques et les partenaires au développement qui constituent l'essentiel de l'appui.

#### ***7. Déficit de circulation de l'information***

Dans les communes enquêtées, le manque de cadre d'échanges et de coordination est aggravé par la mauvaise circulation de l'information au sein de l'administration communale. Toutes les collectivités investiguées se caractérisent par l'absence ou l'insuffisance de dispositifs d'information/ communication formels tant à l'endroit des élus que du personnel communal (plus spécifiquement, ce manque d'information touche aussi les administrés).

Le partage d'information repose ainsi sur des créneaux informels ce qui a pour conséquences des niveaux d'information inégaux qui engendrent des frustrations et une faiblesse de création de synergies. Aussi, la gestion des dossiers fait souvent l'objet de modalités peu enclines à la bonne circulation de l'information car basée sur une approche verticale et directe entre les maires et les secrétaires généraux. Cette approche verticale constitue un biais au processus d'échanges d'information et donc les synergies entre services communaux. Cependant, la situation est quelque peu différente dans les communes urbaines, chef lieux de cercle (au nombre de 15) où la tenue de réunion d'information périodique sur le fonctionnement des services communaux semble être de règle.

#### ***8. Le dysfonctionnement des organes délibérants et exécutifs caractérisé par l'irrégularité de la tenue des sessions. Aux dires des interviewés,***

La faiblesse de fonctionnement des cadres de concertation régionaux et locaux (CROCSAD, CLOCSAD, CCOCSAD est notoire dans toutes les collectivités investiguées dans les deux

(régions). Pour la plupart d'entre elles, ces cadres de concertation ne fonctionnent qu'au gré des partenaires au développement.

En effet, la mise en place des cadres de concertation répond à un souci de relever les défis de développement local auxquels les Collectivités dans leur ensemble font face.

De l'avis des personnes interrogées (élus et secrétaires généraux), les raisons de cette faiblesse de fonctionnement des cadres de concertation tiennent essentiellement à l'insécurité persistante et le manque de financement.

### ***9. Des insuffisances constatées dans la transparence, participation et responsabilisation des populations***

La transparence, participation et responsabilisation conditionnent la bonne gouvernance et participent du renforcement de la démocratie. Dans les collectivités investiguées, les faiblesses relevées portent essentiellement sur les éléments ci-après :

- Un faible engagement de la majorité des élus dans la conception et la formulation des choix stratégiques ;
- Une faible coordination entre les différents niveaux : organes, commissions de travail, services techniques propres des communes, services techniques déconcentrés de l'Etat et organisations de la société civile ;
- Insuffisance des capacités techniques des élus pour la gestion de leurs rôles et des populations par rapport à leur participation /mobilisation pour la gestion publique, surtout pour les catégories femmes et jeunes, autour des priorités du développement à l'échelon local, en particulier ;

### ***10. L'exercice peu effectif de la tutelle, du contrôle de légalité et de l'appui - conseil***

Dans la plupart des communes investiguées (82%), l'effectivité du contrôle de légalité et de l'assistance conseil est impactée négativement par la crise sécuritaire. En effet, dans la quasi-totalité des communes investiguées dans les cercles de (Bandiagara, Bankass, Koro, Douentza, Ténenkou et Youwarou) la présence de l'Administration d'Etat et des services techniques déconcentrés (à l'exception des Centres de santé) est négligeable. L'exacerbation de la crise sécuritaire dans ces localités et les difficultés d'accès surtout pendant l'hivernage, expliqueraient en partie les raisons de cette absence.

#### **3.2.2. Répartition spatiale**

Le tableau ci-après indique l'état des lieux de la gouvernance locale par niveaux de collectivités.

**Tableau 45 : Etat des lieux de la gouvernance par niveaux de collectivité**

Niveau de collectivité territoriale	Cercles touchés	Communes cibles d'enquête	Dysfonctionnements Constatés	Observations
Mopti	Bandiagara	Bandiagara Sangha Dourou	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque de PTF pour soutenir les actions de développement inscrites dans les PDESC</li> <li>- Instabilité du personnel communal (commune rurale) et des élus handicapant la tenue régulière des sessions et la gestion des affaires publiques.</li> <li>- Difficultés de mobilisation des ressources propres de la commune à cause de l'insécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sessions se tiennent régulièrement dans la commune de Bandiagara</li> <li>- Le Contrôle de la légalité est effectif sur les documents de planification (Budget, PDESC) dans les trois communes</li> <li>- La commune urbaine de Bandiagara a bénéficié de l'appui du PACUM (clôturé en 2019)</li> <li>-Acquis de l'intervention du PACUM dans la commune de Bandiagara</li> <li>-Appui technique du personnel communal par des Experts de l'équipe Mobile dans la maîtrise des documents de planification (budget, PDESC, PTI, PAR, PPM etc.)</li> <li>-Inclusion dans le budget d'objectifs de collecte de ressources propres établis conformément au PAR</li> <li>-Effectivité de la tenue de consultations publiques sur le PTI et le budget dans la commune urbaine</li> <li>- Production de rapports semestriels rendant compte du processus de planification</li> <li>- Bonne collaboration avec les services techniques déconcentrés (STD)</li> <li>-L'exercice du contrôle de légalité est effectif sur les documents de planification (budget et PDESC)</li> </ul>

	Bankass	Bankass Koulogon Diallassagou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.</li> <li>- Difficultés dans la planification et coordination des activités</li> <li>- Méconnaissance des rôles et responsabilités des acteurs dans la gestion communale et la maîtrise des textes</li> <li>- Difficultés de mobilisation des ressources propres de la commune à cause de l'insécurité</li> <li>- Insuffisance des capacités techniques des élus</li> <li>- Non tenue des CCOCSAD</li> <li>- Non-respect des principes de redevabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instabilité des élus et du personnel communal pour raison d'insécurité</li> <li>- Insécurité persistante dans plusieurs communes rurales</li> </ul>
	Douentza	Douentza Koubelkounga Dallah	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de planification et coordination des activités -</li> <li>- Insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.</li> <li>- Difficultés de mobilisation des ressources propres de la commune à cause de l'insécurité</li> <li>- Insuffisance des capacités techniques des élus</li> <li>- Non tenue des CCOCSAD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instabilité des élus et du personnel communal pour raison d'insécurité</li> <li>- Insécurité persistante dans plusieurs communes rurales</li> </ul>



			- Non-respect des règles de gestion communale	
	Djenné	Djenné Néma Badenya Kafo Ouro Aly	-Exercice de la Tutelle peu effectif dans plusieurs communes rurales -Difficultés de financement des CCOCSAD - Insuffisance du dispositif d'appui technique aux collectivités et la faiblesse du niveau de déconcentration des services techniques.  - Difficultés de mobilisation des ressources propres de la commune à cause de l'insécurité	Les sessions se tiennent régulièrement dans la commune de Djenné Effectivité du Contrôle de la légalité sur les documents de planification (Budget, PDESC) à Djenné
	Mopti	Mopti Sio Konna	-Manque de PTF pour soutenir les actions de développement inscrites dans les PDESC - Instabilité du personnel communal (commune rurale) et des élus handicapant la tenue régulière des sessions et la gestion des affaires publiques.  - Difficultés de mobilisation des ressources propres de la commune à cause de l'insécurité	-La commune de Mopti a bénéficié de l'intervention du PACUM Comme acquis, on peut noter : - Inclusion dans le budget d'objectifs de collecte de ressources propres établis conformément au PAR dans la commune de urbaine de Mopti -Effectivité de la tenue de consultations publiques sur le PTI et le budget dans la commune urbaine -Bonne tenue des documents de planification (budget, PDESC, PTI, PAR, PGP) -L'exercice du contrôle de légalité par la Tutelles est effectif sur les documents de planification (budget et PDESC)
	Koro	Koro Madougou Dougouténé I	-Irrégularité de la tenue des sessions -Personnel communal instable	- Le cercle est confronté à une crise sécuritaire qui perturbe toutes les actions de développement

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des capacités techniques des élus</li> <li>- Difficultés de mobilisation des ressources propres de la commune à cause de l'insécurité</li> <li>- Difficultés de financement des sessions CLOCSAD et CCOCSAD</li> <li>- Non-respect des principes de redevabilité</li> </ul>	
	Téenkou	Téenkou Sougoulbé Diafarabé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des capacités techniques des élus</li> <li>- Instabilité du personnel communal et des élus dans l'exercice de leurs fonctions</li> <li>- Difficulté de mise en œuvre du PDESC ;</li> <li>- Absence remarquable de l'administration d'Etat</li> </ul>	Plusieurs communes du cercle sont difficilement accessibles en raison de l'insécurité et de la criminalité
	Youwarou	Youwarou Gathié Guidio	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectivité non fonctionnelle ne respectant aucun principe de bonne gouvernance</li> <li>- Insuffisance des capacités techniques des élus</li> <li>- Instabilité du personnel communal et des élus dans l'exercice de leurs fonctions</li> <li>- Difficulté de mise en œuvre du PDESC ;</li> <li>- Absence remarquable de l'administration d'Etat et des services techniques pour assurer l'appui conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non observance des règles et procédures de budgétisation et de planification</li> <li>- Plusieurs communes du cercle sont difficilement accessibles en raison de l'insécurité et de la criminalité</li> <li>- Absence de l'Administration d'Etat et des services techniques déconcentrés dans plusieurs communes</li> </ul>

Source : Enquête Ingénierie pour le Développement au Sahel\_- \_Juin 2020

### 2.2.3. Principales causes

La situation de mal gouvernance que vit la région de Mopti tient essentiellement aux raisons suivantes :

- ***La faiblesse de l'exercice de la Tutelle dans les localités en proie à l'insécurité ;***

Dans nombre de localités de la région de Mopti la présence de l'Administration d'Etat y compris les services déconcentrés de l'Etat est quasi insignifiante. Il en va de même pour les Collectivités territoriales, notamment les communes rurales caractérisées par un dysfonctionnement inquiétant.

- ***Le Déficit de gouvernance inclusive.***

Dans les zones de crise (référence est ici faite aux communes d'investigation), (communes) continuent de subir des perturbations importantes du fait de la persistance de l'insécurité. Ainsi dans bon nombre d'entre elles, le dysfonctionnement de l'administration communale est perceptible et cela impacte négativement la gestion de proximité incarnée par la décentralisation et tous les services connexes dans les municipalités (état civil, autorisations diverses, services d'hygiène et de salubrité publique, voiries...). A terme, ces difficultés compromettent l'accès aux services sociaux de base et accentuent considérablement la vulnérabilité des populations, en particulier les jeunes et les femmes.

- ***Le retard persistant dans le transfert des compétences et de ressources de l'Etat aux Collectivités territoriales*** en vue de satisfaire aux besoins de plus en plus pressants des populations en matière d'offre de services sociaux de base.

### 2.2.4. Principaux défis

Au terme de l'étude diagnostique, les principaux défis mises en évidence se rapportent à :

- ***Défi lié à la gouvernance et au développement institutionnel***

La refondation de l'Etat et de ses moyens d'action à travers notamment une décentralisation renforcée s'avère une nécessité impérieuse en vue d'accélérer le processus de la régionalisation. Il est admis qu'un cadre institutionnel adapté et une bonne gouvernance sont des garanties nécessaires à la bonne utilisation des ressources, à la confiance des populations à l'Etat, à leur adhésion et participation aux politiques de développement et donc au maintien de la paix sociale.

- ***Défi du redéploiement de l'Administration d'Etat dans les zones à risque ;***

- ***Défi d'un développement territorial cohérent, équilibré et durable,*** basé sur les spécificités propres à chaque collectivité en vue d'assurer un développement endogène durable ;

- ***Défi d'une gouvernance inclusive territoriale*** pour conforter la légitimité des collectivités territoriales, une meilleure prise en compte des besoins prioritaires des citoyens, des organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques.

- **Situation sécuritaire de la région**

La crise de 2012 a mis en exergue le rôle essentiel de la décentralisation pour la bonne gouvernance au Mali. Elle a en même temps dévoilé des insuffisances dans sa mise en œuvre. L'accord de paix signé en 2015 à Alger offre une deuxième chance historique au pays (après 1992) en donnant au processus de décentralisation l'élan nécessaire à une réforme en profondeur de l'Etat unitaire décentralisé. Cet accord de paix prévoit des collectivités

territoriales fortes, jouant un rôle institutionnel clé pour apaiser durablement les tensions politiques et surmonter la crise sécuritaire que connaît le pays.

Cette section analyse d'une part la problématique sécuritaire dans les régions centre et en mettant le focus sur l'évolution temporelle de la crise sécuritaire ainsi que la répartition spatiale des mouvements de population.

### 3.3. Problématique de la situation sécuritaire :

#### 3.3.1. Evolution temporelle :

La recrudescence de l'insécurité s'est beaucoup plus aggravée dans la région de Mopti entre 2017 et 2018 avec une forte présence de divers groupes armés sur l'étendue de la région.

Le problème sécuritaire, qui était plus accentué dans le nord du pays, s'est progressivement déplacé au centre et la région de Mopti est devenue du coup l'épicentre de toute la problématique sécuritaire.

La recrudescence de la violence et la dégradation de la situation sécuritaire dans la région de Mopti de 2016 à nos jours avec notamment :

- une forte présence de divers groupes armés sur l'étendue de la région ;
- la prolifération et la circulation des armes dans toute la région ;
- la présence des groupes armés à tendance djihadiste (Téenkou, Youwarou, Mopti et Koro) hostiles à l'Administration et à l'Ecole moderne ;
- les attaques des positions des militaires (camps de Dioura, Mondoro, Boulkessi, Dioungani, Diankabou et Yoro) ;
- les attentats à la mine et autres engins explosifs, ainsi que les corps piégés (Douentza, Koro) ;
- les conflits et violences intercommunautaires (Koro, Bankass, Bandiagara, Douentza, Djenné), alimentés par des bandits armés (inconnus) ;
- Le banditisme et la criminalité ambiante (Douentza, Koro, Bandiagara, Bankass) : les enlèvements et les assassinats ciblés ;
- les menaces et actes terroristes ;
- l'état de siège imposé à certaines communautés (Mondoro, Togueré Coumbé, Gondogourou-Dogon, Sobangouma, etc...).

Il convient de noter qu'une des conséquences immédiates de l'éclatement des conflits armés est la perpétuation de la *migration de crise* dont la manifestation est le déplacement massif des populations. A cela s'ajoutent la faiblesse de l'exercice du contrôle par l'Administration d'Etat, la perte de revenus des populations, la désarticulation sociale, la crise de confiance entre l'Administration et les administrés ainsi que la crise de confiance entre les élus et les citoyens, les réductions de superficies cultivables, la destruction des biens, les enlèvements de bétail, des dégâts/pillages de récolte principalement dans la zone du Liptako Gourma etc...

Du fait de l'aggravation des conflits et de l'insécurité multiforme, l'année 2019 a été l'une des plus graves en matière de protection des populations civiles. Depuis janvier 2019, plus de 900 civils ont été tués, dont plus de 50% pour la seule région du centre, épicentre des conflits. Entre mars et juin 2019, les massacres dans les villages d'Ogossagou et de Sobane dans la région de Mopti, faisant état de 195 morts, ont marqué un tournant dans le conflit.

A titre illustratif, nous pouvons retenir quelques repères :

- **Janvier 2018**, regain de tensions vives entre groupes armés qui sévissent dans le cercle de Koro. Face aux actes de criminalité perpétrés par les individus armés et par crainte d'éventuelles représailles très fréquentes dans cette zone en conflit, un grand nombre de

personnes en provenance du cercle de Koro fuyant les conflits armés se sont déplacées dans différentes communes des cercles de Bankass et de Bandiagara ;

- **Novembre 2018**, attaques armées dans le cercle de Bankass avec la destruction de plusieurs villages et hameaux qui ont été incendiés dans les communes de Lessagou-Habé, Ouenkoro, Bankass, Baye, Kani-Bonzon, Sokoura ;
- **Janvier à Mars 2019**, le cercle de Bandiagara enregistre plusieurs incidents meurtriers provoquant des déplacements massifs des populations vers des zones d'accueil plus sécurisées, en particulier la ville de Mopti ;
- **Mars et juin 2019**, les massacres dans les villages d'Ogossagou et de Sobane dans la région de Mopti, faisant état de 195 morts ;
- **Juin 2020**, attaque armée dans le cercle de Djenné ayant occasionné des pertes en vie humaine.

### 3.3.2. Répartition spatiale

L'État malien connaît, aujourd'hui, une crise sécuritaire sans précédent, par sa durée et sa violence. Elle s'inscrit dans le contexte très complexe de la bande sahélo-saharienne. Du fait de ces zones grises, la bande est devenue la zone de repli et le théâtre d'opérations des groupes s'adonnant au banditisme transfrontalier, à la criminalité organisée voire au terrorisme. (Stratégie Nationale de la Réforme du Secteur de la Sécurité, 2018, 9).

La répartition géo spatiale des zones de conflits dans les régions du centre du Mali se présente ainsi qu'il suit :

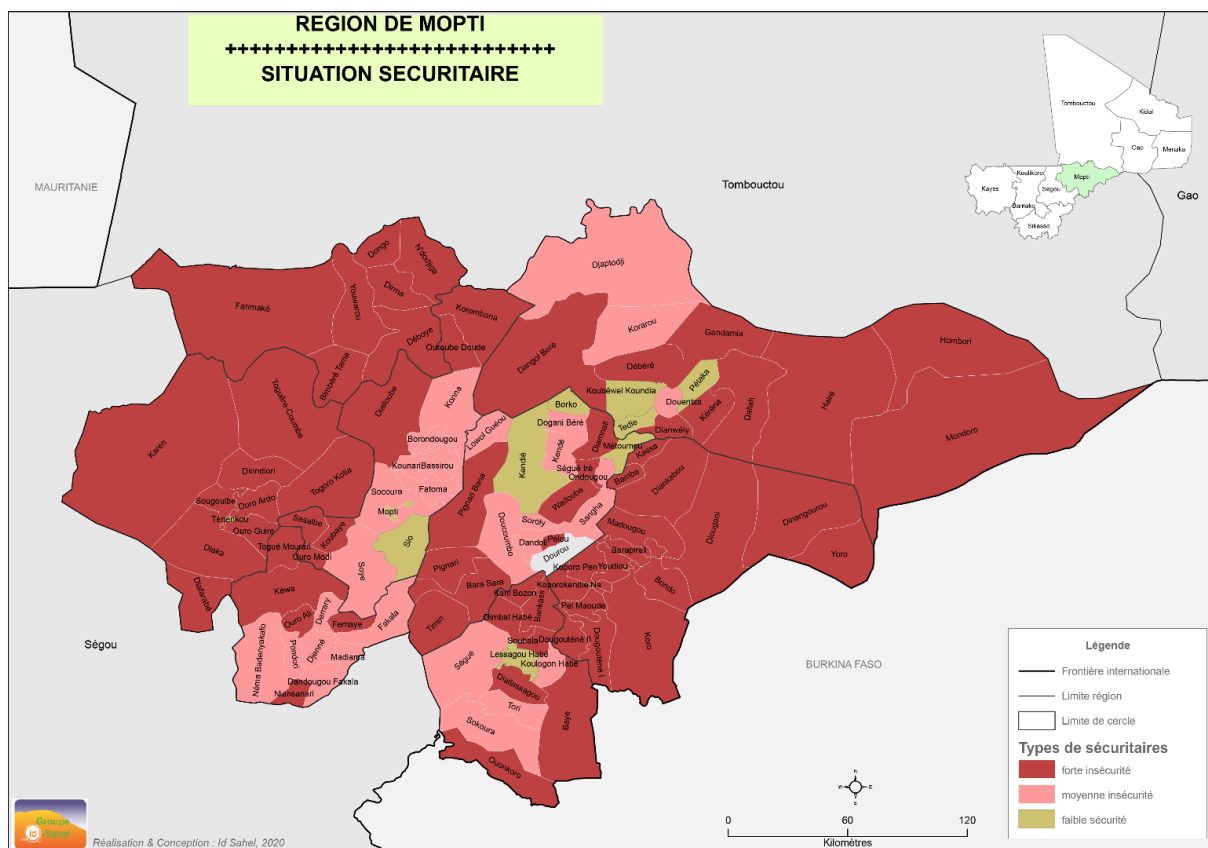
A l'opposé de la région de Ségou, tous les cercles de la région sont affectés par la crise sécuritaire, y compris le cercle de Mopti.

Au regard des conséquences et des impacts produits par la crise, on peut tout de même retenir les localités ci-après :

- Cercle de Djenné : localités situées à la frontière avec les communes du cercle de Ségou (notamment la Commune de Néma Badenya Kafo) ;
- Cercle de Mopti : les communes qui ceignent la ville, notamment celles situées plus à l'Est et le Nord ;
- Cercles du plateau Dogon (Bandiagara, Koro et Bankass) ;
- Cercle de Douentza (Communes de Hairé, Dianwely, Douentza etc...) ;
- Cercle de Ténenkou (communes de Diafarabé, Diondiori, Diakaetc...) ;
- Cercle de Youwarou (communes de Youwarou, Farimaké etc...).

Comme caractéristiques à ces zones, on peut retenir :

- l'enclavement (zone inondée) ;
- non effectivité de l'exercice de la Tutelle ;
- Difficultés d'accès des communautés aux services sociaux de base (Santé, Education, Hygiène et assainissement) ;
- déplacements massifs de populations par peur de représailles ;
- les difficultés d'accès de ces zones par les services humanitaires ;
- le banditisme ambiant et la criminalité orchestrée etc.....



### 2.3.3. Principales causes

La situation de mal gouvernance et de crise sécuritaire que vivent les régions centre du Mali tiennent essentiellement aux raisons suivantes :

- **La faiblesse de l'exercice de la Tutelle dans les localités en proie à l'insécurité ;**

Dans nombre de localités des régions centre la présence de l'Administration d'Etat y compris les services déconcentrés de l'Etat est quasi nulle. Il en va de même pour les Collectivités territoriales caractérisées par un dysfonctionnement inquiétant.

- **Le Déficit de gouvernance.**

Comme signalé plus haut, dans les zones de crise (référence est ici faite aux communes d'investigation), les collectivités territoriales (cercles et communes) continuent de subir des perturbations importantes. Ainsi dans bon nombre d'entre elles, le dysfonctionnement de l'administration communale est perceptible et cela impacte négativement la gestion de proximité incarnée par la décentralisation et tous les services connexes dans les municipalités (état civil, autorisations diverses, services d'hygiène et de salubrité publique, voiries...). A terme, ces difficultés compromettent à maints endroits l'accès aux services sociaux de base et accroissent considérablement la vulnérabilité des populations, en particulier les jeunes et les femmes.

- **La faiblesse du dispositif régional de sécurisation**

L'impossibilité actuelle d'assurer le monopole de la force a donné naissance une prolifération de groupes armés de plusieurs ordres. En outre leur existence s'influence mutuellement, car « la formation d'un groupe armé d'un côté provoque en général la formation d'un autre du côté opposé » (Centre\_Simon\_Skjodt, 2018, 10).

### 2.3.4. Principaux défis

Au terme de l'étude diagnostique, les principaux défis mis en évidence se rapportent à :

### ☞ *Défi de sécurisation /stabilisation des régions centre du Mali*

Le défi sécuritaire est de loin le plus préoccupant en ce sens qu'il conditionne le développement durable des régions centre du Mali.

En effet, la vulnérabilité des régions centre du Mali se situe au niveau des crises sécuritaires qui sont survenues d'une manière récurrente dans le pays. La crise sécuritaire de 2012, perçue plutôt une crise multidimensionnelle (politique, institutionnelle et humanitaire). A cela, il convient de signaler que les menaces transnationales de plus en plus pesantes constituent des facteurs aggravant de cette situation de vulnérabilité.

Il est sans conteste que dans ces régions centre du Mali, la prolifération de réseaux internationaux du crime organisé ainsi que la présence accrue de groupes terroristes sont autant de menaces qui risquent de compromettre les efforts de reconstruction ;

- *Défi lié à la sécurisation des zones de départ des PDI ;*
- *Défi lié à la régularité de l'assistance humanitaire ;*
- *défi lié au redéploiement de l'Administration d'Etat dans les localités en proie à l'insécurité ;*
- *Défi du renforcement des capacités des FDS ;*
- *Défi de la bonne gouvernance locale etc.....*

### **3.4. Situation Economique**

Zone agro-sylvo-pastorale et halieutique par excellence, la Région de Mopti tire l'essentiel de sa richesse du secteur primaire. Les principales activités de production sont fortement tributaires des conditions climatiques et particulièrement de la pluviométrie qui rythme les crues et décrues du fleuve Niger dont l'incidence sur les productions agricoles, pastorales et halieutiques n'est plus à démontrer. En plus des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, des activités de type commercial, artisanal et touristique rythment le quotidien des populations, en lien avec les groupes ethniques de la Région.

#### **3.4.1. Secteur primaire**

##### • **Agriculture**

Elle est pratiquée par plus de 85% de la population active de la région de Mopti. La Région possède 40% de la superficie nationale cultivée en riz et 20% de la superficie nationale cultivée en mil, sorgho. Les terres cultivables sont estimées à 1.500.000 ha dont 910.000 ha sont irrigables, surtout en zone inondée. Les principales spéculations agricoles portent sur les cultures céréalières, les légumineuses alimentaires, le maraîchage, les cultures de décrue.

La culture la plus importante est celle du riz. Elle couvre une superficie cultivable d'environ 22 785 ha et une production évaluée à environ 18 080 tonnes (source : DRA de Mopti, données de 2011). Malgré la proportion relativement élevée qui est réservée à l'autoconsommation (environ 80%), la marge destinée à la commercialisation reste importante, surtout si l'on tient compte que la Commune de Mopti est pratiquement le plus grand marché régional.

Les céréales constituent les aliments de base des populations. Les mil/sorgho sont les habitudes alimentaires et nutritionnelles en zone exondée et le riz en zone inondée. Ce bilan sommaire ne tient pas compte des pertes post-récoltes, de stockage et le mouvement intérieur. Il est réalisé afin d'apprécier les disponibilités de céréales dans la région.

**Tableau 46 : Campagne agricole à Mopti en 2019**

Campagnes Agricoles	Région	Désignation	Bilan céréalier (Tonnes)		
			Céréales sèches	Riz	TOTAL
<b>2019</b>	<b>Mopti</b>	Population en 2019 (habitants)			<b>2 799 099</b>
		Normes de consommation (kg/habitant/an)	139	75	<b>214</b>
		Besoins consommation (tonnes)	389 075	209 932	<b>599 007</b>
		Production brute (tonnes)	658 616	536 376	<b>1 194 992</b>
		Production nette (tonnes)	592 754	348 644	<b>941 399</b>
		<b>Excédent (+) /Déficit (-) (tonnes)</b>	<b>+203 680</b>	<b>+138 712</b>	<b>+342 392</b>

- **Direction Régionale de l'Agriculture.**

Le bilan alimentaire sommaire dégage un excédent apparent de **342 392 Tonnes** contre **257 100 tonnes** l'an passé. Ce bilan est constitué en majorité de céréales sèches. Cet excédent ne prend pas en compte les pertes post-production, de transformation/conservation et les cas des stocks brulés à causes de l'insécurité.

- **Elevage**

Zone d'élevage par excellence la Région de Mopti occupe la première place en effectif bovins et ovins/caprins et possède 22,10% du cheptel national bovin du pays et 26,5% de l'effectif d'ovins-caprins du Mali. Les abondantes ressources fourragères du Delta sont liées aux vastes étendues de prairies naturelles ou «bourgoutières » de près de 685.000 ha et des eaux en toute saison facilitant l'abreuvement des troupeaux. Les principales bourgoutières sont localisées dans les cercles de Djenné, Mopti, Youwarou et Tenenkou. En 2011, on dénombrait 244 parcs de vaccination, 64 marchés à bétail, 5 centres de collecte de lait dont 3 à Mopti, 1 à Djenné et 1 à Douentza. La production de lait est estimée à 383 260 953 litres en 2010 par la DRPIA. Plus de 183 000 litres de lait est collectés en 2010 et presque entièrement transformés par les unités de la place.

L'élevage représente l'une des principales richesses de la région. Ses produits pourraient constituer la base et le début d'une exportation industrielle. Son commerce demeure l'un des secteurs économiques les plus importants et vers lequel se dirige traditionnellement les investissements. En termes absolu, le patrimoine zootechnique est le plus élevé du Mali, suivant celui de Gao dont la surface est importante 10 fois plus grande, bien que désertique en bonne partie. Le cheptel s'élevait en 2011 à 426 385 bovins, 312 529 d'ovins, 326 577 caprins, 26 428 arsins, 1666 équins 542 porcins et 2159 camelins.



Les conditions d'élevage<sup>7</sup> étaient moyennes à bonnes dans l'ensemble au sortir de l'hivernage. En dépit du retard et la mauvaise répartition de la pluviométrie, les pâturages herbacés inondés et exondés ont été suffisamment fournis. Cependant, avec la forte concentration des animaux sur certains parcours et le non-respect de la capacité de charge, ils seront dégradés plus tôt que prévu. Ainsi, les besoins d'entretien et de production des animaux ne pourront pas être couverts dans la région pendant la période de soudure.

La mobilité des troupeaux reste limitée dans les cercles de Djenné, Mopti, Douentza et presque inexistante à Bankass, Koro, Bandiagara, Ténenkou et Youwarou. En effet, la transhumance reste affectée par la recrudescence des attaques des groupes armés et du vol de bétail, toute chose qui rend difficile l'accès aux zones de pâturages.

**Tableau 47 : Evolution** du cheptel dans la région de Mopti

Cheptel	2016	2017	2018	2019
Bovins	2 887 733	2 974 365	3 063 596	3 155 505
Ovins	2 659 255	2 792 218	2 931 826	3 078 419
Caprins	3 833 869	4 025 562	4 226 840	4 438 182
Equins	35 213	35 917	36 635	37 368
Asins	127 406	129 954	132 553	135 204
Camelins	15 098	15 249	15 401	15 557
Porcins	7 487	8 385	9 391	10 519
Volaille	13 246 477	14 836 054	16 616 380	18 610 347

Selon le tableau ci-dessus montre la dynamique du secteur, de 2 887 733 bovins en 2016, nous comptons 3 155 505 bovins en 2019. Cette évolution est perceptible sur l'ensemble du cheptel.

- **La pêche**

La pêche est la troisième activité économique après l'agriculture et l'élevage, en partie grâce à son réseau hydrographique. Les captures varient entre 70 000 et 120 000 tonnes de poissons par an. Les cercles de Mopti, Djenné, Tenenkou, Youwarou sont les principales zones de pêche.

Elle est pratiquée essentiellement sur les plans d'eau naturels essentiellement dans le DIN (Delta intérieur du Niger), composé de vastes étendues d'eau libre, de bras de fleuve, de lacs et de vastes mares (des mares de milliers d'hectares). Les plus importants sont : le fleuve Niger (262 km), le Bani (150 km), le Diaka, le Bara-Issa, le Kolo-koli, la Volta noire à travers le fleuve Sourou ; le lac Oualado (12 Km<sup>2</sup>), le lac Débo (100Km<sup>2</sup>), le lac Korientzé (55Km<sup>2</sup>), le lac Korarou (170Km<sup>2</sup>), le lac Aougoundo (130Km<sup>2</sup>) le lac Niangaye (400Km<sup>2</sup>).

La pêche est l'activité principale d'une frange importante de la population de la région notamment chez les Bozos – Somonos (pêcheurs et agro-pêcheurs).

La production halieutique contrôlée en 2017 par la DRP est de 35 486 T pour un objectif visé pour la campagne 2017-2018 de 35 000 tonnes contre 25 026 en 2016. La production aquacole a été de **396 tonnes** contre 148 en 2016 de poisson, soit un taux d'accroissement de 167%. Cet état s'explique par l'intervention inattendue des projets et programmes.

<sup>7</sup> Selon le Rapport 2019 du Conseil Régional de Sécurité Alimentaire de Mopti

**Tableau 48 : Evolution de la production de 2016 à 2019**

Type de production	Période de production			
	2016	2017	2018	2019
<b>Quantité de poissons de capture (en tonnes)</b>	25026	31779	13064	24932
<b>Production aquacole (en tonnes)</b>	148,166	395837	298	964
<b>Production de poissons fumés (en tonnes)</b>	12477	10588	4916	11517
<b>Production de poissons séchés (en tonnes)</b>	1940,5	17167	1365	3515

Source : DRPSIAP MOPTI

La pêche fluviale occupe une place très importante dans l'économie malienne et plus particulièrement dans celle de Mopti (Activité de pêche, transport et commercialisation des produits de pêche). À la différence de l'élevage, dont l'importance économique demeure sur le plan régional, la pêche et surtout son commerce reste concentré à Mopti. Le port de pêche de Mopti s'étend sur 5 ha remblayés sur différents fonds. En 2011, selon la DRPSIAP de Mopti, les productions commercialisées contrôlées de poisson ont été les suivantes :

- Poisson frais : 781,1 tonnes
- Poisson transformé : 3 255 tonnes dont
  - Poisson fumé : 2 002 tonnes
  - Poisson séché : 72 tonnes

La pêche est une activité majeure dans la région, occupant près de **70 000** personnes. Elle contribue à l'atteinte de la sécurité alimentaire aussi bien pour la consommation du poisson et ses produits dérivés que pour le revenu issu de la vente de ceux-ci. Toutefois, la production connaît une régression d'année en année depuis 30 ans. Les productions halieutiques sont constituées par les débarquements de six secteurs (Bankass, Djenné, Douentza, Mopti, Ténenkou et Youwarou). La baisse des productions s'explique par le faible niveau des plans d'eau comparé à l'an passé, mais aussi par les contraintes d'accès à certaines zones en raison de la présence des groupes armés (insécurité).

**Tableau 49 : Evolution de la production de 2016 à 2019**

Type de production	Période de production			
	2016	2017	2018	2019
<b>Quantité de poissons de capture (en tonnes)</b>	25026	31779	13064	24932
<b>Production aquacole (en tonnes)</b>	148,166	395837	298	964
<b>Production de poissons fumés (en tonnes)</b>	12477	10588	4916	11517
<b>Production de poissons séchés (en tonnes)</b>	1940,5	17167	1365	3515

Source : DRPSIAP MOPTI

- **Ressources naturelles**

Sur le plan écologique la Région de Mopti présente une grande diversité en raison de la présence de nombreux cours d'eau, de massifs montagneux, de plateaux assez élevés et de son étalement sur une large gamme de gradients pluviométriques.

L'Agroforesterie est aussi une ressource économique importante pour les deux régions. Elle constitue une activité de premier ordre. Les principales ressources forestières sont situées dans les forêts de Samori à Bankass, de Ségué à Koro, de Kelka à Douentza, de Farimaké à Youwarou. Plusieurs zones forestières sont sous l'emprise de surexploitation. Trois objectifs majeurs sous-tendent l'exploitation des ressources forestières : la cueillette, l'exploitation du bois et la chasse. La production des plants a augmenté dans les deux régions témoignant ainsi de la conscience des populations et des autorités régionales pour la protection de l'environnement et la nécessité de le protéger. De même, les consommations du bois de chauffe et du charbon de bois ont cru au fil des années. La production du bois donne des recettes variant autour de 30 millions de francs CFA.

*Problématiques identifiées dans le milieu biophysique.* Le diagnostic a révélé les problématiques suivantes :

- l'insuffisance des terres agricoles,
- la baisse de la fertilité de sols,
- la régression de l'étendue des eaux de surface,
- l'envahissement des eaux de surface par les plantes aquatiques nuisibles,
- la pollution chimique des eaux de surface,
- l'insuffisance des eaux souterraines dans la zone exondée,
- la régression du couvert végétal, - la régression des effectifs des espèces et des individus à l'intérieur des espèces.

La région de Mopti dispose de sept (7) forêts classées toutes localisées dans le cercle de Youwarou et datent de la période coloniale (1946) comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 50:** Liste des Forêts classées de Région de Mopti (Cercle de Youwarou)

N°	Localisation	Nom de la forêt	Superficie (en ha)	Référence Classement	
				Date de classement	N° Décret/Arrêté
1	Youwarou	Youwarou	664	6/12/46	<i>Arrt N°5263 /SEF du 06 /12/1946</i>
2	Youwarou	Bia	1 350	19/09/46	<i>Arrt N°4057/ SEF du 19/09/ 1946</i>
3	Youwarou	Enguem	2 300	19/09/46	<i>Arrt N°4069/ SEF du 19 /09/1946</i>
4	Youwarou	Fara - Fara	1 880	19/09/46	<i>Arrt N°4056/ SEF du 19 / 09/ 1946</i>
5	Youwarou	Diondo	270	27/01/49	<i>Arrt N°439/ SEF du 27 / 01 / 1949</i>
6	Youwarou	Ouméré	1 100	27/01/49	<i>Arrt N°439/ SEF du 27 / 01 / 1949</i>
7	Youwarou	Sébi	1 100	19/9/46	<i>Arrt N°4058/ SEF du 19 /09 /1946</i>
Total			7 946		

Source : SRAT Mopti, 2010 -2035

Toutes classées à la période coloniale, les différentes forêts classées sont en état de dégradation très prononcée à cause de la sécheresse et de la pression humaine (défrichement, agriculture extensive, coupe des arbres pour l'énergie domestique et l'alimentation des animaux). Des

actions de restauration des forêts de Youwarou, Bia, Enguem et Sébi sont en cours de réalisation par le Programme de Développement Durable du Delta Intérieur du Niger (PDD DIN).

### **3.4.2. Secteur Secondaire**

#### **• Mine et Industrie**

La région de Mopti regorge d'énormes potentialités à débouchées industrielles dans 4 filières à savoir : la filière fruits et légumes (échalote), la filière produits animaux (bétail, viande, lait, poisson, cuirs et peaux), la filière céréales sèches (riz, mil, sésame), la filière matériaux de construction (pierre, calcaire).

L'industrialisation s'amorce de façon timide malgré toutes les facilités et avantages accordés par le gouvernement aux investisseurs. A noter que plus de la moitié sont des boulangeries et les nouvelles créations de 2016-2017 sont des boulangeries également.

Dans ce nombre, nous n'avons pas comptabilisé les unités de traitements et de conditionnement d'eau potables (plus de 30 dans la région).

#### **• Tourisme**

La Région de Mopti est par excellence celle qui dispose du plus grand potentiel de sites et monuments touristiques. On peut citer entre autres : le pays dogon, la main de Fatima, les réserves du Gourma, le site Ramsar dans le Delta intérieur, la Cité historique de Djenné, la cité historique de Hombori, la cité historique de Hamdallahi et les manifestations culturelles à caractère touristique. La culture est le noyau essentiel de cette activité de l'économie régionale. La cité historique de Djenné et le sanctuaire naturel et culturel Dogon, sont deux sites qui sont classés au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO. Le tourisme est considéré comme un moteur du développement socioéconomique et culturel dans l'ensemble de la Région. Les incidences du tourisme sur l'amélioration effective de la qualité de la vie se font ressentir au niveau de toutes les couches actives de la société. Dans la Région de Mopti, le tourisme se présentait comme un tremplin sûr de développement d'entreprises même si les besoins dans ce secteur demeurent encore importants. Il favorise la création d'emplois et stimule les investissements et le soutien aux services locaux. Mais l'insécurité grandissante dans le Nord du Mali a freiné l'élan amorcé dans le secteur à tel enseigne qu'il a été relevé un manque à gagner de plus de 50 milliards de F CFA en 2010, pour l'ensemble du secteur touristique malien.

La région de Mopti constitue incontestablement la première destination touristique du Mali et l'une des principales de l'Afrique au sud du Sahara en matière de tourisme de circuits. Deux sites, classés patrimoine de l'humanité par l'UNESCO (Djenné et le Pays dogon) font partie des huit (08) merveilles que compte l'Afrique. A ceux-ci, il faut ajouter le patrimoine immatériel de l'UNESCO à savoir le Jaaral (Diafarabé) et le Degal (Dialoubé).

Parmi les principales attractions touristiques qu'on y rencontre, on peut citer entre autres :

- L'architecture traditionnelle, la flore et la faune, l'artisanat d'art très riche et varié, le savoir et le savoir-faire de l'homme ;
- La Cité touristique de Djenné avec son architecture traditionnelle originale faite de banco et de bois/ ville fondée en l'an 250 avant J. C. ;
- Le sanctuaire naturel et culturel Dogon inscrit au double critère des biens mixtes de l'UNESCO ;
- Les nombreux sites naturels et culturels du delta intérieur du Niger classés sur la liste de la convention internationale des zones humides RAMSAR ;
- La réserve naturelle du Gourma, zone d'intérêt écologique mondial avec ses 600 individus d'éléphants du Sahel ;
- La Cité historique de Hombori où l'on rencontre le plus haut sommet du Mali, le Mont Hombori culminant à 1 155 mètres d'altitude ;

- La ville carrefour de Mopti appelée aussi «Venise de Mopti» en raison de sa situation insulaire ;
- La Cité historique de Hamdallahi ancienne capitale de l'Empire théocratique Peulh du Macina ;
- Les manifestations culturelles à caractères touristiques ;
- L'existence d'un aéroport international à Sévaré etc.

En 2017, la région a enregistré 3 462 arrivées de touristes contre 5 480 nuitées hôtelières. Elle dispose également du plus grand parc hôtelier du pays après Bamako. En 2017, elle comptait 99 établissements de tourisme tous types confondus (hôtels, campements, auberges, maisons d'hôtes, motel, restaurants etc.) dont 67 étaient fonctionnels, 27 agences de voyage et de tourisme spécialisées en tourisme d'agrément, de découverte culturelle, d'aventure, de sport, de religion etc., 242 guides officiels de tourisme et une centaine de pinassiers touristiques.

Avant la crise sécuritaire et institutionnelle, le tourisme et l'hôtellerie étaient considérés comme des moteurs de développement social et économique de l'ensemble de la Région. Les incidences du tourisme sur l'amélioration effective de la qualité de la vie se faisaient ressentir au niveau de toutes les couches actives de la société. Le phénomène était surtout perceptible au niveau des emplois directs et indirects créés dans les composantes de la société.

La ville demeure un centre touristique par excellence : elle est célèbre par sa mosquée d'architecture soudano-sahélienne. Il s'y côtoie une population cosmopolite, polyglotte, riche de coutumes diversités. En 2011, selon l'OMATHO les hôtels de Mopti ont enregistré 5 480 de nuitées pour les étrangers et 5 061 nuitées pour les maliens dans la commune, ce qui constitue une ressource appréciable pour le pays. La commune urbaine de Mopti compte en 2011, 38 unités d'hébergement, 3 unités de restauration, 3 espaces de loisir, 1 pâtisserie, un Bar. Quoique ne disposant pas de véritables sites touristiques, la commune de Mopti constitue le point de départ pour la randonnée sur le fleuve, sur les plateaux Dogon et la religieuse de Djenné et Tombouctou. Toutefois sa grande mosquée d'architecture soudano-sahélienne suscite la curiosité de bon nombre de Touristes.

Mais la crise due à la rébellion au Nord du Pays en 2012 a beaucoup affecté ce secteur. De nombreux personnels d'hôtel sont en chômage économique faute de client.

**Tableau 51** : Dynamique de la capacité d'accueil dans la région de 2016 à 2019

Type d'hébergement	Quantité en 2016	Quantité en 2017	Quantité en 2018	Quantité en 2019	Capacité d'accueil en 2019
<b>Hôtel</b>	34	34	22	22	250
<b>Motel</b>	1	1	1	1	140
<b>Auberge</b>	24	24	16	21	200
<b>Campement</b>	21	21	16	15	100
<b>Centre d'accueil</b>	02	03	04	03	40

Les régions du centre disposent d'un potentiel touristique riche et varié. Deux sites sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit :

- la cité historique de Djenné classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988 ;
- les festivités du Jaaral et du Dégal à Diafarabé

- Dialloubé classées au patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2005.

Quelques Sites et curiosités touristiques :

- la grande Mosquée de Djenné, véritable symbole de l'architecture de terre est le plus grand monument en banco dans le monde ;
- le Djenné-Djeno, l'un des 30 sites archéologiques les plus importants au monde ;
- la tombe de Tapama Djenepo : L'histoire de cette jeune fille bozo qui a été emmurée vivante lors de la fondation de la ville afin de lui assurer une plus grande prospérité, remonte à l'an 822 correspondant au deuxième siècle de l'hégire ;
- le puits de Nana Wangara : localisé dans la maison de la princesse, ce puits date de l'époque marocaine. Il était le baromètre du commerce fluvial marocain. Ayant pour gardienne Mami Wata le génie de l'eau, ce puits possède des pouvoirs thérapeutiques ;
- la maison de René Caillé ;
- le marché hebdomadaire du lundi, l'un des plus beaux marchés du Mali vaut le voyage à lui seul ;
- le cimetière colonial situé à l'Est de la ville ;
- les Sao des villages de Koulenzé, Kouakourou et de Manga-Manga : Les Sao sont des maisons de jeunes reconnaissables par leur architecture, dans lesquelles les jeunes suivent leur cycle traditionnel d'éducation sociale (initiation) ;
- les villages touristiques peulh, bozo, bamanan de Sérimou, Sénossa, Diabolo et Sirabougou ;
- le musée de la Mission Culturelle : expositions impressionnantes sur l'architecture de terre de Djenné et sur l'histoire du site archéologique du Djenné-Djeno ; l'artisanat d'art : il est constitué entre autres de statuettes en terre cuite en bronze, de perles, de vases, de coupes et jarres et de produits de la poterie, de cordonnerie, de maroquinerie, de forge, de l'orfèvrerie, de broderie traditionnelle, de vannerie et du bogolan.

• **Manifestations artistiques et culturelles :**

- le crépissage de la grande Mosquée, généralement au mois d'Avril ;
- la traversée des bœufs de Sofara dans le courant du mois de Décembre ;
- la lecture du Saint Coran à l'occasion du Maouloud ;
- la pêche collective de Gagna ou Pomba ;
- la Tabayho ou chasse aux lièvres le 1er Jeudi du mois d'Octobre à la veille des récoltes ;
- les animations folkloriques liées aux circoncisions généralement de juin à septembre ;
- la danse des masques ou Tchiako dans les villages de Mougna, Kouakourou, Kékey après les récoltes ;
- la danse traditionnelle peulh ou Nabadji organisée au retour des animaux de la transhumance (période Mai-Juin).



- la Mosquée de Komoguel I : construite entre 1936 et 1943, elle ressemble étrangement à celle de Djenné ;
  - la porte du Soudan : symbole fort de la ville, elle est située à l'entrée de Mopti ;
  - le Marché hebdomadaire du Jeudi : il se tient autour du port fluvial qui est le poumon économique et commercial de la ville ;
  - le Marché central ou Souk des artisans : On y trouve les célèbres couvertures en laine de Khassa, les bracelets de bronze, les boucles d'oreilles aux feuilles d'or des femmes peuhles, la sculpture sur bois et les articles de la maroquinerie ;
  - le port fluvial : il représente l'attraction touristique majeure de la ville. Ici on retrouve le dynamisme, la beauté et le paradoxe de la Venise ;
  - les potières
  - les promenades en pinasses sur le fleuve Niger permettent découvrir les villages des pêcheurs bozos et des éleveurs peulhs des environs : Djenne daga, Kakolodaga, Nantaga, Bargondaga, Bignaville etc..... ;
  - la cité historique de Hamdallahi située à 35 Km de Mopti ;
  - la vieille ville de Mopti et son architecture traditionnelle : site culturel et religieux, ancienne capitale de l'Empire Peulh du Macina ;
  - le marché aux poissons frais, fumés et séchés ;
  - les parcs animaliers ;
  - le musée des Perles « Farafina Tignè » de Sevaré ;
  - le village peulh de Taïkiri.
- **Manifestations artistiques et culturelles :**
    - traversée des bœufs de Diallobé ou « Dégal Dialli » célébrée annuellement vers les mois d'avril ;
    - traversée des bœufs de Sofara Kabio organisée généralement entre Novembre et Décembre ;
    - courses des pirogues de Mopti organisées le 22 Septembre de chaque année pour commémorer l'anniversaire de l'indépendance du Mali ;

Ces nombreuses manifestations folkloriques commémorant les événements sociaux tels que : mariages, baptêmes etc.

- **Sites et curiosités touristiques de TENENKOU**
  - les villages d'Ouro Bobo, Ouro N'guia, Sossobe, Toguère Koumbe, Diondiori etc.... ;
  - la cité historique de Diafarabe ;
  - la cité historique de Dia.
  - Manifestations artistiques et culturelles :
    - la traversée des bœufs de Diafarabé ;
    - les courses de pirogues à la perche Longal Tenema.





- **Sites et curiosités touristiques de YOUWAROU**

- Youwarou Ouro ou « vieux village » avec sa mosquée, son tissage en laine et son artisanat de cuir ;
- Youwarou Homboloré avec son site archéologique, sa foire hebdomadaire du Vendredi, sa corderie, sa poterie artisanale et ses matériels de pêche anciens ;
- le village de Dogo avec sa mosquée, ses anciennes maisons décorées et ses objets d'art
- le village d'Akka avec sa mosquée, la tombe et l'ancienne maison d'un colonisateur, sa forêt protégée « Akkagoun », ses oiseaux migrateurs.
- la forêt protégée de Dentaga;
- les trois Gourao : Gourao Bozo, Gourao Sonrhäi, Gourao Peulh avec leurs mystérieux waliwal (traces d'anciennes maisons) sur la colline et leurs hippopotames en période de basses eaux.

- **Manifestations artistiques et culturelles :**

- les traversées des bœufs à Tenneredji et Walado pendant le mois de Mars ;
- les pêches collectives pendant les mois de Mars et Mai.

- **Delta Intérieur Du Fleuve Niger : Une Merveille pour l'écotourisme au Mali**

Sites et curiosités touristiques :

- les lacs Debo et Walado-Débo ;
- les villages d'Akka, Gourao, Dentaga, Walado, Sendegué, Dogo, Dialloubé, Konza, Kouakourou etc.....;
- les oiseaux d'eau : pélicans, cormorans africain, aningas, hérons (hérons pourpré et de butor), aigrettes, cigognes, spatules, ibis, grues, oies, canards, lincoles, sternes, rapaces, passereaux, oiseaux des savanes ;
- les grands herbivores : lamantins, hippopotames ;
- la faune des savanes : reptiles, singes verts, chacals à flanc rayé, varans du Nil, mangoustes de marais ;
- les poissons : selon Daget en 1954 et selon Greenwood en 1976, plus de 130 espèces de poissons vivent dans le DIN ;



- **Artisanat**

L'artisanat occupe une place importante dans les activités de la région. La structure de l'artisanat dispose comme infrastructure le village artisanal de Mopti, la maison des artisans de Bandiagara et celle de Djenne.

Dans les autres cercles, les espaces pour la construction des maisons d'artisans ne sont pas encore mis en valeur.



Avant la crise, l'activité de l'artisanat était en plein essor. L'année 2017 a été surtout marquée par l'ouverture de quelques Souks au niveau du village artisanal de Mopti et par l'occupation de la maison des artisans de Bandiagara.

La maison des artisans de Djenne est inoccupée à l'exception de sa salle de conférence utilisée pour les ateliers et les séminaires.

- **Commerce**

Basé principalement sur le poisson et le bétail ; actuellement, c'est la fonction économique la plus importante de la Commune et dépasse même le cadre régional en ce qui concerne la vente de poisson ou la distribution de céréales. La ville est le distributeur de produits industriels, artisanaux et de denrées alimentaires pour toute la région.

L'activité commerciale occupe une place de choix dans le développement économique de la Région de Mopti. Cependant le commerce des biens et service est peu organisé par filière ou secteur d'activité. Il occupe plus de 70 % du secteur informel. Toutes ces activités sont coordonnées par le bureau de la chambre consulaire de 32 membres renouvelé suite au scrutin du 26 Juillet 2015.

Le Bureau de la CCIM est reparti comme suit :

- Section Commerce : 22
- Section Industrie : 2
- Section service : 4

Elle est représentée au niveau cercles par les Présidents des commerçants détaillants. Il n'existe pas pour le moment de bureau local dans les cercles. Du point de vue activités d'importations et d'exportations, seul le secteur formel est organisé avec l'existence de statistiques fiables au niveau des importations et exportations.

### **3.4.3. Secteur tertiaire**

- **Communication et transport au service de l'économie**

L'ensemble des cercles sont maintenant couvert par la téléphonie mobile qui est assurée par Malitel et Orange. A la faveur de l'accès à la communication téléphonique a été considérablement facilité.

La télécommunication ici n'est pas examinée comme une source de revenu, même si beaucoup de jeunes y trouvent un moyen de subsistance dans les services annexes, tels les cabines téléphoniques, Les cabines de transferts d'argents aussi sont nombreuses chez les deux principaux opérateurs, mais plutôt un outil de facilitation du commerce et des transactions. Elle permet la fluidité des échanges et catalyse le marché.

La Région de Mopti est traversée dans le sens nord-sud par la route nationale N°16. Le réseau routier long de 1 573 kilomètres est composé de voies bitumées, de pistes saisonnières, de pistes améliorées et routes en terre moderne. Le transport par la voie fluviale est pratiqué toute l'année par les pirogues et les pinasses. La région dispose d'un aéroport situé à Sévaré (Cercle de Mopti) et d'aérodromes à Bandiagara et Douentza.

- **Institutions financières présentes**

Pour supporter les investissements sectoriels, les acteurs économiques ont besoin de financement venant des institutions financières (Banques et Institutions de micro finances). Il existe plusieurs institutions financières dans la région de Mopti avec à la tête une Agence Auxiliaire de la BCEAO. Cette liste n'est pas exhaustive, elle peut s'ajuster en tout moment en fonction de la conjoncture économique qui peut amener à la fermeture ou au retrait d'une institution d'une zone.

Noms de l'Institution financière	Dénomination de l'Institution
<b>BCEAO – Agence Auxiliaire</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BOA</b>	Bank Of Africa
<b>BSIC</b>	Banque Sahélo Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
<b>BNDA</b>	Banque Nationale pour le Développement Agricole
<b>Banque Atlantique</b>	Banque Atlantique
<b>BDM</b>	Banque de Développement du Mali
<b>BIM sa</b>	Banque Internationale pour le Mali
<b>Ecobank</b>	Banque Panafricaine
<b>Atlantic Microfinances</b>	Atlantic Microfinances
<b>BMS</b>	Banque Malienne de Solidarité
<b>Microcred</b>	Caisse de Crédit de microfinance
<b>DAB</b>	Distributeur Automatique de Billets (Ecobank – BDM)

#### **3.4.4. Espaces Economiques Partagés (EEP)**

L'atteinte des objectifs de la décentralisation passe par une adaptation progressive des politiques aux réalités locales de l'espace couvert par les territoires et les échelles considérés. La constitution de tels espaces dits « Espaces Economiques Partagés » renvoie à un cadre physique dans lequel il convient de diagnostiquer et d'organiser les principales opérations de production, de transformation, de commercialisation/distribution et de consommation.

Les EEP se réfèrent aussi à la notion d'inter-collectivité qui constitue un regroupement de collectivités dans une structure légale pour assurer certaines prestations de service afin d'élaborer et exécuter de véritables projets de développement économique, de développement territorial.

L'espace étant le support des activités économiques, il est donc logique que toutes les filières porteuses soient spatialisées. Dans cette perspective, l'objet économique est inscrit dans un espace inter collectivité géré par un dispositif institutionnel adapté. L'Espace Economique Partagé (EEP) c'est donc à la fois l'espace, l'objet économique et le cadre organisationnel. Les EEP sont des territoires de développement intercommunautaires ou inter-collectivités étant donné qu'ils sont constitués par deux ou plusieurs communes ou cercles. Les potentialités

économiques de ces EEP qui justifient leur pertinence en tant que territoire de développement porteur de plus-value sont les filières porteuses. Ainsi, l'exploitation de la documentation en particulier les rapports et fiches du Programme Compétitivité et Diversification Agricole (PCDA) ainsi que le SRAT, le PSDR combinée aux entretiens avec les personnes ressources lors de la mission de diagnostic ont permis d'identifier et de caractériser les principales filières économiques porteuses de la région.

Dans la région de Mopti, une étude appuyée par le PADDER a abouti à l'identification de 4 Espaces Economiques Partagés à savoir :

- EEP du Delta intérieur du Niger : la zone lacustre de Mopti ;
- EEP du Plateau Dogon ;
- EEP de la Plaine du Seno Gondo ;
- EEP de la Vallée de Sourou dans sa partie malienne.

La Région de Mopti est par excellence celle qui dispose du plus grand potentiel de sites et monuments touristiques. Le tourisme et l'hôtellerie sont des moteurs du développement économique et social. Mais au-delà des unités hôtelières, le tourisme participe au développement d'autres activités. Les actions suivantes seront nécessaires pour booster ce secteur : - œuvrer pour une meilleure articulation entre la politique de décentralisation et celle du développement du tourisme ; - créer des structures de formation en tourisme et hôtellerie, - organiser et renforcer les capacités des acteurs du tourisme de la Région, - œuvrer à la mise en place d'infrastructures adéquates et bien réparties sur l'ensemble de l'espace régional.

#### • **Delta Intérieur du Niger**

Le DIN est un écosystème considéré productif et riche en ressources agro-pastorales, notamment les prairies de bourgou. Cette abondance en fourrage est à l'origine de la grande convergence des animaux dans le delta pendant toute la période sèche (7-8 mois). Disposant de ressources en eaux permanentes, de bourgoutières et de forêts inondées, le DIN offre un potentiel favorable à l'élevage.

L'agriculture constitue une autre source de revenus pour plusieurs occupants du DIN. Dans les zones inondées du delta intérieur, l'agriculture est basée principalement sur la riziculture.

Les superficies exploitées sont très variables d'une année à l'autre suivant les fluctuations climatiques liées à la pluviométrie et au niveau des crues. Dépendant de la crue, le delta produit entre 25 000 et 170 000 tonnes de riz par la submersion libre et semi-contrôlée. La production de riz par ces techniques que l'on peut qualifier de type traditionnel n'offre qu'un rendement faible (1 à 3 tonnes à l'hectare), et apparaît de plus en plus précaire avec l'irrégularité des crues. De plus, ces techniques de production ne permettent pas de répondre aux besoins des populations du delta.

L'eau qui est prélevée pour l'agriculture irriguée à l'amont du DIN, n'est plus disponible pour les autres usages de l'eau à l'aval qui peuvent occuper des superficies souvent plus considérables que celles des cultures irriguées. Ainsi, un m<sup>3</sup> d'eau relâché dans la zone du DIN peut à la fois servir à la pêche, à la culture de décrue et à la navigation compte tenu que la pratique de l'agriculture de décrue et de la pêche par les populations du DIN n'est pas mutuellement exclusive.

L'une des activités dominantes dans le DIN est la pêche. Elle est pratiquée en grande partie par les Bozos et les Somonos et cela en toute saison. La période la plus favorable demeure toutefois celle de la crue qui s'étend entre les mois d'août et de décembre. À ce moment, les poissons

quittent les eaux profondes pour rallier les eaux moins profondes où la nourriture beaucoup plus abondante et aussi pour frayer. Le succès de reproduction des poissons est directement dépendant de l'ampleur et de la durée de la crue, comme plusieurs espèces de poissons pondent leurs œufs dans la plaine d'inondation. Pendant cette période, les quantités de poissons récoltées sont beaucoup plus élevées.

La pêche étant une activité très florissante, elle constitue une source de revenus pour beaucoup d'habitants du DIN.

Le bourgou est une herbe hygrophile à prédominance sauvage et qui se développe dans les bas-fonds. En raison de son importance comme fourrage, il devient de plus en plus domestiqué et cultivé dans les bas-fonds. Les bourgoutières peuvent produire dans les bonnes conditions hydrologiques (3 à 5 m d'eau de profondeur), 15 000 à 20 000 t/ha. Coupé et séché, le bourgou constitue un fourrage très prisé par les animaux. Il est vendu sur les marchés locaux pour générer des revenus. La culture du bourgou, bien que pratiquée depuis très longtemps par les populations locales, n'a été valorisée qu'au cours des dernières décennies par les projets/programmes de développement.

Zone d'inondation, le DIN dispose d'énormes potentialités favorables au maraîchage. Avec des ressources en eaux disponibles en toutes saisons, le maraîchage est pratiqué partout dans le DIN aux abords des plans d'eau. Il est basé sur la culture des légumes et des légumineuses (gombo, tomates, patates douces, manioc, oignons, échalotes, etc.). Dans la plupart des cas, le maraîchage a été instauré par des ONG de développement qui réalisent des périmètres maraîchers au profit des populations. Il importe de souligner que les exploitants de ces périmètres sont généralement des femmes, ce qui peut constituer un handicap au développement du secteur car celles-ci sont souvent plus préoccupées par leurs activités ménagères que toutes les autres.

- **Le Plateau Dogon et le Tourisme de masse**

La crise multidimensionnelle au Mali a plombé l'activité économique du pays surtout dans la zone du Delta Intérieur du Niger. La très mauvaise passe que traverse le tourisme dont la zone est tributaire, symbolise ce marasme économique. Il suffit d'un court séjour dans la capitale de la Venise malienne pour être frappée par la désertion des touristes dans la région de Mopti.

Mopti est la région qui paye le lourd tribut de la crise du secteur. A Mopti, l'économie tourne aujourd'hui au ralenti. A cause de la crise pratiquement toutes les activités économiques liées au tourisme sont aux arrêts dans la cinquième région du Mali. Le tourisme, le poumon de cette partie du pays, est secoué par le conflit au Mali qui a débuté en 2012. En effet, les sources de revenus de la majorité des populations de Mopti sont liées au tourisme qui représente 80 % de l'activité économique de la région.

Les établissements hôteliers ferment tour à tour et le sentiment d'inquiétude gagne les acteurs du tourisme. Les rares complexes hôteliers qui ouvrent leurs portes attendent désespérément les clients. Et à chaque fois qu'un établissement met la clef sous la porte, plusieurs emplois sont supprimés. Le secteur du tourisme est sinistré à Mopti et les répercussions sur les habitants sont parfois terribles. *«C'est un engrenage. Quand le tourisme ne marche pas pratiquement rien ne marche. Les pêcheurs ne peuvent plus vendre leur poisson aux restaurants, les guides touristiques passent leurs journées à jouer aux cartes...».*

La situation est presque identique partout dans le Delta car le secteur est directement influencé par le sentiment d'insécurité grandissante.

- **EEP de la Vallée de Sourou dans sa partie malienne.**

La zone du Sourou au Mali (partie la plus nord du Bassin de la Volta) a fait l'objet de beaucoup d'intérêts de la part des structures internationaux, nationales et de la Région de Mopti, mais aussi des Partenaires Techniques et Financiers. La zone dispose de certaines potentialités en termes des ressources en eau, de la sécurité alimentaire et la biodiversité. La prise en compte des aspects transfrontaliers donne également des opportunités de bénéficier des expériences pour le développement d'un Programme de Développement Intégré et Durable du Sourou avec son Evaluation Environnementale Stratégique (PDIDS/EES).

La vision du PDIDS/EES à l'horizon 2028 pour la zone de Sourou est définie comme suit : *« Contribuer au bien-être des populations et au maintien de l'intégrité écologique du Sourou aligné avec les objectifs du Cadre pour la Relance Economique et du Développement Durable (CREDD) et des Objectifs du Développement Durable »*. L'objectif du PDIDS/EES a été formulé : *« A l'horizon 2028, les 29 collectivités territoriales du bassin du Sourou auront amélioré leurs conditions de vie à travers le développement d'activités socioéconomiques et environnementales afin de renforcer leur résilience face aux changements climatiques »*.

L'innovation dans le processus de développement de ce PDIDS/EES est qu'un Comité Restreint de l'inter-collectivité (CR) des 3 Cercles et 26 communes du Sourou assure tout le guidage et le leadership. Le CR est appuyé par un consultant national à plein temps et un consultant international à mi-temps. L'Equipe de Planification et Evaluation Régionale (EPER) de Mopti catalyse la participation des populations aux débats et réunions participatives, assurent la collecte des données et travaille de façon conjointe avec le CR et les consultants. CARE assure la facilitation du processus de développement du PDIDS/EES. Le développement du PDIDS/EES est financé par l'Ambassade du Royaume de Pays Bas à Bamako.

Le CR attend de publier en avril 2019 le plan de développement intégré et durable du Sourou basé sur l'EES qui inclut les effets environnementaux, sociaux et économiques. Deux autres innovations sur le processus de planification et d'évaluation et dans les rapports résultants de ce PDIDS/EES pour le Mali sont :

- Les effets (impacts) des activités et/ou alternatives sont déterminés au cours d'un processus itératif dirigé par l'équipe de planification et d'EES (EPER), avec des contributions significatives de la population et d'autres parties prenantes, et résultant du choix (sélection) des options les plus durables selon les critères (énumérés dans le présent rapport de cadrage) ;
- L'explication dans le plan et le rapport d'EES les raisons du non sélection des alternatives y est inclus. Plutôt que d'avoir deux rapports volumineux distincts, le volume PDIDS inclura désormais toutes les informations communes et les décisions (le plan). Le deuxième volume, le SEA, résume uniquement les informations dans le format requis par le protocole de Kiev utilisé en l'absence de décret sur EES au Mali. Le troisième volume fournira tous les détails sous-jacents (toutes les informations de base (par exemple, les résultats d'études). Ainsi, les décideurs et les donateurs ont facilement accès aux informations requises de la manière la plus complète possible.

Ce rapport de cadrage comprend plusieurs aspects dont : l'introduction de la zone à travers ses caractéristiques hydrologiques et démographiques, de même que les principaux défis du Sourou. Ensuite la vision, l'objectif global et les axes stratégiques par domaine d'intervention

sont présentées. Aussi, il schématise le lien entre les différents documents de planification sous-régionale, nationale et régionale et le PDIDS qui est un outil contributif à leur mise en œuvre. Le chapitre 3 donne les critères généraux et spécifiques de choix des axes stratégiques prioritaires, leurs sous-axes et les activités pour 2019 et au-delà (2023). Les options « sans regret » sont prises en compte de même que les aspects de sauvegarde environnementale et sociale. Le chapitre 4 schématise l'organisme de la mise en œuvre du PDIDS. Enfin le chapitre 5 présente la feuille de route de 2019 pour la mise en œuvre des activités prioritaires et un premier projet de planification pour 2020-2023.

### 3.4.5. Principaux défis par secteur

Les défis sont nombreux et importants les uns que les autres. Certains sont du ressort de l'Etat Central tels que la Sécurité dans la zones et les reformes politiques dans certains secteurs, mais d'autres relèvent des acteurs du secteur et doivent initier des actions dans ce sens sans attendre l'intervention de l'Etat. Le tableau ci-dessous retrace les grands défis du secteur dans la région de Mopti.

Principaux défis du secteur Primaire à Mopti	
Sous-secteur	Défis
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insécurité climatique, faiblesse du niveau des aménagements hydro-agricoles</li> <li>• Baisse tendancielle de la fertilité des sols</li> <li>• Crise politico socio humanitaire et sécuritaire</li> <li>• Insécurité du foncier Agricole</li> <li>• Saturation de l'espace aménagé agricole</li> <li>• Sous équipement des exploitants agricoles</li> <li>• Insuffisance de ressources humaines et financière disponibles</li> <li>• Insuffisance d'intrants en période de soudure</li> </ul>
<b>Élevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système extensif d'élevage prédominant</li> <li>• Insuffisance d'équipement et d'aménagement pastoraux (forage, puits, pistes, pâturage aménagé, marché à bétail...)</li> <li>• Nombreux conflits entre éleveurs et agriculteurs, éleveurs et pêcheurs</li> <li>• Problème de gestion des pâturages et des points d'eau</li> <li>• Très peu de valorisation des produits d'élevage</li> <li>• Problème de fiabilité des statistiques</li> <li>• Problème d'organisation des éleveurs et de la valorisation des filières</li> <li>• Maladies animales multiples et endémiques</li> <li>• Aléas climatiques</li> <li>• Réticence des éleveurs à la vaccination</li> <li>• Existence des droits coutumiers parfois en contradiction avec l'évolution de l'élevage et de la pratique</li> <li>• Faible application des textes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux conflits entre éleveurs et agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.</li> <li>• Problème de gestion des pâturages et des points d'eau. Problème de gestion de la transhumance</li> </ul>
<b>Pêche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La dégradation des pêcheries : ensablement, obstruction des chenaux ;</li> <li>• L'utilisation d'engins prohibés (peu sélectifs) et dangereux pour la survie des ressources halieutiques : Keep-all (biridjo), filet-barrage (Sawassegou), filet-épervier, filet à maille étiré 1 doigt, filet fourrière, pêche aux branchages d'épineux, pêche à l'aide des tas de touffes de Bourgou, alignement des nasses, barrages de pêche</li> <li>• La fragilisation et dégradation des écosystèmes et pertes de biodiversités</li> <li>• L'application de certaines décisions judiciaires octroyant l'exploitation des mêmes plans d'eau à des tiers une année et à d'autres l'année suivante, pose d'énormes difficultés conflictuelles dans la gestion des pêcheries ;</li> <li>• Le non fonctionnement des conseils de pêche au niveau local ;</li> <li>• Le surendettement des pêcheurs liés à l'acquisition de l'équipement et à leurs moyens de subsistance</li> <li>• La faiblesse de la valeur ajoutée des produits frais et transformés dû à la non maîtrise des bonnes méthodes et procédés de conservation et transformation donnant des produits finis à haute valeur : insuffisance des fours améliorés et de la glace</li> <li>• Le faible taux d'encadrement du milieu pêcheur</li> <li>• L'insuffisance de financement adapté au monde pêcheur</li> </ul>
<b>Foresterie/Ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation des écosystèmes</li> <li>• Faible protection des forêts classées</li> <li>• Faible protection des sites RAMSAR et le Delta Intérieur du Niger</li> </ul>

L'économie de la région de Mopti a toujours été dominée par le sous-secteur du tourisme. Mais avec la crise multidimensionnelle c'est ce sous-secteur qui a le plus senti les impacts négatifs. C'est la raison pour laquelle les défis furent nombreux pour remettre ce sous-secteur sur son lustre d'antan. L'industrie est presque inexistante dans cette région. Quant à l'artisanat, il est presque au même niveau que la région de Ségou. Les services de l'artisanat accompagnent ceux du tourisme, néanmoins certains défis restent évidents depuis des temps, notamment à l'adresse de la célèbre poterie de Mopti.

## Principaux défis du secteur Secondaire à Mopti

Sous-secteur	Défis
<b>Mine et Industrie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence de bonne gouvernance dans les entreprises existantes.</li> <li>● Accès difficile au financement. Coût élevé des facteurs de production.</li> <li>● Fraude, contrefaçon, concurrence déloyale. Main d'œuvre peu qualifiée.</li> <li>● Manque de zone franche et zone industrielle aménagées</li> <li>● Insuffisance d'unités de transformation</li> </ul>
<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faible connaissance des textes législatifs.</li> <li>● Taxes sauvages de visite touristique. Inexistence de structures de formation en tourisme et hôtellerie.</li> <li>● Faible exploitation des ressources éco touristiques.</li> <li>● Recrudescence de l'insécurité liée à la menace terroriste dans la bande sahélo-saharienne ;</li> <li>● Arrêt brutal des activités de l'industrie touristique suite à la crise du nord-Mali ;</li> <li>● Difficultés de relance de l'activité touristique ;</li> <li>● Vieillesse et surexploitation de certains circuits classiques ;</li> <li>● Destruction totale ou partielle de certains sites pendant le conflit ;</li> <li>● Abandon progressif de certaines pratiques authentiques ;</li> <li>● Déstructuration de la profession des acteurs et intervenants du tourisme et de l'hôtellerie liée à la crise du tourisme consécutive au conflit armé au Nord Mali ;</li> <li>● Concurrence d'opérateurs étrangers ;</li> <li>● Arrêt des flux touristiques vers la destination à la suite du conflit armé et de l'insécurité ;</li> <li>● Iniquité dans la redistribution des retombées du tourisme.</li> </ul>
<b>Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sous-équipement du secteur de l'artisanat ; Insuffisance de formation et de structuration des acteurs.</li> <li>● Insuffisance d'accès au crédit</li> </ul>
<b>Commerce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Insuffisance des infrastructures de transport (aérien, routier, et fluvial).</li> <li>● Capacité financières limités et difficultés d'accès au crédit.</li> <li>● Prix bas au producteur.</li> <li>● Insuffisance de qualification professionnelle dans le commerce. Insuffisance d'industrie pour valoriser les filières viande, poisson, lait.</li> <li>● Incivisme.</li> <li>* Faiblesse des revenus des exportations.</li> <li>* Coût élevé et insécurité du transport</li> <li>* Le caractère informel du commerce + 70 %</li> </ul>

Tout comme on l'a constaté avec la région de Ségou, les 3 (trois) sous-secteurs sont bien développés en termes de pratiques, mais souffrent le plus souvent d'organisation. Les défis s'orientent vers une meilleure organisation des sous-secteurs pour les rendre plus effectifs.



Principaux défis du secteur Tertiaire à Mopti	
Sous-secteur	Défis
<b>Services de transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Problème d'insécurité sur les axes routiers et fluviaux</li> <li>• Coût élevé des transports</li> <li>• Faible qualification professionnelle des acteurs principaux</li> <li>• Etat défectueux du parc</li> <li>• Besoin de réhabiliter des infrastructures routières (pistes agricoles, pistes rurales, routes) ;</li> <li>• Besoin de moyens de transport fluvial additionnel (bac ; pinasse) ;</li> </ul>
<b>Foires hebdomadaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible enthousiasme pour la participation aux foires</li> <li>• Diminution de la variété des produits sur les marchés ruraux</li> <li>• Insécurité sur les lieux de foire et sur les axes y menant</li> <li>• La non-participation des étrangers aux importantes foires proches des frontières</li> </ul>
<b>Internet et ICT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La répétition des attaques sur les infrastructures de communication</li> <li>• La faiblesse récurrente des niveaux de connectivité à l'internet</li> </ul>

### 3.4.6. Projets/programmes d'appui

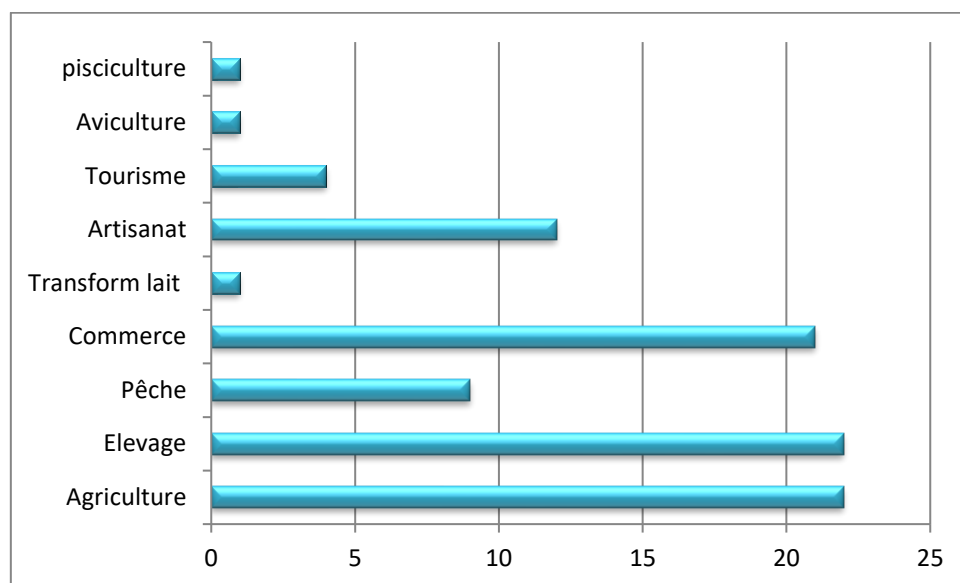
Plusieurs partenaires interviennent dans la région à travers des projets et des programmes. Ces projets et programmes s'adressent à plusieurs secteurs et constituent un vrai appoint aux actions de développement du pays à l'adresse de la région. Ces actions méritent une bonne coordination afin de bénéficier des effets de complémentarité et de synergie pour le bien être des différentes populations.

Projets/programmes	Prestations fournies
<b>PAM</b>	Développement, urgence, sécurité alimentaire.
<b>HELVETAS</b>	Développement rural et formation
<b>LIFE</b>	Forage, puits, sanitaire, reboisement, sécurité alimentaire.
<b>PDIBS</b>	Aménagement, éducation, santé et environnement
<b>IRD Blumont</b>	Environnement
<b>WORD VISION</b>	Éducation, hydraulique, santé et assainissement.
<b>ODES</b>	Formation, assainissement, éducation.
<b>AMAPROS</b>	Formation, appui financier, sensibilisation
<b>ALPHALOG</b>	Amélioration du cadre de vie, Renforcement des capacités des élites et Associations, assainissement
<b>CARD</b>	Mise en œuvre de la cohésion sociale.
<b>PSIRC</b>	Sécurité et développement
<b>PNUD</b>	Développement durable
<b>MUNISMA</b>	Consolidation de la paix, réconciliation et la restauration de l'autorité de l'Etat, intermédiation
<b>UNHCR</b>	Humanitaire

Projets/programmes	Prestations fournies
<b>Projet Appui au Cadre Politique de Gestion de la Crise des Régions du Centre du Mali</b>	Sécurisation et renforcement des capacités, Appui institutionnel
<b>Croix Rouge</b>	Humanitaire, Assistance
<b>AMSS</b>	Humanitaire, assistance sociale
<b>OCHA</b>	Humanitaire
<b>POC</b>	Protection civile
<b>GRADEM</b>	Education et la réinsertion
<b>APCEM</b>	Réinsertion des enfants dont l'âge a dépassé la scolarisation.
<b>ANICT</b>	Construction des infrastructures.
<b>ALPHALOG</b>	Assainissement
<b>LUX DEV :</b>	Equipements sanitaires, bureautique et locomotive, renforcement des capacités des acteurs
<b>APECM</b>	Assistance dans le domaine de la santé, éducation et le droit des enfants
<b>ASDAP</b>	Domaine humanitaire, distribution des vivres aux démunis
<b>AMAPROS</b>	Santé, éducation et droit des enfants, établissement des actes d'état civil pour les jeunes
<b>ASDAF</b>	Création des associations des femmes dans le cadre de l'agriculture et l'alphabétisation
<b>Save The Children</b>	Prévention et Gestion des conflits ; Cohésion Sociale
<b>USCET</b>	Intensification des petits commerces, élevage, agriculture
<b>TONUS</b>	Maraîchage
<b>PADRE/ GIZ</b>	Décentralisation, Environnement
<b>ASDAP, AMAPROS AMEDD et AMID</b>	Création des associations des femmes dans le cadre de l'agriculture et l'alphabétisation, santé reproductive, élevage des petits ruminants
<b>AVTAIS/ STOP SAHEL</b>	Formations et appuis aux agriculteurs
<b>CARD</b>	Appui financier
<b>CARITAS MALI</b>	Amélioration du cadre de vie de la communauté
<b>EDUCO</b>	Education et gouvernance
<b>AVTAIS/STOP SAHEL</b>	Formations et appuis aux agriculteurs
<b>ENDA</b>	Éducation
<b>OXFAM</b>	Humanitaire
<b>Search for common ground (SFCG)</b>	Transformation des conflits Humanitaire
<b>Think Peace</b>	Orientation des acteurs clés sur le programme de consolidation de la paix (ateliers), Renforcement de capacité des leaders communautaires sur la transformation des conflits et la lutte contre l'extrémisme violent
<b>Groupe Danois de Déminage (DDG)</b>	Gestion et sécurité aux frontières/réduction de la violence armée
<b>OIM</b>	Cohésion sociale/Réinsertion socio-professionnelle
<b>Projet Inclusif</b>	"Développement des filières porteurs prioritaires de la région, l'inclusion financière des petits producteurs et des PME agros alimentaires, Appui institutionnel au secteur de la micro finance, changement climatique, environnement, genre, gestion des savoirs et communication"
<b>Save The Children</b>	Prévention et Gestion des conflits ; Cohésion Sociale
<b>OIM</b>	Cohésion sociale/Réinsertion socio-professionnelle

### 3.4.7. L'analyse des secteurs économiques de la région de Mopti suivant la perception des communautés

De l'avis des populations de Mopti, le secteur économique est dominé par les différentes activités suivantes, mais inégalement occupées géographiquement. Le milieu physique influe sur les pratiques économiques, selon que l'on se trouve dans les plateaux ou dans les savanes, ou dans la zone inondée ou exondée.



Cependant l'Agriculture et l'élevage restent les premières activités économiques de Mopti suivies de près par le commerce. La pêche est moins pratiquée comme activité que le commerce qui occupe la quatrième place. La pisciculture, tout comme l'aviculture est des activités en pleine expansion. On peut aussi les activités liées à la transformation du lait.

Le tableau ci-dessous récapitule les principales activités citées par les populations de Mopti.

#### • Région de Mopti

Région	Cercle	Commune	Activités économiques
Mopti	Bandiagara	Bandiagara	Agriculture, le commerce, l'artisanat, le tourisme, le maraîchage et l'élevage
		Dourou	Agriculture, maraîchage, commerce, l'élevage, tourisme
		Sangha	Agriculture, maraîchage, commerce, l'élevage, tourisme
	Bankass	Bankass	Agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat
		Diallassagou	Agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat
		Koulogon	Agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat
	Djenné	Djenné	Agriculture, élevage, commerce, pêche, artisanat, tourisme
		Nema	Agriculture, l'élevage, pêche, l'artisanat et le commerce
		Badenya kafo	Agriculture, l'élevage, pêche, l'artisanat et le commerce
	Ouro Ali	Agriculture, élevage, pêche, artisanat, production transformation de lait, pisciculture, aviculture, maraîchage	
Douentza	Dallah	Agriculture, Élevage et petit commerce	

Région	Cercle	Commune	Activités économiques
		Douentza	Agriculture, l'élevage et commerce
		Koubelkoug a	Agriculture, l'élevage, le commerce et artisanat
	Koro	Dougouténé I	Agriculture, l'élevage et commerce
		Koro	Agriculture, l'élevage, le commerce et artisanat
		Madougou	Agriculture, l'élevage et commerce
	Mopti	Konna	Agriculture, élevage, commerce et la pêche
		Mopti	Pêche, Tourisme, Agriculture, Élevage, Commerce, Artisanat
		Sio	Agriculture, élevage, commerce, artisanat, pêche
	Tenenkou	Tenenkou	Agriculture, l'élevage, pêche, l'artisanat et le commerce
	Youwarou	Gathié	Commerce, l'élevage, culture sèche
		Guidio	Agriculture, élevage, commerce et la pêche
		Youwarou	Agriculture, élevage, commerce et la pêche

### 3.5. Accès Aux Services Sociaux De Base

Nous l'avons dit dans notre introduction, l'un des domaines où l'impact de la crise se fait le plus durement ressentir c'est le domaine de l'accès des populations, surtout les plus exposés et les plus vulnérables, aux services sociaux de base, du fait de la criminalité grandissante (enlèvement de véhicules, braquages, pillage des dépôts, etc.), les conflits intercommunautaires et les problèmes liés à l'état des voies de communication.

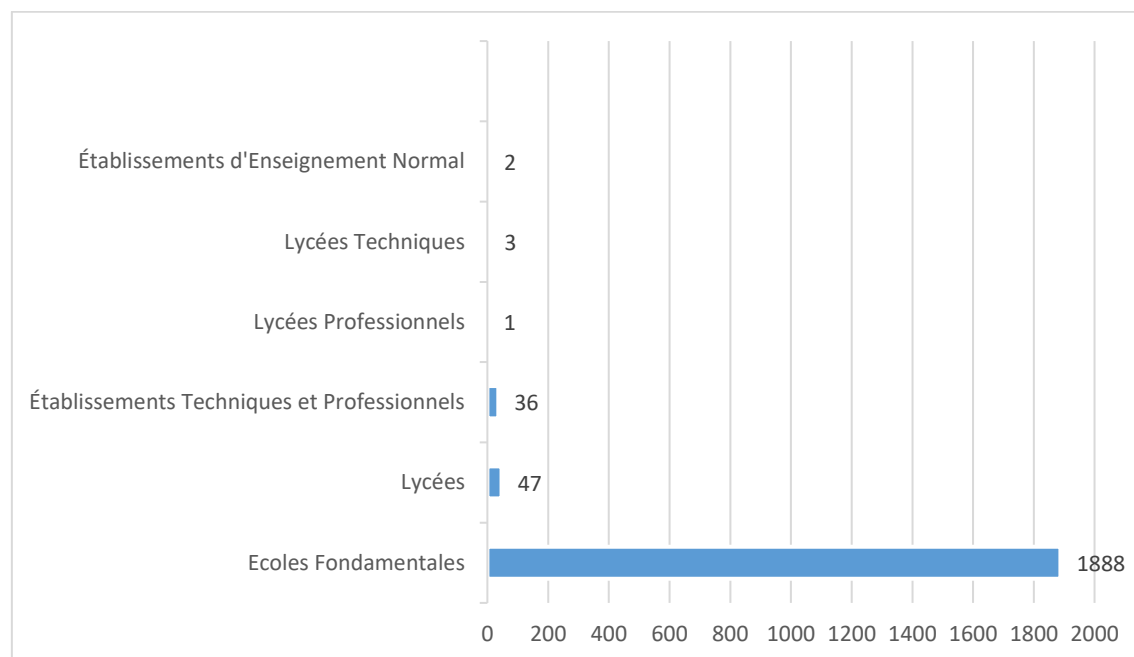
#### 3.5.1. Education

Le Mali fait face à une crise sécuritaire qui a un impact notable sur les services sociaux de base, plus particulièrement dans les régions du centre et du nord du Mali. Malgré l'accord de paix signé en juin 2015, la situation sécuritaire reste toujours préoccupante. Une situation de précarité qui ne fait renforcer les besoins énormes qui avaient déjà été identifiés dans le secteur de l'éducation. Les contraintes et difficultés de ce secteur sont en outre aggravées par les effets corrélatives de l'insécurité, notamment l'abandon de leur poste par le personnel éducatif, le manque de matériel didactique, l'insécurité alimentaire, les épidémies, etc. Ces crises combinées compromettent l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants dans les zones concernées.

##### 3.5.1.1. État des lieux du secteur de l'éducation et des structures éducatives en 2016-2017 pour la région de Mopti

La région de Mopti comprenait, au titre de l'année scolaire 2016-2017, 108 communes réparties entre deux Académies d'Enseignement, L'AE de Mopti et celle de Douentza. Les graphiques ci-dessous donnent la répartition de ces différents établissements par type et par catégorie.

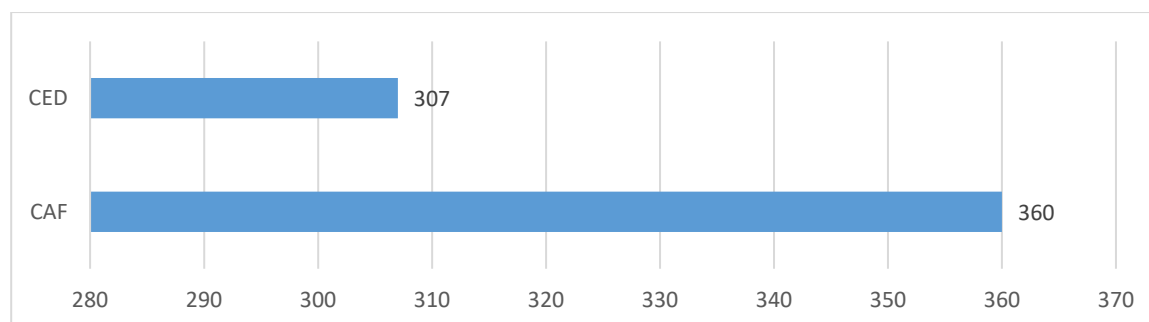
**Tableau 52 : Structures éducatives de la région de Mopti – Education Formelle en 2016-2017**



Source : Académie d'Enseignement de Mopti

Pour l'enseignement formel, la région totalisait 1888 écoles fondamentales (dont 1206 écoles dans l'Académie d'Enseignement de Douentza et 685 dans celle de Mopti), 47 lycées, 36 établissements techniques et professionnels, 3 lycées techniques et 2 établissements d'enseignement normal.

**Figure 33 : Structures éducatives de la région de Mopti - Education Non-Formelle en 2016-2017**



Source : Académie d'Enseignement de Mopti

Au titre de l'éducation non-formelle, la région totalisait 360 CAF et 307 CED. Pour ces divers établissements, le tableau ci-dessous donne un aperçu de leur état général de fonctionnalité pour l'année 2016-2017.

**Figure 34 : État des lieux des structures éducatives de la région en 2016 -2017**

Structures éducatives	Nombre	Fonctionnalité	
		Fermées	Ouvertes
<b>Centres d'Animation Pédagogique (CAP)</b>	14	Les CAP les plus touchées :	
		Youwarou : 94,74%	5,26%
		Ténenkou : 83,88%	16.12
		Dioungani : 90,19%	9,80%
<b>Ecoles Fondamentales</b>	1888	495 (25,58%)	1393 (74,42%)
<b>Lycées</b>	47 (10 publics)		
<b>Etablissements Techniques et Professionnels</b>	36 (2 publics)		
<b>Lycées Professionnels</b>	1 à Sangha		
<b>Lycées Techniques</b>	3 (1 public)		
<b>Etablissements d'Enseignement Normal</b>	2 / IFM YAB de Sevaré et Koro		
<b>Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF)</b>	360		
<b>Centres de l'Education pour le Développement (CED)</b>	307		

*Source : Rapport CREDD région de Mopti 2017*

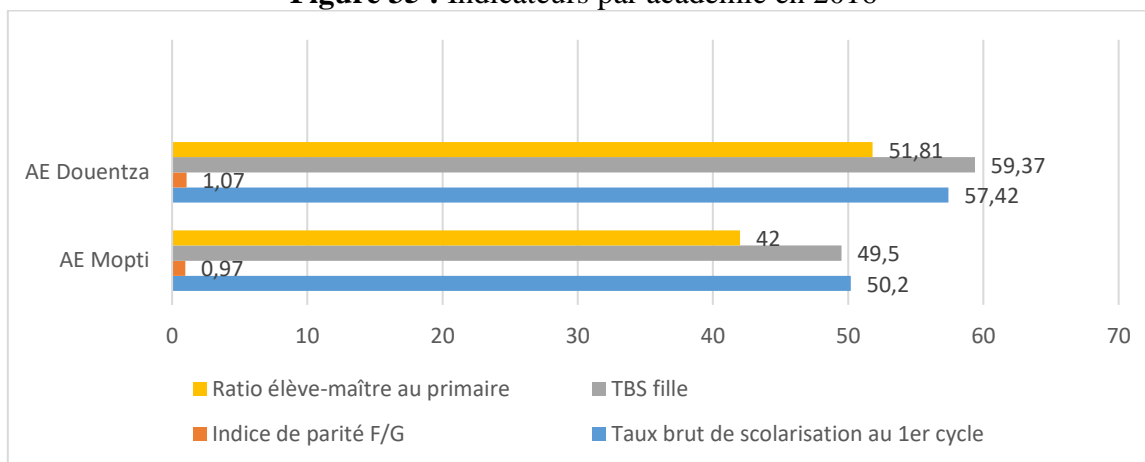
Ce tableau permet de prendre la mesure exacte de la situation alarmante de l'éducation en 2016-2017. En effet, la montée de l'insécurité, avec son corollaire de menaces, brimades, saccages, pillages, auront été la principale cause de la fermeture des écoles de la région.

L'AE de Mopti enregistrera 495 écoles fermées sur un total de 1888, soit 25,58% des écoles (c'est-à-dire plus d'un quart des écoles), faisant ainsi de la région l'épicentre de la crise. L'AE de Mopti à elle seule, avec 39,70% d'écoles fermées sur 685, est l'académie la plus affectée du Mali.

Heureusement, du moins d'après les informations dont nous disposons, les établissements d'enseignement secondaire général, technique et professionnel ne sont affectés par cette crise, à l'exception du lycée de Youwarou.

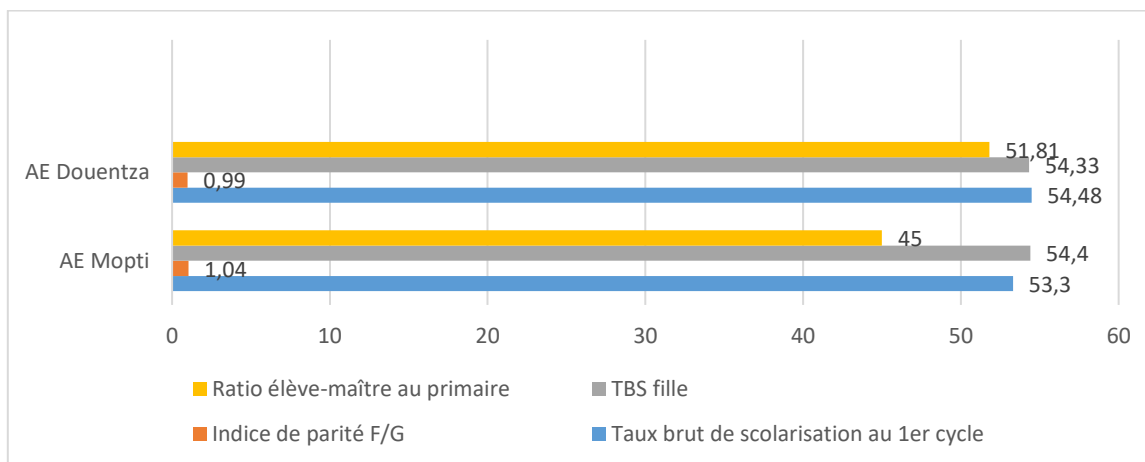
### 3.5.1.2. Indicateurs généraux de l'éducation de la région de Mopti par académie de 2016 à 2018

**Figure 35 : Indicateurs par académie en 2016**



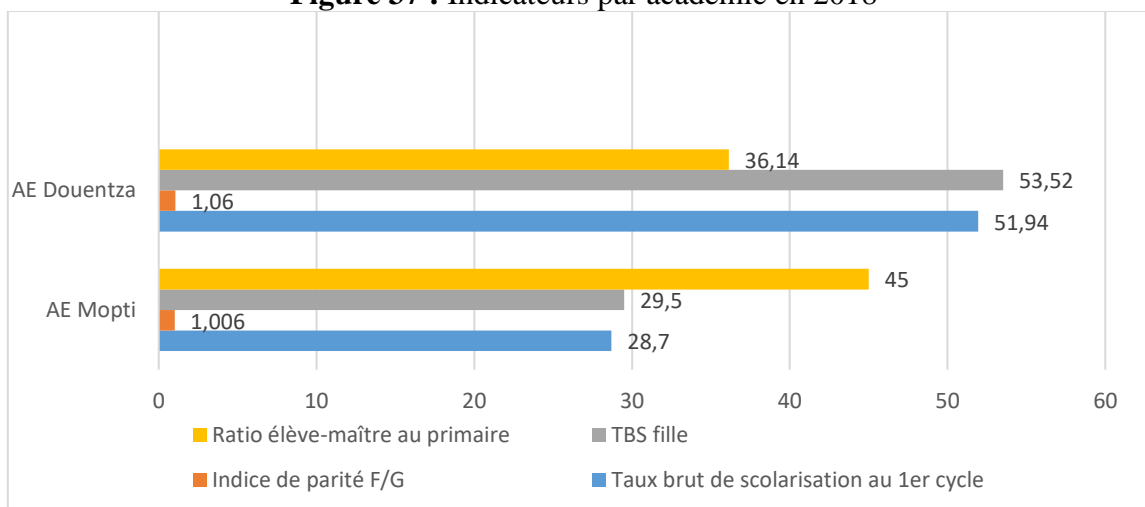
*Source : Académie d'Enseignement de Mopti*

**Figure 36 : Indicateurs par académie en 2017**



*Source : Académie d'Enseignement de Mopti*

**Figure 37 : Indicateurs par académie en 2018**



*Source : Académie d'Enseignement de Mopti*

Pour les deux académies de la région, de 2016 à 2017, la situation globale de l'éducation est sensiblement la même, c'est-à-dire très préoccupante, du fait de la chute continue des taux

de scolarisation au fil des années. Les causes et les raisons de cette situation sont résumées dans le tableau suivant.

**Tableau 53** : Causes et raisons de la détérioration de la situation de l'éducation

Académie	Constat	Causes	Raisons
<b>Mopti</b>	<p>Chute brutale du taux brut de scolarisation au premier cycle dans l'Académie de d'Enseignement de Mopti à 28,7% en 2018 (alors qu'il était de 53,3 en 2017)</p> <p>Le taux de scolarisation des filles est au plus bas (29,5%) dans cette conjoncture difficile</p>	<p>Fermeture d'environ 272 écoles affectant 33 444 enfants ;</p> <p>Départ massif des enseignants de leur poste</p> <p>Abandon des études par les enfants</p>	<p>Recrudescence de l'insécurité liée aux conflits intercommunautaires</p> <p>Le départ massif des enseignants suite à des menaces directes et indirectes</p>
<b>Douentza</b>	<p>Le taux brut de scolarisation au premier cycle dans l'Académie d'Enseignement de Douentza en 2018 est de 51,94% (alors qu'il était de 54,48% en 2017)</p> <p>Le taux brut de scolarisation des filles aussi subit la même baisse 53,52% (alors qu'il était de 54,33% en 2017)</p>	<p>Fermeture d'environ 223 écoles affectant 66 000 enfants</p> <p>Départ massif des enseignants de leur poste</p> <p>Abandon des études par les enfants</p>	<p>Le rejet de l'école classique par certaines communautés</p> <p>Les pesanteurs socioculturels (mariage et grossesse précoces, la religion, plus de privilège pour le garçon que la fille à fréquenter l'école)</p> <p>Les violences faites aux filles (violences sexuelles, agressions physiques ou verbales)</p> <p>Les difficultés de mouvement suite à la décision de restriction de mouvement des engins à deux roues</p>

*Source* : Rapport CREDD région de Mopti 2017

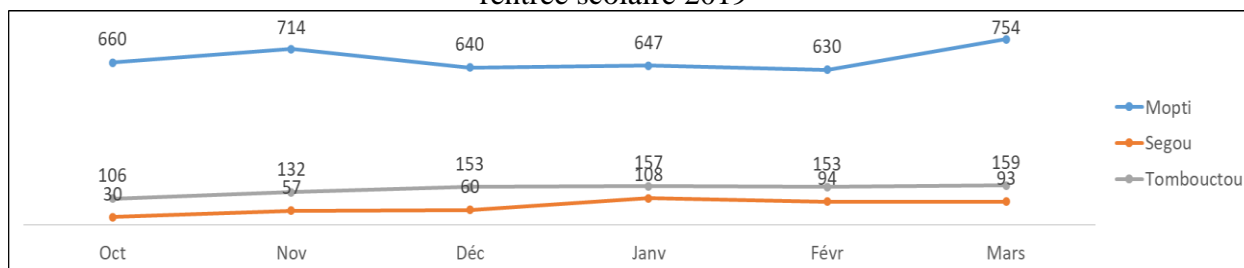
### 3.5.1.3. Situation du secteur de l'éducation en 2019-2020

Comparée à la tendance préoccupante de 2016-2018, depuis la rentrée scolaire 2019, la tendance d'ensemble dans le domaine de l'éducation à Mopti est devenue franchement navrante.

Au total, 754 écoles sont non-fonctionnelles en mars 2020 contre 660 écoles en octobre 2019 comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous.



**Figure 38** : Tendence du nombre d'écoles non-fonctionnelles par région et par mois depuis la rentrée scolaire 2019

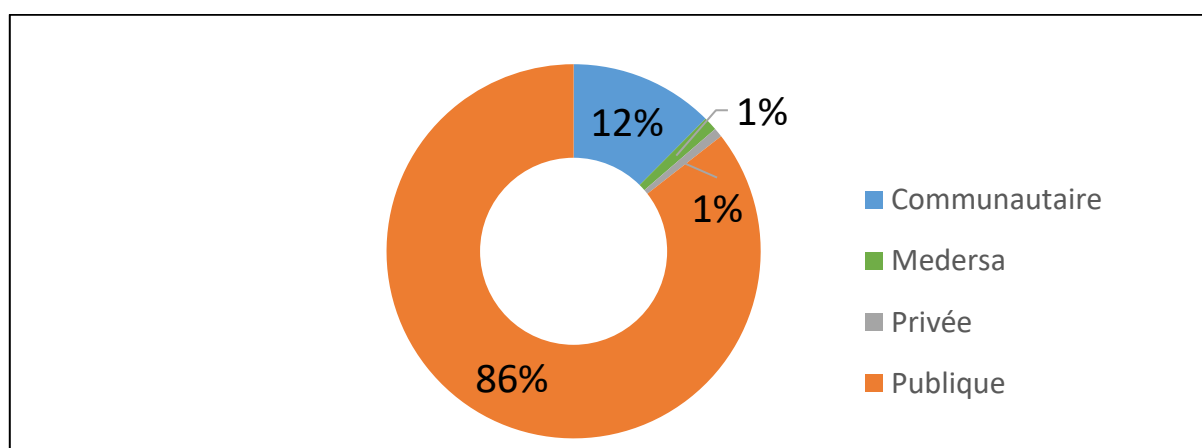


Source : Académie d'Enseignement de : Ségou, Mopti et Tombouctou

Dans le cas de Mopti, cela veut dire concrètement :

- 754 non-fonctionnelles sur 2138, c'est-à-dire un taux de non-fonctionnalité de 35% ;
- 135 nouvelles fermetures d'écoles en une seule année, c'est 226 000 enfants affectés et 4524 enseignants concernés.

**Figure 39** : Situation de non-fonctionnalité par catégorie (statut) d'établissement

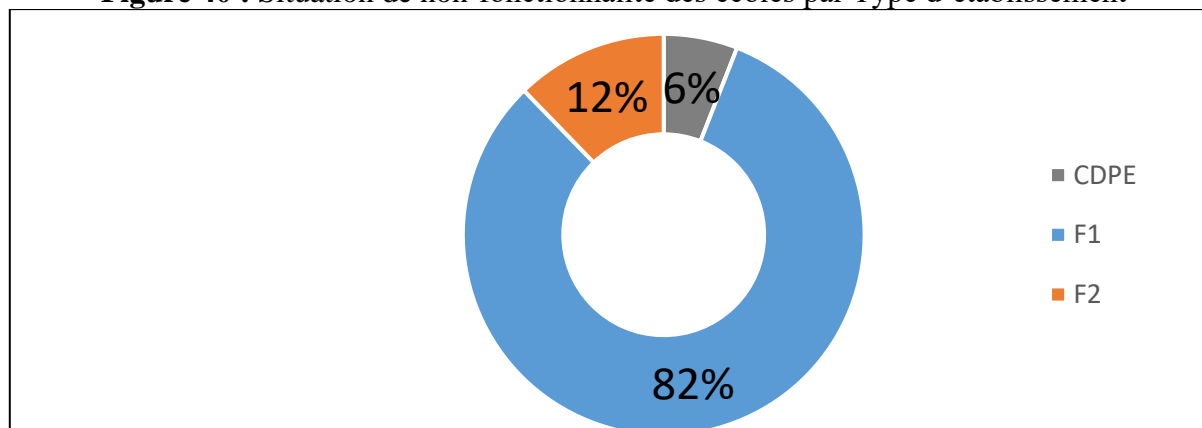


Source : Académie d'Enseignement de Mopti

Les établissements publics sont les plus affectés par les fermetures d'écoles (86%) que les établissements communautaires (12%).

Les Medersas et les établissements privés sont touchés aussi touchés par les fermetures d'écoles mais dans une mesure beaucoup moindre que les autres types d'établissement (1% chaque).

**Figure 40** : Situation de non-fonctionnalité des écoles par Type d'établissement



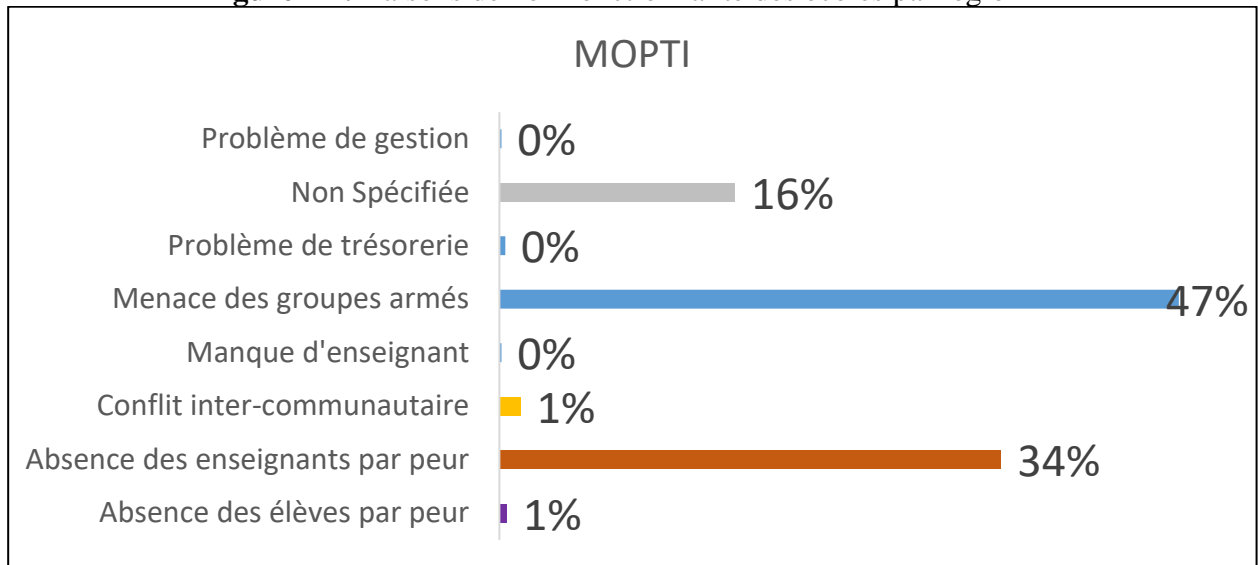
Source : Académie d'Enseignement de Mopti

En ce qui concerne le type d'établissement affecté, remarquons que les écoles fondamentales du premier cycle sont les plus affectés par les fermetures d'écoles (82%). Les écoles

fondamentales des seconds cycles sont certes touchées, mais dans moindre seulement (12%) ainsi que les CDPE (6%).

Quant aux raisons de la non-fonctionnalité de ces écoles, elles varient sans aucun doute selon les cercles et les communes, mais elles demeurent liées, pour l'essentiel, à l'insécurité générale.

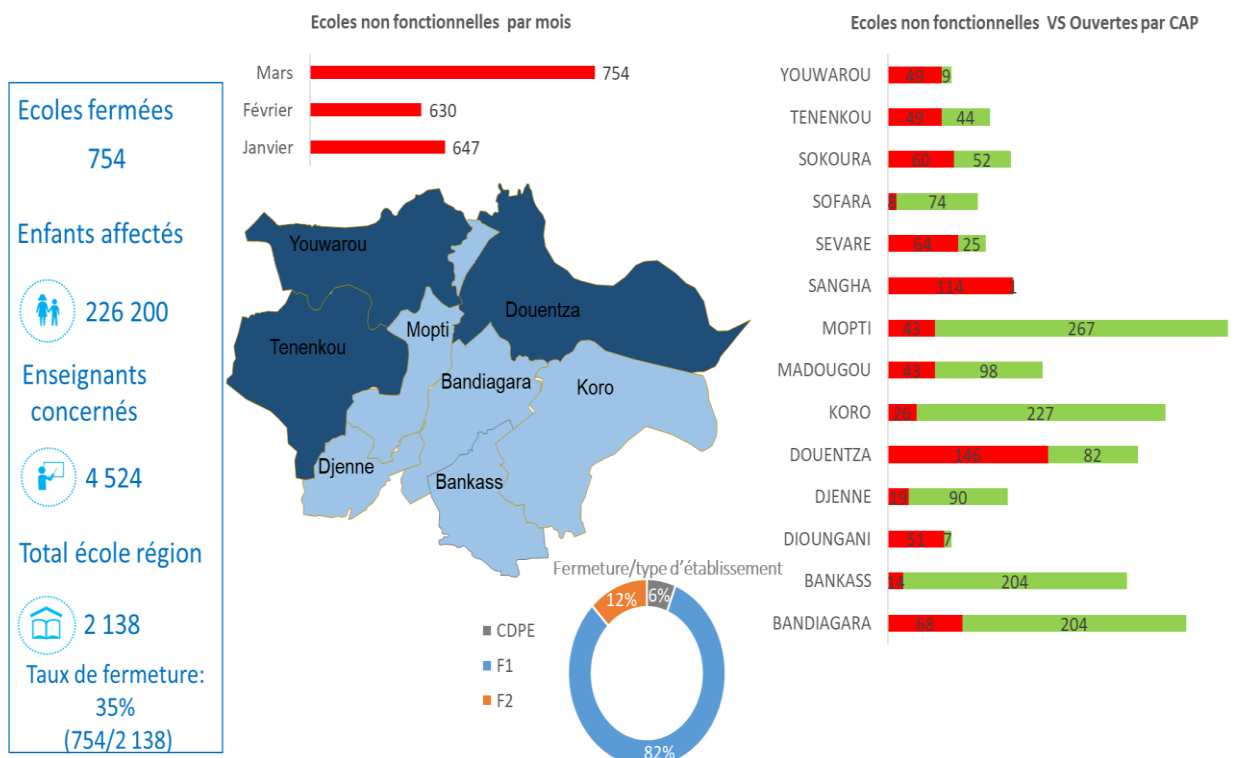
**Figure 41 : Raisons de non-fonctionnalité des écoles par région**



Source : Académie d'Enseignement de Mopti

La présence ou la menace des groupes armés demeurent partout la cause majeure de non-fonctionnalité de ces écoles (47%). À cette cause principale, il faut ajouter également l'absence des enseignants par peur de cette même menace (34%) – ce qui veut dire clairement que l'insécurité et la terreur causée par ces groupes est somme toute la cause majeure (81%) de non-fonctionnalité des écoles.

**Figure 42 : Situation d'ensemble des écoles pour la région et les cercles en 2020**



Source : Académie d'Enseignement de Mopti (tiré du Cluster Education mars 2020)

Les données de ce graphique, en parfaite cohérence avec les autres données, montre que la situation ne cesse pas de se détériorer sur un plan aussi fondamental que l'éducation fondamentale dans la région de Mopti. Avec un taux de fermeture d'écoles tournant autour.

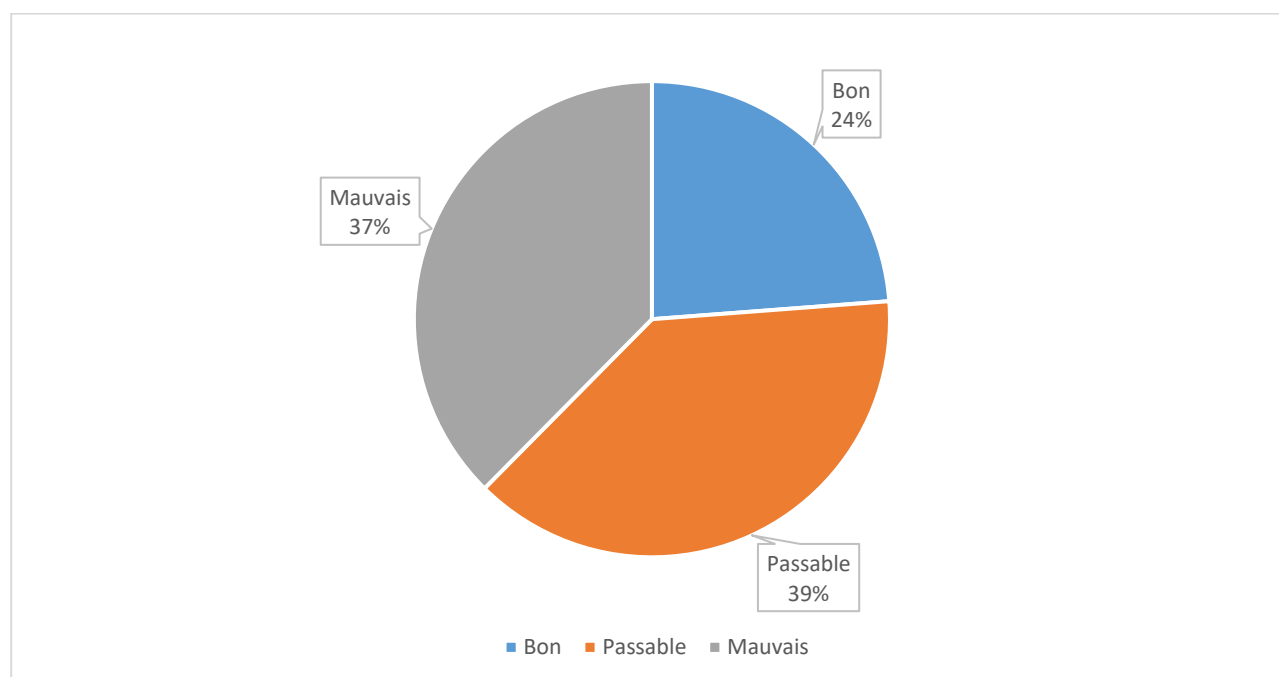
De 35% en 2020, c'est toute la question de la formation et du renouvellement du capital humain qui se trouve remis en question, et pour longtemps, ici.

Outre ce taux préoccupant de fermeture d'école, on constate également, ce qui est particulièrement alarmant à moyen terme, que la situation de non-fonctionnalité s'est même aggravée entre février 2020 (630 écoles non-fonctionnelles) et mars 2020 (754 écoles non-fonctionnelles) – cela fait 124 nouvelles fermetures d'écoles en un seul mois, en plus de toutes les écoles qui étaient non-fonctionnelles antérieurement.

#### 3.5.1.4. État des lieux des infrastructures éducatives dans les communes enquêtées

De manière générale, la région connaît un gros problème sur le plan des infrastructures d'éducation dans la mesure où 76% de celles-ci, c'est-à-dire un plus des deux tiers, sont dans un état de fonctionnalité douteux, sans compter des facteurs comme l'insécurité, l'état des voies de communication, etc.

**Figure 43 :** État de fonctionnalité des infrastructures éducatives dans les communes enquêtées



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

En effet, dans la région de Mopti, 37,58% des infrastructures éducatives sont dans un état lamentable – à savoir le tiers de ces infrastructures. En outre, cela est majeur, le pourcentage de ces infrastructures dans un état de fonctionnement acceptable (23,79%) est de surcroît inférieur au pourcentage des infrastructures dans un état seulement passable de fonctionnement (38,62%). Le tableau ci-dessous donne la distribution de ces infrastructures selon leur état pour les communes pour enquêtées.

**Tableau 54 : État de fonctionnalité des infrastructures éducatives par communes enquêtées**

Région	Cercle	Communes	Etat - Enseignement Préscolaire, Fondamentale, L'éducation			Total
			Bon	Passable	Mauvais	
Mopti	Bandiagara	Bandiagara	0	14	1	15
		Sangha	0	14	0	14
		Dourou	15	5	0	20
	Bankass	Bankass	22	9	21	52
		Koulogon	3	6	15	24
		Diallassagou	10	5	12	27
	Djenné	Djenné	6	3	0	9
		Nema Badenya kafo	5	16	14	35
		Ouro Aly	2	1	0	3
	Douentza	Douentza	0	4	3	7
		Koubelkounga	2	6	4	12
		Dallah	0	0	2	2
	Koro	Koro	0	9	2	11
		Madougou	0	0	26	26
		Dougouténé I	2	8	4	14
	Mopti	Mopti	0	2	0	2
		Sio	0	2	2	4
		Konna	0	2	0	2
	Ténenkou	Ténenkou	0	2	1	3
	Youwarou	Youwarou	2	1	1	4
		Gathié	0	1	1	2
		Guidio	0	2	0	2
			<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>114</b>	<b>109</b>

Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

### Conséquences de la fermeture des écoles

- Outre les enfants non-scolarisés et ceux abandonnant l'école chaque année, il y a un nombre de plus en plus croissant d'enfants scolarisés qui n'ont plus accès à l'éducation ;
- Les enfants en dehors de l'école n'ont plus la possibilité d'avoir accès à des offres alternatives / intégration dans le système éducatif ; leur avenir s'en trouve définitivement affecté ;
- En outre, il faut ajouter que, tous les enfants quelle que soit leur communauté d'appartenance, font face à des risques plus élevés de violences et d'abus, enrôlement aux forces et groupes armés, radicalisation, délinquance juvénile, mariage précoce etc. Par ailleurs, ils sont plus exposés à un manque d'accès aux services de protection, etc.

#### 3.5.1.5. Enjeux et défis

- Les principaux enjeux et défis au plan du développement et du renouvellement des compétences humaines (capital humain) sont nombreux et complexes sans aucun doute. On peut cependant signaler notamment :
  - L'insuffisance du personnel enseignant et des formateurs ;
  - L'état et le manque d'infrastructures adéquates ;
  - L'insuffisance du matériel didactique ;
  - La baisse du niveau des élèves ;

- Taux élevé de déperdition et d'abandon scolaire ;
- La réduction du temps effectif d'apprentissage dans les écoles ;
- Manque de formation des finaliste CED ;
- Fermeture des centres Alpha ;
- Manque de Salle, de matériel, de mobilier pour les CED, Medersas et écoles Communautaires ;
- La réticence de la population face aux CED ;
- Difficultés de paiement du complément des salaires des enseignants communautaires par la population ;

### 3.5.1.6. Projets et Programmes dans le domaine de l'éducation

NRC	Mopti	Education_Alternative
POD	Mopti	Dialogue communautaire pour l'ouverture des écoles fermées
	Ségou	Dialogue communautaire pour l'ouverture des écoles fermées
		Formation_des_animateurs_volontaires_des_centres

### 3.5.2. Santé

Sur le plan national, le taux de morbidité de la population malienne est de 24,2 %. Ce taux est plus élevé chez les femmes (25,3%) que chez les hommes (23,0%). Les personnes âgées de 60 ans et plus (38,4%) et les enfants de moins de 5 ans (31,6%) sont les plus touchées par la maladie.

**Tableau 55 :** Évolution des taux de morbidité, par groupe d'âge selon le sexe (%)

Groupe d'âge	Avril-juin 2019			Juillet-septembre 2019		
	Masculin	Fémini	Ensembl	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Moins de 5 ans</b>	31,7	29,5	30,7	31,9	31,3	<b>31,6</b>
<b>5 - 10 ans</b>	20,6	19,3	20,0	23,9	23,5	<b>23,7</b>
<b>11 -14 ans</b>	18,0	17,0	17,6	17,5	19,6	<b>18,5</b>
<b>15 - 59 ans</b>	18,1	25,7	22,1	17,2	23,8	<b>20,8</b>
<b>60 ans et plus</b>	42,2	46,8	44,0	39,6	36,4	<b>38,4</b>
Ensemble	22,9	25,3	24,1	23,0	25,3	24,2

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

L'analyse des données par région, montre que, sur le plan national, il n'y a pas vraiment de grande disparité entre le milieu urbain (24,1%) et rural (24,2%). En revanche, la région de Mopti (avec un taux de morbidité de 30,3%) est très largement au-dessus de la moyenne nationale sur le plan de la morbidité.

Sur le plan des maladies les plus courantes, le paludisme semble être l'affection la plus prévalence toutes les régions confondues, tandis que certaines affections (douleurs dans le dos ou les articulations, maux de ventre, maux de tête) sont plus prévalences dans certaines régions seulement.

**Tableau 56 : Prévalence de certaines maladies par région, milieu et tranche d'âge de la population (%)**

	Paludisme	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Problème de peau	Problème d'oreille/nez/gorge	Problème d'œil	Problème dentaire	Blessure/fracture/entorse	Tension/Diabète	Maux de ventre	Maux de tête/céphalées	Autres
<b>Région</b>													
<b>Kayes</b>	14,5	1,2	2,1	2,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,4	1,0	1,0	<b>0,5</b>
<b>Koulikoro</b>	14,6	0,5	2,1	0,9	0,1	0,2	0,1	0,1	0,8	0,3	1,3	1,0	<b>0,2</b>
<b>Sikasso</b>	15,8	0,3	1,3	0,5	0,2	0,0	0,1	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	<b>0,5</b>
<b>Ségou</b>	12,6	0,5	1,7	3,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,3	0,4	1,3	1,3	<b>0,8</b>
<b>Mopti</b>	17,5	1,3	3,2	2,2	0,4	0,3	0,5	0,3	0,8	0,4	2,1	2,4	<b>0,7</b>
<b>Tombouctou</b>	52,6	0,5	16,4	25,0	0,0	0,1	0,4	0,0	2,3	1,1	12,6	15,5	<b>0,1</b>
<b>Gao</b>	15,7	0,7	2,5	0,0	0,3	0,8	0,2	0,0	0,0	0,4	2,4	0,7	<b>0,2</b>
<b>Kidal</b>	13,2	0,0	1,5	3,2	0,1	0,1	0,6	0,0	0,1	0,7	1,7	1,1	<b>0,0</b>
<b>Bamako</b>	10,3	0,2	1,7	1,4	0,5	0,4	0,2	0,6	0,3	1,3	1,9	1,0	<b>5,0</b>
<b>Milieu</b>													
<b>Urbain</b>	13,7	0,3	2,1	2,0	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	1,0	2,0	1,4	<b>3,0</b>
<b>'Bamako</b>	10,3	0,2	1,7	1,4	0,5	0,4	0,2	0,6	0,3	1,3	1,9	1,0	<b>5,0</b>
<b>'Autres villes</b>	17,5	0,5	2,4	1,8	0,3	0,3	0,4	0,1	0,5	0,7	2,0	1,8	<b>0,8</b>
<b>Rural</b>	17,0	0,7	2,9	3,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,6	0,4	1,8	1,9	<b>0,4</b>
<b>Ensemble</b>	16,1	0,7	2,7	2,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,6	0,5	1,8	1,8	1,1

Source : EMOP 2019/2020, passage 2 (juillet-septembre)

Pour la région de Mopti, le paludisme est l'affection la plus prévalence (17,5%), suivie des affections suivantes : douleurs dans le dos/articulations (3,2%), maux de tête (2,4%) et toux (2,2%).

### 3.5.2.1. Aperçu sur la santé dans la région de Mopti

Le tableau ci-dessous permet d'avoir une appréciation générale des proportions de populations vivant dans des rayons spécifiques des centres de santé pour la région.

Nous constatons ainsi que, pour la région, seulement 49,42% de la population se trouve dans un rayon de 5 km d'un centre de santé alors que la moyenne nationale se situe à 57%.

**Tableau 57** : Pourcentage de population vivant dans des rayons spécifiques des centres de santé

REGION	Population totale	Population dans un rayon de 5km	Proportion de population vivant dans un rayon de 5 km d'un centre de santé	Population dans un rayon de 15km	Proportion de population vivant dans un rayon de 15 km d'un centre de Santé	Population dans un rayon de plus de 15km	Proportion de population vivant dans un rayon de plus de 15
<b>Kayes</b>	2665001	1592790	59,77	2258185	84,73	406838	<b>15,27</b>
<b>Koulikoro</b>	3237000	1632086	50,42	2831963	87,49	405041	<b>12,51</b>
<b>Sikasso</b>	3533000	1845235	52,23	3180970	90,04	357461	<b>10,12</b>
<b>Ségou</b>	3123723	1702684	54,51	2772389	88,75	186687	<b>5,98</b>
<b>Mopti</b>	2721000	1344664	49,42	2320968	85,3	400035	<b>14,7</b>
<b>Tombouctou</b>	902000	405995	45,01	559337	62,01	107189	<b>11,88</b>
<b>Gao</b>	650246	204971,2	31,52	330395,2	50,81	65511,1	<b>10,07</b>
<b>Kidal</b>	91086	35529	39,01	45546	50	42592	<b>46,76</b>
<b>Taoudenit</b>	181266	26764	14,77	46603	25,71	133690	<b>73,75</b>
<b>Menaka</b>	74965	12829	17,11	22809	30,43	11120	<b>14,83</b>
<b>Bamako</b>	2420001	2264770	93,59	2420001	100	0	<b>0</b>
Mali	19599288	11068317	57	16789166	86	2116164	11

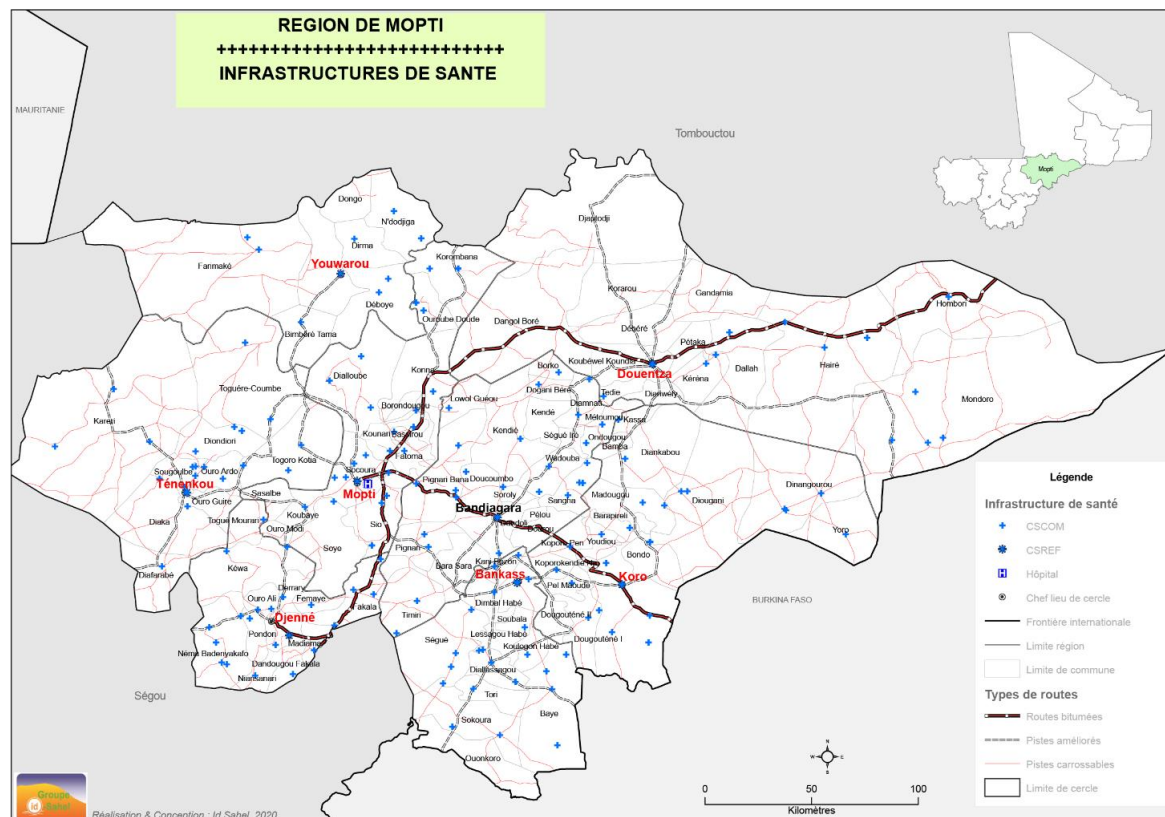
*Source* : DHIS2 (Annuaire Statistique du Système National d'Information Sanitaire 2018)

En effet, dans la région de Mopti, la très grande majorité de la population de la région (85,3%) vit dans un rayon de 15 km d'un centre de santé et 14,7% dans un rayon de plus de 15 km. Cela, nous l'avons dit, est préoccupant d'autant plus que les voies de communication et les conditions de transport sont particulièrement difficiles dans la région. Surtout dans la conjoncture actuelle de forte insécurité.

De manière générale, l'analyse des données et des résultats d'entrevues indiquent que, dans la région de Mopti, il y a une très nette dégradation générale de l'accessibilité aux centres de santé de proximité pour les populations dans l'ensemble de la région du fait des facteurs reliés à l'insécurité. Preuve claire de l'important effort d'investissement qui reste encore à faire sur le plan de l'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population.

### 3.5.2.2. État des infrastructures de santé / CSCOM

Figure 44 : Cartographie des infrastructures de santé dans la région



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

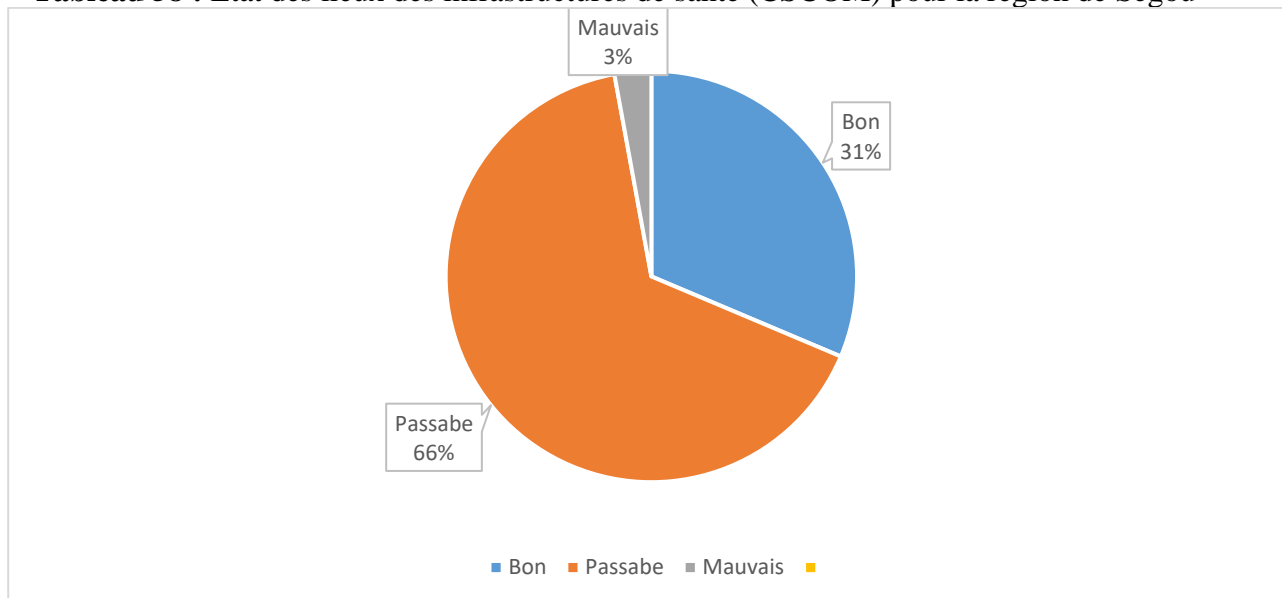
Comme on peut le constater sur la carte, certaines communes sont particulièrement mal pourvues en infrastructures de santé. Ce sont notamment les communes dans les cercles suivants :

- Cercle de Bankass : Ségé, Timiri, Pingan, Bara Sara, Sekoura, Ouonkoro, Baye et Dougouténé I ;
- Cercle de Douentza : Mondoro, Hombari, Hairé, Dallah, Kéréna, Petaka, Gandamia, Débér, Korarou, Djaptodji, Dangol et Boré ;
- Cercle de Koro : Bondo, Diougani, Dinangourou et Yoro ;
- Cercle de Tenenkou : Kareri, Toguéré-Combo, Diondiri, Togo Kotia, Diarafabé et Diaka ;
- Cercle de Youwarou : Dongo, N’dodjiga, Dirma, Farimaké, Bimbéré Tama et Deboyé.

D’autre part, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, sans être catastrophique, l’état global des infrastructures de santé dans la région n’est absolument pas encourageant.



**Tableau 58 : État des lieux des infrastructures de santé (CSCOM) pour la région de Ségou**



*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

En effet, selon ce graphique, la situation de ces infrastructures est alarmante à Mopti - où une proportion de 65% de ces infrastructures est dans un état passable, 31% seulement en bon état et 3% en mauvais état.

**Tableau 59 : État des infrastructures de santé (CSCOM) dans les communes enquêtées**

	Cercles	Communes	Bon	Passable	Mauvais	Total
Ségou	Niono	Niono	4	0	0	4
		Siribala	0	2	0	2
		Sirifila Boundi	3	0	0	3
	Bla	Bla	2	0	0	2
		Kemeni	0	1	0	1
		Yangasso	1	0	0	1
	Macina	Macina	0	3	0	3
		Kokry	0	1	0	1
		Monimpébougou	0	0	1	1
	Ségou	Ségou	3	0	0	3
		Pelengana	2	0	0	2
		Sakoiba	2	0	0	2
	San	San	0	1	2	3
		Kassorola	0	1	0	1
		Tenè	0	1	0	1
	Tominian	Tominian	2	1	0	3
		Fangasso	0	2	0	2
		Tibissa	1	0	0	1
	Barouéli	Baraoueli	2	0	0	2
		Sanando	0	0	1	1
Tamani		0	1	0	1	
		<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>40</b>

*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

Cette situation d'ensemble des infrastructures de santé est particulièrement inquiétante aussi bien pour Mopti que Ségou. A Ségou, 45% des infrastructures sont dans un état problématique, ce qui est alarmant.

### 3.5.3. Eau potable-hygiène-assainissement

Dans le domaine de l'accès à l'eau potable et l'hydraulique, il faut signaler que la région jouit d'énormes atouts et potentialités dans le domaine. D'une part, la quasi-totalité de la région appartient au bassin versant du fleuve Niger et dans une moindre proportion au bassin de la Volta noire. Le principal cours d'eau est le fleuve Niger avec 262 km de parcours dans la région et un débit annuel moyen de 974 m<sup>3</sup>/seconde. Il a comme défluent le Diaka, le Bara-Issa et le Koli-Koli et comme affluents le Bani, le Sourou, et le Yamé. En outre, il existe dans la région une multitude de mares et de lacs. Les réserves statiques au niveau des aquifères de la région sont estimées à environ 1 907 milliards de m<sup>3</sup>. Les ressources renouvelables des aquifères profonds et superficiels font environ 46,3 milliards de m<sup>3</sup>. Les eaux de la région sont généralement de bonne qualité en dehors des eaux de certaines zones.

La Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Mopti compte 4 Services Locaux de l'Hydraulique (SLH) fonctionnels sur 8 créés. La situation des points d'eau modernes dans la région de Mopti dans la base de données SIGMA en 2017 est la suivante :

- 842 sur les 2153 disposent au moins d'un point d'eau moderne fonctionnel ;
- Malgré l'effort consenti par les partenaires après la crise de 2012 dans les réalisations des ouvrages hydrauliques, 678 villages sont toujours déficitaires en Point d'Eau Moderne dans la région de Mopti ;
- Au total 296 Points d'Eau Modernes présentent des eaux de mauvaise qualité dont 175 puits et 121 forages. 138 font cas de nitrate, 131 cas de conductivités élevées et 27 cas de pollutions combinées.

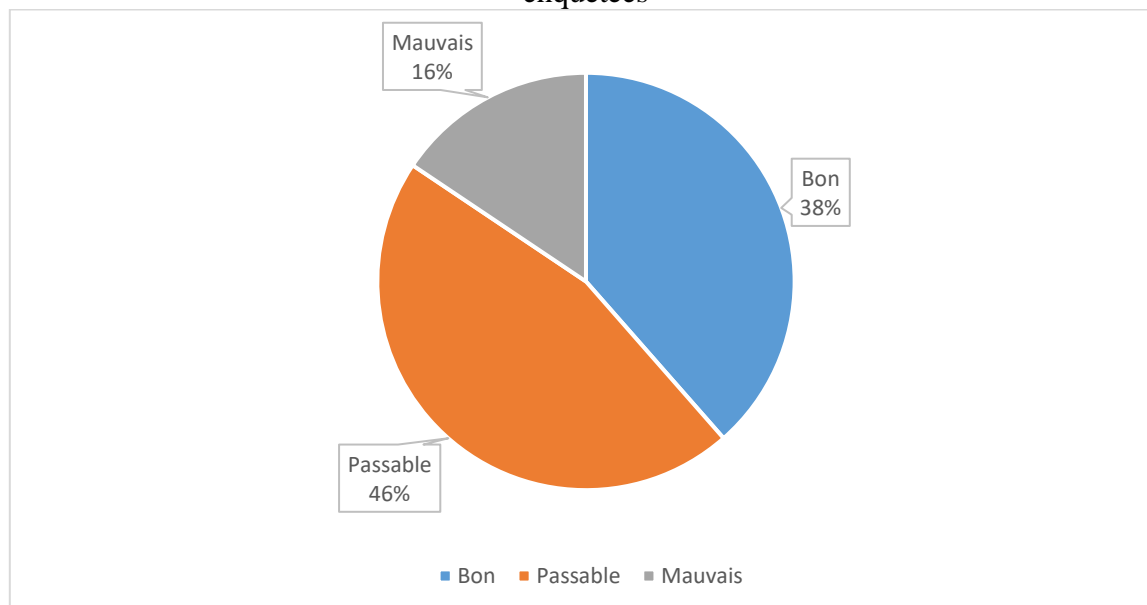
**Tableau 60** : Evolution du taux d'accès à l'eau potable dans la région

Intitulé des indicateurs	Valeur de référence (2015)	Réalizations		Valeurs cibles	
		2016	2017	2018	2019
<b>Taux d'accès à l'eau potable</b>	57,52%	60,03%	59,94%	62,45%	65,05%

Source : DRH-Mopti

Le taux d'accès à l'eau potable était de 59,94% contre 60,03% en 2016. Selon les prévisions de la DRH, la situation s'est légèrement améliorée depuis lors, mais il convient de signaler les énormes disparités qui existent toujours disparités entre les cercles et les communes et même entre les villages.

**Figure 45** : État de fonctionnalité des infrastructures hydrauliques dans les communes enquêtées



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Pour l'ensemble des communes visitées, la situation d'ensemble n'est pas encourageante dans les communes enquêtées : seulement 38% de ces infrastructures se trouve dans un bon état ; la grande majorité d'entre elles (62%) se trouvant soit dans un état approximatif de fonctionnement, soit tout simplement en très mauvais état de fonctionnement. Le tableau ci-dessous donne, pour chaque commune enquêtée, l'état de ces infrastructures.

**Tableau 61** : Etat des infrastructures de l'hydraulique rurale et urbaine dans les communes enquêtées

Région	Cercle	Commune	ETAT- HYDRAULIQUE RURALE ET URBAINE			Total
			Bon	Passable	Mauvais	
Mopti	Bandiagara	Bandiagara	0	2	0	2
		Sangha	0	1	0	1
	Bankass	Bankass	0	18	2	20
		Koulogon	0	7	0	7
		Diallassagou	0	1	0	1
	Djenné	Djenné	1	2	0	3
		Nema Badenya kafo	8	0	0	8
		Ouro Aly	1	0	0	1
	Douentza	Douentza	0	0	5	5
		Dallah	0	2	1	3
	Koro	Koro	12	4	1	17
		Madougou	1	4	2	7
		Dougouténé I	22	2	4	28
	Mopti	Mopti	0	1	0	1
		Sio	0	2	0	2
		Konna	2	1	0	3
	Tenenkou	Tenenkou	2	0	1	3
	Youwarou	Youwarou	0	0	1	1

Région	Cercle	Commune	ETAT- HYDRAULIQUE RURALE ET URBAINE			Total
			Bon	Passable	Mauvais	
		Gathiè	0	2	0	2
		Guidio	0	1	0	1

Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, les plans stratégiques d'assainissement sont des outils importants qui permettent de prendre en compte les éventuelles mutations de la société et de réaliser les travaux et investissements nécessaires pour y faire face. Pour la région de Mopti, actuellement sur les huit (8) cercles de la région, trois (3) ont leur PSA élaboré. Il s'agit de Mopti, Djenné et Koro. Mais si le PSA de Mopti a connu une exécution dans la plupart de ses composantes, il n'en est pas de même pour les PSA de Djenné et Koro.

**Tableau 62 :** Evolution des indicateurs dans le domaine de l'assainissement pour la région

Intitulé des indicateurs	Valeur de référence (2015)	Valeurs			
		2016	2017	2018	2019
Nombre total de ml de caniveaux construits	56 229	3 544	6 984	11 200	11 200
Nombre total de ml de collecteurs construits	20 328	1 633	0	7 400	7 400
Nombre de villages FDAL	979	213	219	150	150
Nombre de GIE d'assainissement	13	0	5	8	8

Source : DRACPN Mopti

L'impact de la situation sécuritaire est indéniable sur le secteur de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de manière générale.

Les conséquences en sont des difficultés particulières d'accès l'eau pour la consommation humaine et animale, ce qui est une source de privation et de contraintes mais en outre une cause de prévalence des maladies et de stress hydriques (agriculture, cheptel, pâturage) et de conflits intra- ou intercommunautaires.

Aussi, dans l'état actuel des choses, il est important d'inciter les communes à mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des activités inscrites dans les PSA.

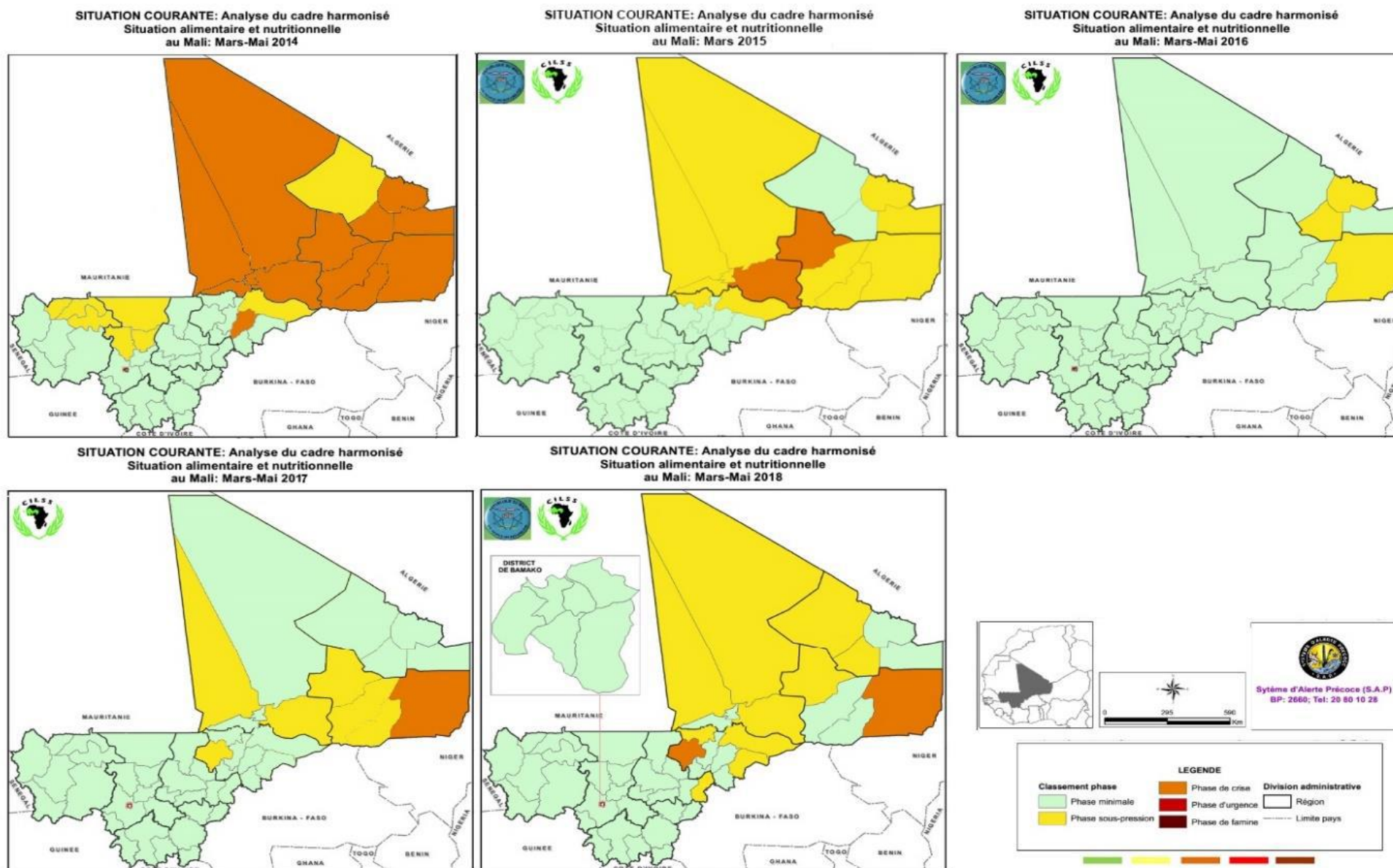
### 3.5.4. Sécurité alimentaire

Nous l'avons dit plus haut, l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est une tâche complexe qui requiert de prendre en compte la combinaison de nombreux facteurs tels que la consommation alimentaire, l'état de santé, la disponibilité et l'accessibilité alimentaire, les pratiques de soins, les conditions d'hygiène et de santé, les stratégies liées au mode de vie des ménages, la disponibilité et l'accès aux services et infrastructures de base opérationnels etc.

#### 3.5.4.1. Situation de la sécurité alimentaire de 2016 à 2018

En 2016, la situation d'ensemble du pays dénotait une légère amélioration de la situation globale, avec notamment une tendance à la baisse de la population classée en phase 2 (sous pression) et en phases 3 et 4 (crise et urgence), en raison surtout d'une meilleure disponibilité alimentaire en mai 2016 (voir graphique Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali septembre 2007 - février 2020, ci-dessous, p. 6).

**Figure 46 :** Carte de l'évolution de l'insécurité alimentaire au Mali au niveau régional, 2014-2018



Source : CILSS/Agrymet et partenaires, Analyses Cadres Harmonisés, Mars-Mai 2014-2018

Comme le révèle le synopsis des cinq dernières années (2014-2018) sur ce graphique, on observe en effet une tendance à la baisse de la population classée en phase 2 (sous pression – jaune sur la carte) et en phases 3 et 4 (crise et urgence, respectivement orange et rouge sur la carte). Du fait notamment de meilleures disponibilités alimentaires depuis mai 2016 (Cadre Harmonisé, 2016).

Mais, malgré cette légère amélioration, la situation demeurerait tout de même préoccupante dans certaines régions, dont Mopti et Ségou, lesquelles avaient plutôt connu une dégradation de leur sécurité et alimentaire à cause de facteurs liés à la situation sécuritaire de ces régions.

**Tableau 63** : Evolution de l'insécurité alimentaire par région et cercle entre 2015 et 2016

Région	Cercle	ENSAN Septembre 2015	ENSAN Septembre 2016	Variation
		Insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire	
Kayes	Kayes	10%	10,40%	<b>0,36%</b>
	Bafoulabe	33%	20,20%	<b>-12,30%</b>
	Diéma	10%	29,70%	19,70%
	Kenieba	11%	21,80%	<b>10,47%</b>
	Kita	30%	18,90%	<b>-11,58%</b>
	Nioro	17%	29,40%	<b>12,40%</b>
	Yélimané	3%	10,30%	<b>6,97%</b>
Sikasso	Sikasso	8%	14,40%	<b>6,48%</b>
	Bougouni	16%	26,40%	<b>10,00%</b>
	Kadiolo	20%	11,50%	<b>-8,50%</b>
	Kolondièba	15%	11,70%	<b>-2,97%</b>
	Koutiala	12%	13,60%	<b>1,93%</b>
	Yanfolila	25%	13,70%	<b>-10,97%</b>
	Yorosso	12%	23,00%	<b>11,00%</b>
Koulikoro	Koulikoro	4%	19,50%	<b>15,50%</b>
	Banamba	2%	20%	<b>18,00%</b>
	<b>Dioïla</b>	<b>13%</b>	<b>20,80%</b>	<b>8,21%</b>

Ségou	Kangaba	1%	8,80%	8,13%
	Kati	16%	38,50%	22,50%
	Kolokani	40%	70,40%	30,40%
	Nara	28%	15,80%	<b>-12,20%</b>
	Ségou	13%	7,40%	<b>-5,52%</b>
	Barouéli	5%	25,10%	19,77%
	Bla	4%	18,20%	<b>14,45%</b>
	Macina	11%	13,70%	<b>2,37%</b>
	Niono	6%	16,90%	<b>11,11%</b>
	San	12%	40,80%	28,69%
	Tominian	34%	59,70%	25,70%
Mopti	Mopti	10%	16,60%	<b>6,18%</b>
	Bandiagara	29%	42,90%	<b>13,81%</b>
	Bankass	25%	32,40%	<b>7,40%</b>
	Djenne	18%	18,20%	<b>0,34%</b>
	Douentza	33%	28,70%	<b>-4,24%</b>
	Koro	42%	57,90%	<b>16,08%</b>
	Ténenkou	28%	40,10%	<b>12,41%</b>
	Youwarou	54%	33,50%	<b>-20,07%</b>
Tombouctou	Tombouctou	7%	21,20%	<b>13,83%</b>
	Dire	6%	13,70%	<b>7,27%</b>
	Gourma Rharous	7%	20,80%	<b>13,88%</b>
	Goundam	59%	18%	<b>-41,38%</b>
	Niafunké	22%	37,50%	<b>15,19%</b>
Gao	Gao	18%	77%	59,00%
	Ansongo	44%	70,50%	26,50%
	Bourem	29%	25,70%	<b>-3,63%</b>
	Ménaka	21%	54%	33,33%
Kidal	Kidal	39%	9,20%	<b>-30,13%</b>
	Abeïbara	62%	26,20%	<b>-35,80%</b>
	Tessalit	8%	13%	<b>5,00%</b>
	<b>Tin Essako</b>	<b>24%</b>	<b>35,50%</b>	<b>11,13%</b>

Source : ESAN 2016

A Mopti, les cercles qui connaissent une augmentation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont :

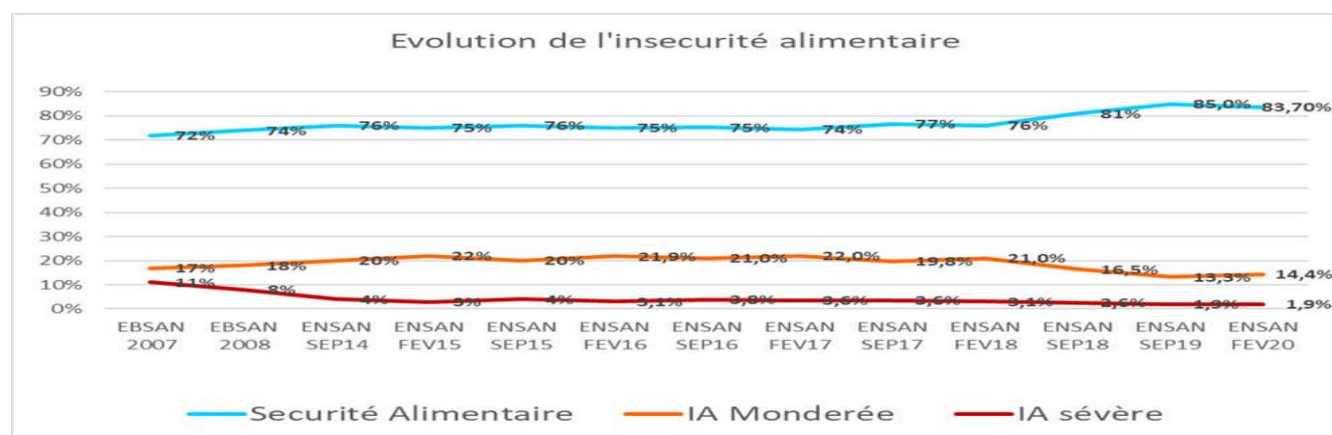
- Koro (+16,08%) ;
- Bandiagara (+13,81%) ;
- Tenenkou (+% 12,41) ;
- Bankass (+7,40%) ;
- Mopti (+6,18%) ;



En 2017, il y a encore une légère augmentation de l'insécurité alimentaire sur le plan régional avec une augmentation significative de la population classée en phase 2 (sous pression). Plus de 800 000 personnes selon le l'analyse *rétrospective de la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur les cinq dernières années et campagnes agricoles 2014/2015 - 2018/2019*<sup>8</sup>.

Une dégradation de la situation qui, on l'aura compris, est imputable à l'insécurité (conflits, présence de groupes armés et tensions intercommunautaires), laquelle conduit à une détérioration de l'accès aux ressources primaires, à la perturbation du fonctionnement des marchés, à l'augmentation du banditisme et des attaques de tout genre. Une tendance qui est confirmée par les données de L'ESAN 2020 sur l'évolution des différentes formes de l'insécurité alimentaire au Mali de 2007 à 2020 comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous.

**Figure 47 :** Evolution de l'insécurité alimentaire au Mali – Septembre 2007 à Février 2020



Source : ESAN 2020

Tendance à la baisse générale de l'insécurité alimentaire, certes, mais qui cache mal en réalité, comme toujours, les grandes disparités qui existent non seulement entre les régions du pays mais également entre les cercles dans une même région ou bien même entre les communes d'un même cercle. Le graphique ci-dessus permet de se rendre compte de cette disparité.

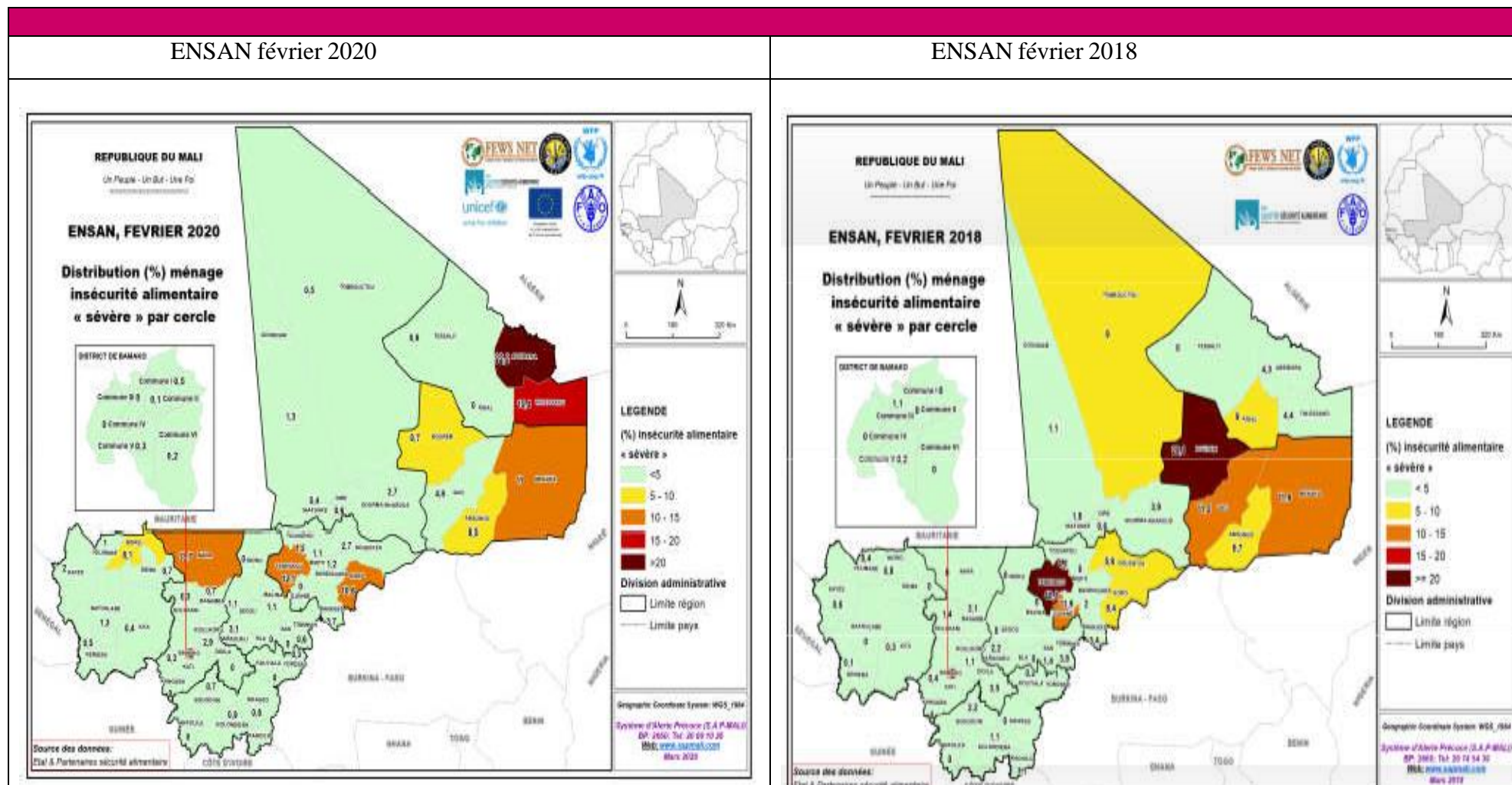
### 3.5.4.2. Situation de la sécurité alimentaire de 2018 à 2020

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, la tendance à la baisse et à la stabilisation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle se maintient, surtout dans les régions du centre du Mali même si la situation reste toujours préoccupante dans certains cercles de la région de Mopti, notamment dans les cercles de Koro, Bandiagara, Tenenkou, Bankass et, dans une certaine mesure, Mopti.

<sup>8</sup> Tharcisse Nkuzimana, Ana Pérez-Hoyos, Olivier Lefay, Marion Saurel Jose M Rodriguez-Llanes, Francois Kayitakire, *Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali. Analyse rétrospective sur les cinq dernières années et campagnes agricoles 2014/2015 - 2018/2019*, JRC Technical Reports, Commission Européenne, février 2019.



**Figure 48 :** Evolution de la proportion ménages touchés par l'insécurité alimentaire sévère par cercle



Source : ESAN 2020

Au niveau des communes, les données des enquêtes de terrain confirment cette analyse. Notons, au passage, que ces communes ont été recommandées par l'équipe du Gouvernorat de la région, sur la base du principe qu'elles étaient les plus représentatives des caractéristiques essentielles (des communes révélatrices pour ainsi dire) de la situation d'ensemble des autres communes des cercles concernés.

En effet, sur les 24 communes enquêtées dans le cercle de Mopti, 12 – c'est-à-dire la moitié (50%) d'entre elles, témoignent de difficultés sur le plan de la sécurité alimentaire. Ce sont les communes des cercles suivants :

- Koro ;
- Bandiagara ;
- Tenenkou ;
- Bankass.

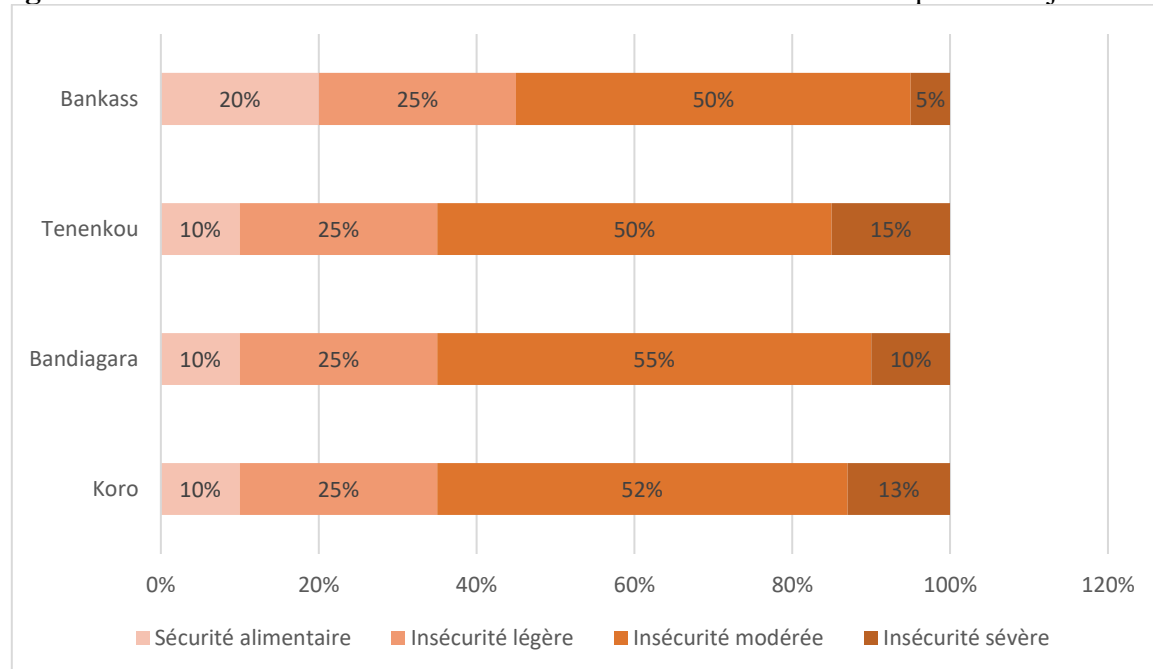
**Tableau 64 :** Liste des communes des communes en situation préoccupante sur le plan de la sécurité alimentaire

Région	Cercles	Communes
Mopti	Koro	Koro
		Dougouténé I
		Madougou
	Bandiagara	Bandiagara
		Dourou
		Sangha
	Tenenkou	Tenenkou
		Gathié
		Guidio
	Bankass	Bankass
		Diallassagou
		Koulogon

*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

Au cours de nos entretiens, surtout avec les associations de femmes, les populations nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à la santé alimentaire et nutritionnelle des enfants en bas âge. Et de fait, les communes de ces quatre cercles présentent un profil similaire sur le plan de la sécurité alimentaire en cohérence avec les données de l'ESAN 2020, celles du rapport sécurité alimentaire et nutritionnelle au Mali – Analyse rétrospective sur les cinq dernières années et campagnes agricoles 2014/2015-2018/2019.

**Figure 49 :** Situation de l'insécurité alimentaire dans les communes enquêtées en juin 2020



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Ces appréciations sont certes celles d'acteurs locaux sur la situation de leur commune. Elles n'ont sans doute pas la précision ni la scientificité des appréciations de l'ESAN. Du moins, ont-elles le grand mérite de traduire pour nous ce que sont les perceptions, les représentations et les appréhensions de ces acteurs locaux de la situation de leur commune au chapitre de la sécurité et/ou insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce qui nous paraît d'une grande importance.

D'autant que l'on peut lire dans le Rapport de sécurité alimentaire de la région de Mopti (juin 2020) du Comité régional sur la sécurité alimentaire que l'exercice du Cadre Harmonisé de détermination des populations en insécurité alimentaire a identifié à travers la région pour la période courante, **306 999** personnes soit 11% de la population totale en phase de crise, et pire, **597 875** personnes, soit 21%, en phase sous pression. En période projetée à la soudure (juin-août 2020), cette population passera à **535 279** personnes, soit 19% de la population, en phase de crise et **902 937(soit 31%)** en phase sous pression.

La sécurité et/ou l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dépend, nous l'avons dit, d'une combinaison de facteurs complexes parfois reliés entre eux. Un de ces facteurs peut être l'accessibilité et/ou la disponibilité des produits.

**Figure 50 :** Stratégies d'approvisionnement des communes enquêtées en produits de consommation durant les périodes de rupture

Région	Cercles	Communes	Stratégies d'approvisionnement en cas de rupture ou de problème d'accès
Mopti	Koro	Koro	Stocks de réserve
		Dougouténé I	Banques de céréales
		Madougou	Banques de céréales
	Bandiagara	Bandiagara	Stocks de réserve
		Dourou	
		Sangha	Assistance alimentaire (PAM)
	Tenenkou	Tenenkou	Produits locaux et stocks invendables

	Bankass	Gathié	Assistance alimentaire (PAM)
		Guidio	Banques de céréales
		Bankass	Banques de céréales
		Diallassagou	Produits locaux et stocks invendables
		Koulogon	Assistance alimentaire (PAM)

*Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020*

Comme l'indique le tableau, le recours aux banques de céréales, stocks de réserve (et éventuellement aux communes voisines et parents) est la stratégie la plus répandue (80% des cas). L'assistance alimentaire et le recours au partenaire techniques et financiers est la seconde stratégie (15% des cas). Enfin, il y a le recours aux stocks invendables (5% de cas).

Ajoutons également que l'insécurité alimentaire rapportée dans les entrevues avec les associations de femmes peut aussi être occasionnée par les chocs subis par les populations.

### • Chocs subis par les populations

A cet égard, il est intéressant de remarquer que les enquêtes de l'ESAN 2016 montrent que plus d'un quart des ménages soit 27,6% des ménages ont déclaré avoir subi un ou plusieurs chocs dans les six mois précédant l'enquête, chocs qui ont eu un impact négatif sur leur capacité à se procurer de la nourriture ou des produits non-alimentaires essentiels<sup>9</sup>. A Mopti, un tiers des ménages (32,5%) se trouvait dans cette situation. Le cercle le plus affecté étant Douentza (57,3%).

En 2020, en revanche, 20,4% au niveau national des ménages déclarent avoir subi un ou plusieurs chocs dans les six derniers mois. Cela témoigne, encore une fois, de l'amélioration de la situation globale.

Mais à Mopti, presque la moitié des ménages (49,8%) déclare avoir subi un ou des chocs affectant leur capacité à se procurer la nourriture (ESAN 2020). Ce qui dénote une dégradation très significative de la situation de la région non seulement par rapport à 2016 mais également relativement à la situation nationale qui, elle, s'est améliorée par rapport à 2016.

Les cercles les plus touchés étant : Douentza (85%), Koro (59%), Bankass (57%).

Les principaux chocs cités sont par ordre décroissant d'importance :

- L'insécurité/vol (24%) ;
- Le déficit pluviométrique (13% principalement dans le sahel occidental) ;
- Les dépenses irrégulières de santé (11%)
- Les dégâts des déprédateurs sur les cultures (11%) ;
- La hausse des prix des denrées alimentaires, le surendettement, les déplacements liés aux conflits inter/intra intracommunautaires affichent une part non négligeable.

En 2020, contrairement à 2016 et aux autres années, l'insécurité y compris les déplacements liés aux conflits inter/intracommunautaires constitue le principal choc subi par les ménages particulièrement dans la région.

Effectivement, en 2020, la mobilité des troupeaux reste limitée dans les cercles de Djenné, Mopti, Douentza et elle est presque inexistante à Bankass, Koro, Bandiagara, Ténenkou et

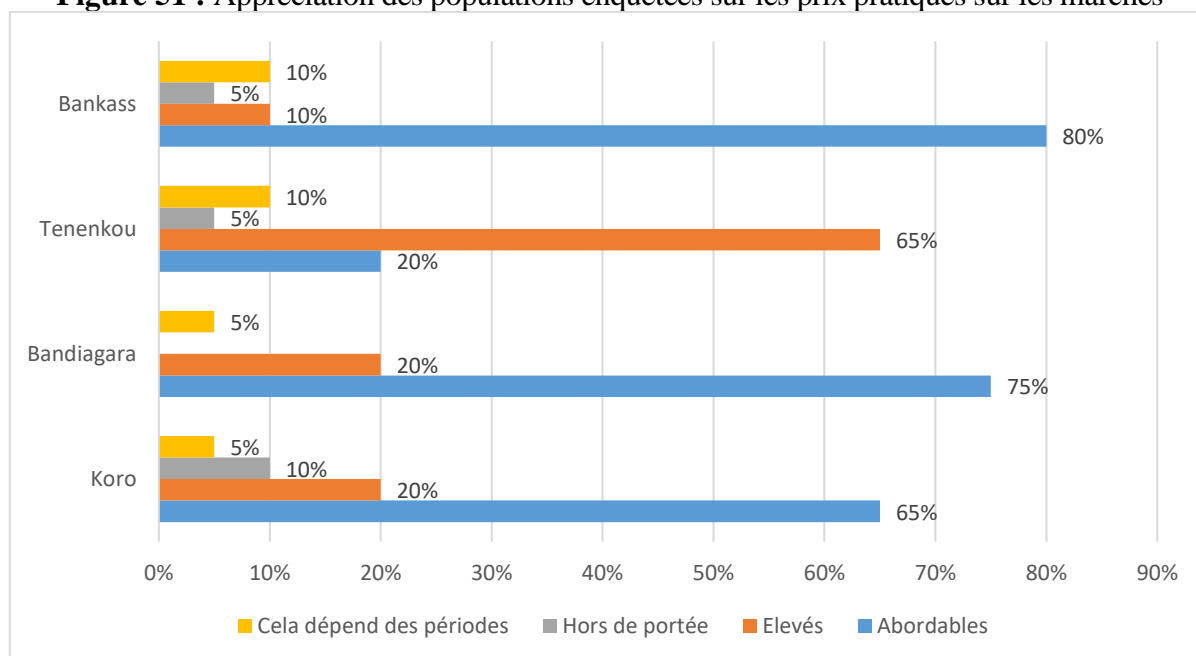
<sup>9</sup> Cette proportion est restée stable depuis février 2016 (26,5%) et est en une baisse par rapport à septembre 2015 où le taux était à 38% (ESAN 2016).

Youwarou. La transhumance reste affectée par la recrudescence des attaques des groupes armés et du vol de bétail, toutes choses qui rendent difficile l'accès aux zones de pâturages.

De l'analyse de la situation d'ensemble des cercles, on peut inférer une série d'indications intéressantes :

- que les mêmes chocs peuvent affecter différemment la sécurité alimentaire des cercles – surtout des communes – d'une année à l'autre ;
- que le poids relatif de ces chocs sur la sécurité peut également varier d'une année à l'autre sur les cercles et les communes ;
- par conséquent, la tendance à l'amélioration de la sécurité alimentaire ne peut pas être prise pour acquise d'une année à l'autre, parce que l'amélioration continue de la sécurité alimentaire dans un cercle donné peut cacher une détérioration de la même situation dans une ou plusieurs communes de ce cercle. De la même manière, une amélioration de la situation de la sécurité alimentaire dans un cercle ou une commune peut aussi être suivie de sa dégradation les années suivantes si l'importance (ou le poids relatif) d'un choc donné devient prépondérante.

**Figure 51** : Appréciation des populations enquêtées sur les prix pratiqués sur les marchés



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

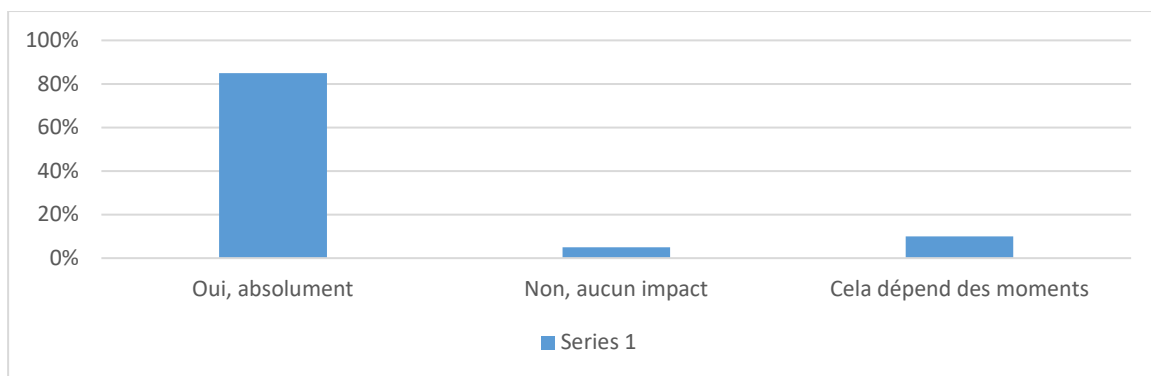
D'après ce graphique, à l'exception de certaines communes dans le cercle de Bankass, la majorité des personnes interrogées estime que les prix pratiqués sont abordables dans l'ensemble, sauf à certains moments de l'année où ils peuvent être élevés.

#### • Stratégies d'adaptation

Dans les situations difficiles, les ménages développent différentes stratégies d'adaptation (autant d'indices ou indicateurs de leur détresse). A cet égard, aux populations enquêtées dans les différentes communes, nous avons posé la question : est-ce que le prix d'achat des produits alimentaires a un impact sur vos choix de consommation ?

**Figure 52** : Impact des prix des produits alimentaires sur les choix de consommation





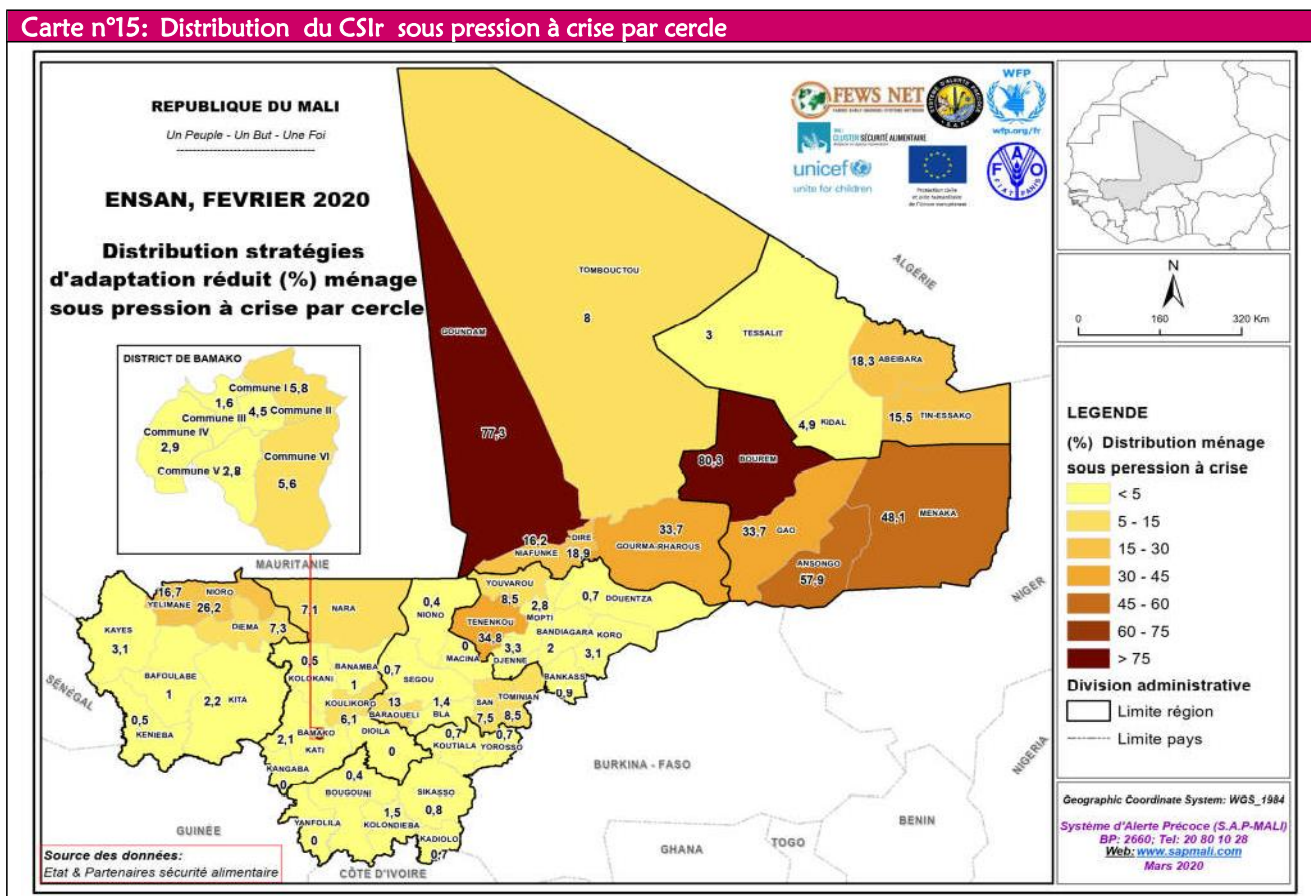
Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Ce graphique montre clairement que les prix ont manifestement un grand impact sur les choix de consommation des personnes interrogées dans toutes les 24 communes dans la région de Mopti, par conséquent ces prix déterminent dans large mesure les stratégies des acteurs.

Ces stratégies sont de deux types : Les stratégies d'adaptation alimentaire et les stratégies d'adaptation non-alimentaire.

Les stratégies d'adaptation alimentaires sont mesurées avec l'indice des stratégies de survie simplifié réduit (CSIr), qui apprécie la fréquence de cinq comportements du ménage : la consommation d'aliments moins préférés car moins chers, l'emprunt de la nourriture, la diminution des portions, la réduction de la consommation au profit des enfants et la réduction du nombre de repas par jour. Plus le score est élevé, plus les ménages ont recours à ces stratégies d'adaptation.

Figure 53 : Distribution des pourcentages de ménages usant de stratégie d'adaptation réduit par cercle en 2020



Source : ESAN 2020

Le cadre harmonisé classe l'indice de CSIr en trois classes :

- Phase 1 (acceptable) = 0 à 3 points ;
- Phase 2 sous pression = 4 à 18 points ;
- Phase 3 crise  $\geq$  à 19.

Bien que cela n'apparaisse pas clairement sur le graphique ci-dessus, dans nos entretiens avec les associations de femmes, nombreux sont celles qui nous ont révélées utiliser ces stratégies (celles de phase 2 presque toujours, et parfois celles de phase 3).

Les stratégies d'adaptation non-alimentaires : s'agissant du recours à des stratégies non alimentaires, les ménages ont été classés en 4 groupes :

- Ceux n'ayant pas eu de recours à des stratégies (de type non alimentaires) au cours de la période de référence ;
- Ceux ayant eu recours uniquement à des stratégies dites de stress, en ce sens qu'elles conduisent à la diminution de la capacité à faire face à des chocs futurs (par ex. emprunter de l'argent, dépenser son épargne ; vendre des actifs/équipements non productifs du ménage ; acheter la nourriture à crédit ; emprunter de l'argent ; envoyer les membres du ménage manger ailleurs et la vente d'animaux) ;
- Ceux ayant eu recours à des stratégies de crise au sens où ces stratégies affectent directement la productivité future (vendre des actifs/biens productifs ou moyens de transport ; réduire les dépenses non alimentaires essentielles telles l'éducation, la santé ; retirer les enfants de l'école) ;
- Ceux ayant eu recours à des stratégies d'urgence, entendons qui affectent la capacité future de produire et sont plus difficiles à inverser que les précédentes. Il s'agit notamment du fait de recourir à la mendicité ; de vendre les dernières femelles productrices ; de vendre la maison, la parcelle de terrain ou le champ ; de s'engager dans des activités risquées ou illégales génératrices de revenus (vols, vente de la drogue, travail avec des groupes armés, prostitution, etc.).

Il est important de signaler à cet égard qu'on note une plus grande vulnérabilité des femmes chef de ménages par rapport à cet indicateur.

Au niveau national, un peu plus du tiers des ménages (34,3%) ont eu recours aux stratégies d'adaptation non alimentaires au cours des trente derniers jours pour satisfaire leurs besoins alimentaires.

Selon l'ESAN 2020, on observe aussi une augmentation de la proportion de ménage ayant eu recours à des stratégies non alimentaires par rapport février 2018 (24%), ce qui serait lié surtout à la situation sécuritaire instable qui continue de perturber l'environnement socio-économique des zones du Centre et du Nord du pays.

**Tableau 65** : Stratégies d'adaptation non-alimentaire regroupée par région

Région	N'a pas eu recours à des stratégies	A eu recours uniquement qu'à des stratégies de stress	A eu recours à des stratégies de crise	A eu recours à des stratégies d'urgence
<b>Kayes</b>	67,6%	18,7%	5,6%	<b>8,1%</b>
<b>Koulikoro</b>	71,9%	19,2%	6,1%	<b>2,8%</b>
<b>Sikasso</b>	85,5%	10,8%	1,0%	<b>2,7%</b>
<b>Ségou</b>	74,9%	15,8%	5,5%	<b>3,9%</b>
<b>Mopti</b>	55,0%	22,6%	9,3%	<b>13,2%</b>
<b>Tombouctou</b>	29,9%	37,5%	26,5%	<b>6,1%</b>

<b>Gao</b>	36,3%	34,7%	19,1%	<b>9,8%</b>
<b>Kidal</b>	50,4%	22,3%	17,2%	<b>10,2%</b>
<b>Bamako</b>	69,9%	20,8%	4,7%	<b>4,5%</b>
National	<b>65,7%</b>	<b>20,4%</b>	<b>7,9%</b>	<b>6,0%</b>

Source : ESAN 2020

A Mopti en 2016, plus de la moitié des ménages (55%) a eu recours à l'une ou l'autre de ces stratégies d'adaptation non-alimentaire (stratégies de stress (35,5%), stratégies de crise (6,4), stratégie d'urgence (13,1%). En 2020, en baisse par rapport à 2016, le recours aux stratégies d'adaptation reste toujours élevé (45% dont 22,6% pour les stratégies de stress, 9,3% pour les stratégies de crise et 13,2% pour les stratégies d'urgence – **cette dernière catégorie est très élevée pour 2020, c'est d'ailleurs la proportion la plus haute au Mali en 2020**).

Au niveau cercle, les ménages ont le plus recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence dans les cercles de Ténenkou (50,1%), Koro (34,9%), Bandiagara (22%). Cette intensification des stratégies non alimentaires pourrait être liée à la conjugaison de différents chocs subits par les communautés à savoir l'insécurité, la perte de bétail et la baisse globale de revenus, le surendettement et le pillage/vol des animaux et des récoltes.

#### • Taux d'assistance alimentaire

Une proportion importante de personnes dépend de l'assistance alimentaire pour pouvoir faire face aux épisodes d'insécurité alimentaire, surtout celles causées par l'insécurité et les dépenses supplémentaires qui en résultent souvent. Ainsi au niveau national on remarque que le taux d'assistance alimentaire est plus élevé dans les régions du nord et du centre à cause de la crise humanitaire.

Ainsi qu'on peut le lire dans le PDSEC 2017-2021 de Mopti, les difficultés des populations ont été quelque peu atténuées par :

- Des distributions alimentaires gratuites de la part de l'Etat et ses partenaires notamment le PAM à l'endroit des populations vulnérables y compris les déplacés ;
- La poursuite de la subvention des intrants et des équipements agricoles par l'Etat et ses partenaires ;
- L'accompagnement des partenaires à travers des conventions de collaboration et appuis en intrants (semences, engrais carburants et équipements) : FAO, CISV, CICR, CECI, CARE International, IC/ONG ALBARKA, PRIA-Mali, WAAPP-2A.

**Tableau 66 : Zones et populations particulièrement à risque en août 2020**

Cercles	Difficultés alimentaires	Difficultés économiques légères	Difficultés économiques sévères	Raisons selon le SAP
<b>Bandiagara</b>	4 communes	15 communes	2 communes	L'insécurité qui a entraîné une chute très importante des productions agropastorales (abandons de champs et des pâturages) et des revenus (vols de bétail, destruction de biens) ;
<b>Douentza</b>	4 communes	5 communes	6 communes	
<b>Koro</b>	7 communes	8 communes	1 commune	
<b>Bankass</b>		9 communes	3 communes	
<b>Djenné</b>		9 communes	3 communes	
<b>Tenenkou</b>		9 communes	1 commune	
<b>Youwarou</b>		7 communes		
<b>Mopti</b>		14 communes		
Total	<b>15 communes</b>	<b>76 communes</b>	<b>16 communes</b>	

Source : Id-Sahel à partir du Rapport de sécurité alimentaire de la région de Mopti, juin 2020

Les conséquences de l'insécurité alimentaire peuvent être problématiques à la fois pour les individus et sur le plan communautaire : sur le plan individuel signalons le sentiment de la faim, l'épuisement, la malnutrition et avitaminose, l'isolement, la honte, mais également la



tentation vers des actions problématiques (vols, radicalisation, migrations). Sur le plan social il y a évidemment la stigmatisation sociale et ses conséquences, les atteintes à la solidarité et la cohésion sociale (conflits et tensions, radicalisation, etc.).

### 3.5.5. Principaux défis par service

**Tableau 67** : Principaux défis par service social de base

Secteur / service	Défis / enjeux
<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principaux enjeux et défis au plan du développement et du renouvellement des compétences humaines (capital humain) sont nombreux et complexes sans aucun doute. On peut cependant signaler notamment :</li> <li>• L'insuffisance du personnel enseignant et des formateurs</li> <li>• L'état et le manque d'infrastructures adéquates</li> <li>• L'insuffisance du matériel didactique</li> <li>• La baisse du niveau des élèves</li> <li>• Taux élevé de déperdition et d'abandon scolaire</li> <li>• La réduction du temps effectif d'apprentissage dans les écoles</li> <li>• Manque de formation des finaliste CED</li> <li>• Fermeture des centres Alpha</li> <li>• Manque de Salle, de matériel, de mobilier pour les CED, Medersas et écoles Communautaires</li> <li>• La réticence de la population face aux CED</li> <li>• Difficultés de paiement du complément des salaires des enseignants communautaires par la population</li> </ul>
<b>Santé</b>	<p>Outre la question de la fonctionnalité des infrastructures de santé, il faut aussi souligner les deux handicaps majeurs de la région que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre trop important des villages de certaines aires de santé est une contrainte qui impose l'utilisation de plusieurs équipes en stratégie avancée pour en assurer une couverture adéquate des groupes cibles,</li> <li>• La mobilité d'une frange importante des populations de la région soit, à cause de leurs activités économiques, soit du fait de leurs modes de vie (Peulhs transhumants, Pêcheurs Bozos, Kel Tamasheks nomades), nécessite encore au niveau de la quasi-totalité des districts, l'organisation de la stratégie mobile avec des moyens de déplacement onéreux (véhicules, pinasses)</li> <li>• L'enclavement interne, surtout en zone inondée qui occupe 4 des 8 districts de la région (Mopti, Djenné, Tenenkou et de Youwarou)</li> <li>• Le faible revenu des ménages face aux dépenses de santé</li> <li>• La forte mobilité du personnel de santé qui occasionne une insuffisance chronique en personnel</li> <li>• La situation d'insécurité</li> </ul>
<b>Eau potable-hygiène-assainissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insuffisance des ressources humaines et des matériels adéquats</li> <li>• L'accès difficile des populations à l'eau potable dû à des conditions hydrogéologiques non favorables pour les PMH (cercle de Koro, Bankass et une partie de Bandiagara)</li> <li>• L'absence d'aquifères productifs dans certaines zones</li> <li>• Non-respect de la stratégie nationale de développement de l'alimentation en eau potable par certaines ONG et les partenaires des collectivités (coopération décentralisée, jumelage ou particulier)</li> <li>• La mobilisation des ressources financières pour l'investissement auprès des partenaires des techniques et financiers</li> <li>• L'insuffisance de formation et de recyclage des artisans réparateurs, mécaniciens des centres AEP, des membres de comités de gestion des</li> </ul>

Secteur / service	Défis / enjeux
	<p>points d'eau et d'association d'usagers d'eau pour une gestion durable des points d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insuffisance des ouvrages d'assainissement en milieu urbain (Caniveaux, collecteurs, dépôts de transit, décharge finale, station de traitement des boues de vidange)</li> <li>• L'insuffisance dans la gestion des déchets (ordures ménagères, sachets plastiques, eaux usées)</li> <li>• L'insuffisance d'organisation des GIE d'assainissement ;</li> <li>• L'insécurité entraînant l'inaccessibilité à certaines zones de la région</li> <li>• Le Manque de kits d'analyse et de contrôle et l'insuffisance des moyens logistiques (véhicules, motos)</li> <li>• L'influence des pesanteurs sociales sur l'application des textes</li> <li>• Le non-respect de certaines dispositions des outils de planification (Par exemple PSA)</li> </ul>
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'insécurité/vol, les dépenses irrégulières de santé du fait climat général de tension et d'insécurité</li> <li>• Le déficit pluviométrique et les dégâts des déprédateurs sur les cultures</li> <li>• La hausse des prix des denrées alimentaires, le surendettement, les déplacements liés aux conflits inter/intra intracommunautaires affichent une part non négligeable</li> </ul>

### 3.5.6. Projets/programmes d'appui

**Tableau 68 :** Projets et organisations intervenant dans la région

Domaine d'intervention	Organisation / projet
<b>Santé</b>	Alliance pour l'Action Médicale Internationale
	Alliance Médicale de lutte Contre le Paludisme
	Association Malienne pour la Survie du Sahel
	Catholic Relief Service
	International Rescue Committee
	Organisation Mondiale de la Santé
	Terre des Hommes
	Fonds des Nations Unies pour la Population
	Association Malienne d'Éveil au Développement Durable
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle/Nutrition</b>	Alliance pour l'Action Médicale Internationale
	Association de Soutien au Développement des Activités de Population
	Cooperazione Internazionale
	Catholic Relief Service
	International Medical Corps
	International Rescue Committee
	Organisation Mondiale de la Santé
	Stop Sahel
	Terre des Hommes
	Fonds des Nations Unies pour la Population
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
	Agence Adventiste d'Aide et de Développement au Mali
	Association de Soutien au Développement des Activités de Population
	Direction Nationale de l'Agriculture
	Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
	Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
	Bureau International du Travail
Conemund	

Domaine d'intervention	Organisation / projet
	Direction Nationale de la Pêche
	Direction Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
	Groupe de Recherche d'Applications Techniques
	Programme Alimentaire Mondial
	Jeunes Entreprises du Mali
	LE TONUS
	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
	Solidarités International
	SOS Faim
	Tearfund
Education	Association d'Aide et d'Appui aux Groupements Ruraux et Urbains
	Conseils et Appui pour l'Education à la Base
	Centre d'Animation Pédagogique
	Œuvre Malienne d'Aide à l'Enfance du Sahel
	Programme Alimentaire Mondial
	Search For Common Ground
	Fonds des Nations Unies pour la Population
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
Eau-hygiène et assainissement	Catholic Relief Service
	Stop Sahel
Protection	Association Malienne pour la Survie du Sahel
	Bureau National Catholique pour l'Enfance
	International Rescue Committee
	Peace One Day
	Terre des Hommes
	Fonds des Nations Unies pour la Population
	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
	Association Malienne pour la Survie du Sahel
	Croix Rouge Malienne
	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
	CARE International
	United Nations Mine Action Service
	Equipe de Recherche et d'Appui pour le Développement
	Groupe d'Animation Action au Sahel Mali
	Comité International pour l'Aide d'Urgence et le Développement
Coordination	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies

### 3.5.7. Situation Humanitaire

#### 3.5.7.1. Déplacement de populations (par caractéristiques : sexe, âge, zone de départ)

L'année 2019 a été marquée essentiellement par une exacerbation des violences et conflits intercommunautaires dans le centre du Mali (régions de Ségou et de Mopti) ; qui ont engendré une détérioration significative au niveau sécuritaire et humanitaire. La persistance de l'insécurité dans ces régions amplifie les déplacements de populations et contribue à l'accroissement des contraintes d'accès humanitaire dans un environnement d'urgence complexe caractérisé par une insuffisance et parfois, une absence d'infrastructures et de services sociaux de base.

- **Déplacements des populations**

Face à l'insécurité, de nombreuses populations ont été contraintes à fuir leurs domiciles dans le plus grand dénuement. Dans les chefs-lieux de Cercles où celles-ci ont principalement trouvé refuge, la question du logement se pose avec acuité tant pour elles que pour les communautés hôtes et les ménages retournés. Il faut noter que dans bien des cas, ces déplacements de

populations sont imputables aux opérations militaires, aux activités des groupes armés, et aux pressions exercées sur la population civile, ainsi qu'à l'exacerbation des tensions intercommunautaires.

- **Zones de départ et destinations**

Il convient de noter que les zones de départ sont généralement les zones de conflits et les foyers de tensions intercommunautaires.

Pour la région de Mopti, les zones de départ sont généralement les localités situées dans le Gourma, le plateau Dogon et l'inter fleuve.

Le tableau ci-après indique les zones de départ et les destinations dans la région de Mopti.

**Tableau 69 : Zones de départ et d'accueil des PDI de la région de Mopti**

Région	Zone d'accueil (Cercle)	Zone de départ (Commune)
<b>Mopti</b>	Bandiagara	Bnadiagara, Sangha, Docoumbo, Timiniri Bandiagara
	Bankass	Bankass, Baye, Kani-Bonzon, Lessagou-Habé, Ouenkoro, Diallassagou, Kolongo Habbé Segué, Soubala,
	Djenné	Dandougou Fakala Fakala, Nema-Badeya-Kafo
	Douentza	Gandamia Hairé Dianwely Douentza
	Koro	Koro Diankabou Ogossagou Dioungani Dougoutene I Dougoutene I Koporokendie Pen Madougou Bondo
	Mopti	Mopti Sokoura Fatoma
	Ténenkou	Diafarabé Diondiori Diaka
	Youwarou	Youwarou Farimaké

- **Evolution spatiale**

### 3.5.7.2. Région de Mopti

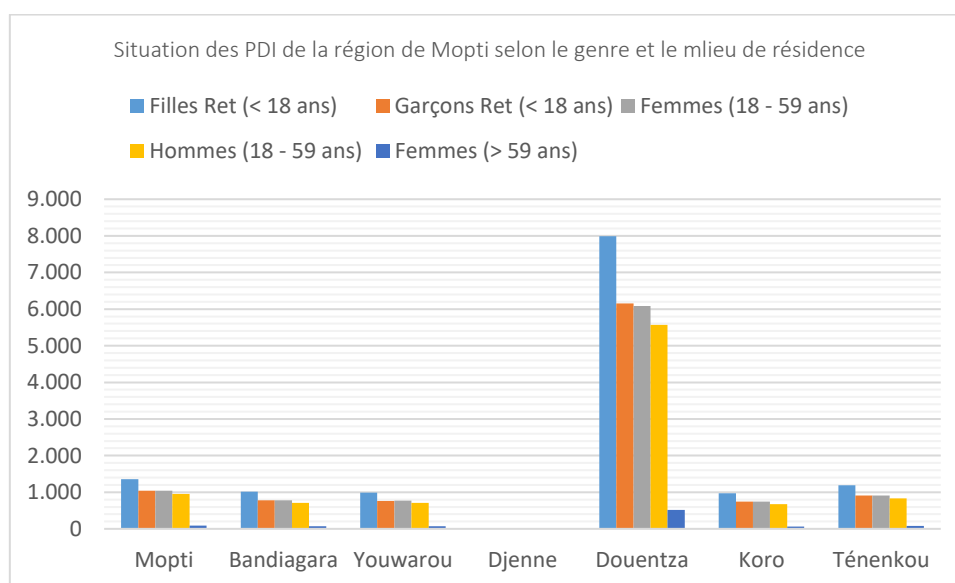
D'une manière générale, les mouvements de population affectent tous les cercles de la région. Ci-après la situation des déplacés par région en 2020 :

**Tableau 70 : Situation des déplacés - Région de Mopti**

Cercle	Filles Ret (< 18 ans)	Garçons Ret (< 18 ans)	Femmes (18 - 59 ans)	Hommes (18 - 59 ans)	Femmes (> 59 ans)	Total
<b>Mopti</b>	1 357	1 041	1 041	950	90	4479
<b>Bandiagara</b>	1 012	776	776	708	68	3340
<b>Youwarou</b>	991	761	774	707	68	5000
<b>Djenne</b>	5	4	4	4	1	18
<b>Douentza</b>	7 990	6 155	6 089	5 569	521	26324
<b>Koro</b>	968	742	742	678	65	3195
<b>Téenkou</b>	1 193	914	914	835	81	3937
<b>Total</b>						46293

Source : DRDSES/OCHA Mopti\_Juillet 2020

**Figure 54 : Situation des déplacés de la région de Mopti selon le milieu de résidence et le genre**



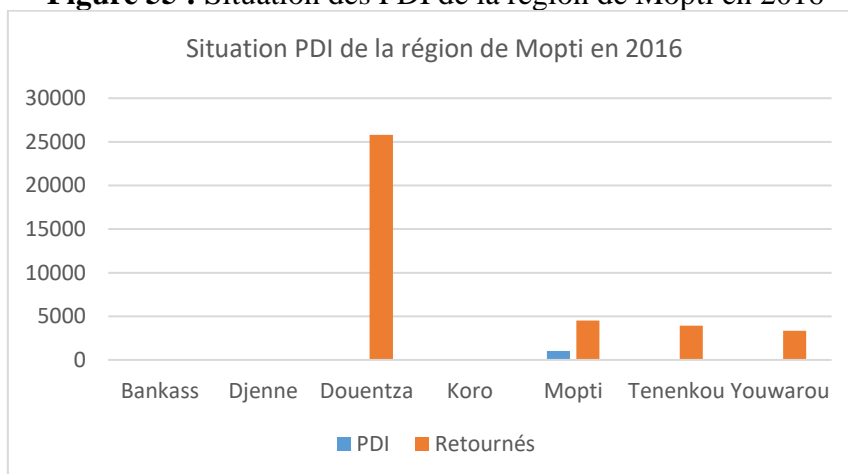
Il ressort de l'analyse du graphique que dans la région de Mopti, tous les cercles sont concernés par les mouvements de population, à l'exception de Djenné. Le cercle de Douentza semble le plus durement touché avec 26324 PDI soit 57% ; suivent les cercles de Youwarou, Mopti, Téenkou et Bandiagara avec respectivement 11% ; 10% ; 8% et 7%.

Dans toutes les localités concernées par les mouvements de population, les couches juvéniles notamment les jeunes filles sont les plus exposées, suivent les personnes âgées des deux sexes.

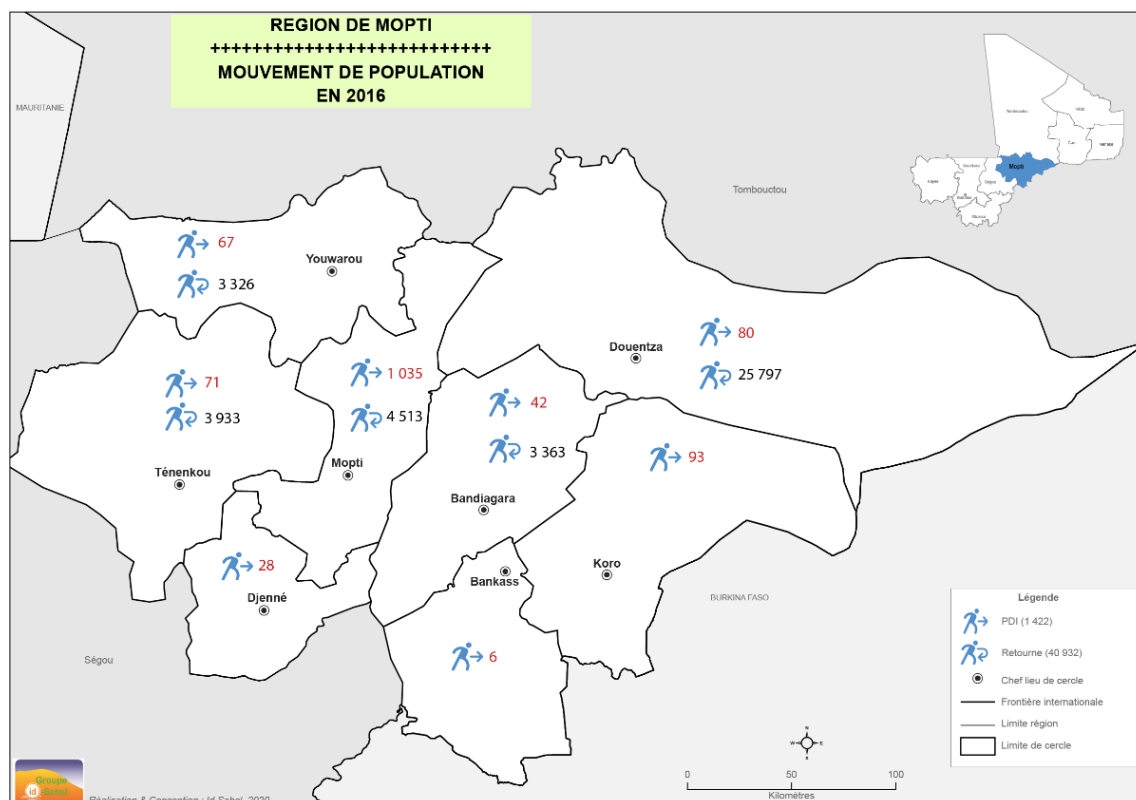
**Tableau 71 : Situation des PDI en 2016**

Cercle	PDI	Retournés	Total
Bankass	6	0	6
Djenné	28	0	28
Douentza	80	25797	25877
Koro	93	0	93
Mopti	1035	4513	5548
Tenkou	71	3933	4004
Youwarou	67	3326	3393
<b>Total</b>	<b>1380</b>	<b>37569</b>	<b>38949</b>

**Figure 55 : Situation des PDI de la région de Mopti en 2016**

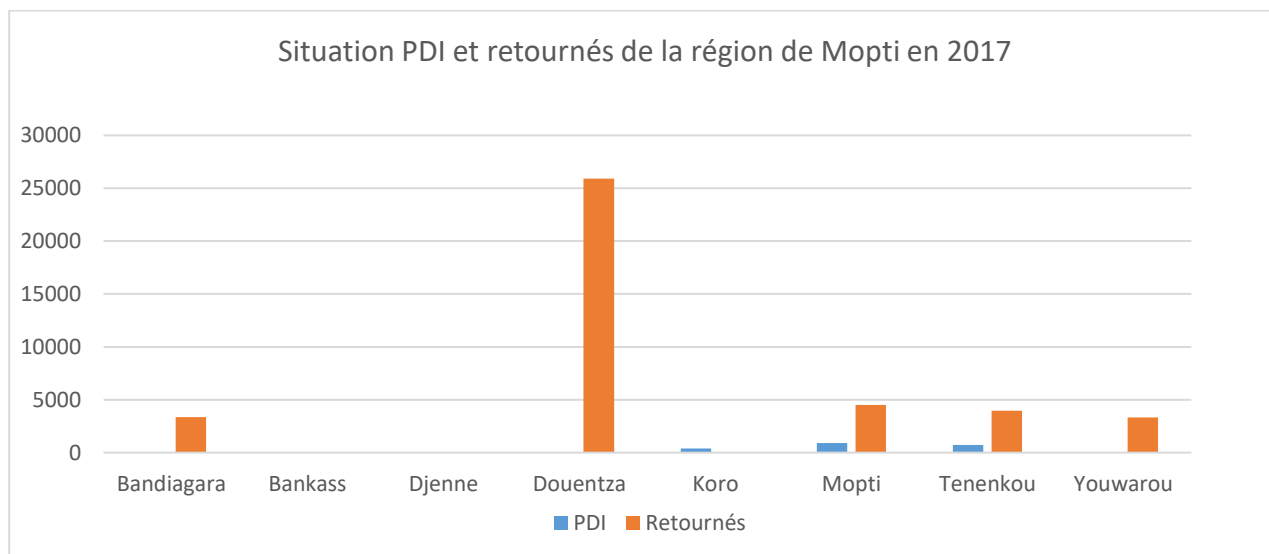


Le graphique indique qu'en 2016 la commune urbaine de Mopti concentre le plus gros contingent de personnes déplacées soit 75% contre 0,43% pour Bankass. En ce qui concerne les personnes retournées la commune de Douentza occupe le peloton de tête avec 68%. En revanche, les communes de Koro, Bankass et Djenné n'en comptent aucune.

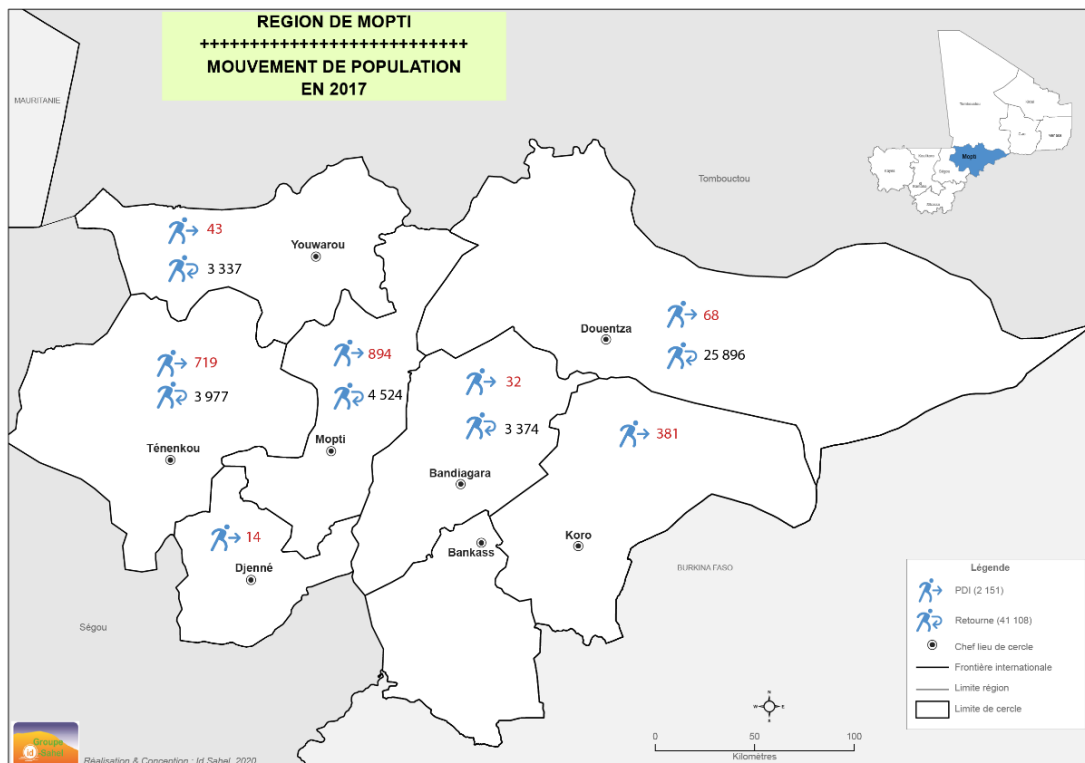


**Tableau 72 : Situation des PDI en 2017**

cercle	PDI	Retournés	Total
<b>Bandiagara</b>	32	3374	3406
<b>Bankass</b>	0	0	0
<b>Djenne</b>	14	0	14
<b>Douentza</b>	68	25896	25964
<b>Koro</b>	381	0	381
<b>Mopti</b>	894	4524	5418
<b>Tenenkou</b>	719	3977	4696
<b>Youwarou</b>	43	3337	3380
<b>Total</b>	<b>2151</b>	<b>41108</b>	<b>43259</b>

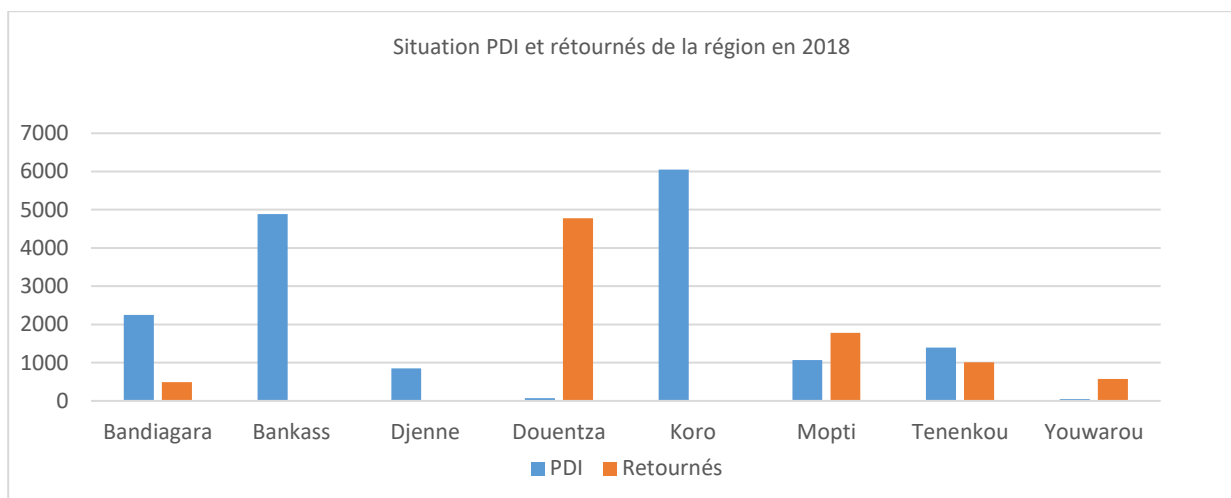


De la même manière qu'en 2016, les mouvements de population se sont poursuivis en 2017. On note une diminution à Mopti (41%) pour les PDI pendant que dans la commune de Douentza, force est de constater que la proportion de personnes retournées reste stationnaire soit 63% comparativement à l'année précédente.



**Tableau 73 : Situation des PDI en 2018**

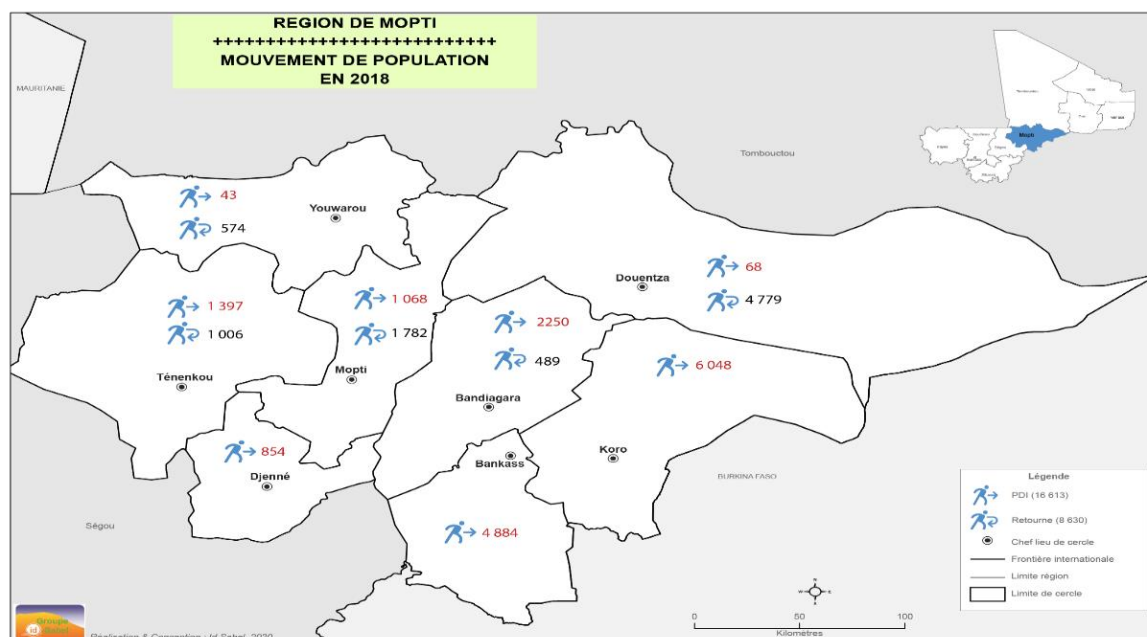
Cercle	PDI	Retournés	Total
<b>Bandiagara</b>	2250	489	2739
<b>Bankass</b>	4884	0	4884
<b>Djenné</b>	854	0	854
<b>Douentza</b>	68	4779	4847
<b>Koro</b>	6048	0	6048
<b>Mopti</b>	1069	1782	2851
<b>Tenenkou</b>	1397	1006	2403
<b>Youwarou</b>	43	574	617
<b>Total</b>	<b>16613</b>	<b>8141</b>	<b>22504</b>



Contrairement aux deux années précédentes, en 2018, le centre de gravité des mouvements de population s'est déplacé dans les communes du plateau Dogon à savoir Koro et Bankass qui enregistrent respectivement 36% et 29%. Au même moment le nombre de retournés à Douentza

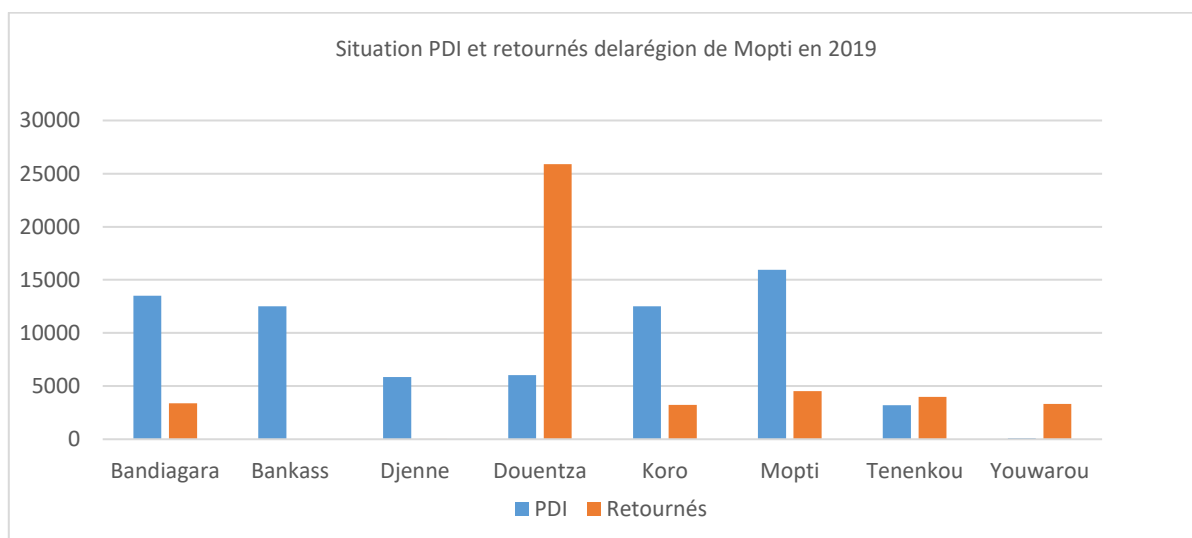


diminue par rapport aux années antérieures 59% contre 63% en 2017 et 68% en 2016. Cela s'explique par le glissement des zones de conflits armés vers ces localités jusque-là exemptes d'attaques armées.

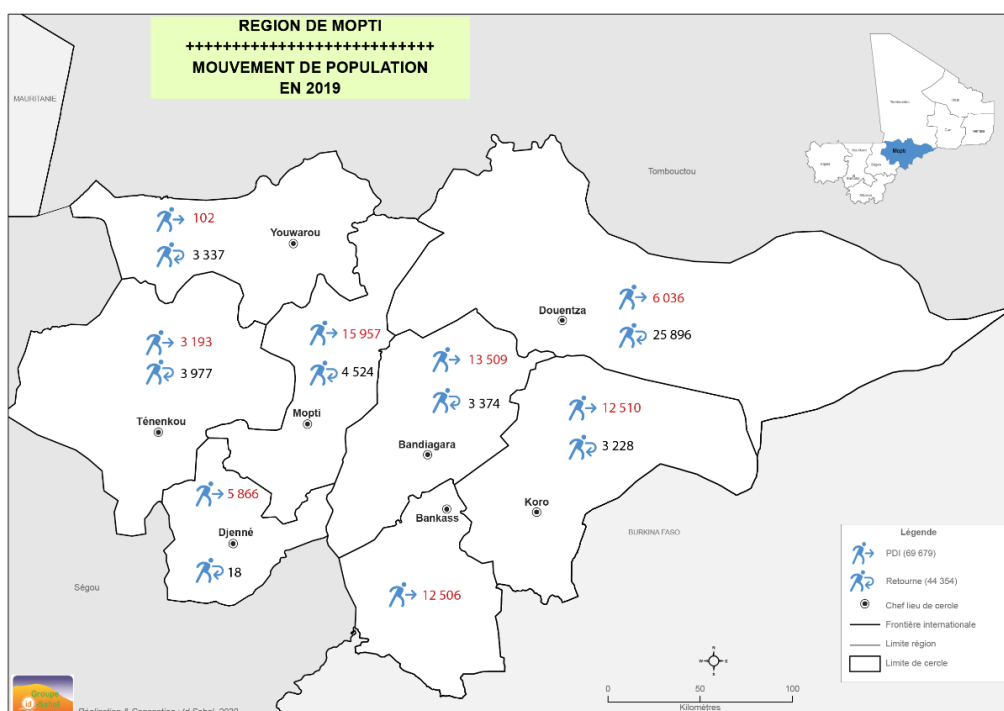


**Tableau 74 : Situation des PDI 2019**

Cercle	PDI	Retournés	Total
<b>Bandiagara</b>	13509	3374	16883
<b>Bankass</b>	12506	0	12506
<b>Djenné</b>	5866	18	5884
<b>Douentza</b>	6036	25896	31932
<b>Koro</b>	12510	3228	15738
<b>Mopti</b>	15957	4524	20481
<b>Tenenkou</b>	3193	3977	7170
<b>Youwarou</b>	102	3337	3439
<b>Total</b>	69679	44354	110594



Le graphique fait ressortir que comparativement à l'année 2018, le nombre de personnes retournées augmente de 18%. La commune de Douentza s'illustre à nouveau avec 58% de l'effectif total des personnes retournées pendant que pour les PDI, la commune urbaine de Mopti enregistre le gros contingent de retournés avec 23%. Cela n'est pas sans occasionner les problèmes de prise en charge de ces personnes au plan alimentaire, social, sanitaire et d'hygiène et d'assainissement.



### • Caractéristiques des populations

En marge de l'analyse tendancielle de l'évolution des PDI de 2016 à 2019, les tableaux qui suivent renseignent sur les caractéristiques selon les localités et le sexe en **2020**.

La situation par cercle est se présente ainsi qu'il suit :

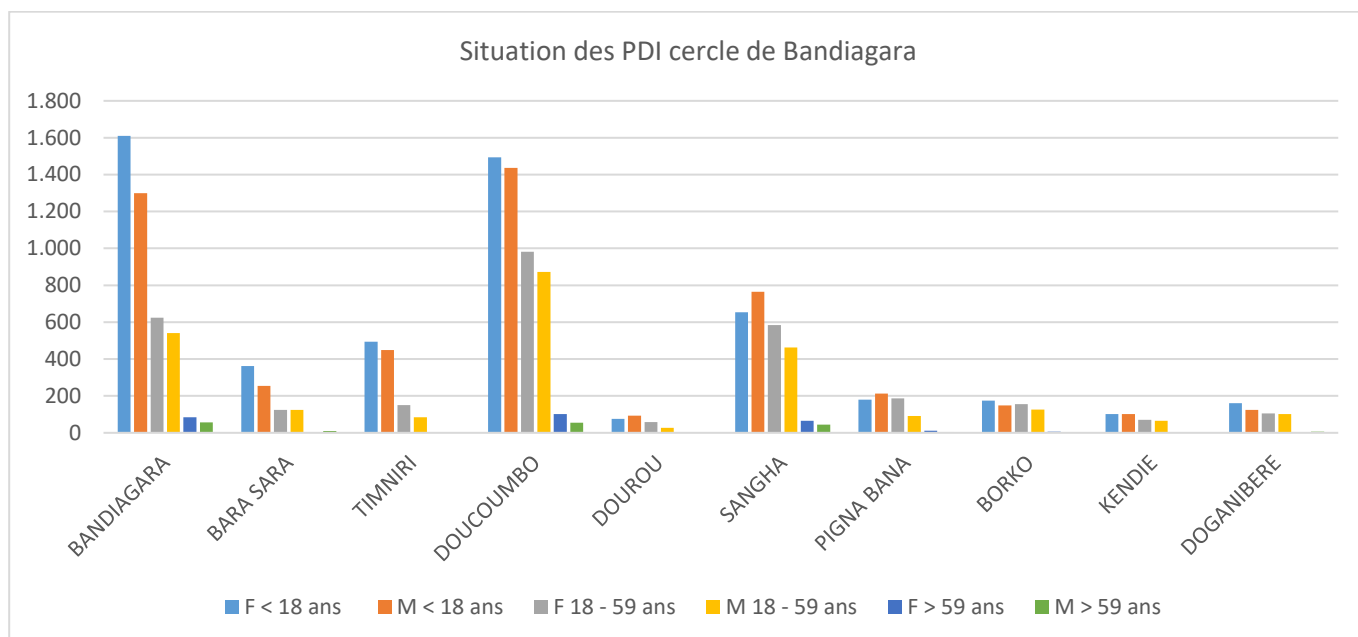
### 1. Région de Mopti

**Tableau 75 : Situation PDI du cercle de Bandiagara**

Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
<b>Bandiagara</b>	1 610	1 300	624	540	84	56	4 214
<b>Bara Sara</b>	362	254	124	125	2	9	876
<b>Timniri</b>	494	448	151	85	-	1	1 179
<b>Doucoumbo</b>	1 494	1 436	982	873	101	55	4 941
<b>Dourou</b>	75	93	58	27	1	3	257
<b>Sangha</b>	653	765	585	463	66	44	2 576
<b>Pigna Bana</b>	180	213	186	92	11	5	687
<b>Borko</b>	175	149	156	126	7	3	616
<b>Kendie</b>	101	101	71	65	3	2	343
<b>Doganibere</b>	161	124	105	102	2	7	501
<b>Total</b>	<b>5 305</b>	<b>4 883</b>	<b>2 886</b>	<b>2 433</b>	<b>277</b>	<b>185</b>	<b>16 190</b>

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020

**Figure 56 : Situation PDI du cercle de Bandiagara**



Source : DRDSES/OCHA\_ avril 2020

Le graphique indique que dans le cercle de Bandiagara, les déplacements de population sont plus importants à Doucoumbo (30,51%), Bandiagara (26,02%) et Sangha (16%). D'une manière générale, les mouvements de population affectent notamment les jeunes (garçons et filles de < 18 ans) que les personnes âgées à Bandiagara (69,05%), Doucoumbo (59,29%) et Sangha (55,04%).

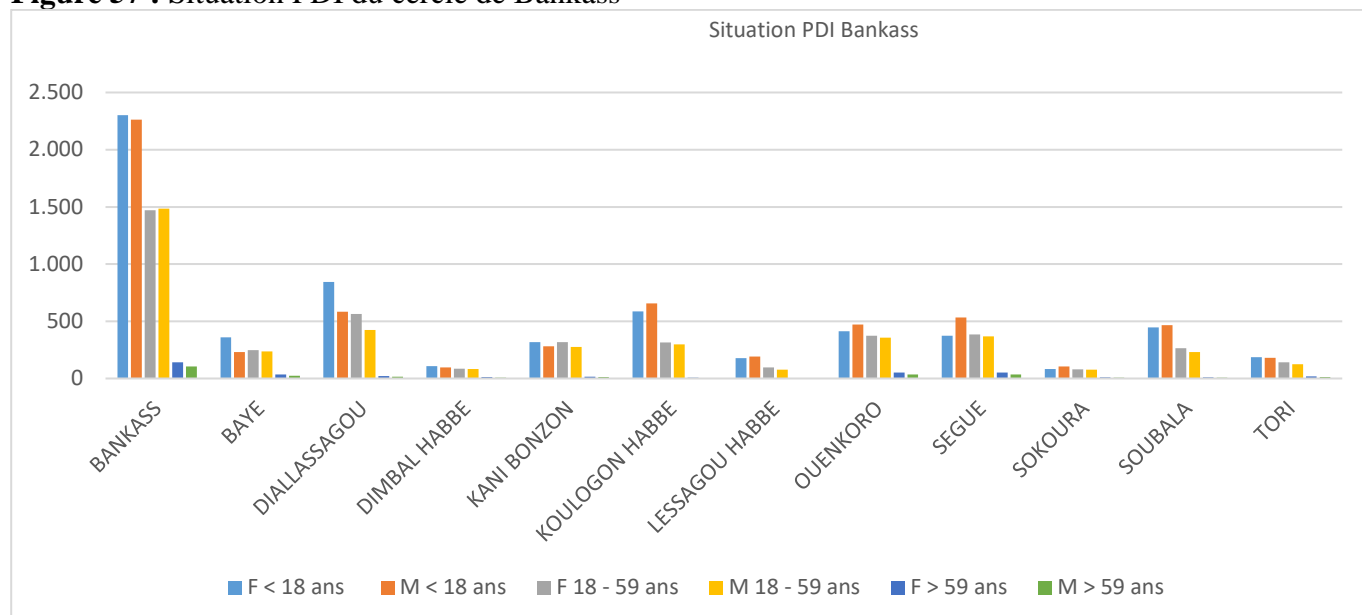
Cette tendance est aussi observée dans les autres communes du cercle où la proportion de jeunes (filles et garçons de < 18 ans atteint 63% contre 3% pour les personnes âgées > 59 ans tous sexes confondus).

**Tableau 76 : Situation PDI du cercle de Bankass**

Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
<b>Bankass</b>	2 301	2 263	1 471	1 486	143	105	7 769
<b>Baye</b>	359	231	249	238	34	23	1134
<b>Diallassagou</b>	843	585	564	424	22	16	2454
<b>Dimbal Habbe</b>	107	96	86	82	12	8	391
<b>Kani Bonzon</b>	317	281	318	275	17	12	903
<b>Koulogon Habbe</b>	586	656	316	299	6	5	1868
<b>Lessagou Habbe</b>	179	192	96	77	5	3	552
<b>Ouenkoro</b>	414	472	374	357	51	34	1702
<b>Segue</b>	374	534	384	367	52	35	1746
<b>Sokoura</b>	83	106	80	76	11	7	363
<b>Soubala</b>	448	465	266	231	9	6	1425
<b>Tori</b>	187	180	142	126	18	12	665
<b>Total</b>	<b>6 198</b>	<b>6 061</b>	<b>4 346</b>	<b>4 038</b>	<b>380</b>	<b>266</b>	<b>20 972</b>

Source : DRDSES/OCHA\_ avril 2020

**Figure 57 : Situation PDI du cercle de Bankass**



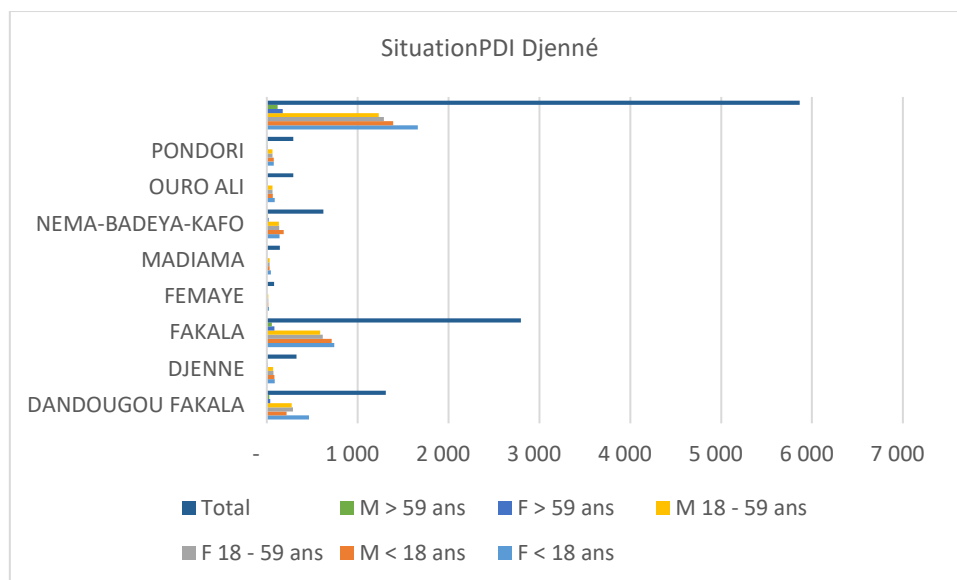
Le phénomène de personnes déplacées internes semble très préoccupant dans le cercle notamment à Bankass qui concentre un nombre important de PDI (37,04%). Suivent les communes de Diarrassagou (11%) et Koulongon Habbé (9%). A Bankass, dans la population de déplacés, les jeunes (garçons et filles de < 18 ans) représentent (59%) ; (58%) à Diarrassagou et 66% à Kolongon Habbé.

Aussi, il convient de noter que les déplacements drainent une frange importante d'adultes 18-59 ans dans les trois communes citées. Pour cette tranche d'âge, le sexe ratio est plus favorable aux femmes.

**Tableau 77 : Situation PDI du cercle de Djenné**

	Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
Djenné	Dandougou	464	218	288	275	39	26	1 310
	Fakala							
	Djenne	86	83	72	69	10	7	327
	Fakala	742	713	615	587	84	56	2 797
	Femaye	25	17	18	17	2	2	81
	Madiama	43	32	31	30	4	3	143
	Nema-Badenya-Kafo	140	184	137	131	19	12	623
	Ouro Ali	87	65	64	62	9	6	293
	Pondori	75	77	64	61	9	6	292
		1 662	1 389	1 289	1 232	176	118	5 866

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020



Il ressort de l'analyse du graphique que les déplacements de population touchent 5866 personnes de catégorie d'âge différente. D'une manière générale, deux (02) communes se hissent au premier rang à savoir la commune de Fakala (47,68%) et la commune de Dandougou Fakala (22,33%).

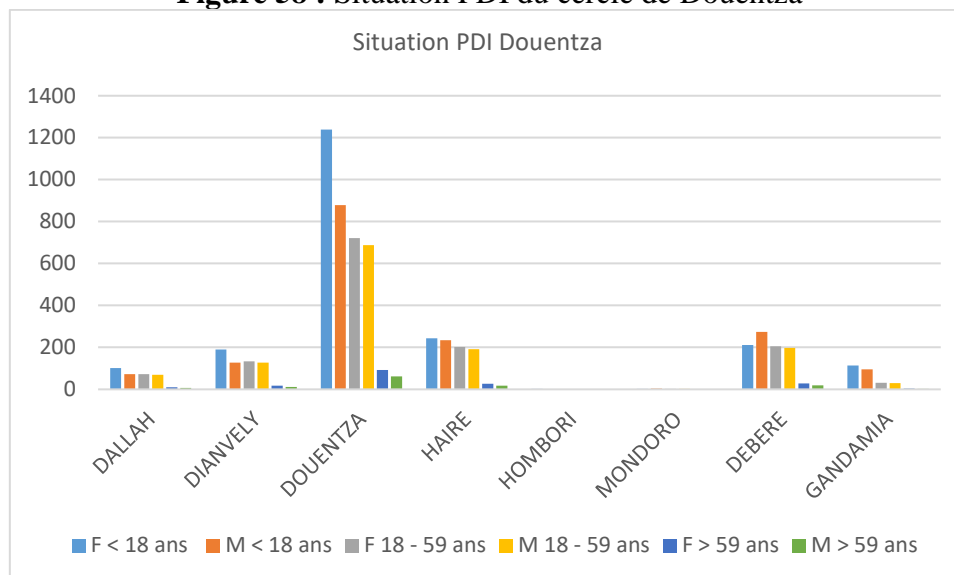
A Fakala, les jeunes de < 18 ans représentent 52,02% contre 52,06% à Dandougou Fakala. En revanche, les personnes adultes représentent 43% de l'effectif total. La même tendance est observée dans la commune de Dandougou Fakala où les adultes tiennent le même pourcentage soit 43%. Enfin dans les autres communes, les déplacements sont d'une proportion moins inquiétante.

**Tableau 78 : Situation PDI du cercle de Douentza**

commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
<b>Dallah</b>	101	73	73	70	10	7	334
<b>Dianvely</b>	190	127	134	128	18	12	609
<b>Douentza</b>	1 238	878	721	687	92	62	3678
<b>Haire</b>	243	234	202	192	27	18	916
<b>Hombori</b>	2	-	1	1	-	-	4
<b>Mondoro</b>	3	4	3	3	-	-	13
<b>Debere</b>	212	274	206	197	28	19	936
<b>Gandamia</b>	114	96	31	30	4	3	278
	<b>2 103</b>	<b>1686</b>	<b>1371</b>	<b>1308</b>	<b>179</b>	<b>121</b>	<b>6768</b>

*Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020*

**Figure 58 : Situation PDI du cercle de Douentza**



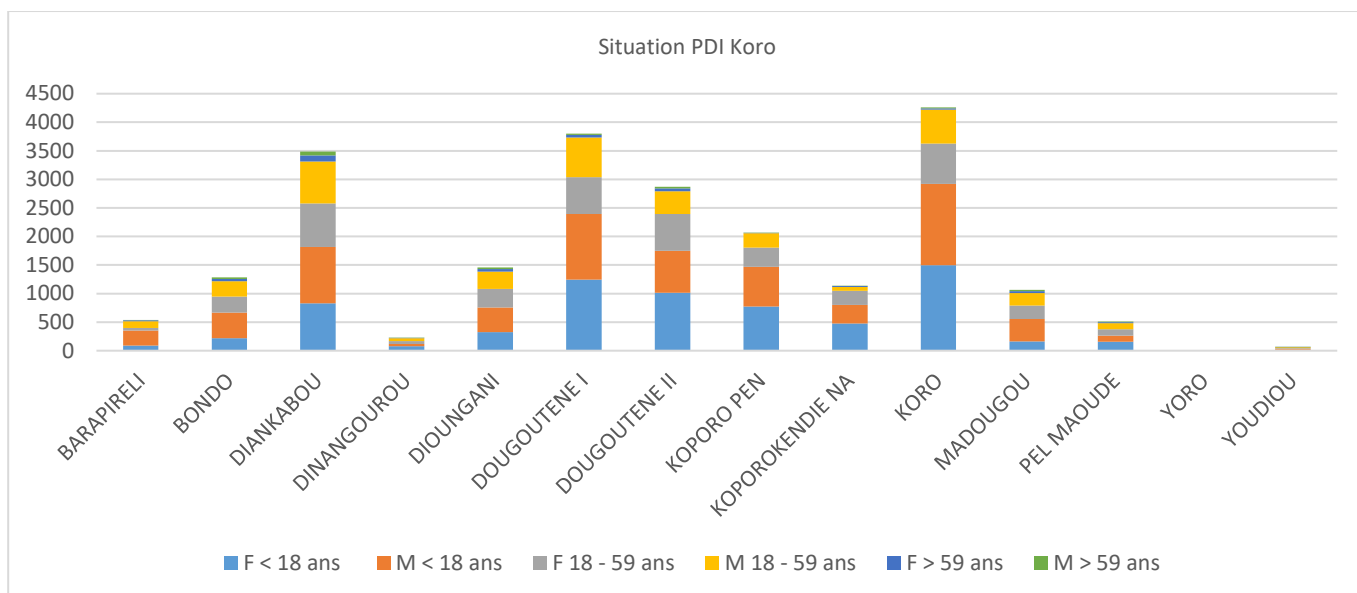
L'analyse du graphique fait apparaître que les communes du cercle perçoivent différemment les effets des mouvements de population. C'est ainsi que trois (03) communes se détachent du lot à savoir la commune de Douentza (54%), suivent les communes de Deberé (14%) et de Hairé (13%). Dans la commune de Douentza, les jeunes filles de < 18 ans représentent plus de la moitié des personnes déplacées avec (59%) contre (11%) à Hairé et (10%) à Deberé.

Dans l'ensemble, les personnes adultes dont l'âge varie de 18-59 ans sont aussi concernées par les déplacements à hauteur de 39,58%. Enfin, les communes de Mondoro et de Hombori à ce moment précis n'ont pas enregistré de cas de déplacés.

**Tableau 79 : Situation PDI du cercle de Koro**

Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
Barapireli	89	262	49	114	16	11	492
Bondo	218	448	282	269	38	26	1255
Diankabou	828	986	767	732	105	70	3488
Dinangourou	79	41	51	49	7	5	232
Dioungani	323	436	321	307	44	29	1460
Dougoutene I	1 242	1 149	650	694	41	24	3 800
Dougoutene Ii	1 013	738	641	402	46	31	2 871
Koporo Pen	776	690	338	251	9	7	2071
Koporokendie Na	478	326	246	67	17	6	1140
Koro	1 497	1 423	709	590	23	16	4 258
Madougou	161	393	234	223	32	21	1064
Pel Maoude	156	110	112	107	15	10	510
Yoro	3	1	2	2	-	-	8
Youdiou	16	17	14	13	2	1	63
	6 879	7 020	4416	3820	395	257	22 712

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020



Dans le cercle de Koro, les déplacements de population sont plus importants dans principalement trois (03) communes à savoir Koro (18,74%), Dougouténé I (16,73%) et Diankabou (15,35%).

Il apparait qu'à Koro, les jeunes dont l'âge est < **18 ans** représentent (68,55%) contre (30,50%) pour les adultes des deux sexes. Cette tendance est aussi observée dans les deux autres communes.

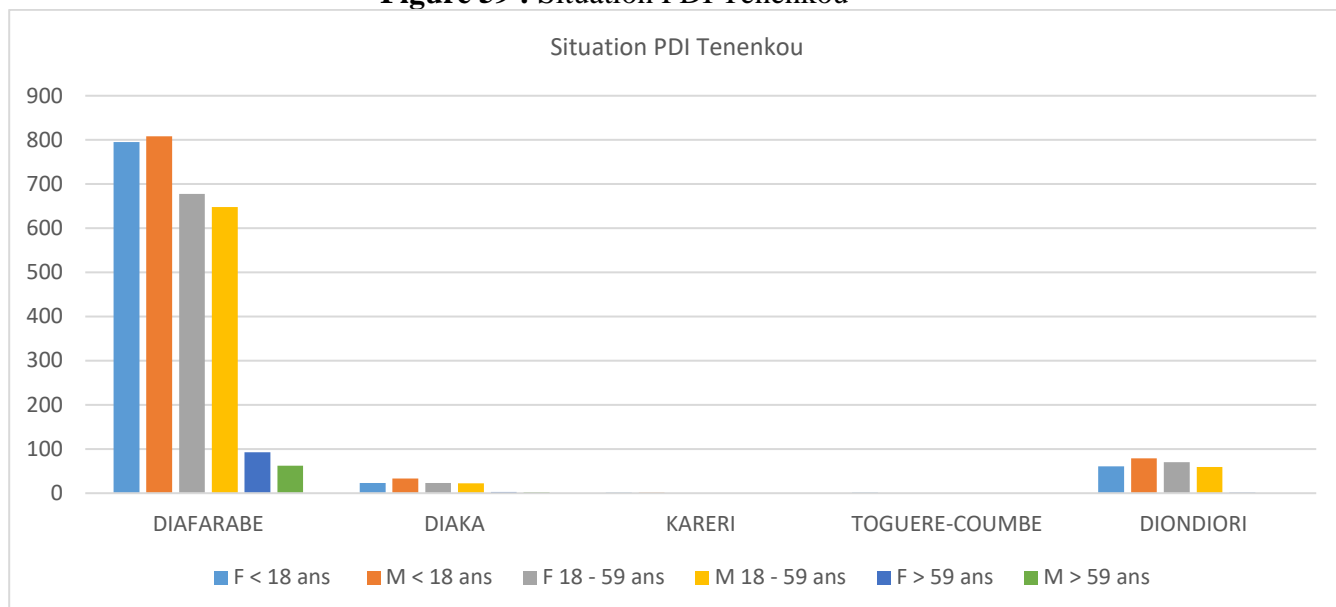
Enfin, il convient de noter que pour l'ensemble des communes citées, les déplacements concernent en premier lieu les adultes, qui constituent la population active.

**Tableau 80 : Situation PDI du cercle de Ténenkou**

Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
<b>Diafarabé</b>	795	808	678	648	93	62	3084
<b>Diaka</b>	23	33	23	22	3	2	106
<b>Kareri</b>	1	1	-	-	-	-	2
<b>Toguere-Coumbe</b>	1	-	-	-	-	-	1
<b>Diondiori</b>	61	79	70	59	1	-	270
<b>Total</b>	<b>881</b>	<b>921</b>	<b>771</b>	<b>729</b>	<b>97</b>	<b>64</b>	<b>3463</b>

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020

**Figure 59 : Situation PDI Tenenkou**



Le graphique renseigne que les déplacements de population sont d'une grande ampleur à Diafarabé qu'ailleurs dans le cercle. En revanche les communes comme Kareri et Togere Coumbé n'ont enregistré qu'une à deux (02) personnes. A Diafarabé, 52% des déplacés internes sont des jeunes de < 18 ans.

- **Cercle de Mopti**

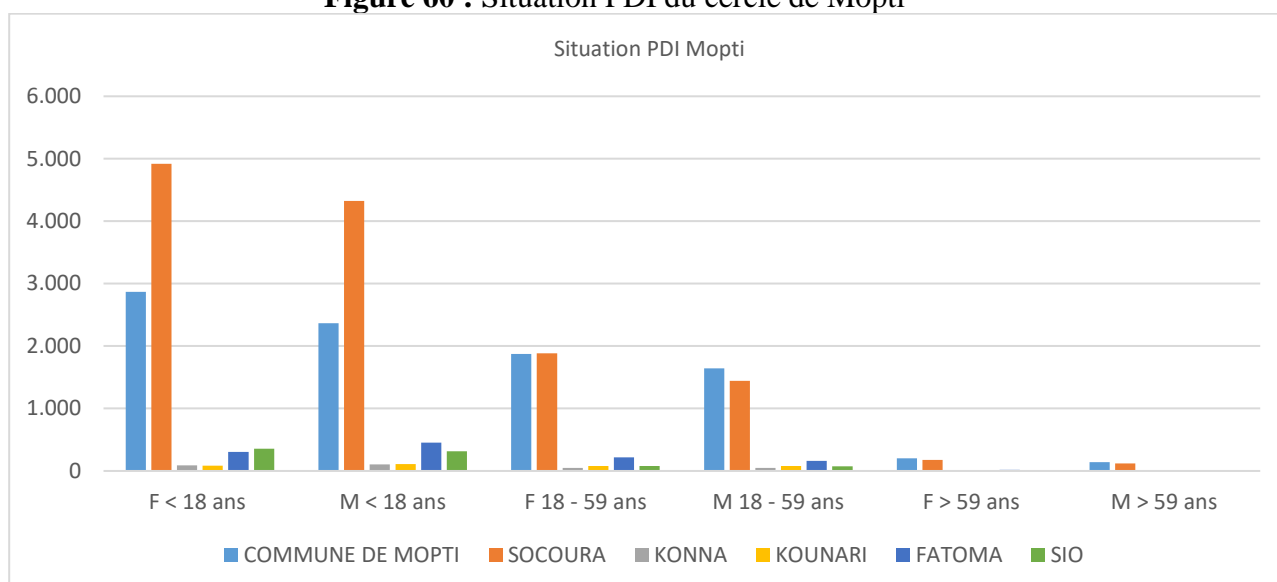
**Tableau 81 : Situation PDI du cercle de Mopti**

Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
<b>Mopti</b>	2 871	2 368	1 876	1 644	203	141	9 103
<b>Socoura</b>	4 919	4 326	1 883	1 441	175	122	12 866
<b>Konna</b>	89	106	49	49	1	2	296
<b>Kounari</b>	84	110	82	78	11	7	372
<b>Fatoma</b>	303	456	220	163	19	12	1173
<b>Sio</b>	358	315	81	72	6	6	838
<b>Total</b>	<b>8 624</b>	<b>7 681</b>	<b>4 191</b>	<b>3 447</b>	<b>415</b>	<b>290</b>	<b>24 648</b>

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020



**Figure 60 : Situation PDI du cercle de Mopti**



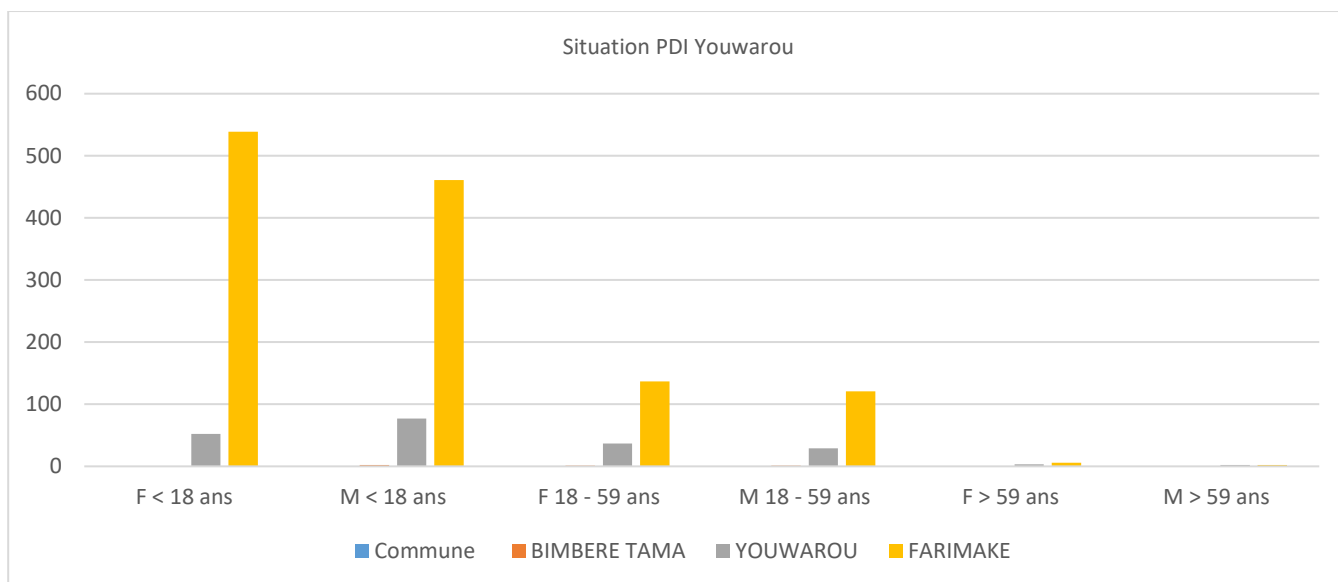
Le graphique renseigne que les déplacements de population sont d'une grande ampleur dans la commune urbaine de Mopti et à Socoura. Ces deux communes concentrent 89% des personnes déplacées. Parmi elles, les jeunes de < 18 ans (**filles et garçons**) constituent une frange importante avec 57, 55% pour la commune urbaine de Mopti et 79% pour la commune de Socoura. En revanche, les adultes (18 - 59 ans) n'obtiennent que 39% pour la commune urbaine de Mopti contre 26% pour Socoura. On note que d'une manière générale, le sexe ratio est favorable aux femmes dans ces mouvements.

- **Cercle de Youwarou**

**Tableau 82 : Situation PDI du cercle de Youwarou**

Commune	F < 18 ans	M < 18 ans	F 18 - 59 ans	M 18 - 59 ans	F > 59 ans	M > 59 ans	Total
<b>Bimbere Tama</b>	-	2	1	1	-	-	4
<b>Youwarou</b>	52	77	37	29	3	2	200
<b>Farimake</b>	539	461	137	121	6	2	1266
<b>Total</b>	<b>591</b>	<b>540</b>	<b>175</b>	<b>151</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>1470</b>

Source : DRDSES/OCHA\_avril 2020



Le graphique indique que les déplacements de population sont plus significatifs dans la commune de Farimaké (86%) qu'ailleurs dans le cercle de Youwarou. Parmi les personnes déplacées internes, les jeunes de < 18 ans (filles et garçons) constituent 79 % contre 20% pour les adultes (18 - 59 ans).

### 3.5.8. Principaux défis

Au nombre des défis, on peut retenir :

- La pérennisation de l'assistance humanitaire dans les régions du centre ;
- Difficultés d'accès des populations des zones affectées par la crise sécuritaire aux services sociaux de base de qualité en raison de l'exacerbation des conflits ;
- La sécurisation des zones de départ des déplacés ;
- Le déplacement massif des populations des zones concernées et la fragilisation de la cohésion sociale ;
- Le renforcement des capacités des structures sanitaires pour la prise en charge des PDI (surtout en médicaments) ;
- L'immatriculation des PDI au RAMED ;
- Le renforcement du dialogue entre les communautés en vue du retour des PDI ;
- L'intégration socio-économique des PDI ;
- La prolongation de la crise de protection des PDI etc...

#### • Besoins Prioritaires :

A la lumière des différentes évaluations effectuées par les agences humanitaires en collaboration avec les services locaux de développement social et de l'économie solidaire sur les sites des déplacés, il ressort que les premiers besoins prioritaires sont exprimés en termes de :

- Assistance alimentaire ;
- Assistance en abris d'urgences ;
- Assistance en non-vivres ;
- Assistance en eau ; hygiène et assainissement.
- Assistance en eau ; hygiène et assainissement.

#### • Impact économique des déplacements de population sur l'économie locale de la région

- Dans la région de Mopti, l'impact des déplacements massifs et incontrôlés des populations suite aux attaques récurrentes a occasionné des perturbations inestimables sur le plan économique, notamment sur l'économie locale. On peut en retenir ce qui suit :

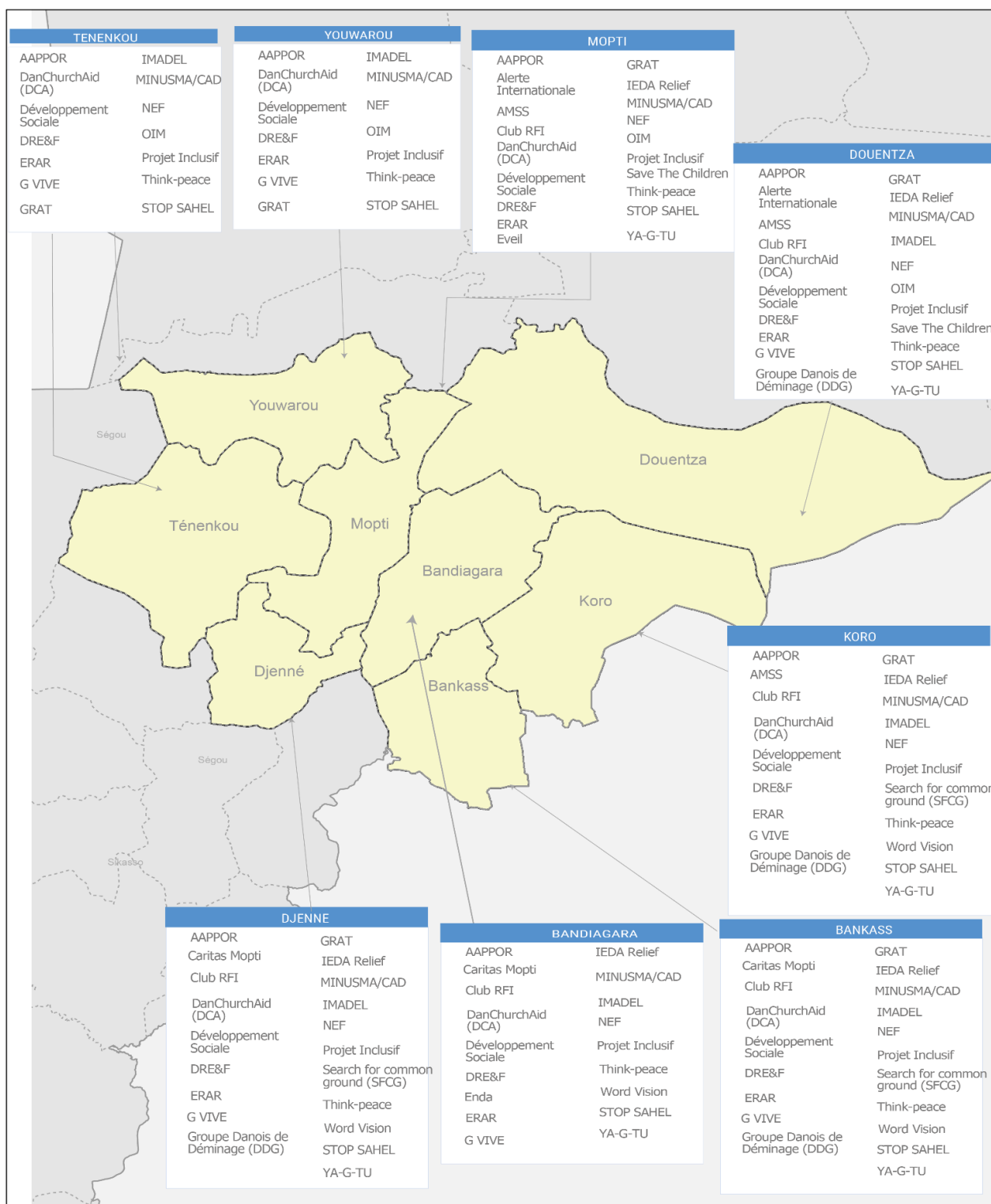
- Perte importante des superficies agricoles (8,696 Ha) et abandon d'autres superficies par les populations (50,089 ha). DRA Mopti, 2019 ;
- Hausse des vols de bétails (Bovins : 68,672 bovins ; 62,279 ovins ; 18,321 caprins ; 3,080 asins, 164 équins ; 187 camelins et 1968 volailles. (Source : Direction régionale des services vétérinaires de Mopti, Novembre 2019 ;
- Accès limité à certaines localités et pâturages du fait de l'insécurité et des inondations ;
- Désorganisation des circuits habituels d'approvisionnement des populations en denrées de première nécessité ;
- Des ressources limitées, aussi bien des acteurs étatiques que des acteurs humanitaires, face aux besoins en abris et NFI de tous les ménages déplacés ;
- Les risques d'expulsions auxquels restent exposés certains PDIs qui occupent toujours des parcelles de terre relevant du domaine privé ;
- Retrait des IMF (institutions de micro-finances) et autres systèmes financiers décentralisés du fait de l'insécurité rendant les populations plus vulnérables ;
- Les risques d'expropriation des terres exploitées par la gante féminine dans les zones de départ ;
- Pertes énormes de revenus des populations PDIs entraînant une pauvreté extrême ;
- Perturbation des marchés et renchérissement inhabituels des prix des denrées de base à cause de l'impact du Covid-19

### 3.5.9. Projets/programmes d'appui

Projets/Programmes	Prestations fournies
<b>PAM</b>	Assistance alimentaire
<b>OCHA</b>	Assistance humanitaire
<b>CICR</b>	Assistance humanitaire
<b>AMSS</b>	Protection humanitaire
<b>ERAR</b>	Assistance sociale
<b>EVEIL</b>	Assistance sociale
<b>CARD</b>	Renforcement de la cohésion sociale.
<b>PNUD</b>	Assistance sociale
<b>MUNISMA</b>	Consolidation de la paix, réconciliation et la restauration de l'autorité de l'Etat, intermédiation
<b>UNHCR</b>	Humanitaire

### 3.6. Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région

**Figure 61 :** Cartographie des projets et programmes intervenant dans la région de Mopti



Source : Enquête Id-Sahel, juin 2020

Si l'on compare cette carte à celle de Ségou, il apparaît premièrement que la région de Mopti est bien desservie par les projets et programmes. Deuxièmement, la répartition des projets et programmes est plus équilibrée également à Mopti qu'à Ségou (où ces projets et programmes sont concentrés dans deux cercles seulement).

#### IV. PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUIVI/EVALUATION

Volets	Indicateurs	Acteurs / structures
Education	1 Taux bruts et nets de scolarisation	Académie d'Enseignement
	2 Taux de scolarisation des filles	CAP
	3 Etat de fonctionnalité des établissements	CAP
	4 Ratio élève/enseignant	CAP
	5. Indice de parité F/G	Ministère sectoriel
Santé	1 Accessibilité des centres de santé	CPS sectorielle
	2 Taux de morbidité	DRS
	3 Ratio personnel de santé pour 1000 habitants	CS Réf
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Proportion de ménages dans les classes de sécurité alimentaire	Commissariat à la Sécurité alimentaire
	Proportion de ménages dans les classes de stratégies de survie simplifiée réduit (CSIr)	SAP ACF
	Proportion de ménages dans les classes de stratégies d'adaptation non-alimentaire	Ministère sectoriel PTF
	Taux de MAG	CPS sectorielle
Eau potable-hygiène-assainissement	Taux d'accès à l'eau potable	DRH
	Taux d'équipement des points d'eau	CPS sectorielle
	Nombre total de ml de caniveaux construits	DRACPN
	Nombre total de ml de collecteurs construits	Ministère sectoriel PTF
Gouvernance	Proportion de CT ayant observé les règles de bonne gouvernance	DRPSIAP  CPS sectorielle
	Nombre de Collectivités ayant organisé les consultations sur les instruments de planification (Budget, PDESC, PTI, PAR, PGP) etc....	Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation DGCT PTF
	Nombre de CT ayant bénéficié de l'appui conseils de l'Etat à travers les structures de conseils	CFCT
Sécurité	% redéploiement de l'Administration d'Etat & Services techniques déconcentrés (STD Nombre de postes sécurisés ) Nombre de zones de départ sécurisées	Service de sécurité régional et local Ministère de la sécurité MUNISMA PNUD UE SP/CGPCRC
Humanitaire	Nombre de formations initiées à l'intention des FDS	Ministère sectoriel
	Nombre de PDI en situation d'urgence bénéficiant d'une assistance multisectorielle	DRDSES
	Nombre de réponses rapides, intégrées et coordonnées répondant aux besoins vitaux des groupes - cibles	ONGs partenaires Projets/Programmes
	Nombre de personnes déplacées (PDI) prises en charge	PTF

Volets	Indicateurs	Acteurs / structures
	Nombre de personnes vulnérables ayant accès à l'information et aux feedbacks sur les interventions les ciblant	
	Proportion de PDIs dans les sites d'accueil ayant accès aux services sociaux de base	
Secteurs économiques	Volume de la production agricole en tonnes	DRA - DRPSIAP
	Volume de la production céréalière (riz, mil, sorgho, maïs, fonio) en tonne	DRA - DRPSIAP
	Estimation annuelle des besoins en céréales des populations	DRA - DRPSIAP
	Rendement à l'hectare de la spéculature	DRA - DRPSIAP
	Production de poissons (frais, séché, fumés, brûlés) en tonne	DRPIA - DRPSIAP
	Nombre d'unités industrielles en activités/crées	DRPSIAP
	Volume du crédit distribué à l'économie locale	DRTP - DRPSIAP
	Quantité de de poissons capturés en tonne	DRPIA - DRPSIAP
	Production aquacole annuelle en tonne	DRPIA - DRPSIAP
	Nombre de personnes en insécurité alimentaire	DRA – DRPIA - DRPSIAP
	Nombre de touristes arrivés	DRTH - DRPSIAP
	Nombre de nuitées enregistrées	DRTH - DRPSIAP
	Volume de la production laitière	DRA – DRPIA - DRPSIAP
	Volume de la production laitière en tonne	DRA – DRPIA - DRPSIAP
	Quantité de bétails sur pied	DRA – DRPIA – DRE - DRPSIAP
	Volume du bétail sur pied exporté	DRA – DRPIA – DRE - DRPSIAP
Volume global des exportations de la région	DRCC -DRPSIAP	
Secteur de la pauvreté	Indice de Pauvreté Communale dans la région (Très Pauvre)	ODHD – PNUD – DRPSIAP - INSAT
	Indice de Pauvreté Communale dans la région (Pauvre)	ODHD – PNUD – DRPSIAP - INSAT
	Indice de Pauvreté Communale dans la région (Presque Pauvre)	ODHD – PNUD – DRPSIAP - INSAT
	Indice de Pauvreté Communale dans la région (Non Pauvre)	ODHD – PNUD – DRPSIAP - INSAT
	Taux de pauvreté de la commune (incidence) P0	ODHD – PNUD – DRPSIAP - INSAT
	Taux de la profondeur de la pauvreté (Profondeur) P1	ODHD – PNUD – DRPSIAP - INSAT

## V. AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRE DES REGIONS DU CENTRE DU MALI

Ces données proviennent de l'analyse des entrevues et des réponses des membres des communautés

### 5.1. Axes d'intervention prioritaires - région de Ségou

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
SÉGOU	Gouvernance	Déficit de fonctionnement des CT	-Assurer le renforcement institutionnel propres à chaque niveau des CT ; - Elaborer et conduire un plan conséquent de renforcement des capacités aussi bien pour les agents de la mairie que pour ceux des services déconcentrés	Collectivités Cercles et communes investiguées
		Non effectivité de la gouvernance locale	-Assurer un fonctionnement normal des instances, organes et structures des CT -Veiller au respect des exigences de règles de procédures et de transparence par le développement d'outils simples pour la gestion de l'information, (instaurer un mécanisme de suivi avec la tutelle)	Collectivités Cercles et communes investiguées
		Retard dans la mise en œuvre du plan de sécurisation des régions centre	-Diligenter la mise en œuvre du plan de sécurisation des régions centre ;	Collectivité_ Région
		-Faible niveau de collaboration entre les acteurs impliqués dans la gestion locale	Renforcer la collégialité entre les acteurs impliqués dans le processus de gestion locale	Toutes CT
		Transfert des compétences et ressources Etat-CT	Accélérer le processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux CT	Toutes CT
		Faible niveau de déconcentration des Services Techniques	Améliorer le niveau de déconcentration des services techniques	Collectivités Cercles et Communes investiguées

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
	Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Maillage du territoire de</li> <li>-Insuffisance de formation professionnelle du personnel</li> <li>-Insuffisance d'équipements adéquats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rendre effectif la présence de l'Administration d'Etat dans toutes les localités ;</li> <li>-Mettre en synergie les quatre lignes d'opération (sécurité- gouvernance-Développement et Communication) ;</li> <li>-Réhabiliter les infrastructures défectueuses ;</li> <li>-Poursuivre la sécurisation des zones de provenances des déplacés ;</li> <li>-Poursuivre le renforcement du dialogue entre les communautés en vue du retour des PDI ;</li> <li>-Poursuivre le retour des PDI dans les conditions de dignité ;</li> <li>-Poursuivre l'intégration socio-économique des PDI dans les zones choisies par eux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>BT de Tamani à réhabiliter</li> <li>BT de Yangasso à créer</li> <li>PS de Monimpe à créer</li> <li>PS de Macina à réhabiliter</li> <li>PS de Sokolo à réhabiliter</li> <li>PS de Pogo à créer</li> <li>PS de Sagala à créer</li> <li>PS de Souba à créer</li> <li>PS de Tominian à réhabiliter</li> <li>PS de Belenitiegni à créer</li> <li>Pôles Sécurisés de Développement et de Gouvernance (PSDG) : Nampala, Niono- Sokolo-Doura, Monimpébougou, Inter fleuve, Timissa-Koula-Benena-Mandiakuy.</li> </ul>
	Humanitaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>Vivres :</li> <li>Doter les PDI en mil/riz, huile, sucre, lait, sel</li> <li>Santé :</li> <li>Poursuivre l'immatriculation des PDI au RAME</li> <li>Doter les structures de santé en médicaments pour la prise en charge gratuite de certaines pathologies</li> <li>Abris :</li> <li>Poursuite la dotation le site des PDI en tentes et bâches</li> <li>Non vivres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivités vulnérables :</li> <li>Cercles de Ségou</li> <li>Cercle de Macina</li> <li>Cercle de Niono</li> <li>Cercle de San</li> </ul>



REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
			<p>Doter les PDI en kits ménages avec un accent particulier sur les kits cuisine, les nattes, les couvertures, les moustiquaires, les récipients pour le transport et le stockage de l'eau ;</p> <p>-Mettre en place des mesures de solutions durables pour les PDI en les installant de façon volontaire dans les aménagements agricoles de l'Office du Niger ou dans les zones de l'Office riz Ségou ;</p> <p>-Encourager les partenaires à développer les projets de solutions durables pour les PDI de la région de Ségou dans le cadre du Nexus et les PTF à soutenir financièrement ces initiatives.</p> <p>-Faire des formations pour les acteurs militaires, la société civile et les ONG sur l'accès et les principes humanitaires.</p> <p>-Poursuivre et renforcer l'aide humanitaire aux personnes vulnérables de la région notamment dans le secteur de protection ;</p> <p>-Distribuer des vivres ou cash transfert pour les personnes en insécurité alimentaire et personnes vulnérables déplacées à cause de l'insécurité ;</p> <p>- Fournir de Kits d'Abris d'urgence et bien non alimentaires pour les personnes déplacées.</p> <p>-Prise en charge psycho-sociale des PDI et initier des activités de cohésion sociale avec les PDI et communautés hôtes et mener des actions d'IEC (Education,</p>	

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
			<p>Information, Communication) à l'endroit des femmes et filles sur les risques de VBG et mariages précoces ;</p> <p>-Fournir de Kits d'Abris d'urgence et bien non alimentaires pour les personnes déplacées.</p> <p>-Accès des enfants à l'éducation à travers la réouverture des écoles fermées et la réhabilitation des salles de classe et renforcer la formation du personnel ;</p> <p>-Répondre aux défis liés au manque d'infrastructures et de mobiliers scolaires, de cantines scolaires et de points d'eaux.</p> <p>-Gratuité de la santé pour les personnes déplacées internes (PDI);</p> <p>-Doter les centres de santé/cliniques mobiles en intrants médicaux, nutritionnels et des Kits pour la gestion des cas de violences basées sur le genre (VBG).</p>	
	Santé	<p>Renforcement de l'offre des services de santé</p> <p>Amélioration de l'accès aux soins de santé</p>	<p>Réhabilitation et réfection des infrastructures</p> <p>Construction de nouvelles infrastructures pour améliorer la couverture du territoire</p> <p>Sécurisation des infrastructures et des voies d'accès aux infrastructures</p>	Tous les cercles

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
	Education		Réhabilitation et réfection des infrastructures Sécurisation de l'accès aux établissements d'enseignement Renforcement de l'offre éducation et du personnel qualifié Sensibilisation et appui aux populations et aux élèves pour une amélioration significative du taux de scolarisation des enfants, et plus particulièrement de filles Financement de l'éducation, du matériel pédagogique et didactique	Toutes les communes
	Volet Eau, hygiène et assainissement	Gestion intégrée des ressources en eau	Renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable  Multiplier les adductions d'eau potable  Renforcement des capacités des membres des Comités de gestion des SAEP  Réalisation des infrastructures de traitement d'eau  Appui à la réalisation des ouvrages hydrauliques, de puits à grand diamètre  Réhabiliter les ouvrages de SAEP non fonctionnels	Prioritairement dans toutes les communes
			Renforcement de capacité des opérateurs de transformation des produits locaux	

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Appui aux initiatives de transformation des produits locaux	<p>Appui aux producteurs agricoles pour la création et à l'équipement des unités de transformation</p> <p>Appui au renforcement de capacité des unités de transformation et commercialisation de lait</p> <p>Construction d'une unité de transformation et Commercialisation du poisson</p> <p>Appui aux unités de conservation, de transformation et de commercialisation de la viande</p>	Tous les cercles
SÉGOU	Agriculture	Insuffisance de moyens matériels, insuffisance des moyens techniques et financiers face au changement climatique	Appui Technique plus accru des services techniques de l'Agriculture – Capter les financements sur le changement climatique	Baraoueli
		Mauvaise pluviométrie due aux changements climatiques, Insuffisance de moyens matériels et financiers	Initier la pratique des cultures de contre saisons – Chercher des financements sur l'irrigation	Barouéli - Sanando
		Problème d'intrants, semences améliorés, renforcement de capacité, insuffisance d'équipements et le changement climatique	Mise à disposition des infrastructures de stockage et de commercialisation des intrants et semences sur place	Bla

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
		la rareté des pluies, baisse de fertilité des sols, faibles utilisations des intrants, (coûts très élevé)	Initier la pratique des cultures de contre saisons – Chercher des financements sur l'irrigation – Fixer des normes sur la fixation des prix des intrants	Bla - Kemeni
		Insuffisance de semence améliorée, de formation, d'équipements.	Mise en place de mécanisme d'approvisionnement de semences et techniques semencières	Bla- Yangasso
		Insuffisance d'espace cultivable, difficulté d'accès aux intrants et la semence de qualité, envahissement des champs par les animaux	Changement de techniques culturales avec l'Appui du département - Mise en place de mécanisme d'approvisionnement de semences et techniques semencières – Elaboration de technique de protection des champs	Niono - Seribala
		Insuffisance d'aire de pâturage	Changement de techniques culturales avec l'Appui du département et de la recherche	Niono -Seribala
		Manque des moyens des agriculteurs, difficulté d'accès aux intrants agricoles et la semence	Développer le crédit agricole – et mise en place d'infrastructures de stockage et de commercialisation des intrants agricoles	Niono – Sirifila Boundi
		Manque d'équipement agricole. Manque d'activité génératrice de revenu AGR pour les jeunes et les femmes cause principal de l'exode. Manque d'addiction d'eau.	Mise en place des mécanismes de microcrédits et de financement des AGR – Augmenter les infrastructures agricoles	San

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
		L'insécurité, le changement climatique, l'exode, l'enrôlement des jeunes de le terrorisme et djihadistes.	Création d'activités pour occuper la jeunesse -	San
		manque d'eau dans nos plaines agricole faute d'électricité	Mise en place d'un programme d'électrification rurale	San
		La dépendance en eaux de pluies.	Orientation vers d'autres sources et ressources en eau	Ségou – Pelengana
		sols pauvres. sous-équipement.		Ségou – Sakoiba
		Analphabétisme, faible organisation des producteurs, insuffisance de la pluie, absence d'unités de transformation et écoulement des produits locaux	Programme d'Alphabétisation à l'endroit des producteurs – Utilisation d'alternative et de diversification des sources d'eau – Mise en place d'unités de transformation	Tominian - Fangasso
		Insuffisance de pluies, pauvreté des sols, méconnaissance des techniques de culture,	Développement d'autres mécanismes et techniques de production agricoles – Appui technique sur la maîtrise des techniques agricoles et culturelles	Tominian – Tibissa
SÉGOU	Elevage	Indisponibilité de la bonne race animale, conflit résiduel entre éleveurs et agriculteurs	Mise en place et la vulgarisation des Techniques de production bovine – Formation en techniques de transformation et gestion de conflits	Barouéli
		Insuffisance du pâturage	Mise en place de petites unités de production d'aliments bétail	Barouéli
		Insuffisance de pâturage, insuffisance de piste pastorale,	Mise en place de petites unités de production d'aliments bétail et les	Bla

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
		absence d'espace bétail aménagé	tracées de couloir de passage pour les animaux	
		Insuffisance de pâturage, inexistence de puits d'eaux pastoraux	Mise en place de petites unités de production d'aliments bétail - Chercher le financement pour le financement de puits pastoraux	Bla – Kémeni
		Le coût des intrants, difficulté d'accès à la terre, insuffisance des moyens de travail	Normalisation des prix des intrants et la mise à disposition d'unité de commercialisation des intrants – Dotation en petits matériel de production	Niono
		L'insécurité générale, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, manque d'aire de pâturage, le coût de l'aliment bétail	Etendre le plan de sécurisation du centre à la commune – Formation des populations à la transformation et gestion des conflits – La mise à disposition d'unité de commercialisation des intrants	Niono
		Manque d'aliments bétail et ils sont chers si disponible.	La mise à disposition d'unité de stockage et de commercialisation d'aliments bétail – Fixation du prix de l'aliment bétail	San – Kassarola
		Insuffisance des aliments bétails, de lieux de pâturage et abreuvements. Insuffisance de Renforcement capacité sur la technique des races améliorées et de vétérinaires	Mise en place et la vulgarisation des Techniques de production bovine – Initier des ateliers de renforcement de capacités	San – Tènè
		Elevage de prestige, les maladies épizootiques, l'insuffisance des pâturages.	Soutenir les initiatives en soutien à l'Élevage de prestige – Mettre en place des structures sanitaire pour le bétail – Créer des unités de production d'aliments bétail	Ségou - Pelengana

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
SÉGOU		Insuffisances de pâturage. Coût élevé de l'aliment bétail	Encourager la culture de fourrages - Soutenir les initiatives en soutien à l'Élevage de prestige – Mettre en place des structures sanitaire pour le bétail – Créer des unités de production d'aliments bétail	Ségou – Sakoiba
		Problème de qualité (race, insuffisance de pâturage)	Introduction des races améliorées pour accroître la qualité des produits de l'Élevage	Bla - Yangasso
	Pêche	Tarissement du fleuve	Financement des actions pour creuser le fleuve et les marres	Sanando
		Tarissement précoce des rivières	Creusement des mares et financement des retenues d'eaux	Bla – Kemini
		Insuffisance de moyens de conservation, de matériels et aussi la mévente	Acquisition de moyens et d'infrastructures de stockage et de commercialisation des produits de la pêche	Yangasso
	Commerce	Le mauvais état de la route – Absence de marché aménagé - Manque d'industrie	Amélioration des infrastructures routières – Aménagement de certains marchés ruraux – Appui financiers pour la mise en place de petites unités industrielles	Bla
		Accès difficile aux crédits	Initier des fonds et même des unités d'octroi de microcrédits	Bla-Kemeni
		Manque d'infrastructures routières et les réseaux de communication Orange et Malitel	Améliorer les infrastructures routières Négocier la couverture téléphonique des 2 principaux opérateurs Orange - Malitel	San – Kassarola
		Mauvais état des routes, accès au crédit et non aménagement	Amélioration des infrastructures routières –	Tominian



REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
		des marchés (équipements marchands)		
<b>SÉGOU</b>	Artisanat	Insuffisance d'équipements modernes	Appui technique et financiers pour la dotation des acteurs de l'artisanat en matériels adéquats	Ségou
	Economie	Manque d'institutions financières, Insuffisance des AGR,	Mise en place d'institutions de microcrédits – Mise à disposition de fonds pour soutenir des AGR	San - Tènè

## 5.2. Axes d'intervention prioritaires - région de Mopti

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
MOPTI	Gouvernance	Déficit de fonctionnement des CT	-Assurer le renforcement institutionnel propres à chaque niveau des CT ; - Elaborer et conduire un plan conséquent de renforcement des capacités aussi bien pour les agents de la mairie que pour ceux des services déconcentrés	Collectivités Cercles et communes investiguées
		Absence de l'Administration d'Etat et des Services techniques	Accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix Sécuriser les zones à risque	Tous cercles de la région.
		Non effectivité de la gouvernance locale	-Assurer un fonctionnement normal des instances, organes et structures des CT -Veiller au respect des exigences de règles de procédures et de transparence par le développement d'outils simples pour la gestion de l'information, (instaurer un mécanisme de suivi avec la tutelle)	Collectivités Cercles et communes investiguées
		Retard dans la mise en œuvre du plan de sécurisation des régions centre	-Diligenter la mise en œuvre du plan de sécurisation des régions centre ;	Collectivité_ Région
		-Faible niveau de collaboration entre les acteurs impliqués dans la gestion locale	Renforcer la collégialité entre les acteurs impliqués dans le processus de gestion locale	CT _ Région_ Cercle et Commune des régions centre
		Transfert des compétences et ressources Etat-CT	Accélérer le processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux CT	Toutes CT

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
		Faible niveau de déconcentration des Services Techniques	Améliorer le niveau de déconcentration des services techniques	Collectivités Cercles et Communes investiguées
	Sécurité	<p>-Maillage du territoire</p> <p>- Insuffisance de formation professionnelle du personnel</p> <p>-Insuffisance d'équipements adéquats</p>	<p>-Rendre effectif la présence de l'Administration d'Etat dans toutes les localités ;</p> <p>-Mettre en synergie les quatre lignes d'opération (sécurité- gouvernance- Développement et Communication) ;</p> <p>-Réhabiliter les infrastructures défectueuses ;</p> <p>-Poursuivre la sécurisation des zones de provenances des déplacés ;</p> <p>-Poursuivre le renforcement du dialogue communautaire en vue du retour des PDIs ;</p> <p>-Poursuivre le retour des PDIs dans les conditions de dignité ;</p> <p>Poursuivre l'intégration socio-économique des PDIs dans les zones choisies par eux.</p>	Pôles Sécurisés de Développement et de Gouvernance (PSDG) : Djenné, Youwarou, Tenenkou, Douentza, Bankass, Bandiagara-Koro, Mopti, Inter fleuve (Djenné)
	Humanitaire		<p>Vivres :</p> <p>Doter les PDIs en mil/riz, huile, sucre, lait, sel</p> <p>Santé :</p> <p>Poursuivre l'immatriculation des PDIs au RAMED</p> <p>Doter les structures de santé en médicaments pour la prise en</p>	Collectivités vulnérables : Tous les cercles de la région

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
			<p>charge gratuite de certaines pathologies</p> <p>Abris :</p> <p>Poursuite la dotation le site des PDI en tentes et bâches</p> <p>Non vivres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Doter les PDI en kits ménages avec un accent particulier sur les kits cuisine, les nattes, les couvertures, les moustiquaires, les récipients pour le transport et le stockage de l'eau ;</li> <li>-Assurer une prise en charge holistique des questions de protection (VBG, Protection de l'Enfance, Appui psychosocial, documentation des PDI) ;</li> <li>-Encourager les partenaires à développer les projets de solutions durables pour les PDI de la région de Ségou dans le cadre du Nexus et les PTF à soutenir financièrement ces initiatives ;</li> <li>-Faire des formations pour les acteurs militaires, la société civile et les ONG sur l'accès et les principes humanitaires ;</li> <li>-Poursuivre et renforcer l'aide humanitaire aux personnes vulnérables de la région notamment dans le secteur de protection ;</li> <li>-Distribution de vivres ou cash transfert pour les personnes en</li> </ul>	

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
			<p>insécurité alimentaire et personnes vulnérables déplacées à cause de l'insécurité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fournir de Kits d'Abris d'urgence et bien non alimentaires pour les personnes déplacées ;</li> <li>- Fournir de Kits d'Abris d'urgence et bien non alimentaires pour les personnes déplacées.</li> <li>-Prise en charge psycho-sociale des PDI et initier des activités de cohésion sociale avec les PDI et communautés hôtes et mener des actions d'IEC (Education, Information, Communication) à l'endroit des femmes et filles sur les risques de VBG et mariages précoces ;</li> <li>-Accès des enfants à l'éducation à travers la réouverture des écoles fermées et la réhabilitation des salles de classe et renforcer la formation du personnel ;</li> <li>- Répondre aux défis liés au manque d'infrastructures et de mobiliers scolaires, de cantines scolaires et de points d'eaux.</li> <li>-Gratuité de la santé pour les personnes déplacées internes (PDI) ;</li> <li>-Doter les centres de santé/cliniques mobiles en intrants médicaux, nutritionnels et des Kits</li> </ul>	

REGION	SECTEUR	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITE
			pour la gestion des cas de violences basées sur le genre (VBG).	
	Volet Santé	<p>Renforcement de l'offre des services de santé</p> <p>Amélioration de l'accès aux soins de santé</p>	<p>Réhabilitation et réfection des infrastructures</p> <p>Construction de nouvelles infrastructures pour améliorer la couverture du territoire</p> <p>Sécurisation des infrastructures et des voies d'accès aux infrastructures</p>	Toutes les communes à l'exclusion des chefs-lieux
	Education		<p>Réhabilitation et réfection des infrastructures</p> <p>Sécurisation de l'accès aux établissements d'enseignement</p> <p>Renforcement de l'offre éducation et du personnel qualifié</p> <p>Sensibilisation et appui aux populations et aux élèves pour une amélioration significative du taux de scolarisation des enfants, et plus particulièrement de filles</p> <p>Financement de l'éducation, du matériel pédagogique et didactique</p>	Toutes les communes

	Eau, hygiène et assainissement	Gestion intégrée des ressources en eau	<p>Renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable</p> <p>Multiplier les adductions d'eau potable</p> <p>Renforcement des capacités des membres des Comités de gestion des SAEP</p> <p>Réalisation des infrastructures de traitement d'eau</p> <p>Appui à la réalisation des ouvrages hydrauliques, de puits à grand diamètre</p> <p>Réhabiliter les ouvrages de SAEP non fonctionnels</p>	Prioritairement dans toutes les communes
--	--------------------------------	--	--	--

	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Appui aux initiatives de transformation des produits locaux	<p>Renforcement de capacité des opérateurs de transformation des produits locaux</p> <p>Appui aux producteurs agricoles pour la création et à l'équipement des unités de transformation</p> <p>Appui au renforcement de capacité des unités de transformation et commercialisation de lait</p> <p>Construction d'une unité de transformation et Commercialisation du poisson</p> <p>Appui aux unités de conservation, de transformation et de commercialisation de la viande</p>	Tous les cercles
RÉGIONS	SECTEURS	PROBLEMES PRIORITAIRES	AXES D'INTERVENTION	LOCALITÉ
MOPTI	Agriculture	Aménagement des terres agricoles	Aménagement d'un barrage hydro agricole	Cercles de : - Bandiagara : Lougourougoumbo - Tenenkou : Thiangalawole à sindé daga
			Braquage des cours d'eau	Cercle de Mopti
			<i>Renforcement de capacité de la filière riz (projet italien)</i>	Cercles de : Bandiagara, Mopti, Djenné, Douentza, Mopti
			Soutien aux actions du service de la protection des végétaux	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Douentza, Koro, Mopti
			Plaidoyer en faveur des actions d'aménagement du bassin du Sourou dans sa partie malienne	Cercles de : Bankass, Koro
			Favoriser l'inter collectivité entre les CT riveraines du Sourou et	Cercle de Bankass, Koro



			aménagement de la vallée du Sourou dans sa partie Malienne	
			Aménagement (800 ha) et réhabilitation des PIV (360 ha)	Cercles de : Djenné, Douentza, Koro, Mopti, Youwarou
			Soutien aux actions de diffusion des résultats de recherche avec le CRRA	Cercles de : Douentza, Koro, Mopti
			Amoindrissement de la redevance eau	Cercle de Mopti
			Large diffusion et vulgarisation des lois	Cercle de Mopti
			Lutte contre la spéculation foncière	Cercle de Youwarou
			Respect de la loi sur le foncier	Cercle de Mopti
			Augmentation du quota d'acquisition des parcelles en faveur des femmes et des jeunes	Cercle de Mopti
			Aménagement et équipement des périmètres irrigués dans les dites communes	Cercle de Tenenkou (diaka, diondiori, toguere coumbé tokoro kotia, ouro guiré diafarabe)
			Surcreusement des mares et les bras du fleuve Diaka	Cercle de Tenenkou
			Création de centres d'animations rurales dans les communes	Cercle de Tenenkou (diaka, diondiori, toguere coumbé tokoro kotia, ouro guiré diafarabe)
			Appui à la production de la gomme arabique	Cercle de Tenenkou
			Transformation de casier rizicole en maîtrise total	Cercle de Tenenkou
			Appuyer l'inter-collectivité deental massina et les collectivités qui la composent pour l'aménagement du barrage hydro-agricole de THIANGALAWOLE	Cercle de Tenenkou
	Elevage	Amélioration des productions et industries Animales	Réalisation des fermes modernes	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti, Youwarou

			Création des unités de production d'aliments bétail	Cercle de Youwarou	
			Réalisation de marchés à bétail	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Mopti, Tenenkou (Tenenkou, Diondiori, Kourou et Diakourou)	
			Réalisation de parcs de vaccination	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti	
			Réalisation de puits pastoraux	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti	
		Aménagement d'espaces pastoraux	Aménagement des pistes pastorales	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza ; Koro (poursuite de l'aménagement des 300 km), Mopti, Kenenkou (puits pastoraux dans la commune de Karéri),	
			Aménagement et équipement des pistes de transhumances et des jutes	Cercle de Tenenkou	
			Aménagement de la digue de ceinture de penga – Tenenkou	Cercle de Tenenkou	
			Aménagement du goumou dans la commune de diaka	Cercle de Tenenkou	
			Elaboration du schéma pastoral du cercle	Cercle de Tenenkou	
			Réalisation de pare-feu	Cercle de Douentza	
				Réalisation de plans d'aménagement de massifs forestiers (192 051 ha)	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti
				Désenclavement et la sécurisation avec le renforcement des capacités de la brigade villageoise	Cercle de Douentza
<b>MOPTI</b>	Forêts/faune/ Environnement/pollution Forêts/faune/ Environnement/pollution/Mesures d'atténuation et aux d'adaptation aux changements climatiques	Appui à l'aménagement des massifs forestiers	Elaboration de la stratégie régionale de protection de l'environnement/	Réalisation de l'étude de la stratégie régionale	Tous les cercles
				Mesures d'adaptation aux changements climatiques	Cercle de Mopti

		Mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Sanctionner les auteurs de feux de brousse	Cercle de Mopti		
			Appui à la relecture de la convention locale de cercle	Cercle de Tenenkou		
			Renforcement des conventions locales	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Tenenkou, Mopti		
			Mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Tous les cercles		
		Protection de l'environnement/biodiversité	Protection des berges du Bani et du Niger	Cercles de : Douentza, Mopti		
			Aménagement des espaces verts	Cercle de Mopti		
			Respect du calendrier du lâcher d'eau	Cercle de Mopti		
			Appui à la jeunesse pour la protection de la forêt	Cercle de Tenenkou		
			Mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Tous les cercles		
			Réalisation des actions de protection de biodiversité	Tous les cercles		
		<b>MOPTI</b>	Pêche	Promotion des activités de valorisation de la filière poisson	Surcreusement des mares piscicoles	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti, Tenenkou
					Réalisation d'unités de fabrication d'aliment pour poisson	Cercles de : Bankass, Douentza, Mopti
					Aménagements d'étangs piscicoles	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti, Tenenkou
Renforcement des conventions locales sur la pêche	Cercles de : Bankass, Douentza					
Subvention des matériels de production	Cercle de : Mopti					
Renforcement des capacités et organisation des acteurs du sous-secteur Pêche	Cercles de : Douentza, Mopti					

<b>MOPTI</b>	Tourisme/Artisanat	Appui au secteur touristique/artisanal	Réalisation des centres culturels	Cercle de Douentza ( <i>toutes les communes</i> )
			Organisation de foires régionales de l'artisanat/ tourisme	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti
			Organisation de foire locale de l'artisanat/tourisme	Cercles de : Djenné
			Appui à l'organisation de festivals	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Mopti
			Sensibilisation des acteurs à occuper les locaux du village artisanal	Cercle de Mopti
			Actualisation du passeport touristique de la région de Mopti	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Mopti
			Actualisation du schéma régional du développement touristique	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Mopti
			Equipement du village artisanal de Mopti	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Mopti
			Création de deux centres d'accueil dans le delta	Cercle de Djenné, Douentza, Mopti
			Appui à la traversé des animaux à Diafarabé	Cercle de Tenenkou (diafarabé)
			Prospection, inventaire des ressources touristiques (sites et monuments culturels, paysages et sites naturels ; manifestations culturelles)	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti
			Construction d'un écomusée	Cercles de : Mopti, Djenné, Douentza, Koro
			Renforcement des capacités des acteurs dans la gestion, protection, contrôle et suivi des sites touristiques	Cercle de Djenné
Renforcement des capacités (formation et appui en matériels et équipements) de l'OMATHO	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti			

<b>MOPTI</b>	Energie	Disponibilité de l'électricité	Dotation des cercles non pourvus-en Electricité	Cercles de : Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti	
			Appui à l'électrification des communes rurales ;	Cercles de : Bankass, Djenné, Koro, Mopti	
	Commerce	Renforcer les capacités de stockage et commercialisation de l'échalote.			Cercle de Bandiagara
			Renforcer les capacités des acteurs économiques	Créer des cadres de concertation pour l'harmonisation des prix à la production	Cercle de Bankass
			Mise en relation avec SFD (Système financier décentralisé)	Facilitation des conditions d'accès aux financements/crédits	Cercles de : Bandiagara, Djenné
			Désenclavement et la sécurisation du cercle.	Aménagement de pistes rurales et de la route Douentza - Tombouctou	Cercle de Douentza
			Facilitations des échanges transfrontaliers	Appui à la création d'un port sec	Cerle de Koro ( <i>Projet transfrontalier</i> )
			Sécurisation des zones d'activités	Création de check points par les forces de sécurité dans les zones d'activités	Cercle de Mopti
			Renforcement des capacités des différents acteurs du développement économique local	Formation dans les différents corps de métiers	Cercle de Mopti
				Appui à l'AGR dans le cercle de Tenenkou	Cercle de Tenenkou
				Appui dans le cadre de renforcements de capacité de commerçants de cercle de Tenenkou	Cercle de Tenenkou
				Création d'un centre de conditionnement des produits de premières nécessités	Cercle de Tenenkou
			Industrie		Réalisation d'unités de fabrique d'aliment bétail

			Construction d'une unité de transformation et Commercialisation du poisson	Cercles de : Bandiagara
		Promouvoir l'industrialisation de la région	Promotion de l'aménagement de la zone industrielle	Cercles de : Bandiagara, Bankass, Douentza, Koro, Mopti, Djenné
			Construction d'une unité moderne de transformation et Commercialisation de lait, viande et peaux	Cercle de Bandiagara
			Création des usines de transformation/production (Aliment bétail, poisson,Riz)	Cercle de : Djenné
		Valorisation du Sésame	Création d'une unité de production de l'huile de sésame	Cercle de Koro

## VI. PRINCIPALES CONCLUSIONS

Au regard des analyses qui précèdent, il importe d'insister sur l'extrême vulnérabilité des régions du centre du Mali aux aléas et au chocs, sans oublier la situation sécuritaire ou la pandémie du COVID-19 qui ont mis à très rude épreuve l'économie, la viabilité et la stabilité de ces régions auparavant déjà fragiles.

Impossible, à cet égard, de ne pas évoquer la situation de la sécurité alimentaire alarmante dans toute la zone, celle aussi de l'éducation qui souffre de l'inadéquation des infrastructures dédiées, d'un manque chronique de moyen et personnel qualifié. Au niveau de la santé, les privations se manifestent de manière identique au domaine de l'éducation. Pour le secteur de l'économie, malgré les immenses potentialités dont regorgent les régions du centre du Mali, elles demeurent particulièrement impactées par la crise sécuritaire et, surtout, par l'effet conjugué des restrictions sanitaires sur les échanges commerciaux.

Dans cette perspective, la présente étude s'est efforcée de saisir aussi fidèlement que possible les réalités du terrain, afin de proposer une analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes des deux régions, dans le but de proposer des axes et des actions prioritaires d'intervention dans le court, moyen et long terme.

Les défis à relever sont de nature multidimensionnelle : ils sont relatifs d'une part à la nécessité de combler le déficit de gouvernance, par la refondation d'un nouveau modèle de gouvernance qui capitalise sur les acquis démocratiques tout en sachant tirer le meilleur parti des valeurs sociales et humaines, d'assurer la paix et la sécurité et de restaurer le bon climat de vivre ensemble qui est la base de tout développement social et économique durables.

D'autre part, ces défis sont de nature économique, environnementale et sociale. Ils résident dans le besoin impérieux de créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie pour mieux valoriser les richesses et les potentialités des deux régions en vue d'une croissance forte et inclusive, réductrice de la pauvreté et des inégalités, de gérer au mieux l'environnement et les ressources naturelles en faisant face au changement climatique, de valoriser le capital humain à travers notamment la capture du dividende démographique.

## VII. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Au terme du diagnostic socio-économique conduit dans les régions centre du Mali, l'équipe de Consultants formule les recommandations ci-après :

Au titre des **recommandations générales** :

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
<b>Santé</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabilitation, restauration et renforcement de la fonctionnalité des infrastructures</li> <li>2. Restauration et renforcement de l'offre de santé dans de nombreuses zones</li> <li>3. Restaurer la confiance et la motivation du personnel de santé qualifié et intensifier le déploiement ou de redéploiement du personnel dans la plupart des zones du centre du Mali</li> <li>4. Restaurer et sécuriser les possibilités d'accès des populations aux centres de santé dans les zones affectées par l'insécurité et/ou par l'impraticabilité des voies de communication</li> </ol>	Etat, PTF, ONGs, Collectivités territoriales, Diaspora
<b>Education</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabilitation, restauration et renforcement de la fonctionnalité des infrastructures</li> <li>2. Renforcement des effectifs du personnel enseignant et des formateurs et renforcement de l'offre éducative et de la disponibilité du matériel didactique</li> <li>3. Renforcement de la qualité d'enseignement et du rendement des établissements d'enseignement pour contrer la baisse du niveau des élèves et le taux élevé de déperdition et d'abandon scolaire</li> <li>4. Renforcement des CED, Medersas et écoles communautaires en infrastructures et mobilier</li> <li>5. Examiner la question de la motivation (paiement du complément des salaires) des enseignants communautaires par la population</li> </ol>	Etat, Projets/programmes Collectivités et Diaspora
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement et multiplication des infrastructures d'adduction d'eau potable</li> <li>2. Renforcement des capacités des membres des Comités de gestion des SAEP</li> </ol>	Etat, PTF, ONG,



Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
<b>Eau potable-hygiène-assainissement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Appui à la réalisation des ouvrages hydrauliques, des infrastructures d'eau, des puits à grand diamètre et réhabilitation des ouvrages de SAEP non fonctionnels</li> <li>4. Appuyer les formations continues des artisans réparateurs et maintenanciers</li> </ol>	Collectivités territoriales, Diaspora
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assister en Distributions Alimentaires Gratuites les populations classées en insécurité alimentaire et les personnes déplacées</li> <li>2. Mettre en œuvre des actions de résilience (cash transfert, VCA, VCF, reconstitution de cheptel...) prioritairement dans les communes en difficultés socio-économique identifiées cette année</li> <li>3. Poursuivre les actions de relèvement dans les zones qui étaient affectées par l'insécurité alimentaire la campagne dernière et dynamiser les banques de céréales en reconstituant les stocks</li> <li>4. Appuyer la campagne de contre saison en semences, engrais et carburants dans les cercles affectés par l'insécurité alimentaire dans les deux régions</li> <li>5. Poursuivre et intensifier les programmes de récupérations des enfants malnutris dans les zones vulnérables y compris les populations déplacées</li> </ol>	Etat à travers les ministères sectoriels PTF, ONGs, Collectivités Territoriales
<b>Gouvernance</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer la gouvernance par une meilleure fonctionnalité de l'Administration d'Etat et des collectivités territoriales.</li> <li>2. Restructurer le cadre organique communal pour résoudre le déficit institutionnel du double point de vue structurel et fonctionnel sur la base d'un diagnostic organisationnel et institutionnel des Collectivités et des services techniques étatiques (STD)</li> <li>3. Identifier les besoins de renforcement institutionnel propres à chaque niveau de Collectivité, élaborer et conduire un plan conséquent de renforcement des capacités aussi bien pour les agents de la mairie que pour ceux des services déconcentrés</li> </ol>	Etat à travers les ministères sectoriels PTF, ONGs, Collectivités Territoriales

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Parvenir à l'effectivité de la gouvernance communale par un fonctionnement normal de ses instances, organes et structures et le respect des exigences de règles de procédures et de transparence par le développement d'outils simples pour la gestion de l'information, (instaurer un mécanisme de suivi avec la tutelle)</li> <li>5. Renforcer la collégialité entre les acteurs impliqués dans le processus de gestion locale et amener chaque partie prenante, les élus, les services techniques communaux, la Tutelle, les services déconcentrés de l'Etat, les prestataires, à jouer pleinement sa partition</li> </ol>	
<p style="text-align: center;"><b>Sécurité</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Redéploiement/déploiement diligent de l'Administration d'Etat et des services techniques dans toutes les localités ;</li> <li>2. Accélérer la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan de sécurisation intégré des deux régions ;</li> <li>3. Renforcer le dispositif local de sécurité dans les régions du Centre ;</li> <li>4. Réaliser les infrastructures pour les Forces de Défense et de Sécurité sur les sites stratégiques prioritaires ;</li> <li>5. Renforcer les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité sont renforcées ;</li> <li>6. Réaliser les infrastructures et des équipements pour l'Administration publique et décentralisée sur les sites prioritaires ;</li> <li>7. Réaliser des actions de développement économique génératrices d'emplois sont financées dans les Pôles de Sécurité de Développement et de Gouvernance (PSDG) ;</li> <li>8. Mobiliser les communautés dans le cadre d'un vaste programme de communication sur la sécurité et la culture de la paix ;</li> <li>9. Rénover Les infrastructures militaires existantes ;</li> <li>10. Réaliser de nouvelles infrastructures pour les unités à créer ;</li> <li>11. Installer des sites provisoires pour les postes de sécurité prévus dans le plan de sécurisation des régions centre ;</li> <li>12. Redéployer les unités des FDS prévues dans le cadre du maillage territorial ;</li> </ol>	<p>Etat et partenaires, Collectivités territoriales ; Diaspora</p>

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
	<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Former et professionnaliser le personnel et les affecter de manière durable à leurs postes ;</li> <li>14. Renforcer si nécessaire les tableaux des effectifs prévus pour chaque unité ;</li> <li>15. Pourvoir les unités et postes mis en place en équipements adaptés (réseau de communication radio, armement, moyens de mobilité).</li> <li>16. Créer un cadre de concertation réunissant tous les acteurs régionaux et locaux (la société civile, les FDS et les autorités locales etc)</li> </ol>	
<b>Humanitaire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer l'aide d'urgence dans les régions centre du Mali en mettant l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- assistance alimentaire</li> <li>- assistance en abris d'urgences</li> <li>- assistance en non-vivres</li> <li>- assistance en eau ; hygiène et assainissement</li> </ul> </li> <li>2. Poursuivre la sécurisation des zones de provenances des déplacés</li> <li>3. Poursuivre le renforcement du dialogue entre les communautés en vue du retour des PDI.</li> </ol>	Etat et partenaires, Collectivités territoriales ; Diaspora
<b>Economie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prendre des mesures spécifiques pour les communes les plus affectées par la crise sur le plan humanitaire (biens de premières nécessités – annulation de taxes et impôts, etc)</li> <li>2. Accorder des subventions et appui au cas par cas des communes qui sont passées de la situation de Communes Pauvres à celle de Communes Très Pauvre entre 2014 et 2018 dans les 2 régions (Ségou – Mopti)</li> <li>3. Octroyer des subventions aux trois sous-secteurs du Primaire qui supportent l'économie locale (Agriculture – Elevage – Pêche) pour soulager les acteurs et le marché local</li> <li>4. Renforcer la présence des structures de micro finance dans les zones affectées et environnantes pour assurer le financement de l'économie locale</li> <li>5. Création de petites unités industrielles de transformation des produits du secteur</li> </ol>	Etat et partenaires, Collectivités territoriales ; Diaspora

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
	<p>primaire (agriculture, Elevage, Pêche et Foresterie)</p> <p>6. Subvention pendant au moins 5 ans de l'aliment bétail et des intrants agricoles</p> <p>7. Sécuriser davantage les espaces de foires hebdomadaires importantes dans chaque cercle</p> <p>8. Aider à la promotion des Espaces Economiques Partagées pour une diversification de l'économie et des synergies</p>	

Au titre des **recommandations spécifiques**, nous retiendrons :

- **Région de Ségou**

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
<b>Santé</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabilitation, restauration et renforcement de la fonctionnalité des infrastructures</li> <li>2. Restauration et renforcement de l'offre de santé dans de nombreuses zones</li> <li>3. Restaurer la confiance et la motivation du personnel de santé qualifié et intensifier le déploiement ou de redéploiement du personnel dans les centres désaffectés</li> </ol>	Etat, PTF, ONGs, Collectivités territoriales, Diaspora
<b>Education</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabilitation, restauration et renforcement de la fonctionnalité des infrastructures</li> <li>2. Renforcement des effectifs du personnel enseignant et des formateurs et renforcement de l'offre éducative et de la disponibilité du matériel didactique</li> <li>3. Renforcement de la qualité d'enseignement et du rendement des établissements d'enseignement pour contrer la baisse du niveau des élèves et le taux élevé de déperdition et d'abandon scolaire</li> </ol>	Etat, Projets/programmes Collectivités et Diaspora
<b>Eau potable-hygiène-assainissement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement et multiplication des infrastructures d'adductions d'eau potable</li> <li>2. Renforcement des capacités des membres des Comités de gestion des SAEP</li> <li>3. Appui à la réalisation des ouvrages hydrauliques, des infrastructures d'eau, des puits à grand diamètre et réhabilitation des ouvrages de SAEP non fonctionnels</li> </ol>	Etat, PTF, ONG, Collectivités territoriales, Diaspora
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assister en Distributions Alimentaires Gratuites les populations classées en insécurité alimentaire et les personnes déplacées</li> <li>2. Mettre en œuvre des actions de résilience (cash transfert, VCA, VCF, reconstitution de cheptel...) prioritairement dans les communes en difficultés socio-économique identifiées cette année</li> <li>3. Poursuivre les actions de relèvement dans les zones qui étaient affectées par l'insécurité alimentaire la campagne dernière et</li> </ol>	Etat à travers les ministères sectoriels PTF, ONGs, Collectivités Territoriales

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
	dynamiser les banques de céréales en reconstituant les stocks	
<b>Sécurité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diligenter le redéploiement/déploiement de l'Administration d'Etat et des services techniques dans toutes les localités en proie à l'insécurité</li> <li>2. Accélérer la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan de sécurisation intégré de la région ;</li> <li>3. Réaliser les infrastructures et des équipements pour l'Administration publique et décentralisée sur les sites prioritaires.</li> </ol>	Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora
<b>Gouvernance</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer la gouvernance communale dans les cercles de Ségou, Macina, Niono</li> <li>2. Identifier les besoins de renforcement institutionnel propres dans les communes à risque</li> <li>3. Elaborer et conduire un plan conséquent de renforcement des capacités aussi bien pour les agents de la mairie que pour ceux des services déconcentrés</li> </ol>	Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora
<b>Humanitaire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer l'aide d'urgence dans la région en mettant l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- assistance alimentaire ;</li> <li>- assistance en abris d'urgences ;</li> <li>- assistance en non-vivres ;</li> <li>- assistance en eau ; hygiène et assainissement.</li> </ul> </li> <li>2. Sécuriser les zones de provenances des déplacés</li> <li>3. Poursuivre le renforcement du dialogue entre les communautés en vue du retour des PDI.</li> </ol>	Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
<b>Economie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyer la Riziculture avec de nouvelles variétés résistantes et rapide pour plus garantir l'autosuffisance alimentaire de la région et au-delà</li> <li>2. Accorder des allègements tarifaires pour l'acquisition de matériel pour la pisciculture en pleine extension dans la zone</li> <li>3. Aider à l'entretien des pistes rurales ou la réalisation de nouvelles pistes reliant les zones de production et de commercialisation et consommation</li> <li>4. Appuyer l'Artisanat local surtout dans sa stratégie de diversification</li> </ol>	<p>Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora</p>

• **Région de Mopti**

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
<b>Santé</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabilitation, restauration et renforcement de la fonctionnalité des infrastructures</li> <li>2. Restauration et renforcement de l'offre de santé dans de nombreuses zones</li> <li>3. Restaurer la confiance et la motivation du personnel de santé qualifié et intensifier le déploiement ou de redéploiement du personnel dans la plupart des zones du centre du Mali</li> <li>4. Restaurer et sécuriser les possibilités d'accès des populations aux centres de santé dans les zones affectées par l'insécurité et/ou par l'impraticabilité des voies de communication</li> </ol>	Etat, PTF, ONGs, Collectivités territoriales, Diaspora
<b>Education</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réhabilitation, restauration et renforcement de la fonctionnalité des infrastructures</li> <li>2. Renforcement des effectifs du personnel enseignant et des formateurs et renforcement de l'offre éducative et de la disponibilité du matériel didactique</li> <li>3. Renforcement de la qualité d'enseignement et du rendement des établissements d'enseignement pour contrer la baisse du niveau des élèves et le taux élevé de déperdition et d'abandon scolaire</li> <li>4. Renforcement des CED, Medersas et écoles communautaires en infrastructures et mobilier</li> </ol>	Etat, Projets/programmes Collectivités et Diaspora
<b>Eau potable- hygiène- assainissement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement et multiplication des infrastructures d'adductions d'eau potable</li> <li>2. Renforcement des capacités des membres des Comités de gestion des SAEP</li> <li>3. Appui à la réalisation des ouvrages hydrauliques, des infrastructures d'eau, des puits à grand diamètre et réhabilitation des ouvrages de SAEP non fonctionnels</li> <li>4. Appuyer les formations continues des artisans réparateurs et maintenanciers</li> </ol>	Etat, PTF, ONG, Collectivités territoriales, Diaspora



Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assister en Distributions Alimentaires Gratuites les populations classées en insécurité alimentaire et les personnes déplacées</li> <li>2. Mettre en œuvre des actions de résilience (cash transfert, VCA, VCF, reconstitution de cheptel...) prioritairement dans les communes en difficultés socio-économique identifiées cette année</li> <li>3. Poursuivre les actions de relèvement dans les zones qui étaient affectées par l'insécurité alimentaire la campagne dernière et dynamiser les banques de céréales en reconstituant les stocks</li> <li>4. Poursuivre et intensifier les programmes de récupérations des enfants malnutris dans les zones vulnérables y compris les populations déplacées</li> </ol>	Etat à travers les ministères sectoriels PTF, ONGs, Collectivités Territoriales
<b>Sécurité</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Redéploiement/déploiement diligent de l'Administration d'Etat et des services techniques dans toutes les localités</li> <li>2. Accélérer la mise en œuvre des actions inscrites dans le plan de sécurisation intégré de la région</li> <li>3. Réaliser les infrastructures et des équipements pour l'Administration publique et décentralisée sur les sites prioritaires.</li> </ol>	Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora
<b>Gouvernance</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer la gouvernance par une meilleure fonctionnalité de l'Administration d'Etat et des collectivités territoriales</li> <li>2. Identifier les besoins de renforcement institutionnel propres à chaque niveau de Collectivité, élaborer et conduire un plan conséquent de renforcement des capacités aussi bien pour les agents de la mairie que pour ceux des services déconcentrés</li> <li>3. Parvenir à l'effectivité de la gouvernance communale par un fonctionnement normal de ses instances, organes et structures et le respect des exigences de règles de procédures et de transparence par le développement d'outils simples pour la</li> </ol>	Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora

Volets/Secteurs	Recommandations	Acteurs / structures responsables
	gestion de l'information, (instaurer un mécanisme de suivi avec la tutelle) ;	
<b>Humanitaire</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer l'aide d'urgence dans la région en mettant l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- assistance alimentaire ;</li> <li>- assistance en abris d'urgences ;</li> <li>- assistance en non-vivres ;</li> <li>- assistance en eau ; hygiène et assainissement.</li> </ul> </li> <li>2. Poursuivre la sécurisation des zones de provenances des déplacés</li> <li>3. Poursuivre le renforcement du dialogue entre les communautés en vue du retour des PDIs.</li> </ol>	Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora
<b>Economie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyer le secteur de la pêche dans l'acquisition de matériels adéquats sur toute la chaîne de valeur (Production, Conservation' Transformation, Commercialisation)</li> <li>2. Accorder des exonérations au secteur du tourisme à travers le transport, l'hébergement, l'alimentation pour espérer sur une reprise dans les zones où la situation sécuritaire le permet</li> <li>3. Aider la filière bétail dans la commercialisation de la viande et du bétail sur pied vers l'intérieur du pays et vers les pays de consommation</li> </ol>	Etat et PTF ; Collectivités territoriales ; Diaspora

## VIII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- RGPH \_ Mali \_1998-2009 ;
- Plans Stratégiques de Développement Régional des deux régions ;
- Documents de stratégies DER (Régions de Ségou et Mopti), 2017-2021 ;
- PDESC des Collectivités (Régions, Cercles et Communes) ;
- –Rapport annuel sur l'éducation\_ Académies Ségou et Mopti, 2019-2020 ;
- Rapport national de développement humain : impact de la crise sécuritaire au Mali sur l'accès des populations aux services sociaux de base, Juin 2019 ;
- Rapport ODHD\_ Profil de pauvreté des 703 communes du Mali Edition 2018 ;
- Rapport ODHD- IPC Mali 2019.
- Rapport Situation de référence des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Mali\_2019 ;
- Rapport DTM-Mali (Matrice de Suivi des Déplacements – Juillet 2020 ;
- Rapport OCHA Mali \_ Aperçu des besoins humanitaires\_ Janvier 2020 ;
- Annuaire statistique SNIS\_2018
- Annuaire statistique SLIS\_2018
- Système d'information hospitalier Mali (SIH) \_Avril 2019
- Rapport sur les mouvements de population, Mars 2020
- Plan d'action PSIRC Mali ;
- Comité Régional de Sécurité Alimentaire de Mopti, Rapport de la sécurité alimentaire de la région de Mopti, Mopti, juin 2020.
- Banque Mondiale, 2018, <http://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview>
- Cadre Harmonisé. 12 Décembre. Fiche de Communication. Résultats Cadre Harmonisé Novembre 2018 <https://fscluster.org/mali/document/resultats-cadre-harmonisenovembre-2018>
- Cadre Harmonisé. 4 Avril. Fiche de Communication. Résultats Cadre Harmonisé Mars 2017. [https://fscluster.org/sites/default/files/documents/fiche\\_de\\_communication\\_ch\\_mars\\_2017\\_vf.pdf](https://fscluster.org/sites/default/files/documents/fiche_de_communication_ch_mars_2017_vf.pdf)
- Cadre Harmonisé. Bulletin SAP (Système d'Alerte Précoce) n.328. Avril 2014. [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Bulletin\\_AVRIL\\_2014.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Bulletin_AVRIL_2014.pdf)
- CILSS/Agrhymet et partenaires : Analyses Cadres Harmonisés, Mars 2014.
- CILSS/Agrhymet et partenaires : Analyses Cadres Harmonisés, Mars 2015.
- CILSS/Agrhymet et partenaires : Analyses Cadres Harmonisés, Mars 2016.
- CILSS/Agrhymet et partenaires : Analyses Cadres Harmonisés, Mars 2017.
- CILSS/Agrhymet et partenaires : Analyses Cadres Harmonisés, Mars 2018.
- Direction Nationale de l'Hydraulique, DNH, Bulletin Hydrologique n. 45, 2018 ; <http://www.dnhmali.org/>
- DTM Rapport sur les Mouvements de Populations. 15 Novembre 2018. [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rapport\\_cmp\\_15\\_nov\\_2018.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/rapport_cmp_15_nov_2018.pdf)
- ENSAN 2018. Rapport de Synthèse Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, Septembre 2018. [https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport\\_mali\\_ensan\\_septembre\\_2018\\_301018\\_vd.pdf](https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_mali_ensan_septembre_2018_301018_vd.pdf)

## ANNEXE : TERMES DE REFERENCE



### INVITATION A SOUMISSIONNER (RFP)

	DATE : <b>12 mars 2020</b>
	REFERENCE : <b>SELECTION D'UNE STRUCTURE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC SOCIOECONOMIQUE DES REGIONS DU CENTRE DU MALI</b>

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser votre soumission au titre de : **SELECTION D'UNE STRUCTURE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC SOCIOECONOMIQUE DES REGIONS DU CENTRE DU MALI** pour la production d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de données.

Veuillez utiliser le formulaire figurant dans l'annexe 2 jointe aux présentes pour les besoins de la préparation de votre soumission.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au 27 mars 2020 à 12 h00 par messagerie électronique à l'adresse suivante : [mali.procurement@undp.org](mailto:mali.procurement@undp.org); ou par courrier physique au :

**Représentant Résident du PNUD au Mali**  
**Attention : Représentante Résident Adjoint/Opérations**  
**Maison commune des nations unies, Bamako-Mali**  
**BP 120 Bamako – Mali**

**Tél: +223 44 98 03 00 – Email: [registry.ml@undp.org](mailto:registry.ml@undp.org) – Site web: [www.ml.undp.org](http://www.ml.undp.org)**

Les offres de prix soumises par courrier électronique devront être exemptes de virus ou contenu corrompu, à défaut de quoi elles seront rejetées.

Votre soumission doit être rédigée en **français** et assortie d'une durée de validité minimum de **60 jours**.

Dans le cadre de la préparation de votre soumission, il vous appartiendra de vous assurer qu'elle parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions qui seront reçues par le PNUD postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte. Si vous transmettez votre soumission par courrier électronique, veuillez-vous assurer qu'elle est signée, en format .pdf et exempte de virus ou fichiers corrompus.

Les services proposés seront examinés et évalués en fonction de l'exhaustivité et de la conformité de la soumission et du respect des exigences indiquées dans la RFP et dans l'ensemble des autres annexes fournissant des détails sur les exigences du PNUD.

La soumission qui répondra à l'ensemble des exigences, satisfera l'ensemble des critères d'évaluation et possèdera le meilleur rapport qualité/prix sera sélectionnée aux fins d'attribution du contrat. Toute offre qui ne répondra pas aux exigences sera rejetée.

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total sera recalculée par le PNUD. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le prestataire de services n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par le PNUD, sa soumission sera rejetée.

Aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par le PNUD après réception de la soumission. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, le PNUD se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou des biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

Tout contrat ou bon de commande qui sera délivré au titre de la présente RFP sera soumis aux conditions générales jointes aux présentes. Le simple dépôt d'une soumission emporte acceptation sans réserve par le prestataire de services des conditions générales du PNUD figurant à l'annexe 3 des présentes.

Veuillez noter que le PNUD n'est pas tenu d'accepter une quelconque soumission ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et au dépôt d'une soumission par le prestataire de services, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

La procédure de contestation que le PNUD met à la disposition des fournisseurs a pour but de permettre aux personnes ou entreprises non retenues pour l'attribution d'un bon de commande ou d'un contrat de faire appel dans le cadre d'une procédure de mise en concurrence. Si vous estimez que vous n'avez pas été traité de manière équitable, vous pouvez obtenir des informations détaillées sur les procédures de contestation ouvertes aux fournisseurs à l'adresse suivante :

<http://www.undp.org/content/undp/en/home/operations/procurement/protestandsanctions/>.

**Le PNUD encourage chaque prestataire de services potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant au PNUD si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente RFP.**

Le PNUD applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis des fraudes et autres pratiques interdites et s'est engagé à prévenir, identifier et sanctionner l'ensemble de ces actes et pratiques préjudiciables au PNUD, ainsi qu'aux tiers participant aux activités du PNUD. Le PNUD attend de ses fournisseurs qu'ils respectent le code de conduite à l'intention des fournisseurs de l'Organisation des Nations Unies qui peut être consulté par l'intermédiaire du lien suivant : [http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct\\_english.pdf](http://www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf)

**Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.**

**Cordialement,  
Alfredo Teixeira**

**Représentant Résident**

**Adjoint/Programme**

**Annexe 1**

### **Description des exigences**

Contexte	En appui au Gouvernement du Mali, le Programme des Nations Unies en collaboration avec le Secrétariat permanent du cadre politique de gestion de la crise au Centre du Mali avec le financement du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix ont conçu le projet « <b>Appui au Cadre politique de gestion de la crise du centre du Mali (Mopti et Ségou)</b> » Le projet est une <b>initiative conjointe du PNUD et de la MINUSMA</b> (division des affaires politiques et division des affaires civiles) et contribue ainsi à la mise en œuvre de la résolution 2480 (MINUSMA) qui donne la priorité au renforcement des efforts de l'Etat Malien pour la stabilisation du Centre.
----------	---

	<p>La théorie de changement articulée considère l'appropriation nationale effective des actions de consolidation de la paix, l'adhésion et l'implication de toutes les couches sociales dans les initiatives pacifiques et la nécessité de redevabilité étant une expression de l'engagement effectif de l'Etat comme <b>gage pour une paix durable au centre du Mali</b>.</p> <p>Le projet vise à renforcer la coordination de l'action gouvernementale dans la résolution de la crise au centre et dont les limites rétrécissent les avancées dans consolidation de la paix. Pour atteindre cet objectif, le projet réalisera les résultats spécifiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les instances d'orientation politique, de pilotage et de coordination des actions en matière de consolidation de la paix au niveau central et régional sensibles aux besoins des femmes et des jeunes sont fonctionnelles et fournissent une réponse politique et programmatique coordonnée ;</li> <li>- Les citoyens adhèrent aux mécanismes et les perceptions négatives (rumeurs et stéréotypes) sont réduites grâce à une campagne de communication sur le Cadre, un plus grand accès à l'information sur la gestion de la crise et un meilleur partage de l'information entre les niveaux central, régional et local.</li> <li>- Les cadres de redevabilité incluant les femmes et les jeunes sont créés et renforcés au niveau central et régional pour assurer un suivi citoyen de la mise en œuvre du plan opérationnel du cadre politique de gestion de la crise ;</li> </ul> <p>Afin d'opérationnaliser le projet le PNUD, en accord avec le Secrétariat Permanent du Cadre politique de Gestion de la crise, envisage le recrutement d'une structure pour réaliser une étude diagnostic socioéconomique des régions du centre du Mali.</p>
Partenaire de réalisation du PNUD	Secrétariat Permanent Du cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre
Brève description des services requis <sup>10</sup>	<b>SELECTION D'UNE STRUCTURE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIC SOCIOECONOMIQUE DES REGIONS DU CENTRE DU MALI</b>
Liste et description des prestations attendues	<p>Analyser et faire le Diagnostic socioéconomique des régions du Centre du Mali ( Mopti et Ségou)</p> <p>Spécifiquement il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le diagnostic socioéconomique du centre ;</li> <li>- Identifier les problèmes prioritaires de chaque commune ;</li> <li>- Faire une cartographie des acteurs en présence ;</li> <li>- Identifier leurs domaines d'intervention ;</li> <li>- Etablir et faire une analyse des forces, faiblesses et opportunités ;</li> <li>- Faire l'état des lieux de la situation humanitaire ;</li> <li>- Production de tous autres indicateurs pertinents.</li> </ul>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ;</li> <li>- La cartographie de l'économie locale est établie ;</li> <li>- Le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ;</li> <li>- Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures sont identifiés.</li> </ul>
Méthodologie	La méthodologie reposera essentiellement sur des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives, des entretiens individuels et de groupe sur l'étendue de la zone d'intervention du projet. Le cabinet proposera une

<sup>10</sup> Des TOR peuvent être joints si les informations énumérées dans la présente annexe ne suffisent pas à décrire de manière exhaustive la nature des prestations et les autres détails relatifs aux exigences.

	<p>démarche pertinente de mise en œuvre décrivant les moyens techniques et humains ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. La démarche inclut l'approche (quantitative et/ou qualitative) la plus appropriée dans le cadre de cette étude. Il présentera un diagnostic à partir de 2016 des deux régions du centre à savoir la région de Mopti et Ségou. Plus spécifiquement il collectera des données auprès de toutes les communes du centre. Ainsi, devra-t-il présenter une méthodologie détaillée qui sera composée des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une revue documentaire ;</li> <li>• Une ébauche de l'élaboration d'outils de collecte d'informations ;</li> <li>• Un échantillon représentatif de chaque catégorie d'acteurs pour l'analyse des données ;</li> <li>• Un plan de collecte de données sur le terrain (collecte de données auprès des cibles);</li> <li>• Les outils pour le traitement et l'analyse des données</li> </ul>
Qualifications	<p>Toute organisation Non Gouvernementale Nationale ou Internationale évoluant au Mali, ou toute autre structure reconnue légalement et active dans les questions de recherches et d'études socioéconomiques, peut postuler à cet appel à proposition. La structure doit présenter un chef d'équipe qui doit avoir un niveau universitaire en statistique, ou en économie et justifier d'au moins 8 à 10 ans d'expériences en matière de recherche et d'une expérience avérée en analyse des données sociaux économique, appuyée d'attestations de bonne fin de mission. Il peut se faire assister d'une équipe qui doit disposer d'une expérience prouvée dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'études diagnostic ;</li> <li>• Notamment celles qui sont relatives à l'établissement de l'état de lieux ;</li> <li>• Analyse des données qualitatives, Économique et financière des politiques et programmes de développement</li> </ul> <p>La structure intéressée par cette prestation, devra fournir un projet de méthodologie de réalisation du travail demandé précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu'elle envisage d'exploiter pour atteindre les objectifs, ainsi qu'un plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé pour l'ensemble du processus. La méthodologie doit démontrer comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission.</p>
Personne devant superviser le travail/les prestations du prestataire de services	<p>Le Gestionnaire du Projet au PNUD et le point focal du projet au niveau du Secrétariat Permanent Du cadre Politique de Gestion de la Crise du Centre</p>
Fréquence des rapports	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rapport de démarrage en deux (02) exemplaires dont un (01) original, y compris la version électronique ;</li> <li>2. Rapport final, comprenant la description des produits développés et leurs caractéristiques et accompagné des livrables, en deux (02) exemplaires dont un (01) original, y compris la version électronique ; incluant le feedback du Secrétariat Permanent et du PNUD sur la version provisoire du rapport et présentation PowerPoint qui en fait la synthèse</li> </ol>
Livrables	<p>1) Conceptualisation méthodologique pour l'étude : Document décrivant l'approche de l'équipe ainsi que la méthodologie spécifique à l'étude y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour réaliser les analyses. Ce document devra aussi indiquer la méthode retenue par les évaluateurs pour conduire l'analyse prospective indiquée dans les objectifs de la présente évaluation. De même, les outils d'analyse et de collecte des données complémentaires devraient être inclus comme annexe de ce document (Produit N° 1) ;</p>

	<p>2) Draft du rapport d'étude (avec un résumé exécutif et des annexes) en français (produit N° 2) ;</p> <p>3)Présentation des principales conclusions et recommandations de l'étude à la réunion des parties prenantes à Bamako et dans les régions de Mopti et Ségou et la facilitation de l'atelier en utilisant des méthodes participatives (Produit N°3);</p> <p>4)Une annexe portant sur les axes stratégiques d'interventions prioritaires dans les régions du centre (en français et anglais), (Produit 4) L'équipe de l'évaluation est responsable de la traduction du document final en anglais et en français.</p> <p>5)Rapport final d'évaluation (avec résumé exécutif et des annexes) en français (Produit N° 5).</p>				
Exigences en matière de rapport d'avancement	Calendrier de soumission de rapports d'étapes à élaborer une fois le cabinet identifié de commun accord avec le point focal et le PNUD				
Lieu des prestations	Région de Mopti et Ségou				
Durée prévue des prestations	60 jours				
Date de commencement prévue	Quinze (15) jours après la signature du contrat				
Date-limite d'achèvement	Soixante (60) jours maximum				
Déplacements prévus	Ségou et Mopti				
Exigences particulières en matière de sécurité	Escorte au besoin				
Equipements à fournir par le PNUD (doivent être exclus du prix offert)	<i>Documentation si nécessaire/requise avec l'appui du Secrétariat Permanent</i>				
Calendrier d'exécution indiquant la composition et la chronologie des activités/sous-activités	<input checked="" type="checkbox"/> Requis <input checked="" type="checkbox"/> A fournir par le prestataire dans la soumission ou après signature du contrat en consultation avec le Coordonnateur				
Noms et curriculum vitae des personnes qui participeront à la fourniture des services	<input checked="" type="checkbox"/> Requis				
Devise de la soumission	<input checked="" type="checkbox"/> Devise locale (CFA)				
Taxe sur la valeur ajoutée applicable au prix offert <sup>11</sup>	<input checked="" type="checkbox"/> Doit exclure la TVA et autres impôts indirects applicables				
Durée de validité des soumissions (à compter du dernier jour de dépôt des soumissions)	<input checked="" type="checkbox"/> 60 jours Dans certaines circonstances exceptionnelles, le PNUD pourra demander au soumissionnaire de proroger la durée de validité de sa soumission au-delà de qui aura été initialement indiqué dans la présente RFP. La soumission devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de la soumission.				
Soumissions partielles	<input checked="" type="checkbox"/> Interdites				
Conditions de paiement <sup>12</sup>	Prestations	Pourcentage	Calendrier	Condition de versement du paiement	
	Dépôt du rapport provisoire	50%	Après certification du rapport provisoire	Sous 20 jours à compter de la date à laquelle les conditions suivantes seront respectées :	

<sup>11</sup> L'exonération de TVA varie d'un pays à l'autre. Veuillez cocher ce qui est applicable au CO/BU du PNUD demandant les services.

<sup>12</sup> Le PNUD préfère ne pas verser d'avance lors de la signature du contrat. Si le prestataire de services exige une avance, celle-ci sera limitée à 20 % du prix total offert. En cas de versement d'un pourcentage plus élevé ou d'une avance de plus de \$30,000, le PNUD obligera le prestataire de services à fournir une garantie bancaire ou un chèque de banque à l'ordre du PNUD du même montant que l'avance versée par le PNUD au prestataire de services.



	Dépôt rapport final	50%	Après certification du rapport final	a) l'acceptation écrite par le PNUD de la qualité des prestations (et non pas leur simple réception) ; et b) la réception de la facture du prestataire de services.
Personne(s) devant examiner/inspecter/approuver les prestations/les services achevés et autoriser le versement du paiement	Equipe de projet (Point Focal + Equipe du PNUD) pour approuver les prestations. Le gestionnaire du Projet au PNUD autorise les paiements			
Type de contrat devant être signé	✓ Contrat de services professionnels			
Critère d'attribution du contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prix offert le plus bas parmi les offres recevables au plan technique</li> <li>✓ Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD (CGC). Il s'agit d'un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.</li> </ul>			
Critère d'évaluation de la soumission	<p><b><u>Soumission technique (70 %)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Qualifications de l'équipe : 30 %</li> <li>✓ Qualité de l'équipement du prestataire et disponibilité du personnel pour opérer : 20 %</li> <li>✓ Note conceptuelle sur l'approche de la mission : 20%</li> </ul> <p><b><u>Soumission financière la plus basse des offres techniques ayant obtenu plus de 70% des points.</u></b></p> <p><b><u>Ressources humaines</u></b></p> <p>Le cabinet proposera une équipe dont le profil est en lien avec les résultats attendus de l'étude.</p>			
Le PNUD attribuera le contrat à :	✓ Un seul et unique prestataire de services qui doit être un cabinet de prestation de service/structure			
Annexes de la présente RFP <sup>13</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formulaire de présentation de la soumission (annexe 2)</li> <li>✓ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 3)<sup>14</sup></li> <li>✓ TOR détaillés</li> </ul>			
Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement) <sup>15</sup>	<a href="mailto:mali.procurement@undp.org">mali.procurement@undp.org</a> ; Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.			
Autres informations	La qualité du travail et le respect des délais de remise des rapports sont d'une importance capitale.			

<sup>13</sup> Si les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

<sup>14</sup> Il est signalé aux prestataires de services que la non-acceptation des conditions générales (CG) peut constituer un motif d'élimination du présent processus d'achat.

<sup>15</sup> La personne à contacter et l'adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignements sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer leur réception.

## A. Méthodologie proposée pour la fourniture des services

*Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du PNUD en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles, des conditions d'information et des mécanismes d'assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations.*

## B. Qualifications du personnel clé

*Si la RFP en fait la demande, le prestataire de services doit fournir :*

- a) les noms et qualifications des membres du personnel clé qui fourniront les services, en indiquant qui assumera les fonctions de chef d'équipe, qui aura un rôle de soutien, etc. ;*
- b) des CV témoignant des qualifications des intéressés doivent être fournis si la RFP en fait la demande ; et*
- c) la confirmation écrite par chaque membre du personnel qu'il sera disponible pendant toute la durée du contrat.*

## III. Méthodologie

La méthodologie reposera essentiellement sur des enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives, des entretiens individuels et de groupe sur l'étendue de la zone d'intervention du projet. Le cabinet proposera une démarche pertinente de mise en œuvre décrivant les moyens techniques et humains ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre. La démarche inclut l'approche (quantitative et/ou qualitative) la plus appropriée dans le cadre de cette étude. Il présentera un diagnostic à partir de 2016 des deux régions du centre à savoir la région de Mopti et Ségou. Plus spécifiquement il collectera des données auprès de toutes les communes du centre.

Ainsi, devra-t-il présenter une méthodologie détaillée qui sera composée des éléments

Suivants:

- Une revue documentaire ;
- Une ébauche de l'élaboration d'outils de collecte d'informations ;
- Un échantillon représentatif de chaque catégorie d'acteurs pour l'analyse des données ;
- Un plan de collecte de données sur le terrain (collecte de données auprès des cibles);
- Les outils pour le traitement et l'analyse des données

Les séquences de travail peuvent être déclinées comme suit :

- ✓ Echanges techniques entre le cabinet retenu et l'équipe du projet (SP et PNUD) pour la revue globale des résultats attendus de la prestation ;
- ✓ Élaboration et validation du planning et de la méthodologie de travail ;
- ✓ Réunions intermédiaires régulières avec l'équipe du projet ;
- ✓ Réunion de pré-validation du rapport par l'équipe du projet.

Toute organisation Non Gouvernementale Nationale ou Internationale évoluant au Mali, ou toute autre structure reconnue légalement et active dans les questions de recherches et d'études socioéconomiques, peut postuler à cet appel à proposition. La structure doit présenter un chef d'équipe qui doit avoir un niveau universitaire en statistique, ou en économie et justifier d'au moins 8 à 10 ans d'expériences en matière de recherche et d'une expérience avérée en analyse des données sociaux économique, appuyée d'attestations de bonne fin de mission. Il peut se faire assister d'une équipe qui doit disposer d'une expérience prouvée dans les domaines suivants :

- Réalisation d'études diagnostic ;
- Notamment celles qui sont relatives à l'établissement de l'état de lieux ;
- Analyse des données qualitatives, Économique et financière des politiques et programmes de développement

La structure intéressée par cette prestation, devra fournir un projet de méthodologie de réalisation du travail demandé précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu'elle envisage d'exploiter pour atteindre les objectifs, ainsi qu'un plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé pour l'ensemble du

processus. La méthodologie doit démontrer comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission

#### **IV. Résultats attendus**

- Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ;
- La cartographie de l'économie locale est établie ;
- Le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ;
- Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures sont identifiés. Les problèmes prioritaires des cercles, particulièrement des communes dans les régions de Ségou et Mopti sont identifiés ;
- La cartographie de l'économie locale est établie ;
- Le mapping des projets et programme intervenant dans le centre est disponible ;
- Les atouts/problèmes liés à la production, à la transformation et à la commercialisation et les perspectives futures identifiées.

#### **V. Champ d'application**

Le projet est une initiative conjointe du PNUD et de la MINUSMA (division des affaires politiques et division des affaires civiles) et contribue ainsi à la mise en œuvre de la résolution 2480 (MINUSMA) qui donne la priorité au renforcement des efforts de l'Etat Malien pour la stabilisation du Centre.

La théorie de changement articulée considère l'appropriation nationale effective des actions de consolidation de la paix, l'adhésion et l'implication de toutes les couches sociales dans les initiatives pacifiques et la nécessité de redevabilité étant une expression de l'engagement effectif de l'Etat comme gage pour une paix durable au centre du Mali.

Pour compléter cette réponse sécuritaire, certains partenaires dont l'Union européenne, via le Programme d'Appui au Renforcement de la Sécurité dans les régions de Mopti et de Gao (PARSEC) ou du Programme Jeunesse et Stabilisation dans les région Centre du Mali (PROJES), appuie les initiatives gouvernementales dans les domaines du développement et de la sécurité tandis que la mission de maintien de la paix des Nations unies (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali ou MINUSMA) a d'ores et déjà réorienté une partie de son dispositif dans la région de Mopti. D'autres initiatives au niveau politique, moins formelles ou plus discrètes, ont également vu le jour afin d'ouvrir un dialogue politique avec les parties en conflit dans la région : ainsi des missions de dialogue et de bons offices, ou des contacts entre élites dirigeantes à Bamako et leaders communautaires de la région de Mopti ont été initié à travers des visites du Premier Ministre dans la région de Mopti au courant de cette année. La présente initiative vise à renforcer la coordination de l'action gouvernementale dans la résolution de la crise au centre et dont les limites rétrécissent les avancées dans consolidation de la paix. Pour atteindre cet objectif, le projet réalisera les résultats spécifiques suivants :

- Les instances d'orientation politique, de pilotage et de coordination des actions en matière de consolidation de la paix au niveau central et régional sensibles aux besoins des femmes et des jeunes sont fonctionnelles et fournissent une réponse politique et programmatique coordonnée ;
- Les citoyens adhèrent aux mécanismes et les perceptions négatives (rumeurs et stéréotypes) sont réduites grâce à une campagne de communication sur le Cadre, un plus grand accès à l'information sur la gestion de la crise et un meilleur partage de l'information entre les niveaux central, régional et local.
- Les cadres de redevabilité incluant les femmes et les jeunes sont créés et renforcés au niveau central et régional pour assurer un suivi citoyen de la mise en œuvre du plan opérationnel du cadre politique de gestion de la crise.

L'étude sera réalisée dans les régions de Ségou et Mopti et les collectivités décentralisées de celles-ci.

### **Période de réalisation**

Conformément au plan de travail, les activités devront être réalisées entre le 25 Mars et le 25 Mai 2020. Le rapport final devra parvenir au PNUD Mali le 15 juin 2020 et le processus de validation sans coût additionnel pourra se poursuivre jusqu'au 30 juin 2020.

### **VII. Livrables**

Les livrables sont:

- 1) Conceptualisation méthodologique pour l'étude : Document décrivant l'approche de l'équipe ainsi que la méthodologie spécifique à l'étude y compris le cadre analytique qui sera utilisé pour réaliser les analyses. Ce document devra aussi indiquer la méthode retenue par les évaluateurs pour conduire l'analyse prospective indiquée dans les objectifs de la présente évaluation. De même, les outils d'analyse et de collecte des données complémentaires devraient être inclus comme annexe de ce document (Produit N° 1) ;
  - 2) Draft du rapport d'étude (avec un résumé exécutif et des annexes) en français (produit N° 2) ;
  - 3) Présentation des principales conclusions et recommandations de l'étude à la réunion des parties prenantes à Bamako et dans les régions de Mopti et Ségou et la facilitation de l'atelier en utilisant des méthodes participatives (Produit N°3);
  - 4) Une annexe portant sur les axes stratégiques d'interventions prioritaires dans les régions du centre (en français et anglais), (Produit 4)
- L'équipe de l'évaluation est responsable de la traduction du document final en anglais et en français.
- 5) Rapport final d'évaluation (avec résumé exécutif et des annexes) en français (Produit N° 5).

### **VIII. Critères d'éligibilité**

Toute organisation Non Gouvernementale Nationale ou Internationale évoluant au Mali, ou toute autre structure reconnue légalement et active dans les questions de recherches et d'études socioéconomiques, peut postuler à cet appel à proposition. La structure doit présenter un chef d'équipe qui doit avoir un niveau universitaire en statistique, ou en économie et justifier d'au moins 8 à 10 ans d'expériences en matière de recherche et d'une expérience avérée en analyse des données sociaux économique, appuyée d'attestations de bonne fin de mission